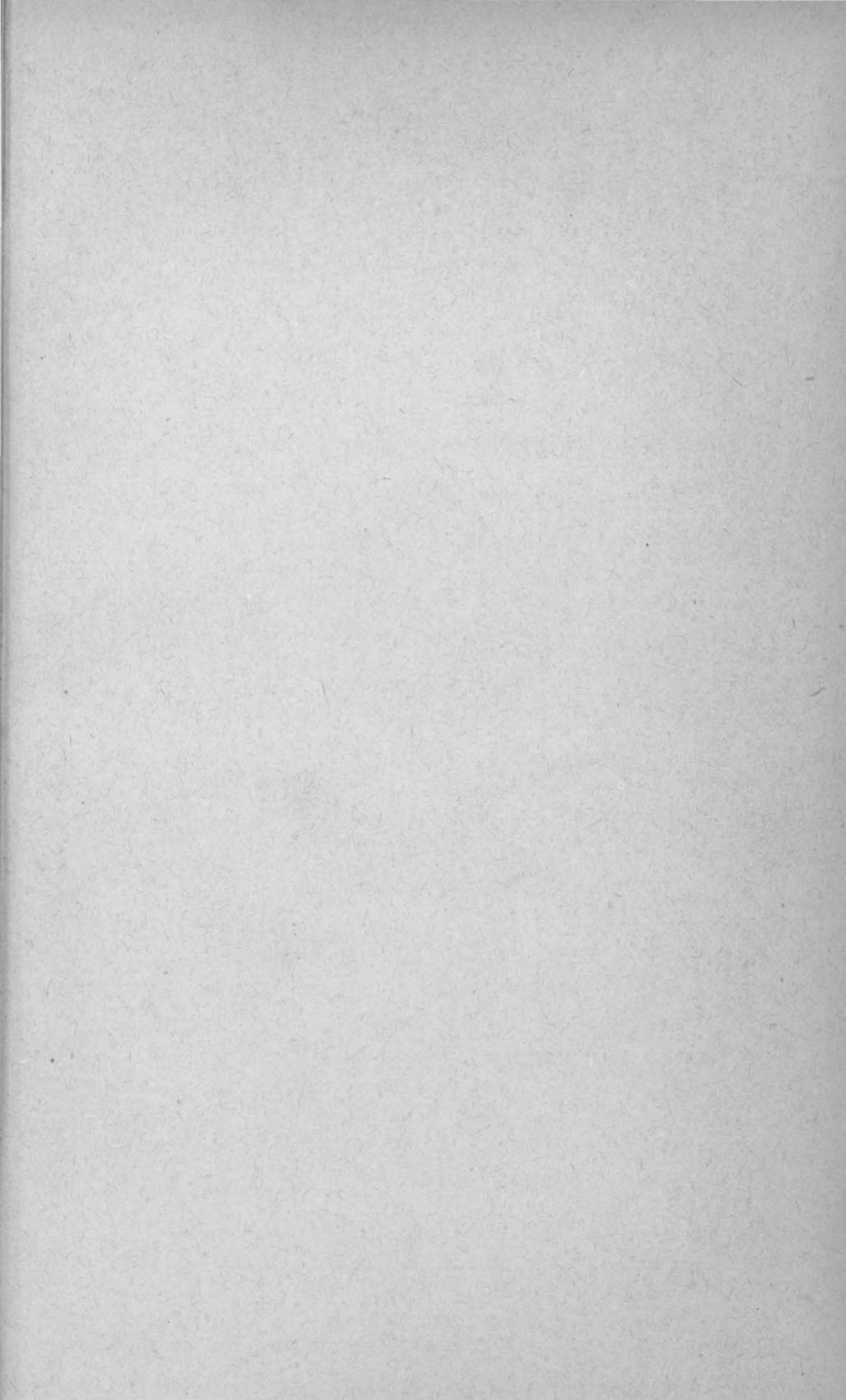


C 1273





DE L'ÉGALITÉ.

BELLEVALE

DE

L'ÉGALITÉ,

PAR

PIERRE LEROUX.

Nous sommes entre deux mondes : entre un monde
d'inégalité qui finit, et un monde d'égalité
qui commence.

Nouvelle édition.

BOUSSAC,

IMPRIMERIE DE PIERRE LEROUX.

—
1848.



CB 198724

FONDS LIBRES 1874

DE

L'EGALITE.

DE

PIERRE LEROUX.

Le volume de cet ouvrage est de 10 francs.
Il est en vente chez tous les libraires.
Paris, chez M. LEROUX, 10, rue de la Harpe.

—

Nouvelle édition.

BOUSSAC,



IMPRIMERIE DE PIERRE LEROUX

1874

AVERTISSEMENT

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

Ce livre, écrit et publié il y a déjà dix ans, porte la trace du moment où il a paru. Néanmoins nous n'avons pas cru nécessaire de suivre le conseil qui nous avait été donné de changer quelques expressions peu d'accord avec les circonstances actuelles. Le lecteur se reportera facilement à la date où nous écrivions, par exemple, en parlant de la formule révolutionnaire *Liberté-Égalité-Fraternité* : « Effacée » aujourd'hui de nos monuments et de nos drapeaux, » cette devise n'a qu'à être prononcée pour emporter » avec elle l'assentiment. Oui, on peut l'effacer et » on peut s'en railler, elle ne sera jamais ni véritablement effacée, ni entamée par les outrages ; car » elle est vraie, elle est sainte ; elle est l'idéal à

» suivre, elle est l'avenir révélé, elle règne déjà en
» principe, elle règnera un jour en fait, elle est
» ineffaçable et immortelle. » Après avoir été pros-
crite pendant cinquante ans, cette devise vient de
reparaître, et la voilà écrite de nouveau sur nos édi-
fices et sur nos drapeaux. Nous est-il permis de croire
que la doctrine contenue dans ce livre et dans d'au-
tres écrits qui appartiennent à la même inspiration
et à la même philosophie a contribué, pour sa part,
à faire reparaître l'immortelle devise? Oui, assuré-
ment, nous nous rendons ce témoignage, mais avec
tristesse, puisque nous et les autres serviteurs de la
vérité n'avons pas assez fait, pendant le temps qu'il
nous a été donné de penser et d'écrire, pour préparer
une issue plus salutaire et plus glorieuse à la nou-
velle Révolution. Que n'est-elle, en effet, gravée dans
nos cœurs et dans toutes nos actions, cette devise,
au lieu d'être seulement dans nos paroles ou de
flotter dans les airs sur les banderolles de nos sol-
dats? Hélas! nous réimprimons ce livre au moment
où la réapparition de la devise prophétique n'a fait
que rendre plus frappant et plus cruel le contraste
du fait et du droit!

Mais qu'importe l'enfantement laborieux de la

vérité, si nous avons la foi? N'avons-nous pas vu l'aphorisme d'Horace : *Multa renascentur quæ jam cecidere...* se réaliser miraculeusement? La République, que l'on croyait à jamais dans le néant, et qui n'est encore à la vérité qu'un mot, n'est-elle pas venue remplacer soudainement la monarchie, qui n'était apparemment qu'une ombre et un fantôme? S'il nous a été donné d'acclamer les signes de la Liberté, de la Fraternité, et de l'Égalité (je dis les signes et non les choses), n'est-ce pas au moins un gage que le sens profond de ces mots, puissants alors même qu'ils ne sont que des mots, sera un jour compris et réalisé?

Réjouissons-nous donc dans notre âme, et confirmons-nous dans toute la force de nos pensées, au milieu de nos douleurs présentes. Si notre vie a un but réel, bien qu'encore invisible, acceptons l'étendue du plan providentiel par lequel chacun de nous doit être racheté. Vainement l'épouvantable discorde au milieu de laquelle parurent s'engloutir pour jamais les signes qui ressuscitent semble revenue avec eux sur la terre : soyons sûrs que cette discorde sera passagère, et que l'Humanité atteindra le ciel où elle est appelée. L'Humanité ne saurait

faillir à ses destinées ; car Dieu ne saurait manquer à ses promesses. L'initiation s'accomplit par degrés et avec douleur, mais elle s'accomplit. Espérons donc en Dieu et dans le progrès dont il a donné le privilège à notre nature.

Pour ce qui regarde l'écrit dont nous publions une nouvelle édition, nous n'avons rien à en dire. Ces pages sont venues à leur place dans la série des études successives qui ont servi à fonder la Doctrine qui fait notre foi et que nous enseignons ; les idées qu'elles renferment ont été le prélude de celles que nous avons consignées dans le livre *de l'Humanité*. Bien que cet *Essai historique sur l'Égalité* (car ce serait là le vrai titre de cet ouvrage, s'il était complet) ne soit qu'une ébauche, cette ébauche peut être utile, et voilà pourquoi nous la réimprimons. Quant aux raisons bonnes ou mauvaises qui nous ont empêché de traiter notre sujet avec plus d'étendue et de soin, on les trouvera soit dans l'ouvrage lui-même, soit dans la Préface du livre *de l'Humanité*.

Juillet 1848.

PRÉFACE.



Je démontre dans cet ouvrage que la société actuelle, sous quelque rapport qu'on la considère, n'a d'autre base que le *dogme de l'Égalité*, ce qui n'empêche pas que ce soit l'inégalité qui règne.

Dieu nous aurait-il donc inspiré une idée dont la pratique serait chimérique, impossible? En ce cas, Dieu ne serait pas le Créateur éternel, le Vivificateur, le Tout-Puissant, le Tout-Aimant dont l'image est dans notre cœur.

Non, il n'en est pas ainsi. Ce dogme de l'Égalité est réalisable, et il se réalisera. Mais il n'est réalisable qu'à la condition d'un progrès qui doit s'accomplir dans notre cœur et dans notre intelligence. Ce dogme de l'Égalité est un héritage qui nous a été transmis imparfait par nos pères, et que nous devons transmettre à notre tour plus éclatant et mieux révélé que nous ne l'avons reçu. Ce dogme est la vie morale qui nous vient du passé, et que nous devons

léguer accrue à l'avenir. Car tout se lie dans les manifestations successives de l'être. Le présent, engendré du passé, est gros de l'avenir, dit admirablement Leibnitz.

Le dix-huitième siècle, satisfait d'un commencement de lumière dans cette nuit si obscure du passé, écrivit, par la plume de Voltaire, au bas du livre de Montesquieu : *L'Humanité avait perdu ses titres ; Montesquieu les a retrouvés, et les lui a rendus*. C'est Rousseau qui méritait cet éloge. Quant à Montesquieu, je ne vois pas quels titres de l'Humanité il a retrouvés et rendus, lui qui admettait la monarchie, l'aristocratie, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, la plèbe, lui qui admettait la richesse et la pauvreté, lui qui admettait, en un mot, tous les genres d'inégalité (1).

De vrais sophistes ont traité Rousseau de sophiste, et se sont ri de son œuvre immortelle. L'hypocrisie et le mensonge, à la solde de la tyrannie, se sont fait une arme contre lui de ce qu'il n'avait apporté d'autre preuves en faveur de l'Égalité que des preuves de sentiment. Ils n'ont pas réfléchi que la métaphysique et l'histoire manquèrent à Rousseau, quand il osa prendre en main la cause de l'Humanité (2).

(1) Nous ne pensons pas qu'on nous accuse d'injustice envers Montesquieu, parceque nous lui refusons un éloge qui appartient à Rousseau.

(2) Du temps de Rousseau, l'histoire n'était pas une science, mais un récit de faits, et un récit tronqué et fragmentaire. La philosophie de l'histoire était, comme dit Bacon, un *desideratum*, puisque ce furent en partie les efforts de Rousseau qui la provoquèrent. A défaut de l'histoire, existait-il au moins une psychologie, où l'on pût s'appuyer pour raisonner convenablement sur la

Ainsi destitué des secours nécessaires, Rousseau ne put faire entendre qu'une plainte. Mais cette plainte en faveur de l'Humanité est vraie, fondée, immortelle, aussi immortelle que la plainte que Jésus avait fait entendre autrefois en faveur de cette même Humanité.

« Semblable, s'écrie-t-il, semblable à la statue de Glau-
 » cus, que le temps, la mer et les orages avaient tellement
 » défigurée, qu'elle ressemblait moins à un Dieu qu'à une
 » bête féroce, l'âme humaine, altérée au sein de la société
 » par mille causes sans cesse renaissantes, par l'acquisition
 » d'une multitude de connaissances et d'erreurs, par les
 » changements arrivés à la constitution des corps, et par
 » le choc continu des passions, a pour ainsi dire changé
 » d'apparence au point d'être presque méconnaissable ; et
 » l'on n'y retrouve plus, au lieu d'un être agissant toujours
 » par des principes certains et invariables, au lieu de cette
 » céleste et majestueuse simplicité dont son auteur l'avait
 » empreinte, que le difforme contraste de la passion qui
 » croit raisonner et de l'entendement en délire (1). »

L'œuvre entière de Rousseau est là, dans cette pensée de la supériorité de l'âme humaine sur la condition humaine. L'âme humaine est un Dieu, est faite à l'image de Dieu, et

nature de l'homme ? non : cette psychologie véritable pouvait être en germe dans Leibnitz, mais Leibnitz était bien loin d'être compris ; ce qui était populaire, c'était le sensualisme, c'était Condillac.

(1) *De l'Inégalité des conditions*, préface.

elle se trouve ressembler à une bête féroce. Sophistes, qui traitez Rousseau de sophiste, voilà un siècle (1) que cette pensée de Rousseau occupe les hommes ; elle a relevé l'Humanité :

Os homini sublime dedit, cælumque tueri

Jussit.

En mettant l'idéal dans la forêt primitive, Rousseau a pu se tromper ; mais il a fait voir l'idéal, et a excité les hommes à le chercher dans l'avenir.

Job, affligé de maux et couvert d'opprobre par la permission de Dieu, gémit sur sa couche de cendre. Les sages de la contrée lui représentent combien sa plainte est vaine, et finissent par la déclarer impie et sacrilège. Ces hommes savants, ces pieux personnages, satisfaits du présent, se garderaient bien d'incriminer en rien l'œuvre de Dieu ; ils redisent à l'envi à Job tous les vieux adages et tous les lieux communs avec lesquels on a coutume de légitimer le fait et le présent. Job est dans les ténèbres ; il n'a que le sentiment de justice que Dieu a mis dans son cœur. Mais, fort de ce sentiment, il oserait contester contre Dieu même. Il traite les remontrances de ses amis de discours hypocrites, et ne cesse de s'écrier : « Je voudrais bien savoir où est Dieu, je lui porterais ma plainte, et il me justifierait. » Dieu pa-

(1) Le Discours sur l'inégalité est de 1754.

raff, et donne raison à Job contre les sages qui défendaient si bien la cause de Dieu.

Tel est Rousseau plaidant, au nom du sentiment, la cause de l'Humanité. Il est dans les ténèbres, comme Job, mais il parle comme lui au nom de la justice de Dieu gravée dans son cœur.

Si depuis Rousseau la science a fait des progrès, si la Révolution française a proclamé l'Égalité humaine, si la tradition de l'Humanité est aujourd'hui mieux comprise, si le Christianisme et toute la Religion antérieure expliqués ne demandent qu'à nous prêter des armes, c'est grâce à lui ! Oh ! si j'avais sa force ! Je joindrais à cette force les secours que l'histoire et la philosophie offrent de mon temps. Mais qu'importe ma faiblesse ? Il ne convient à personne de décliner le devoir qu'il sent dans son cœur, et je ne veux pas défaillir à la cause sacrée pour laquelle Rousseau a souffert, et dont il m'a transmis, comme à toute ma génération, la défense.

Je vais donc reprendre, dans cet écrit, avec la méthode rigoureuse que comporte notre temps, le problème posé par lui. Je vais chercher les causes de l'inégalité des conditions humaines, et je prouverai l'Égalité par cette tradition de l'Humanité qui lui manqua et par les dogmes mêmes de la Religion.

J'aurai l'histoire devant les yeux. J'aurai l'appui d'une

véritable définition de la nature humaine. J'aurai enfin dans mon cœur la sainte doctrine qui, regardant le mal comme une imperfection nécessaire et réparable, justifie la Providence et excuse l'Humanité, en faisant disparaître les taches et les péchés dans la progression des créatures et le but final de l'œuvre.

Solon voulait que dans les discordes civiles chaque citoyen se prononçât ouvertement pour un parti. S'il faut suivre la loi de Solon dans la discorde actuelle du genre humain, j'écris pour les esclaves contre les maîtres, pour les faibles contre les forts, pour les pauvres contre les riches, pour tout ce qui souffre sur la terre contre tout ce qui, profitant de l'inégalité actuelle, abuse des dons du Créateur.

Il est bien vrai que l'Humanité gémit dans tous ses enfants. Mais cette douleur universelle, bien qu'indivise dans son essence à cause de la solidarité humaine, se traduit par des oppresseurs et des opprimés. Je veux montrer d'où vient cet affreux spectacle d'une partie du genre humain crucifiée par l'autre, et comment se prolonge indéfiniment dans la race d'Adam le meurtre d'Abel par son frère Caïn.

Sans doute les vices des opprimés entrent pour une part dans les causes du mal. Tout le mal n'est pas dans les oppresseurs. Si l'inégalité s'étale partout à nos regards, la faute n'en est pas seulement aux puissants et aux riches. Mais Jésus lui-même nous a donné l'exemple de nous mettre

du côté des petits et des inférieurs, et de revendiquer pour eux contre leurs frères spoliateurs et tyrans. La Religion est l'appui de tout ce qui souffre contre tout ce qui domine sur la terre. Je dirai donc comme Rousseau, sans blasphème : O mes frères qui gémissiez dans l'ignorance, dans la misère et dans l'esclavage, immense majorité du genre humain, c'est pour vous que j'écris ! Je vais chercher à mettre au jour vos titres méconnus et foulés aux pieds.



DE

L'ÉGALITÉ.

PREMIÈRE PARTIE.

LE PRÉSENT.

Nous sommes entre deux mondes : un monde d'inégalité qui finit et un monde d'égalité qui commence.



CHAPITRE PREMIER.

La Révolution Française a justement résumé la politique dans ces trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité.

La Révolution française a résumé la politique dans ces trois mots sacramentels : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. Ce n'est pas seulement sur nos monuments, sur nos monnaies, sur nos drapeaux, que cette devise de nos pères fut écrite; elle était gravée dans leur cœur, elle était pour eux l'expression même de la Divinité.

Pourquoi ces trois mots? pourquoi pas un seul ou deux? pourquoi pas quatre ou davantage? Il y a de cela une raison profonde.

En effet, l'homme étant, comme nous l'avons démontré ailleurs, triple et un dans tous les actes de sa vie, c'est-à-dire simultanément *sensation-sentiment-connaissance*, il faut en politique un terme qui réponde à chacun de ces trois aspects de notre nature.

Au terme *sensation* de la formule métaphysique de l'homme répond le terme *liberté* de la formule politique ; au terme *sentiment* répond le mot *fraternité* ; au terme *connaissance* répond l'*égalité*.

L'homme est sensation à tous les moments de sa vie ; cela veut dire qu'il est un être à l'état de manifestation, et qu'il n'existe qu'autant qu'il se manifeste. Or il ne se manifeste que parcequ'en même temps un monde extérieur à lui se manifeste à lui ; il est donc sensation : sa vie subjective entraîne pour lui l'objectivité, et par conséquent tout mode de sa vie implique une certaine relativité avec les autres hommes et avec tout l'univers. Sa vie tout entière est donc une série d'actes ; et même alors qu'il ne fait que penser, il agit. Or, quel terme exprimera le droit qu'il a de se manifester, et par conséquent d'exister ? Un terme qui n'aura pas pour but d'exprimer les deux autres faces nécessaires de notre être à chaque instant de notre durée, mais seulement cette face de notre vie qui consiste dans la manifestation de cette vie au milieu de nos semblables et du monde ; en un mot, un terme qui exprimera le droit d'agir, sans impliquer directement autre chose. Ce terme abstrait, c'est le mot *liberté*. La liberté, c'est le pouvoir d'agir. La politique a donc pour but, au premier chef, de réaliser parmi les hommes la liberté. Faire que les hommes soient libres, c'est faire qu'ils existent, ou en d'autres termes qu'ils se manifestent. Manquant la liberté, il n'y a que le néant et la mort ; la non-liberté, c'est la défense d'être.

Mais l'homme social, l'homme politique, le citoyen en un mot, n'est pas seulement un être qui se manifeste, un être en rapport de relativité pratique avec les autres hommes ; c'est un homme, et par conséquent il est doué de sentiment. Non seulement il est actif, mais il est sensible, et lors même qu'il agit, il est mu sentimentalement. Il y a donc dans tous ses actes de liberté civile un sentiment civique joint à ces actes. Quel est le mot qui exprimera le sentiment qui doit produire ou régler les actions du citoyen ? Je le demande, quel autre mot que celui de *fraternité* conviendrait ici ? Fraternité veut dire : Il est de la nature de l'homme de porter un sentiment dans tous ses actes ; l'homme ne peut pas être en présence de son semblable, ni contracter avec lui, sans avoir un sentiment à son égard ; or l'idéal du citoyen, c'est d'aimer tous les autres hommes, et d'agir conformément à cette charité, à cet amour. Ce mot est donc aussi nécessaire à la définition de la politique que le mot même de liberté ; car si, la liberté manquant, l'homme n'existe pas, en ce sens que son droit d'être n'est pas reconnu, il est également certain que, la fraternité manquant ou n'étant pas proclamée, la nature humaine n'existe pas, en ce sens qu'elle n'est ni définie ni reconnue.

Mais ce n'est pas tout encore : pourquoi la société politique doit-elle être réglée sur la Liberté et la Fraternité ; pourquoi une véritable société, une société vraiment humaine doit-elle être une fraternité où chacun soit libre ? Le citoyen doit en savoir la cause, il doit avoir un dogme à cet égard ; car le citoyen, étant homme, est un être doué, non seulement d'activité et de sentiment, mais d'intelligence. La raison des choses ne doit pas lui échapper : *rerum cognoscere causas*. Homme d'action, on lui dit *liberté*, et il reconnaît en lui-même la vérité de ce terme ;

homme de sentiment, on lui dit *fraternité*, et son cœur applaudit : mais il y a encore en lui une faculté qui n'est pas satisfaite ; c'est l'intelligence, c'est le besoin de connaître. Il faut un troisième terme qui réponde à ce besoin de science, un terme qui dise pourquoi nous avons tous le droit d'être libres, le devoir de nous aimer et de nous aider comme des frères : ce troisième terme, c'est le mot *égalité*.

Il y a toute une science dans ce mot, une science encore aujourd'hui obscure et enveloppée de ténèbres ; l'origine et le but de la société sont cachés dans ce mot, comme dans l'énigme du Sphinx : mais cela n'empêche pas que ce mot ne soit, dans la formule politique, la raison des deux autres termes. Vous me demandez pourquoi je veux être libre : ce ne serait pas assez que de vous répondre que j'en ai le besoin, de vous alléguer mon instinct, ma nature, le désir que j'ai de me manifester, de vivre en un mot ; vous pourriez me répliquer par le même instinct qui est en vous, par le même droit illimité que vous avez de votre côté ; et de là antagonisme, collision, guerre, anarchie, despotisme. C'est le triste spectacle que la terre a perpétuellement offert à la voûte des cieux. Tant que l'intelligence n'intervient pas et ne rend pas un oracle, le droit n'est qu'un germe obscur, et n'existe que d'une manière latente et virtuelle ; c'est l'intelligence qui le formule et le proclame. Donc, si vous me demandez pourquoi je veux être libre, je vous réponds : Parceque j'en ai le droit ; et j'en ai le droit, parceque l'homme est égal à l'homme. Et de même, si je reconnais que la charité et la fraternité sont un devoir de l'homme en société, mon esprit n'en demeure d'accord qu'en vertu de l'égalité de notre nature.

Vainement vous m'objectez le fait actuel de l'inégalité qui règne partout sur la terre. Il est bien vrai, l'inégalité

règne partout sur la terre ; nous la trouvons à quelque époque des temps historiques que nous remontions, et le jour où elle disparaîtra est peut-être encore bien loin. N'importe ; l'esprit humain s'est élancé au-dessus de cette fange de misères et de crimes que l'inégalité entraîne, et il a rêvé une société fondée sur l'Égalité. Puis, rapportant son idéal à Dieu, comme à la source éternelle du beau et du vrai, l'homme a dit : Puisque, malgré ma faiblesse, je conçois un monde où règne l'Égalité, ce monde a dû être le monde voulu de Dieu ; il a donc été préconçu en Dieu, et, à l'origine, il est sorti de ses mains. Et, soit qu'en effet nous venions d'un Eden, d'un Paradis, d'un monde meilleur, soit que ce monde n'ait jamais été réalisé que spirituellement au sein de Dieu et dans notre âme, et que le seul monde organisé où l'Égalité ait régné jusqu'ici soit le monde embryonnaire de la nature, l'état de sauvagerie primitive où le genre humain touchait encore à l'animalité, toujours est-il que nous sommes fondés à dire que l'Égalité est en germe dans la nature des choses, qu'elle a précédé l'inégalité, et qu'elle la détrônera et la remplacera. C'est ainsi que, de cette double contemplation de l'origine et de la fin de la société, l'esprit humain domine la société actuelle, et lui impose pour règle et pour idéal l'Égalité.

Si donc, encore une fois, je crois à la Liberté, c'est parceque je crois à l'Égalité ; si je conçois une société politique où les hommes seraient libres et vivraient entre eux fraternellement, c'est parceque je conçois une société où régnerait le dogme de l'Égalité humaine. En effet, si les hommes ne sont pas égaux, comment voulez-vous les proclamer tous libres ; et, s'ils ne sont ni égaux ni libres, comment voulez-vous qu'ils s'aiment d'un fraternel amour ?

Ainsi, ce troisième terme *égalité* représente la science

dans la formule. C'est une doctrine tout entière, je le répète, que ce mot ; doctrine prophétique, si vous voulez, en ce sens qu'elle regarde plutôt l'avenir que le présent ; doctrine encore à l'état d'ébauche, et qui s'offre à beaucoup d'esprits comme vague, incertaine, ou même fausse, mais qui n'en est pas moins la doctrine déjà régnante à notre époque.

Qu'importe que, comme je le montrerai tout-à-l'heure, la doctrine de l'Égalité soit récente et pour ainsi dire née d'hier, que les anciens n'aient connu dans leurs révolutions que le cri de Liberté, que le Christianisme à son tour n'ait préconisé que la Fraternité ; qu'importe cela ? dis-je : la question est de savoir si la Liberté seule n'était pas une lacune, si la Fraternité seule n'en était pas une. Nous sommes intelligence, amour, et activité ; nous ne sommes pas seulement activité, ou amour, nous sommes encore simultanément intelligence. La question, donc, est de savoir si, pour que la nature humaine soit vraiment satisfaite en nous, il ne faut pas, en même temps que le besoin d'être nous fait revendiquer la Liberté, en même temps que notre cœur admet la Fraternité, il ne faut pas, dis-je, que notre intelligence proclame l'Égalité. Or cela est aussi évident que la lumière du jour. Ce dernier terme de la formule répond au besoin de connaître que nous portons en nous, comme les deux autres termes répondent au besoin d'agir et au besoin d'aimer, qui sont les deux autres faces de notre vie.

La formule est donc complète. Le citoyen a un dogme, c'est l'Égalité ; un motif de se manifester et d'agir, c'est la Liberté ; une règle morale pour bien agir, c'est la Fraternité humaine. Aucune des trois faces de notre nature n'est laissée sans expression. L'axiome politique répond admirablement à l'axiome métaphysique. Il est composé, comme

lui, de trois termes, dont aucun n'est inutile, et qui tous s'accordent sans se répéter.

Il est bien vrai que ces trois mots, *liberté, égalité, fraternité*, s'impliquent au fond, et qu'on peut logiquement déduire d'un seul les deux autres. Mais il n'en est pas moins certain qu'ils sont d'ordres divers, en ce sens qu'ils correspondent aux trois facultés ou faces différentes de notre nature. En effet, vous aurez beau répéter aux hommes qu'ils sont libres et tous libres, ce mot de liberté n'équivaudra pour eux qu'à un droit égoïste d'agir. Ils en concluront leur propre virtualité, leur propre activité ; mais nul sentiment fraternel pour les autres hommes n'en résultera directement. C'est au nom de la Liberté qu'en tout temps et en tout pays les esclaves ont brisé leurs chaînes et terrassé leurs tyrans ; mais ce mot, bon pour la guerre, n'a jamais engendré ni clémence ni paix. Nulle morale ne peut résulter d'un mot qui exprime le droit d'être, de se manifester, d'agir, mais qui n'exprime et ne rappelle pas le sentiment et la connaissance, ces deux autres faces de la vie. Et de même, prêchez aux hommes la Fraternité ; vous les touchez sentimentalement, mais vous ne les éclairez pas. Les Chrétiens se sont faits moines, et ont admis tous les despotismes. Enfin l'homme qui aurait le plus réfléchi sur l'origine et le but de la société, et qui aurait de l'Égalité l'idée la plus sublime, aurait encore besoin d'exprimer la dignité de sa propre nature par le mot Liberté, et le lien qui l'unit aux autres hommes par celui de Fraternité. Isolés, donc, ces trois mots n'expriment chacun qu'une face de la vie ; et, bien que les deux autres faces se retrouvent dans celle-là, à cause du mystère de l'unité qui constitue notre être, bien, par conséquent, que chacun de ces mots implique, comme nous venons de le voir, les deux autres,

néanmoins chacun, par sa signification même, n'est qu'un lambeau de la vérité. Mais, unis, ils forment une admirable expression de la vérité et de la vie.

Sainte devise de nos pères, tu n'es donc pas un de ces vains assemblages de lettres que l'on trace sur le sable et que le vent disperse ; tu es fondée sur la notion la plus profonde de l'être. Triangle mystérieux qui présidas à notre émancipation, qui servis à sceller nos lois, et qui reluisais au soleil des combats sur le drapeau aux trois couleurs, tu fus inspiré par la vérité même, comme le mystérieux triangle qui exprime le nom de Jéhovah, et dont tu es un reflet.

Qui l'a trouvée cette formule sublime ? qui l'a proférée le premier ? On l'ignore : personne ne l'a faite, et c'est tout le monde pour ainsi dire qui l'a faite. Elle n'était pourtant littéralement dans aucun philosophe quand le peuple français la prit pour bannière. Celui qui le premier a réuni ces trois mots, et y a vu l'évangile de la politique, a eu une sorte d'illumination que le peuple entier a partagée après lui : l'enthousiasme, dans les révolutions, met à nu et révèle les profondeurs de la vie, comme les grandes tempêtes mettent quelquefois à nu le fond des mers. Peut-être est-ce un homme des derniers rangs du peuple qui, dans l'exaltation du patriotisme, a le premier réuni ces trois mots, qui ne l'avaient encore jamais été. En ce cas, il était fier et prêt à mourir pour sa patrie, comme un citoyen de Sparte ou de Rome, ce prolétaire, et ce fut pourquoi il s'écria : *Liberté*. Mais, entre Rome et nous, le Christianisme avait passé, et le révolutionnaire français se souvint de celui que Camille Desmoulins appelait le sans-culotte Jésus ; son cœur lui fit donc proclamer un second commandement, la *Fraternité*. Or il n'était plus chrétien, quoiqu'il admît la

morale du Christ, et il fallait pourtant à son intelligence une croyance, un dogme. Le dix-huitième siècle n'avait pas non plus passé en vain ; cet homme avait lu Rousseau ; il proféra le mot d'*Égalité*. Triple réponse au triple besoin qui est en nous de connaître, d'aimer, et de pratiquer notre connaissance et notre amour ; et en même temps résumé complet de ce que ce triple besoin, toujours vivant en l'homme, avait engendré pendant tant de siècles et de révolutions, savoir, l'énergique activité des anciennes républiques, l'élévation sentimentale du moyen-âge, et la réflexion des siècles plus modernes. Est-il étrange qu'une pareille formule ait fait fortune ? Elle est une des expressions de la vérité éternelle. Et voilà pourquoi, bien qu'effacée aujourd'hui de nos monuments et de nos drapeaux, elle n'a qu'à être prononcée pour emporter avec elle l'assentiment. Oui, on peut l'effacer et on peut s'en railler, elle ne sera jamais ni véritablement effacée, ni entamée par les outrages ; car elle est vraie, elle est sainte ; elle est l'idéal à suivre, elle est l'avenir révélé, elle règne déjà en principe, elle régnera un jour en fait, elle est ineffaçable et immortelle.

CHAPITRE II.

L'Égalité est un principe, un dogme.

Vainement essayerait-on de nier ou d'infirmer le sens philosophique que je viens de donner de la devise de nos pères. Il y a une manière basse et méchante d'interpréter cette devise, que ne manquent jamais d'adopter les ennemis du progrès du genre humain. Suivant eux, ce serait le

vice et l'ignorance, plutôt que la vertu et le génie, qui auraient intronisé cette bannière dans le monde. Le peuple à les entendre, c'est-à-dire la canaille, aurait embrassé avec avidité trois mots vides de sens, qui lui promettaient la licence et une chimérique égalité avec ses maîtres. Les plus viles passions, l'envie et la cupidité, auraient seules inspiré ce cri de guerre et non de paix. Ainsi la France se serait souillée en arborant ce drapeau ; et, après une expérience pleine de déception, il ne resterait rien de ce naufrage, sinon la certitude que l'Égalité est une chimère.

Une autre explication, moins basse, mais aussi mesquine, consiste à dire que les auteurs de nos lois et de nos constitutions n'ont pas entendu autre chose, par ce mot *égalité*, que ce qu'on nomme l'égalité civile, l'égalité devant la loi, telle qu'elle est réalisée aujourd'hui. Il se serait agi uniquement de donner le programme d'un état où tous les citoyens seraient, sous certains rapports, soumis à la loi, où certaines lois seraient communes à tous, obligatoires pour tous. Or, comme en effet le Code Civil et le Code Pénal ne reconnaissent point de classes, et ne distinguent point entre les citoyens, il s'ensuivrait que le programme serait dès à présent réalisé, et que l'Égalité promise serait atteinte. A ceux-là on pourrait répondre qu'au moins devraient-ils, dans leur explication, comprendre la loi politique aussi bien que la loi pénale, et qu'il faut être fou pour soutenir que l'Égalité règne là où une petite fraction des citoyens est seule en possession de faire des lois. Mais ce n'est même pas ainsi qu'il faut entendre l'axiome de la Révolution. Il ne s'agit point dans cet axiome de la seule égalité du citoyen, mais de l'Égalité humaine ; et, d'un autre côté, ce n'est pas d'un fait, plus ou moins restreint, qu'il s'agit, mais d'un droit qui commande ce fait. Entre l'égalité envisagée comme un

fait et l'égalité considérée comme un principe, il y a , pour me servir d'une expression de Montesquieu , autant de distance qu'entre le ciel et la terre.

Non , encore une fois , ce n'est pas ainsi que nos pères ont entendu leur symbole. Chaque mot de ce symbole est un principe, c'est-à-dire à la fois un dogme et un commandement. Le terme *égalité*, dans ce symbole, ne veut pas dire : Nous essayerons de faire une république où tous les citoyens seront égaux. Il veut dire : L'Égalité est une loi divine , une loi antérieure à toutes les lois, et dont toutes les lois doivent dériver.

Il y a de cela une preuve sans réplique pour qui comprend la succession des idées , et comment , élaborées d'abord dans les écrits des penseurs, elles passent ensuite dans l'opinion publique, et se réalisent en actes. D'où vient, je le demande, ce mot *égalité* dans la formule révolutionnaire? Il vient de Rousseau. C'est Rousseau incontestablement, ce sont ses livres, c'est son école, qui l'ont donné à notre Révolution. Or, dans les écrits de Rousseau, l'Égalité, ce n'est pas moins qu'une doctrine tout entière. Chaque écrit de Rousseau est fondé sur la base de l'Égalité humaine ; car l'égalité même du citoyen n'est pour lui qu'une forme et un corollaire de l'égalité naturelle des hommes. Donc, quand l'âme de Rousseau passa dans le peuple et nous dicta nos lois, ce fut un principe, un dogme, une foi, une croyance, une religion, que ce mot d'*égalité* proféré par tout un peuple.

CHAPITRE III.

Ce principe est aujourd'hui reconnu comme le critérium même de la justice.

Je demande à ceux qui ne voient pas un principe, c'est-à-dire un dogme et un commandement, dans l'Égalité humaine, pourquoi ils trouveraient mauvais et contraire à toute équité, comme à toute saine législation, qu'un père eût aujourd'hui droit de vie et de mort sur ses enfants, comme cela se pratiqua chez les Romains, ou qu'un maître pût impunément tuer ou blesser son serviteur, comme cela a eu lieu autrefois chez tous les peuples, et comme cela a encore lieu dans les colonies à esclaves. Je leur demande pourquoi il leur paraîtrait inique et absurde de rétablir en Europe l'esclavage et la féodalité, pourquoi ils trouvent admirable, au contraire, que le citoyen le plus pauvre ait action contre le plus riche, et que la peine d'un délit ou d'un crime soit la même, quel que soit l'offensé, et quelque soit le criminel.

Vous avez donc une justice différente de celle des Lacédémoniens, qui blessaient et tuaient impunément les Ilotes; différente de celle des Romains, qui blessaient et tuaient impunément leurs Esclaves; différente de celle des Nobles du moyen âge, qui blessaient et tuaient impunément leurs Serfs. Vous ne pesez plus les peines d'après la qualité de l'offenseur et de l'offensé, et vous trouveriez mauvais qu'un prince aujourd'hui, meurtrier d'un manant, rachetât sa faute avec quelques sous parisis.

Mais pourquoi cette variation dans les lois humaines? Autrefois, dans les lois criminelles, à quoi avait-on égard?

et aujourd'hui à quoi ont égard ceux qui rendent ainsi des lois égales pour tous? Incontestablement ils se règlent d'après un principe; ils n'agissent pas comme des insensés; ils font les lois d'après quelque idée générale et sacrée, gravée dans leur âme.

Or quelle est cette idée, ce principe, cette règle, ce critérium, suivant lequel tant d'actions autrefois licites sont aujourd'hui regardées comme des crimes, détestées ou punies comme telles?

Ce principe, c'est l'Égalité des hommes.

Vous êtes bien forcés, en effet, de convenir que la justice actuelle ne distingue pas entre un homme et un autre homme; qu'étant revêtus tous deux du caractère d'hommes, ils sont égaux aux yeux de la justice.

Et si la justice est juste et impartiale envers eux, c'est uniquement parcequ'ils sont hommes. Ce père n'a pas le droit de tuer son enfant, parceque le caractère de l'Humanité est sur la face de cet enfant. Ce riche n'a pas le droit de violenter ce misérable, parceque le caractère de l'Humanité protège ce misérable contre lui. Donc vous reconnaissez un droit à l'homme, uniquement parcequ'il est homme.

Direz-vous que cette règle a été inventée pour rendre l'administration de la justice plus facile et plus régulière? Une telle explication serait absurde. Ce qui fait le droit, j'entends le droit actuel, c'est précisément l'Égalité reconnue des hommes. Cette égalité reconnue est avant la justice, c'est elle qui la cause et qui la constitue. Quand un père irrité ou un mari jaloux pouvait se venger et punir à son gré, c'est que l'Égalité humaine n'était pas reconnue; c'est que le faible ne comptait pas ou comptait peu devant le fort. Soyez sûrs que si l'opinion mettait encore une diffé-

rence entre les races d'hommes, la justice suivrait l'opinion, et qu'il y aurait encore deux ou trois justices, comme dans l'antiquité et dans le moyen âge.

Vainement aussi essaierait-on de dire que la justice actuelle ne reconnaît d'égalité qu'entre les citoyens d'une même nation. Pourquoi, en ce cas, le meurtre commis sur un étranger est-il puni comme le meurtre commis sur un habitant du pays?

Qu'on remarque, d'ailleurs, qu'il ne s'agit pas ici des lois positives, mais du principe de ces lois. Je prouverai tout-à-l'heure que l'égalité du citoyen, telle que nous la comprenons aujourd'hui, prend sa source dans la croyance que nous avons à l'égalité des hommes en général; que ces deux croyances, depuis le dernier siècle, sont inséparables, et tiennent à la même doctrine. On ne peut donc pas m'objecter les lois positives, et me nier le sentiment que nous avons de l'égalité humaine, en me montrant que l'égalité des citoyens en tient souvent la place. Ce qu'il faudrait me prouver, c'est que nous sommes complètement indifférents aux violences commises sur des hommes, toutes les fois que ces hommes ne sont pas nos concitoyens.

Or examinez-vous vous-mêmes sur ce point. Je ne supposerai pas qu'il s'agisse de violences et de tortures infligées à des Européens; les peuples de l'Europe ont trop de relations pour qu'il n'existe pas entre eux quelque assurance mutuelle de justice. Mais voici des négriers qui vont conduire des esclaves à vos colonies d'Amérique. Je vous dis que ces colonies à sucre et à café ont besoin de nègres pour les cultiver. Ni les blancs venus d'Europe, ni les Indiens eux-mêmes, ne peuvent supporter le travail sous ce soleil brûlant. Nos planteurs attendent, leur fortune est compromise, les colonies vont périr si l'esclavage des Africains

n'est pas confirmé ou toléré. Vous me répondez par ce mot fameux, dont on a fait si stupidement un crime à la Révolution française : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » Ce mot qu'on accuse est tout simplement le cri sublime de la conscience, c'est le cri de la justice, c'est le *qu'il mourût* de Corneille.

Mais ces hommes sont noirs, vous dit-on ; ils sont de la race de Cham, et vous êtes de la race de Japhet. Vous répondez que la différence de peau ne justifie pas l'esclavage ; que les Suédois sont plus blancs que les Espagnols, et qu'il n'y a rien à en conclure.

Mais, vous dit-on encore, les papes ont donné autrefois un brevet de souveraineté aux Européens sur l'Afrique, et le grand défenseur des malheureux Indiens, Las-Casas, trouvait bon et légitime qu'on réduisit les nègres en Captivité. Vous répondez que les papes ont disposé de ce qui ne leur appartenait pas, et que Las-Casas eût été plus tard de l'avis de Clarkson pour émanciper les nègres.

Enfin, qu'on vous objecte la Bible et ces sentences d'extermination prononcées par Moïse contre tant de peuples, vous fermerez le livre avec dégoût, et vous rejetterez ces commandements sur l'ignorance du genre humain à cette époque.

Rien donc ne peut prévaloir sur le sentiment que vous avez de la justice, et ce sentiment n'est autre que la croyance dans l'égalité des hommes.

Et cette croyance, innée aujourd'hui pour ainsi dire dans tous les esprits bien faits, a produit un résultat. Les diplomates ont fait des lois positives et institué des peines contre le trafic d'hommes.

Concluons donc qu'il est reconnu aujourd'hui par l'esprit humain qu'un homme a certains droits en sa seule qualité

d'homme ; ce qui revient à dire, quand on y réfléchit, qu'un homme a virtuellement les mêmes droits que tout autre homme. D'où il nous faut tirer nécessairement cette seconde conclusion, que si nous ne pouvons pas encore réaliser véritablement l'application de ce droit, si nous sommes encore trop ignorants, trop vicieux, trop misérables, pour organiser l'Égalité humaine sur la terre, cette égalité n'en est pas moins antérieure et supérieure à toutes nos nationalités, à toutes nos constitutions, à tous nos établissements.

CHAPITRE IV.

La société actuelle, sous quelque rapport qu'on la considère, n'a d'autre base que ce principe.

Ceux qui ne veulent pas voir un principe dans l'Égalité humaine ne peuvent s'empêcher du moins d'en reconnaître un dans l'égalité civile. J'entends par égalité civile l'égalité du citoyen sous toutes les faces, loi pénale, loi politique, loi civile proprement dite.

Sous quelque aspect, en effet, que l'on considère aujourd'hui la société dans une grande partie de l'Europe, on y trouve l'égalité civile non seulement établie en fait, mais proclamée en droit. Quel spectacle, par exemple, présente aujourd'hui la France ?

1° Cette nation s'offre aux autres nations comme un seul corps prêt à défendre ses droits, et représenté à cet effet par son armée. Or quel est le principe reconnu de l'organisation de cette armée ? C'est l'Égalité. Car il est censé que tous les citoyens indistinctement contribuent de leur personne au service militaire, et que chaque soldat porte, comme disait je ne sais quel prince, son bâton de maréchal

de France dans son sac. Cela n'est nullement vrai, je le sais, et l'inégalité règne là comme ailleurs. Les riches se font remplacer, et la vraie concurrence du courage et du mérite n'existe pas où les uns, par le privilège de la fortune de leurs parents, sortent des écoles officiers nés, comme les Nobles de l'ancien régime, ou au moins munis d'une éducation spéciale qui leur ouvre le chemin des grades, tandis que les fils des artisans et des vigneron ont tout juste ce qu'il faut pour rester soldats, quelque mérite d'ailleurs et quelque générosité de courage que la nature leur ait donnés. Non, l'égalité n'existe pas là; mais enfin le principe est proclamé et reconnu.

2° La nation fait ses lois, et s'administre. J'avoue que le principe de l'égalité a trouvé de grands obstacles à se faire reconnaître sur ce point. La noblesse et la monarchie ont d'abord résisté obstinément pour conserver ce qu'elles appelaient leur droit et leur pouvoir : c'est notre première Révolution. Puis cette monarchie et cette noblesse renversées, il s'est trouvé je ne sais quelle fausse monarchie et je ne sais quelle fausse noblesse qui ont voulu trôner à leur place : c'est l'Empire et la Restauration. Puis nouveau renversement, et cette fois le Tiers-État, qui avait vaincu avec le peuple et par le peuple, a vu surgir de son sein d'ardents docteurs d'aristocratie qui ont prétendu qu'à lui seul appartenait le droit législatif et le gouvernement : c'est l'état sans nom que nous avons aujourd'hui sous les yeux. Mais enfin, je le demande, quel autre principe avez-vous à opposer à la souveraineté du peuple, c'est-à-dire au droit de tous, c'est-à-dire à l'Égalité? Ce droit même n'est-il pas textuellement énoncé dans la dernière de vos chartes comme il l'était dans nos premières constitutions? Puis n'avons-nous pas vu tomber tous les gouvernements qui ont voulu donner une

autre origine au pouvoir que la volonté de tous ? Et quoique l'immense majorité soit encore déshéritée du droit politique, n'est-il pas convenu que les lois se font au nom de tous par quelques-uns ? Ainsi la fiction supplée à la réalité, et empêche au moins le droit d'être périmé. Ou plutôt l'État ne se soutient que parce que le droit est reconnu, proclamé ; supprimez-le, supprimez la fiction qui le remplace, et la société n'a plus de base.

3° La nation se livre à l'agriculture, à l'industrie, au commerce. Quel est encore le principe qui préside à ces travaux divers ? C'est l'égalité sous le nom de libre concurrence. La plus atroce inégalité, je le sais, règne en fait sur ce point. La vraie concurrence n'existe pas ; car un petit nombre d'hommes étant seuls en possession des instruments de travail, les autres se trouvent réduits à la misérable condition de serfs de l'industrie. Les uns sont maîtres et de la terre, et des machines, et de toutes les sources de production qu'a inventées le génie de tous les hommes pendant tous les siècles précédents, ou qu'il découvre chaque jour. La production se fait pour eux, et est réglée par leur consommation ; aussi est-elle infiniment petite et misérable en comparaison de ce qu'elle pourrait être. Quant aux travailleurs, ils n'ont droit qu'au salaire ; ils se disputent ce salaire entre eux, ils le disputent aux animaux et aux machines, leurs vrais concurrents. Leur existence, l'existence de tant de millions d'hommes, de tant de millions de nos égaux, de nos semblables, de nos frères, de nos concitoyens, est livrée à tous les hasards qu'entraînent l'imprévoyance, l'incurie, l'incapacité, les passions, les folies de tous genres des possesseurs du capital. La société, en proclamant la concurrence, n'a donc pas fait autre chose j usqu'ici qu'une grande ironie : c'est comme si elle avait

organisé un champ-clos où des hommes garrottés et désarmés seraient livrés à d'autres munis de bonnes armes. Le spectacle de liberté que présente le travail et l'industrie ressemble beaucoup, en vérité, au bague de Toulon. N'importe ; le peuple a gagné une grande victoire, puisque le droit de tous à toute industrie et à toute propriété est proclamé et reconnu.

4° Le même principe de l'Égalité est partout proclamé dans les lois criminelles.

Ici encore je serais fâché qu'on me crût dupe, et qu'on s'imaginât que, trompé par l'appât que l'on a jeté à la multitude, je donne dans la folie de croire que nos lois criminelles sont égales pour tous, et que nous possédons ainsi le *nec plus ultra* de l'équité. Non, en vérité, je n'en crois pas un mot. Mais s'il est faux de dire que la véritable égalité pénale règne en fait, il est vrai de dire qu'en fait une grossière égalité pénale est établie. S'il est faux de dire que le principe de l'égalité criminelle, tel qu'on le comprend aujourd'hui, soit le principe même de la justice, il est vrai de dire que ce principe est une ombre de la justice et un acheminement vers la véritable équité. Je m'explique.

Pour que la justice fût égale entre les pauvres et les riches, il faudrait d'abord qu'il n'y eût, à l'origine, au début, ni enfants pauvres, ni enfants riches ; il faudrait, en d'autres termes, que l'éducation publique fût donnée à tous, comme l'avait décrété la Convention ; il faudrait que, sans distinction de naissance, ils reçussent tous la même instruction morale, et qu'ils partissent ensemble du même point. Ils pourraient alors lutter véritablement de vertu, et tout méfait pourrait leur être justement imputé. Mais quelle justice y a-t-il, je le demande, à punir un malheureux imbécile, un homme que sa condition originelle a privé d'éducation, ou

qui a été poussé au crime par le besoin et la misère, de la même façon et de la même peine qu'un homme à qui rien de ce qui pouvait l'éclairer ou lui épargner le crime n'a été refusé ? Punissez-vous un mineur comme vous punissez un homme fait ? Non , vous avez égard à la faiblesse de l'âge. Combien d'hommes, faute d'éducation, sont véritablement des mineurs dans la société, et devraient être traités comme tels ! La justice, dans son essence même, c'est l'égalité : où il y a si peu d'égalité dans les conditions , j'ai peine à voir quelle justice il y a dans l'égalité des peines. Quand vous faites courir des chevaux pour un prix, vous ne permettez pas que l'un soit chargé au double de l'autre ; vous portez le goût et le sentiment de l'égalité en ces choses jusqu'à peser les jockeys qui doivent monter sur vos coursiers. Mais en fait de criminalité humaine , vous agissez autrement. Vous punissez de la même peine le vol commis par un riche (quand vous le punissez), et le vol commis par un pauvre. Ne voyez-vous pas que ce pauvre a un fardeau mille fois plus lourd que ce riche ?

Mais passons là-dessus ; admettons que, quelle que soit l'inégalité des milieux divers où les hommes se trouvent jetés, la peine du délit doit être la même. Cette égale justice, cette répression égale a-t-elle lieu ? On le croit, chacun le dit, on le répète à tout propos , on le crie jusque sur les toits ; mais c'est encore un mensonge.

Consultez la statistique ; elle vous dira quelles classes payent tribut aux prisons , aux bagnes , à l'échafaud. Il y a une société où il est impossible d'être criminel sans tomber sous l'empire du Code pénal et sous la prise du gendarme : ce sont les classes pauvres. Il y en a une autre où l'on peut commettre presque tous les crimes sans être passible du Code pénal, ou du moins sans avoir à le redouter :

ce sont les classes riches. La justice est un Polyphème aveugle, un informe et grossier cyclope : les riches, protégés par leur politesse et leur air d'innocence, se mettent à l'abri de ses atteintes, comme Ulysse et ses compagnons s'échappèrent de la caverne en se cachant sous la blanche toison des brebis.

Un homme du peuple veut se procurer plus que le salaire qu'il pourrait honnêtement gagner : il n'a d'autre moyen que la violence ; il se fait voleur ; on le saisit, on l'emprisonne, on le juge, on le condamne aux galères. Un voleur riche, un voleur des hautes classes est bien autrement favorisé du sort ; il exerce son industrie tout à l'aise ; il vole cent mille francs plus aisément que l'autre ne vole un sou. Considérez en effet les occupations lucratives des hautes classes, et dites-moi quelle est celle où ne règne pas la fraude, où elle ne soit pas commune, ordinaire, de règle pour ainsi dire, et presque jamais punie. La loyauté, la probité, l'honneur, sont-ils donc l'apanage des princes de la finance et de l'industrie ? On a inventé de notre temps l'épithète de lous-cerviers pour certains capitalistes ; mais du petit au grand, dans cette obscure forêt où les hommes aujourd'hui luttent les uns contre les autres pour s'arracher les richesses, tout capitaliste est loup-cervier. Au-dessous de ces grands banquiers, ainsi qualifiés par leurs pairs, viennent des spéculateurs à fortune moins gigantesque, puis d'autres plus modestes encore : mais sont-ils plus purs ? Combien de honteux trafics, dit-on, combien de jeux immoraux, et combien de tours du bâton servent à payer les charges qui ont remplacé les anciens offices ! Est-ce le commerce proprement dit où règne la loyauté ? Mais qui ne se plaint aujourd'hui que le commerce est une fraude perpétuelle, que la fourberie en est l'âme, et que le charlata-

nisme en est le nerf ? D'ailleurs tout homme de mauvaise foi qui embrasse la profession du commerce n'a-t-il pas toujours , pour dernière ressource , la banqueroute qui enrichit ?

Je suppose un homme né dans les hautes classes ou admis dans leur sein , qui soit bien cupide , bien léger de conscience , et qui partant veuille s'enrichir *per fas et ne fas*. Il aura été séduit par le luxe , et il se sera dit : J'aurai toutes ces richesses , j'aurai un hôtel , des terres , des serviteurs ; je suis né pour être prince : *Et in Arcadia ego*. Cet homme , qui n'a pas d'autre moralité que de devenir puissant et riche , puissant pour être riche , riche pour être puissant , est à bien des égards l'analogue du voleur qu'on envoie au bagne. Il a plus d'esprit , j'en conviens , plus d'intelligence , cela est vrai ; mais je le suppose dénué de moralité , un véritable idiot sous le rapport moral. Combien de gens sont ainsi faits ! Hé bien ! la justice n'aura pas prise sur lui ; et jusqu'où ne le verra-t-on pas s'élever ! S'il méprise le commerce , la finance , ou la procédure , qu'il se fasse intrigant politique. Journaliste , il vendra la confiance que le public aura mise dans sa feuille. Député , il vendra le mandat de ses électeurs ; et si on le lui reproche , il s'inféodera au besoin ses électeurs par des faveurs ministérielles , et il dira : J'ai le droit de les vendre , car ils sont à moi. Pourquoi cet homme ne deviendrait-il pas ministre ? on a quelquefois vu pareil prodige. Alors il vendra ou fera vendre sous main par sa maîtresse les fonctions de l'État , ou bien il spéculera à coup sûr sur les fonds publics. Combien d'exemples cite-t-on qui se rapprochent plus ou moins de ce type imaginaire ! Illustres diplomates qui ont trahi et vendu à prix d'argent les intérêts de leur patrie , honnêtes députés du peuple qui ont vendu pour des places leurs voix au

parlement, scrupuleux fonctionnaires de tout rang qui ont trafiqué de leur autorité, vaillants généraux qui ont volé la subsistance de leurs soldats, prêtres dévots et saints évêques qui ont abusé de la religion pour subtiliser des héritages, la foule des délinquants en ce genre est vraiment innombrable.

Mais la licence du crime, dans les hautes classes, s'arrête-t-elle là ? se borne-t-elle à la fraude adroitement déguisée ? Non, la possibilité de commettre toute espèce de délits est partout en proportion de la fortune ; toutes les passions peuvent impunément se satisfaire derrière le rempart de l'or. Lovelace est à couvert par son or, comme autrefois il pouvait l'être par son rang et sa noblesse. Tartufe riche peut impunément ourdir ses trames, sans qu'à la fin de la pièce l'exempt arrive pour l'arrêter.

Il semble que de notre temps la supposition que je viens de faire d'un homme qui transporterait dans les hautes classes, et dans les fonctions dont elles sont revêtues, l'audace des Cartouche et des Mandrin de bas étage, se soit réalisée. Des hommes à l'âme cupide et au génie audacieux ont vu les mœurs de notre siècle, et, laissant le baigne et la prison aux imbéciles, ils ont changé de théâtre, et n'ont reçu que des couronnes. La satire, il est vrai, s'est emparée d'eux ; mais que leur importe ? c'est peut-être eux qui l'ont faite, cette satire. Robert Macaire est ce poème de la licence et de l'impunité du crime dans les classes supérieures. Ce brigand trafique de tout, de la confiance, de l'amitié, de l'amour, de tous les sentiments possibles ; et il arrive à tout. En effet, telle est notre époque : Cartouche et Mandrin, déguisés en banquiers, supputent publiquement, et au besoin établissent en justice le capital dont ils disposent. « On ne fait pas pendre un homme qui dispose de cent mille écus, »

disait insolemment un traitant du dernier siècle qui avait mérité la corde. Aujourd'hui non seulement on ne pend pas un tel homme, mais on lui rend tous les honneurs.

De temps à autre seulement quelques-uns des crimes qui se commettent dans les hautes classes, j'entends des crimes prévus positivement par le Code, viennent à se découvrir, et force est de les poursuivre. Mais alors même il ne manque pas de voix pour s'écrier qu'il faut empêcher le scandale de ces révélations, que de tels exemples ôtent au peuple la foi qu'il doit avoir dans la moralité de ceux qui le gouvernent, et que si les gens comme il faut sont ainsi démasqués, la société est compromise. Honnête société, si elle ne vit que par le mensonge !

Sur ce point donc aussi, nous avons pris l'ombre pour le corps, j'en conviens volontiers : *decipimur specie recti*. L'égalité dans les lois criminelles, telle qu'on la connaît aujourd'hui, ne sert qu'à couvrir et à cacher une déplorable inégalité. Mais enfin combien de siècles il a fallu pour arriver là, et c'est merveille qu'on y soit arrivé. Rappelons-nous que chez les Romains, durant toute la République, et longtemps après sous l'Empire, tout esclave pouvait être mis à mort par son maître, sans que la justice y prît garde. Il fallut venir jusqu'à Adrien pour qu'on fit une loi contre ces meurtres. Encore ne fit-on une loi que contre le meurtre des esclaves commis sans motif ; le droit de les tuer demeura. Aujourd'hui non seulement chacun voit sa vie et sa propriété matériellement protégées par la loi, mais il est censé que la répression du crime est la même pour tous, que la justice veille également sur tous, que nul n'est impuni parce qu'il est riche, que nul n'est trop puni parce qu'il est pauvre. C'est un progrès admirable dans l'Humanité qu'une telle

supposition soit nécessaire aujourd'hui au maintien et à la stabilité des États.

5° Le même principe de l'égalité règle aussi les conventions et contrats des citoyens entre eux, et en assure l'exécution.

Je sais bien qu'encore ici ce n'est qu'une fiction ; que le pauvre qui contracte avec le riche n'est jamais sûr que son droit ne périra pas dans les procès. Je vois tout ce qu'entraînent d'inégalité entre eux les mille pièges de la procédure, les droits onéreux qui la chargent, et la facilité pour le riche d'avoir sous sa main avoués, avocats, notaires, huissiers, et toute l'armée plaidante. Lisez ce que Bentham a écrit sur l'administration de la justice, et vous verrez ce que c'est que le droit de la veuve et de l'orphelin. Mais enfin l'équité des juges sert autant que possible de rempart à la loi. Ici donc encore règne le principe de l'égalité, et le droit est fondé sur ce principe.

6° Mais voici une autre proclamation bien plus étonnante du principe de l'égalité. Qui aurait dit, au moyen-âge, qu'un temps viendrait où la pensée du dernier citoyen serait regardée comme égale en droit à la pensée, non pas d'un clerc ou même d'un prêtre tonsuré, non pas même d'un évêque ou d'un archevêque, mais du pape, et qu'aux décisions du souverain pontife, uni même à toute l'Eglise, et appuyé par vingt conciles, un homme quelconque, fût-il le plus ignare des hommes, aurait le droit de refuser son suffrage et d'opposer sa propre opinion, non pas seulement en lui-même, dans le secret de son âme, mais publiquement, par la parole, par des écrits, par toutes les voies possibles de communication et d'expression ; que personne, en un mot, ne relèverait de personne dans les choses de la connaissance, et qu'ainsi tout homme virtuellement serait

pape? C'est pourtant ce qui est arrivé : car que proclamez-vous sous le nom de liberté de pensée, liberté de publier ses opinions, liberté de conscience, liberté philosophique et religieuse, liberté des cultes, sinon l'égalité des esprits, l'égalité des intelligences?

Ici encore l'égalité n'est qu'un mensonge, je le sais ; car pour qu'il y eût lieu à l'exercice du droit que confère cette égalité, il faudrait que le peuple eût la possibilité de se livrer aux travaux de l'intelligence, ou au moins quelque loisir pour s'occuper des choses spirituelles. Voilà un magnifique fleuve, il est vrai, et qui passe bien près de moi ; mais s'il m'est impossible d'y puiser une seule goutte pour en rafraîchir mes lèvres, à quoi me sert cette eau si abondante et si belle? Tel est le sort du peuple : il a la liberté de l'intelligence, mais il n'a pas la possibilité d'en faire usage.

Je ne m'attache point, on le voit, aux mille petites entraves qu'on apporte journellement au droit reconnu de la pensée. Restrictions légales à la liberté d'écrire, persécutions sourdes ou avouées contre la liberté de conscience, empêchements de tous genres à la liberté des cultes, toutes ces ruses machiavéliques où se consomment nos gouvernants pour voler en détail ce qu'ils concèdent en bloc, sont indignes d'attention en pareil sujet. Je parle du défaut général d'organisation qui rend illusoire le droit proclamé de tous à l'intelligence. Rien n'étant organisé dans la société actuelle, cette égalité de l'intelligence, reconnue en droit, est en fait une chimère. L'immense majorité du peuple ne participe pas à la vie intellectuelle ; elle vit au hasard de la vie des brutes ; car elle n'a, pour se gouverner, que ses sensations, ses besoins, et la menace d'une pénalité brutale. Considérez vos villes et vos campagnes, et voyez s'il y a usage véritable de la liberté de penser et de la liberté religieuse. Il y a éga-

lité sans doute, mais c'est l'égalité du néant. Est-ce que les soixante-quinze mille *canuts* de la fabrique de Lyon, par exemple, font grand usage de ce droit de penser si généreusement reconnu à tous? A peine sont-ils nés, les misérables, et peuvent-ils remuer régulièrement les bras, que leur parents, poussés par la faim, songent à les utiliser. Enfermés le jour avec leur métier, couchés la nuit au-dessus de ce métier, dans une sorte de hamac, afin de ménager la place, les voilà à l'ouvrage pour toute leur vie. Oui, la vie d'un homme va se passer à remuer les bras toujours de la même façon. Les voilà transformés en machines; ils deviennent partie intégrante de leur métier, comme ce métier est partie d'eux mêmes; eux et le métier ne font plus qu'un tout qui fonctionne; ils sont l'âme de ce métier, mais ils n'ont plus d'âme. Les voilà, dis-je, semblables à l'araignée qui file sa toile. L'araignée cherche à prendre des insectes pour se nourrir; elle obéit à son instinct, elle n'est pas douée autrement d'intelligence. Lui, le canut de Lyon, il tisse sa toile pour atteindre le morceau de pain et le morceau de fromage qui font chaque jour sa nourriture. Et pourtant, il y avait peut-être, parmi ces fils d'artisans, des hommes qui avaient reçu de la nature la mission de calculer la loi des astres, comme Laplace, ce fils d'un paysan, ou de chanter la vertu et d'adoucir les maux de l'Humanité, comme Virgile, cet autre fils de paysan, ou de conduire vers Dieu le genre humain, comme Socrate, ce fils d'un sculpteur, ou comme Rousseau, ce fils d'un horloger. Quand vécut Socrate et Virgile, quand Rousseau parut, quand naquit Laplace, le droit n'était pas proclamé; aujourd'hui il l'est, grâce à eux et à leurs semblables : mais qu'importe que le droit soit proclamé, s'il faut toujours un miracle pour que cet homme de génie, injustement plongé dans les ténèbres et retenu dans un monde in-

férieur, puisse remonter vers la lumière? Aussi cruelle, en effet, que l'avare Pluton, il est bien rare que la société laisse sortir Orphée des enfers. On voit une âme surgir par hasard du gouffre où tant d'autres âmes s'abyment, et l'on se récrie d'admiration sur l'égalité actuelle. Eh! ne voyez-vous pas que votre étonnement même est la preuve de l'inégalité qui pèse sur les intelligences?

Mais est-ce donc seulement pour quelques rares génies qui peuvent ainsi être atrophiés en naissant, que nous devons avoir de la pitié et des larmes? Nous en devons à tous, car tous ont droit. Je parle donc de tous ces enfants, de tous ces hommes sans exception, je parle du plus faible d'esprit comme du plus fort. Je vous dis qu'en vertu de votre principe de l'égalité des intelligences, partout où Dieu a mis une intelligence, c'est-à-dire partout où un homme existe, cet homme a le droit d'être un homme, et de vivre d'une autre vie que la brute. L'homme, a dit Jésus, ne vit pas seulement de pain, il vit de lumière et de vérité : où est la lumière, où est la vérité, où est la nourriture spirituelle que la société actuelle dispense à ses enfants?

Il est nécessaire, me direz-vous qu'une partie de la société soit ainsi condamnée au travail; il est impossible qu'il en soit autrement. Si vous le croyez, rayez donc de vos discours ces grands mots de liberté de penser, liberté d'écrire, liberté religieuse; ou convenez que vous entendez par là, comme je le disais tout-à-l'heure, une négation générale et l'égalité du néant. La liberté de penser, la liberté d'exprimer sa pensée, la liberté religieuse, restreintes à quelques centaines ou à quelques milliers d'hommes dans une nation de trente millions, n'est pas l'égalité, j'espère. Là où un homme sur cent mille jouit d'une telle prérogative, le mot d'esclavage convient mieux que celui de liberté. Dites donc

que les intelligences sont esclaves, qu'elles languissent dans l'esclavage, et ne dites pas qu'elles sont libres.

Mais vraiment, croyez-vous qu'il soit impossible que tous les hommes fassent usage de la faculté de l'intelligence qui est en eux? Parceque le travail est une nécessité de notre nature, croyez-vous qu'il s'ensuive qu'une grande partie du genre humain doive être privée de toute vie spirituelle? Vous ne le croyez pas, car vous avez souvenir du passé. Il y eut un temps où le Christianisme régnait en Europe, où l'Église existait à côté des sociétés civiles, à côté du monde laïc, en face de César. Hé bien, alors l'égalité des intelligences n'était pas proclamée, la liberté des intelligences était loin d'être reconnue, mais l'usage de l'intelligence existait pour tous les hommes. Tout homme, en effet, fût-il originellement couvert de tous les stigmates de la servitude et de toutes les lèpres de la misère, était introduit dans le domaine de la vie spirituelle. A tout homme l'initiation, à tout homme le pain moral; la source vive n'était fermée pour aucun. L'Église était la cité spirituelle où toutes les âmes étaient reçues, où toutes vivaient et s'alimentaient. Je le répète encore, là ne régnait pas l'égalité, là ne régnait pas la liberté: il y avait deux mondes, le prêtre et le laïc. La seule égalité consistait en ce que la nourriture spirituelle était donnée à tous; mais le droit de préparer cette nourriture n'était pas à tous, et ainsi la nourriture n'était pas la même pour le clergé et pour le peuple. Les prêtres donnaient le pain aux laïcs, et s'étaient réservé le vin: à eux la coupe inspiratrice, au peuple une nourriture moins généreuse. Il en était résulté une horrible inégalité, la théocratie pesait sur le monde. Les hommes chargés de préparer la nourriture intellectuelle de tous ne distribuaient plus au peuple que des aliments corrompus, quand Wicief et Jean Huss, ces

grands martyrs, réclamèrent la coupe pour tout le monde, c'est-à-dire l'égalité. Oui, il a fallu renverser la cité spirituelle, et proclamer sur ses ruines l'égalité. Mais qu'est-il arrivé? La cité spirituelle détruite, on n'a rien mis à sa place. Les riches donc, les hommes de loisir, ont seuls hérité des débris épars de l'édifice intellectuel. Que font-ils de cet héritage? Ce n'est pas là la question. Mais le peuple qu'a-t-il hérité, et qu'a-t-il en sa possession? Rien. Que fait-on pour lui? Rien. On lui laisse cette religion à laquelle on a renoncé pour son propre compte; on suppose qu'elle lui convient encore. Le fait est faux. Le peuple est aussi incrédule que vous, ses nobles maîtres; il ne croit pas plus au pape que vous, pas plus à ses curés que vous, pas plus à la divinité de Jésus-Christ que vous, pas plus à la vie future, au paradis et à l'enfer que vous; je dirais même qu'il ne croit pas plus en Dieu que vous, qu'il est enfin aussi destitué d'idées morales et religieuses que vous. N'importe, vous avez besoin qu'il y ait une religion, afin de dire qu'il en a une, et de ne pas paraître traîner à votre suite des troupeaux d'esclaves semblables à des brutes. Que faites-vous donc? Vous écrivez dans vos chartes : La religion catholique est la religion de la majorité des Français. Vous mettez ainsi une étiquette fautive sur un flacon vide, et vous voilà satisfaits. Mais vous savez bien vous-mêmes que ce n'est qu'une fiction, que le Catholicisme ne règne plus en France, et que l'immense majorité du peuple n'a plus de religion.

Or ces hommes ainsi condamnés au travail et destitués de religion, de quelle vie intellectuelle vivent-ils? Où sont leurs heures d'élévation, les heures où, dans le repos du corps, ils s'élevaient vers Dieu, comprenaient ses œuvres, apprenaient la raison des choses, et donnaient leur assen-

timent à l'ordre du monde et même à leur propre malheur ? Où sont les dogmes qui réglèrent leurs actions, corrigeaient leurs vices, et leur apprenaient à réparer leurs fautes ? Où est, en un mot, pour eux l'exercice de l'intelligence et l'occupation de la raison ? Tout cela n'existe plus, tout cela est aujourd'hui passé. Les riches abusent de la connaissance humaine, qui leur est abandonnée et livrée comme une proie ; ils s'en empoisonnent plutôt qu'ils ne s'en nourrissent, et le peuple en est destitué.

Je dis donc que tous ces grands mots de liberté de penser, liberté d'exprimer sa pensée, liberté de conscience, liberté religieuse, ne signifient rien autre chose qu'un droit sans réalisation, une virtualité sans effet pour l'immense majorité des hommes. Mais, considérant la marche nécessaire du progrès du genre humain, je dis que cette phase de privation vaut mieux, mille fois mieux, pour la cause du peuple, que la phase précédente. Ce n'est pas le présent, en effet, le présent en lui-même, qu'il faut voir ; c'est le présent par rapport au passé et par rapport à l'avenir. Le droit de tous à l'intelligence est aujourd'hui proclamé : voilà une révolution immense ; car le droit proclamé et non réalisé est supérieur à l'usage qui n'était pas revêtu du droit. L'usage du droit viendra de nouveau, soyez-en sûrs ; et cette fois l'usage revêtu du droit n'engendrera pas la théocratie et la superstition, mais la démocratie et la religion. Un jour viendra où de nouveau toutes les intelligences prendront place au banquet spirituel ; mais alors il n'y aura plus de distinction entre les prêtres et les laïcs ; le monde laïc sera devenu l'Église, et l'Égalité règnera dans le double domaine du souverain civil et du souverain ecclésiastique, du roi sacerdotal et du roi temporel, du Pontife et du Despote, du Pape et de César.

Voilà évidemment, suivant nous, où marche l'Europe et le Christianisme depuis la glorieuse insurrection qu'on a nommée la Réforme. Mais qu'on nous accorde ou non cette conclusion, toujours est-il que personne aujourd'hui ne peut, sans folie, se refuser à admettre que la participation légale de tous les esprits à l'administration de la société est un fait accompli, que le droit de chacun à l'intelligence est une des bases actuelles de la société, et qu'ainsi, sous le rapport intellectuel, c'est encore le principe de l'Égalité qui triomphe et qui règne.

7^e Enfin le même principe règle encore les relations privées des citoyens entre eux et cette foule des rapports qui participent à différents degrés de l'amitié et de l'amour.

Je sais bien, pour répéter ici mon éternelle observation, que l'égalité actuelle n'est sur ce point, comme sur tous les autres, qu'un mensonge : mais ici encore le principe n'en est pas moins proclamé. On pense d'une manière, on agit d'une autre. Je n'en veux pour exemple que le rapport qui devrait être le plus sacré, et qui est aujourd'hui le plus profané, l'amour.

Ne semble-t-il pas, en effet, que l'égalité dans l'amour soit la loi actuelle de la société ? Tout ce que les poètes ont écrit en faveur de cette égalité est aujourd'hui reçu de tous les esprits. Les romanciers avaient l'art de nous intéresser à quelque pauvre fille, et au dénouement ils lui faisaient épouser un prince ; ou bien c'était, à l'inverse, un pauvre diable qu'ils mariaient avec une princesse : ils renversaient ainsi, dans leurs conceptions idéales, les barrières étroites et barbares de la réalité. Quelle ardeur de passion, quelle soif d'amour et d'égalité en même temps, n'ont-ils pas allumée par là dans le cœur humain ! Hé bien, aujourd'hui leur utopie est universellement acceptée. Rousseau, il est

vrai, ce grand logicien, fit un instant reculer son siècle en lui posant ce problème : S'il s'agissait par hasard d'un fils de roi et d'une fille de bourreau ? Le siècle hocha un peu la tête, et admit encore l'égalité. Y a-t-il réversibilité du père sur l'enfant ? Pourquoi la fille d'un bourreau ne serait-elle pas digne d'épouser le fils d'un roi ? Un enfant vient au monde, il n'est ni roi ni bourreau. Ainsi raisonna ce siècle raisonneur, et la révolution sentimentale alla de pair avec la révolution politique qui, dans certains cas, soumit les rois aux bourreaux.

La Révolution a accompli son œuvre : aujourd'hui, qu'est-ce, aux yeux de la raison, et même devant l'opinion publique, qu'une mésalliance ? Y a-t-il donc des nobles, des patriciens, pour qu'ils se puissent mésallier en épousant des femmes de la roture ? Non, tout est roture aujourd'hui, et tout est noble.

Mais en fait que se passe-t-il ? C'est encore le peuple qui a tout perdu, pour le moment, à cette proclamation d'un droit sans réalisation. Car, en abolissant les barrières qui séparaient la maison du pauvre de celle du riche, on a donné entrée chez lui à la corruption. Les riches ne prennent pas ordinairement leurs femmes dans les classes pauvres, mais ils y prennent souvent leurs maîtresses ; doublement lâches, ils spéculent sur la richesse des unes et sur la misère des autres.

Le droit même, le droit reconnu de l'égalité dans l'amour, devient le moyen de cette corruption. Cette jeune fille pauvre et de naissance obscure savait autrefois qu'elle ne pouvait épouser ce noble ou ce riche : aujourd'hui pourquoi ne croirait-elle pas à ses serments ?

Trompée par cette égalité, la jeunesse se laisse emporter à toute la fougue de ses passions. Les filles du peuple aspi-

rent à sortir de leur condition par le mariage, et bien souvent n'atteignent que la honte; la richesse et le luxe deviennent leur but, pour lequel elles perdent de vue et l'amour et le mariage. Quant aux jeunes gens riches, il n'est plus de frein qui les retienne; car l'égalité a rapproché d'eux toutes les femmes, et les leur livre comme une proie; l'égalité les invite à descendre de leur condition, comme elle invite les femmes à s'élever au-dessus de la leur; ils se rencontrent donc, mais ce n'est pas dans l'amour qu'ils se rencontrent. Vous vous plaignez du libertinage, vous demandez ce qui l'engendre: c'est l'égalité actuelle, c'est-à-dire une égalité fautive et mensongère. Il n'y a plus de barrière aujourd'hui qui puisse contenir tant de passions déchaînées.

Un des résultats de cette égalité convenue, mais nullement réalisée, c'est un horrible impôt prélevé, au profit du libertinage, sur les classes pauvres. Les Athéniens, tributaires de la Crète, envoyaient chaque année un certain nombre de jeunes filles à l'affreux Minotaure: chez nous les classes pauvres payent le même tribut. D'où sortent, je le demande, ces malheureuses femmes qui reproduisent parmi nous, après dix-huit siècles de Christianisme, ce que l'esclavage antique et la licence du Paganisme eurent de plus affreux et de plus impur? Elles sortent des rangs du peuple; c'est un tribut que le peuple paye à lui seul. Demandez-le à vos savants: les savants, s'occupant de tout, en sont venus à s'occuper de ces malheureuses; de graves médecins, commissionnés *ad hoc*, font le tableau de leur genre de vie... Etudiez-les, docteurs, ce sont les filles du peuple.

Celles-là sont reléguées dans les derniers cercles de l'enfer, j'en conviens; mais l'enfer, comme la peinture

symbolique que Dante en a faite, a bien des cercles différents qui s'enroulent les uns dans les autres. Combien de femmes et combien d'hommes s'agitent dans ces cercles innombrables, cherchant l'amour et ne le trouvant pas, parceque l'amour est l'égalité, et que la fausse égalité que nous avons sous les yeux nous dérobe la véritable !

Oui, l'amour est comme la justice : son essence même est l'égalité ; ou plutôt c'est la justice même et l'équité, c'est-à-dire l'égalité à sa plus haute puissance. Quelle justice rendue à notre semblable femme que de l'aimer, et de la prendre pour épouse ! quelle égalité qu'un pareil lien qui nous fait partie d'elle et elle de nous, ou plutôt qui nous identifie à elle et elle à nous, qui transporte sur elle toutes les facultés de notre âme, et nous rend dépendants d'elle au point que nous existons en elle et par elle ! quelle égalité, dis-je, que le lien sacré et mystérieux qui, du père et de la mère, produira un être participant de tous les deux et les réunissant en lui ! Les poètes et les romanciers n'ont donc pas eu tort : nulle considération, à moins d'être vraiment sacrée, ne saurait balancer le lien divin qui fait l'amour.

Mais aussi transportez dans ce lien, au lieu de l'égalité véritable, une fausse idée de l'égalité, et voyez quel crime en résulte. Si vous n'avez pas d'autre idée de l'égalité en amour, sinon qu'aucune barrière ne vous sépare de l'objet de vos désirs, ce n'est plus un acte de justice que vous accomplissez, c'est la plus grande des injustices ; ce n'est plus l'égalité que vous réalisez, c'est l'inégalité que vous érigez en sa place.

Et l'amour, qui est l'égalité, qui est la justice, s'éloigne et vous échappe ; et vos étreintes n'embrassent, au lieu de lui, que les douleurs et les remords, compagnons inséparables de toute injustice.

Faut-il donc s'étonner que tant d'hommes et de femmes se plaignent aujourd'hui de n'avoir trouvé dans l'amour qu'une douleur éternelle ? Trompés par la fausse égalité que nous avons sous les yeux, ils ne cherchent à réaliser que celle-là, et ainsi se donnent licence d'offenser à plaisir l'égalité véritable, c'est-à-dire l'amour. Ils sont libres, disent-ils. Libres de quoi ? en d'autres termes, pourquoi sont-ils libres ? Le droit de l'égalité dans l'amour, qui est proclamé, n'est proclamé qu'afin que nous réalisions cette égalité. Mais prendre ce droit et en abuser sans produire réellement l'acte de justice qu'il nous confère, c'est se conduire en esclaves nouvellement affranchis, qui ne savent pas en quoi consiste la liberté. Et voilà ce qui est ordinaire aujourd'hui : en l'absence d'une notion véritable de la justice et de l'amour, au lieu de l'amour, qui est l'égalité réalisée, on réalise le contraire de l'amour. Et c'est à quoi a contribué la proclamation même de l'égalité dans l'amour.

On a dit : Entre les hommes et les femmes plus de barrière ; au nom de l'égalité, plus de rangs qui séparent ceux que l'amour veut unir. Mais qu'est-il résulté de cette proclamation de l'égalité ? est-ce l'égalité dans l'amour ? Non, c'est l'inégalité dans l'amour. Pour que l'égalité en résultât, il aurait fallu que l'amour fût revêtu de justice et de sainteté, c'est-à-dire que les hommes comprissent bien que ce lien est le plus grand acte d'équité que nous puissions réaliser sur la terre, qu'il est l'application la plus auguste du principe même de l'égalité, identique avec celui de la justice. Mais, faute de comprendre cela, ils n'ont réalisé, au nom de l'égalité, que l'inégalité, l'injustice, l'iniquité. Car, s'unissant sans l'idée de la justice et de l'égalité, le lien qu'ils contractent est, non pas l'amour véritable, mais

le renversement de l'amour véritable, et un véritable crime contre cet amour.

Les anciens donnaient une sœur à la Vénus céleste, mais ils ne donnaient pas à cette Vénus vulgaire les mêmes attributs qu'à l'autre. Nous, plus avancés à certains égards, nous avons compris que l'égalité doit toujours accompagner l'amour ; mais, faute de connaître réellement l'égalité, la justice, l'amour, nous nous sommes fait je ne sais quelle confuse idée où nous donnons à l'une des deux déesses ce qui appartient à l'autre. Et nous souffrons d'autant plus que nous avons vaguement un sentiment plus élevé. Nous aspirons à l'égalité, nous la proclamons, et nous réalisons son contraire ; nous cherchons l'amour, et nous ne trouvons que son ombre. De là, dans nos ténèbres, tant de pleurs et de grincements de dents, suivant le mot de l'Évangile.

La moralité humaine a-t-elle donc été augmentée par cette proclamation de l'égalité dans l'amour ? Je n'en fais aucun doute ; mais je dis qu'il en est résulté provisoirement un grand mal. Hélas ! le progrès ne s'accomplit qu'avec des souffrances ! Oui, c'est un progrès immense dans les destinées humaines que d'avoir proclamé le droit de tous et de toutes au libre développement de leur sympathie : quel horrible esclavage, en effet, que celui du sentiment et de l'amour ! Mais jusqu'à ce que l'homme ait fait un pas correspondant dans la connaissance, c'est-à-dire jusqu'à ce que la notion de la véritable égalité en amour, ou, ce qui est la même chose, du véritable amour, soit acquise, tout se réduit à une insurrection sans règle, à une dévastation brutale de la plus belle des facultés humaines. Et n'est-ce pas là, en effet, ce qui se passe aujourd'hui ? N'entendons-nous pas de tous côtés comparer les mœurs de notre siècle, non pas aux mœurs de la régence, c'est trop

peu, mais aux mœurs des Romains dans la dernière et solennelle orgie où s'abyma l'empire.

Ainsi, pour suivre la chaîne de nos raisonnements, l'égalité dans l'amour est admise en principe; mais en fait l'inégalité subsiste. Parlerai-je maintenant de cette autre inégalité qui pèse sur la condition même des femmes ?

Tout se lie dans le monde moral comme dans le monde physique. Nous n'avons pu émanciper les esclaves sans faire disparaître l'esclavage de la femme; nous n'avons pu abolir la noblesse du sang sans émanciper l'amour; ou plutôt l'amour lui-même a été le principal émancipateur du genre humain, car il s'est mêlé à toutes les révolutions qui ont amené notre égalité civile et politique. C'est lui, en grande partie, qui, gémissant dans l'esclavage, a renversé toutes les barrières, et a fait régner sur la terre le principe de l'égalité. Comment donc n'aurait-il pas partagé le fruit d'une victoire à laquelle il avait tant contribué? et cela étant, comment la femme n'en aurait-elle pas profité? Ce n'est plus le rang, la fortune, les choses en un mot, la terre et toutes les circonstances du milieu matériel où nous vivons, qui décident de la volonté humaine dans l'amour; non, c'est l'amour lui-même qui décide. Or, si c'est l'amour, c'est autant la femme que l'homme. Donc, puisque chaque femme, en tant qu'épouse, nous apparaît égale à son époux, toutes les femmes nous apparaissent sur le même rang que tous les hommes. Egales à nous dans l'amour et le mariage, comment ne seraient-elles pas égales partout? Donc, invinciblement la société actuelle se sent entraînée à proclamer l'égalité de l'homme et de la femme.

Je ne me range pas à l'avis de ceux qui ont prêché dans ces derniers temps l'émancipation des femmes comme une insurrection. Il s'agit de nous émanciper tous les uns par

les autres en faisant régner la justice parmi nous dans tous nos rapports, et non pas de nous fractionner, de nous diviser en deux camps divers; il faut en un mot que la femme s'élève par l'homme et avec lui, que l'homme s'élève par la femme et avec elle, mais non pas que l'un des sexes sépare et distingue sa cause de celle de l'autre.

Il n'y a pas deux êtres différents, l'homme et la femme; il n'y a qu'un être humain sous deux faces qui se correspondent et se réunissent par l'amour. Le couple est avant l'homme et avant la femme. L'homme et la femme sont pour former le couple; ils en sont les deux parties. Hors du couple, en dehors de l'amour et du mariage, il n'y a plus de sexes; il y a des êtres humains d'origine commune, de facultés semblables. L'homme est à tous les moments de sa vie sensation-sentiment-connaissance; la femme aussi. La définition est donc la même.

Que le sentiment en général prédomine chez la femme, que la raison abstraite prédomine en général chez l'homme, cela est possible: mais qu'importe? Tous les habitants d'un même pays n'ont-ils pas entre eux certains caractères de ressemblance qui les distinguent et les séparent du reste du monde? Les âges ne présentent-ils pas le même contraste? Tous les enfants, tous les jeunes gens, tous les vieillards, n'ont-ils pas entre eux des rapports bien marqués? La sensation ne domine-t-elle pas dans l'enfance; le mélange de la sensation et du sentiment n'est-il pas le mobile incessant de la jeunesse, comme la connaissance est l'apanage de l'âge mûr, et devient la source de toutes les qualités ou de tous les défauts du vieillard? Les femmes considérées en général, indépendamment de la manifestation du sexe, ont de même un type, je l'accorde; mais ce type ne les sépare pas du reste de l'Humanité, et n'en fait pas

une race à part et qu'il faille distinguer philosophiquement de l'homme. A cet égard, elles formeront, si vous voulez, une nation dans l'Humanité, ou bien un âge particulier de la vie: c'est de cette façon qu'elles se distinguent de l'homme; pas autrement. Elles sont, comme l'homme, sensation-sentiment-connaissance unis indivisiblement à tous les instants et dans tous les actes de leur existence. L'amour absent, elles se manifestent à l'homme comme personnes humaines, et se rangent, comme l'homme, dans les diverses catégories de la société civile.

Ce n'est pas que j'entende par là que leur caractère, leur particularité les abandonne jamais, qu'elles soient jamais hommes. Non, toute manifestation de leur vie implique toujours la virtualité de femmes qu'elles ont en elles. Mais je dis que cette virtualité est alors complètement cachée en elles, et comme si elle n'était pas. Nous la voyons des yeux du corps, mais nous ne la sentons pas dans notre âme; ou si nous en avons le sentiment, ce sentiment est à l'état virtuel en nous, et nous n'en avons aucune conscience.

Je dis plus, je dis que leur originalité, leur particularité, même lorsqu'elle se manifeste, n'est pas d'un autre ordre que celle des trois grands types correspondant aux trois facultés inhérentes à notre nature, savants, artistes, industriels, ou que celle des trois âges de la vie, enfance, jeunesse, vieillesse. Elle est autre assurément, mais elle n'est pas d'un autre ordre. Leur particularité tient à ce qu'elles sont virtuellement, à tous les instants de leur existence, prédestinées à former avec l'homme le couple humain. Tant que cette virtualité ne se manifeste pas et reste latente, elles rentrent, comme je viens de le dire, dans la généralité de l'espèce humaine, de même que l'enfant, le jeune homme, ou le vieillard, de même que le savant, l'artiste, ou l'in-

dustriel. Mais, lors même qu'elle se manifeste, comme elle ne se manifeste que par des actes empreints de sensation, de sentiment et de connaissance à la fois, aucune disparité essentielle de nature d'elles à nous ne nous est révélée ; mais, au contraire, nous retrouvons encore notre propre nature dans la leur.

Considérez en effet ce qui arrive ; considérez la cause du phénomène, la nature du phénomène, les effets et les suites du phénomène. D'abord la cause de cette originalité, de cette particularité de la femme, est la même à nos yeux que celle qui fait d'un homme un savant, un artiste, ou un industriel. Cette cause est cachée en Dieu, au sein d'une vie qui ne nous est pas communiquée. N'est-il pas vrai que nous attribuons grossièrement ces facultés diverses des hommes à ce que nous appelons la nature ou l'organisation ? Qu'est-ce à dire, et que signifient ces mots de nature et d'organisation, sinon la cause inconnue et tout-à-fait incompréhensible pour nous d'une virtualité qui peut se manifester comme elle peut rester latente. Hé bien, il en est de même de la femme. C'est à la nature, à l'organisation, que nous rapportons la virtualité secrète et mystérieuse, qui, de l'état latent, peut passer à l'état de manifestation ; qui, d'un être humain en général, peut faire un être particulier, ayant certaines propriétés distinctes, une épouse, une mère. Le phénomène ayant lieu, la même parité se continue. Car l'artiste perd l'inspiration ou la retrouve sans en être maître, et sans savoir comment Dieu agit en lui ; et de même la femme sent en elle l'inspiration qui la fait aimer, et, devenue mère, s'incliner sur le berceau de son enfant, sans rien comprendre de ces profonds mystères. Mais l'un et l'autre, la femme et l'artiste, manifestent leur vie et la virtualité qui est en eux par des actes où se trouvent

unis la sensation, le sentiment, la connaissance, et où il n'y a pas autre chose, ni pour eux, ni pour les natures avec lesquelles ils sont en communication. L'identité de condition est donc encore évidente.

Tirez maintenant la conclusion. Pour être ce qu'ils sont, c'est-à-dire certaines virtualités bien diverses, mais cachées dans leur essence, les savants, les artistes ou les industriels, ne sont pas moins tous égaux, en tant qu'hommes. Parcequ'il y a prédominance chez eux de l'un des trois aspects de notre nature, ils n'en réunissent pas moins ces trois aspects, et voilà pourquoi ils sont égaux. Ils sortent de cet état général d'uniformité quand la fonction spéciale à laquelle Dieu les a destinés et rendus propres commence : alors leur particularité se révèle. Des actes empreints à la fois du triple cachet de la sensation, du sentiment, et de la connaissance, mais qui ont leur source dans une innéité particulière, les révèlent ce qu'ils sont, les particularisent et les distinguent. Mais, ne saisissant eux-mêmes en eux et ne communiquant aux autres hommes que sensation-sentiment-connaissance, ils restent par là-même nos égaux, des natures pareilles aux nôtres, des personnes humaines en un mot. Il en est de même de la femme : tout ce qu'elle sent en elle et tout ce qu'elle exprime, c'est la sensation, le sentiment, la connaissance, unis. Elle est donc toujours notre égale et de nature semblable. La source est diverse en Dieu, mais les effets sont les mêmes, et tout ce qui est percevable et communicable se trouve être identique. La même erreur qui a fait que les penseurs que je réfute ici en passant ont imaginé, entre le savant, l'industriel, et l'artiste, une différence essentielle ou de nature, comme s'ils n'avaient, par exemple, qu'une des trois facultés de notre être pour apanage, leur a fait aussi considérer la femme comme un type

à part, essentiellement différent du type homme. Mais c'est là une grave méprise.

Donc, pour me résumer, de quelque manière qu'on envisage cette question, on est conduit à proclamer l'égalité de l'homme et de la femme. Car si nous considérons la femme dans le couple, la femme est l'égale de l'homme, puisque le couple même est fondé sur l'égalité, puisque l'amour même est l'égalité, et que là où ne règne pas la justice, c'est-à-dire l'égalité, là ne peut régner l'amour, mais règne le contraire de l'amour. Et si nous considérons la femme hors du couple, c'est un être humain semblable à l'homme, doué des mêmes facultés à des degrés divers ; une de ces variétés dans l'unité qui constituent le monde et la société humaine.

Cette manière de nous rendre compte de l'égalité de la femme est bien différente, je le répète, de la doctrine présentée à cet effet dans ces derniers temps, et elle emporte aussi de tout autres conséquences. La théologie juive-chrétienne, née en Orient à une époque où l'esclavage de la femme était universel, n'avait rien trouvé de mieux que de faire sortir la femme de la côte d'Adam, et de la subalterniser ainsi à l'homme dans l'idée même de sa création. C'était consacrer, par un dogme génésiaque, l'inégalité des deux sexes et la servitude de la femme. A leur tour, ceux qui naguère ont pris en main la cause de la femme, et qui ont prêché la révolte à Ève, ont présenté une idée théologique qui sépare essentiellement les deux sexes, tout en les égalisant et en les plaçant sur le même rang. En effet, n'ont-ils pas donné de Dieu cette formule en apparence bizarre : « Dieu, *il* est bon ; Dieu, *elle* est bonne. » C'est un retour vers le Sivaïsme que cette formule. Mais ont-ils bien compris l'antique culte de Siva et de Dourga, ceux

qui le reproduisent ainsi ? Le Sivaïsme séparait-il les deux principes ? Non, il les unissait tout au contraire indivisiblement dans son symbole. Certes, la formule de M. Enfantin, appliquée aux manifestations divines, est supérieure au mythe hébraïque ; elle ne fait pas sortir Ève, par une création secondaire, de la côte d'Adam ; elle ne fait pas d'elle une dépendance, un appendice de l'homme ; elle la fait éclore à côté de lui, et la constitue son égale. Mais elle a un grand défaut, suivant nous : c'est de différencier à tort, d'une manière essentielle, ce qui ne doit pas être ainsi différencié. Oui, Dieu est en effet les deux principes, il les renferme dans le mystère de son essence ; mais il n'est pour cela ni *il*, ni *elle* : il est les deux unis par un troisième. Pourquoi expliciter essentiellement en Dieu ce qui ne doit pas l'être, ce qui ne peut l'être qu'en détruisant l'idée même de Dieu ? Dieu n'est ni dans l'une ni dans l'autre des deux faces que vous distinguez en lui ; il est dans ces deux faces unies par l'amour, qui est sa troisième face. Donc la conséquence que vous tirez de votre formule est fautive : il n'y a pas plus d'*il* et d'*elle* dans la manifestation humaine de l'essence divine, c'est-à-dire dans le genre humain, qu'il n'y en a dans toute autre manifestation de l'essence même de Dieu. Dieu ne se manifeste que lorsque le *il* et le *elle*, qui sont virtuellement en lui, sont unis par un troisième principe, l'amour ; et c'est alors, et alors seulement, que les deux principes que vous distinguez se révèlent. Et de même, l'homme et la femme ne se révèlent comme sexes que lorsque l'amour les unit. Avant l'amour et le couple, la femme n'est pas, pour ainsi dire ; car elle n'existe pas en tant que femme, elle n'est qu'une personne humaine.

Au surplus, je l'ai déjà dit, cette différenciation peu phi-

losophique tient à d'autres erreurs du même genre commises par l'homme de génie que je viens de nommer. Car, après avoir différencié le savant, l'artiste, et l'industriel, comme trois natures d'essences diverses, entre lesquelles il n'y avait de lien possible que par l'intermédiaire du théocrate ou du prêtre, il devait à *fortiori* différencier l'homme et la femme comme deux natures d'essences diverses, entre lesquelles aussi le prêtre androgyne servirait de lien. Et tout ce système, en définitive, devait venir se résumer dans une distinction semblable de la nature divine, dans une dualité de principes, dans une reproduction erronée du Sivaïsme.

Encore une fois, je ne nie pas que ces deux principes n'existent en effet en Dieu : mais je demande qui unit en Dieu ces deux principes. Vous êtes bien forcé de me répondre que c'est l'amour. C'est donc l'amour, et l'amour seul, qui manifeste ces deux principes en Dieu. C'est donc aussi l'amour, et l'amour seul, qui les manifeste dans le genre humain. Donc la femme n'a pas à revendiquer l'égalité comme femme, ainsi que vous le lui avez enseigné, mais à revendiquer l'égalité comme épouse, c'est-à-dire à revendiquer l'amour véritable en s'élevant elle-même à l'idée suprême de l'amour, et en la faisant partager à l'homme. Hors de là, elle ne doit revendiquer l'égalité que comme personne humaine.

De cette doctrine suivent des corollaires bien différents de ceux qu'entraîne le système que nous repoussons. Dans ce système, la femme étant déclarée libre en tant que femme avant que le couple n'existe, il en résulte que son amour, son sexe, lui sont remis, pour ainsi dire, afin qu'elle fasse parade de sa liberté. La déclarer libre ainsi, libre à ce titre, libre parcequ'elle a un sexe, c'est la déclarer libre non seulement d'user, mais d'abuser de son amour.

Mais, au contraire, la déclarer libre en tant que personne humaine, tant que le couple n'existe pas, n'entraîne aucunement la même conséquence. Libre et reconnue telle, non pas au titre particulier de femme, mais comme personne humaine, elle devient libre sans contredit, de son amour comme de toutes ses facultés, mais non pas libre d'abuser de l'amour. L'abus de l'amour ne devient pas l'apanage et le signe même de sa liberté. Et voyez l'immense différence qui en résulte. Avant d'aimer et d'être aimée, elle n'était pas libre en tant que femme, mais comme personne humaine; elle n'avait pas de sexe alors, c'est-à-dire que le sexe en elle n'était pas manifesté; c'était une faculté latente, comme la raison cachée dans l'enfant. Elle aime, elle est aimée, la voilà femme, elle se révèle; c'est l'amour qui la révèle, c'est lui qui manifeste son sexe jusque là mystérieusement voilé. Mais en même temps et indivisiblement elle est épouse; l'amour s'étant montré, le couple existe sous la sainte loi de l'égalité; elle n'est donc femme que pour celui qu'elle aime et qui l'aime sous cette loi; sa liberté d'amour lui est donc retirée en même temps qu'elle en fait usage; cette liberté est remplacée par l'égalité dans l'amour, par l'égalité du couple. Le mariage, l'amour, reprend donc tous ses droits. C'est par le mariage que la condition des femmes a été améliorée; c'est par le mariage, l'égalité dans l'amour, que l'émancipation des femmes aura lieu véritablement.

En se plaçant à notre point de vue, il faut dire aux femmes : Vous avez droit à l'égalité, à deux titres distincts, comme personnes humaines et comme épouses. Comme épouses, vous êtes nos égales; car l'amour même, c'est l'égalité. Comme personnes humaines, votre cause est celle de tous, elle est la même que celle du peuple; elle se lie à

la grande cause révolutionnaire, c'est-à-dire au progrès général du genre humain. Vous êtes nos égales, non parce que vous êtes femmes, mais parcequ'il n'y a plus ni esclaves ni serfs.

Voilà la vérité qu'il faut dire aux hommes et aux femmes ; mais c'est fausser cette vérité et la transformer en erreur que de dire aux femmes : Vous êtes un sexe à part, un sexe en possession de l'amour. Emancipez-vous, c'est-à-dire usez et abusez de l'amour. La femme ainsi transformée en Vénus impudique perd à la fois sa dignité comme personne humaine, et sa dignité comme femme, c'est-à-dire comme être capable de former un couple humain sous la sainte loi de l'amour.

On voit que nous sommes loin, infiniment loin de partager le système au nom duquel on a fait tant de bruit, dans ces dernières années, de l'émancipation des femmes, et donné à cette émancipation une tournure, à notre avis, pernicieuse. Mais nous n'en adoptons pas moins de tout notre cœur la vérité qui l'a inspiré, savoir, l'égalité des deux sexes. Eh ! en effet, qui ne la sent pas aujourd'hui cette égalité, et qui n'en demeure point d'accord ? Qui croit aujourd'hui au mythe d'Ève tirée de la côte d'Adam ? Qui oserait décider aujourd'hui ce que Milton décidait si audacieusement, il n'y a pas encore deux siècles, que la femme est un être inférieur qui ne saurait s'élever à Dieu par elle-même ; qu'Ève ne peut connaître Dieu que par Adam ; que lui seul d'entre eux deux est le guide et le fanal dans leur marche commune vers l'Être infini ; qu'il ne relève, lui, que de Dieu, tandis qu'elle relève directement de lui et de Dieu par lui :

« He for God only, she for God by him. »

Non, la Genèse du vieux Juif Moïse est aussi fautive sur ce point et aussi abandonnée aujourd'hui que la théologie, empruntée à la même source, du protestant Milton. Ève est l'égale d'Adam; la priorité d'origine est une chimère. Les deux faces de Dieu dans la création sont coéternelles. L'amour suppose deux, ne peut exister qu'avec deux, et les deux unis par l'amour reproduisent éternellement dans le temps et dans l'espace la Trinité divine. Fils de l'amour donc, si on les suppose créés, Adam et Ève préexistaient tous deux à leur naissance; car ils préexistaient à titre égal dans leur cause. Ils ne sont que les deux moitiés désaccouplées du mystérieux androgyne. Ainsi la nature nous montre encore les deux principes unis et ne formant qu'un seul être dans presque tout le règne végétal et dans les derniers rangs de l'animalité. Mais ce n'est pas seulement dans sa cause en Dieu qu'Ève est l'égale d'Adam. Dans le sens divin des choses, l'égalité entre elle et lui a toujours subsisté. Créée son égale, elle est restée toujours son égale dans la manifestation divine qui a engendré, par des phases successives, le monde de l'Humanité. Oui, sous cette apparente inégalité humaine où on l'a rangée jusqu'ici, elle a eu réellement l'égalité en partage; car elle a eu non seulement l'égalité de souffrances, mais la même virtualité effective que l'homme. Elle a partagé avec l'homme toutes les crises douloureuses de l'éducation successive du genre humain; elle a donc mérité autant que lui, et a fait autant que lui. N'est-il pas en effet évident, je le répète, que c'est l'amour en grande partie qui, de la loi d'esclavage, nous a fait passer, par mille révolutions, à la loi d'égalité? La femme a donc payé sa part douloureuse à la cause commune: si nous sommes libres, c'est en partie par elle; qu'elle soit libre par nous.

Mais l'est-elle? est-elle par nous traitée en égale? Épouse, trouve-t-elle l'égalité dans l'amour et le mariage? Personne humaine, trouve-t-elle l'égalité dans la cité? Voilà la question.

Or, je ne vous dirai pas : Examinez les faits, voyez ce qui a lieu ; mais je vous dirai : Ouvrez seulement le Code , et voyez si ce Code , qui devrait être l'idéal de la justice et de la moralité , et qui reflète apparemment nos idées les plus élevées et les plus nobles, ne viole pas au premier chef , de la façon la plus brutale, l'égalité de la femme comme épouse.

Notre loi civile est, au sujet de la femme , un modèle d'absurdes contradictions. Suivant la loi romaine , la femme vivait perpétuellement en tutelle : au moins dans cette législation tout était en parfait accord ; la femme y était toujours mineure. Nous, nous la déclarons, dans une multitude de cas , aussi libre que l'homme. Pour elle , plus de tutelle générale ou de fiction de tutelle : son âge de majorité est fixé ; elle est apte par elle-même à hériter ; elle hérite par portions égales ; elle possède et dispose de sa propriété ; il y a même plus , dans la communauté entre époux nous admettons la séparation des biens. Mais est-il question du lien même du mariage , où ce ne sont plus des richesses qui sont en jeu , mais où il s'agit de nous et de nos mères , de nous et de nos sœurs , de nous et de nos filles ; oh ! alors nous sommes intraitables dans nos lois , nous n'admettons plus d'égalité ; nous voulons que la femme se déclare notre inférieure , notre servante , qu'elle nous jure obéissance. Vraiment nous tenons plus à l'argent qu'à l'amour ; nous avons plus de considération pour des sacs d'écus que pour la dignité humaine : car nous émancipons les femmes en tant que propriétaires ; mais en tant que femmes , notre loi les déclare inférieures à nous.

Il s'agit pourtant du lien où l'égalité de la femme avec l'homme est le plus évidente, du lien où éclate, pour ainsi dire, cette égalité, où elle est si nécessaire à proclamer que sans elle ce lien n'existe pas. Mais, par une absurde contradiction, notre loi civile choisit ce moment pour proclamer l'infériorité de la femme; elle la condamne à l'obéissance, lui fait prêter un faux serment, et abuse de l'amour pour lui faire outrager l'amour.

Ce sera, je n'en doute pas, pour les âges futurs, le signe caractéristique de notre état moral que cet article de nos lois qui consacre en termes si formels l'inégalité dans l'amour. On dira de nous : Ils comprenaient si peu la justice, qu'ils ne comprenaient pas même l'amour, qui est la justice à son degré le plus divin; ils comprenaient si peu l'amour, qu'ils n'y faisaient pas même entrer la justice, et que dans leur livre de la justice, dans leur Code, la formule du mariage, le seul sacrement dont ils eussent encore quelque idée, au lieu de consacrer l'égalité, consacrait l'inégalité; au lieu de l'union, la désunion; au lieu de l'amour qui égalise et qui identifie, je ne sais quel rapport contradictoire et monstrueux, fondé à la fois sur l'identité et sur l'infériorité et l'esclavage. Oui, comme ces formules de la loi des Douze Tables que nous citons aujourd'hui, quand nous voulons prouver la barbarie des anciens Romains, et leur ignorance de la justice, cet article de nos Codes sera cité un jour pour caractériser notre grossièreté et notre ignorance; car l'absence d'une notion élevée de la justice y est aussi marquée que l'absence d'une notion élevée de l'amour.

Tout suit de là relativement à la condition des femmes, ou plutôt tout se rattache à ce point : car respecterons-nous l'égalité de la femme comme personne humaine, quand nous sommes assez insensés pour lui nier cette égalité comme

épouse? La femme aujourd'hui est-elle vraiment, en tant que personne humaine, traitée en égale de l'homme? Je ne veux pas entrer dans ce vaste sujet. Je me borne à une seule question : Quelle éducation reçoivent les femmes? Vous les traitez comme vous traitez le peuple. A elles aussi vous laissez la vieille religion qui ne vous convient plus. Ce sont des enfants à qui on conserve le plus long-temps possible le maillot, comme si ce n'était pas là le bon moyen pour les déformér, pour détruire à la fois la rectitude de leur esprit et la candeur de leur âme. Que fait d'ailleurs la société pour elles? de quelles carrières leur ouvre-t-elle l'accès? Et pourtant, il est évident, pour qui y réfléchit, que nos arts, nos sciences, notre industrie, feront autant de progrès nouveaux quand les femmes seront appelées, qu'ils en ont fait, il y a quelques siècles, quand les serfs ont été appelés. Vous vous plaignez de la misère et du malheur qui pèsent sur vos tristes sociétés : abolissez les castes qui subsistent encore, abolissez la caste où vous tenez renfermée la moitié du genre humain.

CHAPITRE V.

Le mal actuel de la société résulte de la lutte de ce principe et de son contraire.

Nous venons de passer en revue la société sous tous ses aspects. L'homme étant indivisiblement sensation-sentiment-connaissance, et n'étant pas autre chose, la société se compose de trois sphères correspondantes à ces trois faces de notre nature, et elle est tout entière comprise dans ces trois sphères. Ces trois sphères, qui se pénètrent mutuellement et qui n'existent jamais l'une sans l'autre, comme

les trois facultés auxquelles elles correspondent, sont, 1^o le monde social de la sensation, c'est-à-dire de la manifestation, de l'activité, de l'acte réciproque, de la convention, du contrat; 2^o le monde social du sentiment, c'est-à-dire de l'attrait invisible et non encore manifesté qui unit et rapproche les différents membres de la société, et qui les amène à contracter entre eux; 3^o le monde social de la connaissance, c'est-à-dire de la conscience que nous prenons de nos sentiments et de nos actes, ainsi que des sentiments et des actes des autres, et que nous nous communiquons les uns aux autres. Mais une société quelconque ne peut subsister à moins d'un certain règlement dans ces trois mondes, où s'exerce et se développe la vie de chacun de ses membres. De là le droit, le droit qui est véritablement l'idée que l'homme, à chaque époque, se fait de lui-même, et qu'il reconnaît pour sa loi. Le droit dans le domaine de la connaissance engendre le droit religieux; le droit dans le domaine du sentiment produit le droit moral ou les mœurs; le droit dans la pratique active de la vie constitue le droit civil et politique. Or, nous avons vu, dans chacune de ces trois parties du droit, l'égalité proclamée comme la loi, c'est-à-dire comme le seul principe raisonnable et le seul critérium de justice que nous ayons aujourd'hui.

Dans la sphère de la société qui correspond à l'acte (*droit politique et civil*, l'ancien *pouvoir temporel*, comprenant la législation politique proprement dite, le règlement de l'industrie et du commerce, la hiérarchie civile et militaire, la justice civile, criminelle et pénale), on a partout formulé l'égalité, et nul autre principe n'est de mise aujourd'hui : ce qui est conforme à l'égalité est le juste et le raisonnable, ce qui lui est contraire est l'injuste et l'absurde.

Dans la sphère de la société qui correspond à l'intelli-

gence (*droit religieux*, l'ancien *pouvoir spirituel*), même proclamation et même adhésion.

Enfin, dans la sphère de la société qui correspond au sentiment (*droit moral* ou mœurs, c'est-à-dire ce qu'autrefois le pouvoir temporel, usurpé par César ou par une caste, et le pouvoir spirituel, usurpé par le Pape ou par le Clergé, laissaient à l'individu pour tout lot), même proclamation, même adhésion, même axiome.

De quelque côté donc qu'on se tourne, il semble qu'on va saisir et palper l'Égalité. Fausse apparence, mirage trompeur ! c'est l'inégalité qu'on embrasse. L'Égalité, l'Égalité ! je n'entends que ce cri retentir autour de moi, et je ne vois partout qu'inégalité choquante, grossier despotisme, et honteux esclavage.

Et ce qu'il y a de plus affreux, c'est que nous avons tous le sentiment d'un monde meilleur, précisément parce que le seul principe de raison et de justice que nous reconnaissons aujourd'hui est l'Égalité. Les Gênois inscrivaient sur les murs de leurs prisons et sur les fers des condamnés le mot *libertas*. Condamnés que nous sommes à l'inégalité, comment se fait-il que nous ayons écrit partout le mot d'*égalité*? Nous nous traitons donc nous-mêmes comme les Gênois traitaient leurs prisonniers et leurs galériens !

Oui, en effet, nous sommes de pauvres condamnés. Je parlais plus haut de ces malheureuses qui me semblaient habiter un des cercles de l'enfer. J'avoue que quelquefois la société tout entière, avec son idéal d'Égalité et sa réalité d'esclavage, me paraît cet enfer avec ses cercles infinis. « Ne » cherchez pas l'enfer hors du monde, » dit admirablement le » grand poète Lucrèce ; « c'est dans la société qu'il se trouve ;

« Atque ea nimirum quæcunque Acherunte profundo
» Proditæ sunt esse, in vita sunt omnia nobis, »

Ne sont-ils pas, en effet, dans un cercle de l'enfer, tous ces malheureux sur qui pèse une misère infâme, héréditaire, et qui voient écrit partout le mot *Égalité*? Pourquoi leur dit-on qu'il n'y a qu'une race, quand, à leur dur et incessant labeur, ils sentent qu'il y en a deux, et qu'incertains s'ils sont, eux, la race d'Abel ou celle de Caïn, ils prouvent au moins par leurs souffrances qu'en effet les fils d'Adam ont souillé de sang le berceau de l'Humanité, et que Caïn a tué son frère. C'est eux que le poète a peints quand il nous montre Ugolin et ses fils reproduisant éternellement leur supplice de la faim, où le père voyait ses enfants mourir avant lui : symbole plus poignant mille fois que l'antique figure de Tantale affamé et mourant de soif au milieu des ondes et des fruits. Car vous souffririez encore volontiers la faim et la soif comme Tantale, au milieu du luxe qui vous entoure et des richesses que vous produisez sans pouvoir y participer, Prolétaires : mais souffrir comme Ugolin, voir pâlir vos enfants, ces enfants aussi beaux que ceux du tyran qui vous tient renfermés dans la Tour, et les sentir dévorés par cette faim qui ronge vos entrailles, voilà ce qui est affreux et vraiment digne de l'enfer !

Et la seconde sphère, celle du sentiment, n'a-t-elle pas aussi ses supplices et ses figures de damnés? Ne sont-ils pas aussi dans les cercles de l'enfer, tous ceux qui aujourd'hui cherchent d'une âme ardente la vie dans l'amour? Ixion, le symbole des anciens, poursuivait vainement la déesse de l'air : c'est que l'objet de son amour n'existait pas encore sur la terre, car la femme n'était qu'un enfant et un esclave ; il la cherchait donc dans le ciel, et il n'embrassait que la nue. Chez Dante, la femme, l'épouse, n'est plus un rêve, c'est une existence réelle ; l'amant voit son amante et la connaît, il sait que Françoise de Rimini existe : mais une

barrière infranchissable les sépare, et ils se regardent tristement. Aujourd'hui la main tyrannique, la main armée d'un glaive, qui venait par derrière et séparait les deux amants, n'est plus. Pourquoi donc leur supplice dure-t-il toujours?

Et dans la troisième sphère, celle de l'intelligence, que de tortures nouvelles les poètes de notre temps nous ont montrées ! L'intelligence n'est plus esclave ; Prométhée n'est plus enchaîné sur son rocher ; il a brisé ses chaînes, ou on les a brisées pour lui, et il parcourt la terre. Mais est-il délivré pour cela ? Oh ! non : il est devenu Faust, qui évoque des démons, et qui ne recueille de son savoir que le mal ; il est devenu Manfred (l'homme libre (1), l'homme émancipé), qui gravit éperdu les cimes des montagnes, sans que le vautour cesse de dévorer son cœur.

C'est que nous sommes, comme on dit, entre deux mondes, entre un monde qui finit et un monde nouveau qui commence. Nous avons proclamé l'Égalité dans la sphère de l'activité, et nous n'avons pu organiser le monde de l'activité suivant ce principe : de là une dualité, le droit et le fait, qui engendre notre supplice. Nous avons proclamé l'Égalité dans la sphère du sentiment, et nous n'avons pu organiser le monde du sentiment conformément à ce principe : de là une dualité, le droit et le fait, qui nous déchire l'âme. Nous avons proclamé l'égalité dans la sphère de l'intelligence, et nous n'avons pu organiser la libre communion des intelligences : de là une dualité, le droit et le fait, qui nous poursuit et nous rend éternellement malheureux.

Ni l'activité, ni le sentiment, ni l'intelligence, ne sont

(1) *Freedman*, affranchi.

donc satisfaits en nous par ce monde que nous avons sous les yeux.

Il y a véritablement deux hommes dans chacun de nous, deux tendances, deux vies différentes. Les deux partis politiques qui nous divisent, le parti de l'ancien régime et le parti révolutionnaire, ne sont que l'image de ce qui se passe en chacun de nous : nos discordes civiles ne sont que le reflet de la discorde intérieure de notre âme. Il y a deux hommes, dis-je, en nous ; il y a l'avenir, il y a le passé ; il y a l'homme de la loi d'égalité, et l'homme de la loi de servitude. Notre âme, notre raison, ne comprend comme idéal que l'Égalité ; mais notre vie pratique ne réalise qu'inégalité, et nos yeux ne voient pas autre chose.

Voici donc le problème : La société d'aujourd'hui, avec cette dualité qui la divise, est-elle née viable, oui ou non ? Quel principe triomphera au point d'entraîner une pratique ? Est-ce l'égalité ou l'inégalité ? Si c'est l'inégalité, replongez-nous vite dans la nuit des siècles écoulés avant que cet idéal nous eut apparue. Si c'est l'Égalité, marchez donc à la réalisation de cet idéal.

Il semble, en effet, un enfant qu'on aurait arraché du sein maternel par l'opération césarienne, et qu'on replongerait tout vivant dans le sein de sa mère expirée, n'osant pas le confier à la lumière des cieux. N'est-ce pas pourtant une assez belle opération césarienne, que cette sanglante révolution suivie de vingt ans de guerre ? L'Humanité nouvelle que vous avez sous les yeux peut-elle, je le demande, demeurer ainsi entre la vie et le trépas ? N'a-t-elle pas de nouvelles conditions d'existence, et peut-elle ne pas les suivre ? Quels médecins êtes-vous, qui vous obstinez à la faire vivre de la vie fœtale, quand tout les ressorts de cette vie sont brisés, quand il lui faut un nouveau milieu, une

vie nouvelle ! Hâtez-vous ; si vous persistez , la mort à son tour va la saisir.

Voilà le problème , dis-je. Il y a ici la question d'Hamlet, la question du passage d'une vie à l'autre, la question de la mort et de la résurrection : *To be or not to be, that is the question.*

Mais, quoi qu'on puisse penser du résultat futur de cette situation du monde , personne du moins ne peut se refuser à cette évidence et à cette conclusion, que la société actuelle, sous quelque rapport qu'on la considère , n'a d'autre base que l'idée de l'Égalité. Si elle n'a pas cette base-là, il faut déclarer qu'elle n'en a aucune. Mais vainement voudriez-vous nier qu'elle ait même cette base , et prétendriez-vous pousser le pyrrhonisme jusqu'à ne reconnaître , dans tant de lois et de proclamations , que des faits. Ce sont des faits, dites-vous. Oui , mais ces faits impliquent une cause ; derrière ces faits, sous ces faits, il y a une raison de ces faits ; dans l'esprit de chaque homme qui concourt à ces faits (et toute la société y concourt, soit en les voulant, soit en les acceptant sans résister), il y a *une idée* qui cause et engendre ces faits.

Vous me demandez quelle est cette idée. La réponse est facile. Autrefois, pour savoir ce qu'un homme avait le droit d'être dans la société, on demandait de quel sang, de quelle caste il était né. Aujourd'hui toute caste est renversée, le sang d'un homme est regardé comme aussi noble que celui d'un autre , et le seul titre de citoyen justifie toutes les ambitions. Il est reconnu que , par cela seul qu'un homme est citoyen , il a virtuellement droit à tous les avantages et à tous les honneurs de la cité. Cette croyance nouvelle , étrange, inouïe, si on la compare aux anciennes croyances du genre humain , cette croyance qui n'a pas cent ans

d'existence est pourtant gravée déjà dans toutes les âmes , et voilà pourquoi elle se montre dans les faits. On la pense, cette idée , avant de la pratiquer ; puis on la pratique, mal il est vrai, mais on la pratique, ou on s'imagine la pratiquer. On ne croit plus aux races , on croit à tous les hommes , à la nation en général , et on a introduit l'Égalité dans le Code Pénal , dans le Code Civil , et jusque dans la loi politique.

On n'a pas été au-delà , direz-vous ; donc cela suffit ; la limite est trouvée , l'Égalité règne en fait où elle a droit de régner , et tout est accompli.

Folie qu'un tel raisonnement ! Vous admettez un principe , vous serez bien forcé d'admettre ses conséquences. Un principe embrasse dans son sein une multitude de conséquences qui ne se révèlent que successivement. Un principe , c'est une force qui marche comme un conquérant : *Vires acquirit eundo*. Une fois qu'une idée est déposée dans l'âme humaine , elle germe , elle se développe , elle s'accroît chaque jour , et finit par s'élever jusqu'aux cieux.

Convendez que l'Égalité n'est pas uniquement ce fait que nous avons sous les yeux , ce fait de l'égalité devant le Code Pénal et devant le Code Civil , mais que l'Égalité est *une idée* avant d'être un fait , *une croyance* qui a déjà commandé et réalisé certaines conséquences , et qui pourra bien en réaliser d'autres.

CHAPITRE VI.

Conclusion.

Je crois avoir démontré dans les précédents chapitres qu'il est reconnu aujourd'hui par l'esprit humain : 1° qu'un homme a des droits en sa seule qualité d'homme , ce qui

revient exactement à dire qu'un homme a *virtuellement* les mêmes droits que tout autre homme ; 2° qu'un membre quelconque de la cité a des droits en sa seule qualité de citoyen, ce qui également revient à dire qu'un citoyen a *virtuellement* les mêmes droits que tout autre citoyen.

Voilà le droit reconnu et démontré. Qu'importe la limite que notre ignorance actuelle impose à ce droit qui ressort de la qualité d'homme ou de la qualité de citoyen ! Ce droit est reconnu : le temps se chargera de le développer.

Aujourd'hui vous limitez arbitrairement ce droit, et vous dites, en vertu du présent : L'homme, en cette qualité d'homme, le citoyen, en cette qualité de citoyen, n'a droit qu'à telle ou telle chose. Moi, je vous dis, au nom de l'avenir : Le droit de l'homme en tant qu'homme, le droit du citoyen en tant que citoyen, est plus étendu que vous ne le faites ; l'homme, en cette qualité d'homme, le citoyen, en cette qualité de citoyen, a droit à plus que vous ne pensez.

Prenez donc garde à ne pas confondre le droit avec sa limite actuelle. Le droit, cette virtualité infinie qui résulte du caractère d'homme et du caractère de citoyen, aura toujours des restrictions et des limites. Mais il y en aura de légitimes et d'illégitimes, de raisonnables et de non fondées en raison. Il faut bien distinguer ces deux causes de restrictions apportées au droit. Il ne faut pas confondre les limites nécessaires et commandées par la raison même, avec les limites temporaires que l'ignorance et l'erreur peuvent apporter aujourd'hui, et que nos efforts, au contraire, doivent tendre à faire disparaître.

Suspendez, tant que vous voudrez, votre jugement sur les conséquences légitimes du principe ; mais admettez le principe et la nécessité de ses conséquences légitimes. Reconnaissez donc, par un véritable acte de foi :

Que, dans l'ordre de la nature telle qu'elle se révèle aujourd'hui à notre intelligence, l'homme est égal à l'homme, et que les conséquences légitimes de ce principe, quelles qu'elles soient, se réaliseront ;

Que dans la cité, telle que nous la concevons aujourd'hui, le citoyen est égal au citoyen, et que les conséquences légitimes de ce principe, quelles qu'elles soient, se réaliseront.

Il faut être aveugle, encore une fois, pour s'imaginer que notre société actuelle, si souffrante et si pleine de fléaux, a découvert les bornes d'Hercule de la justice, le *nec plus ultra* de l'équité ; il faut avoir un triple bandeau sur les yeux pour oser dire que toutes les applications d'un principe aussi nouveau dans le monde que l'Égalité sont faites ; et, d'un autre côté, il n'y a qu'un insensé qui puisse croire que les conséquences de ce principe pourront être vaincues par la violence ou escamotées par la ruse. C'est croire, en d'autres termes, que la création divine va s'arrêter. Faites donc cesser le mouvement dans l'univers, arrêtez les astres dans leur marche, empêchez la pierre de tomber.

DEUXIÈME PARTIE.

LE PASSÉ.

Le genre humain, suivant l'idée de Lessing, passe par toutes les phases d'une éducation successive. Il n'est donc arrivé à la phase de l'Égalité qu'après avoir passé par les trois sortes d'inégalité possibles, le régime des castes de famille, le régime des castes de patrie, le régime des castes de propriété.

CHAPITRE PREMIER.

Il a fallu arriver jusqu'à l'égalité humaine pour avoir un fondement au droit politique. Jusque là le droit n'a pas été connu.

J'ai paru jusqu'ici considérer ces deux idées, *l'égalité du citoyen*, et *l'égalité de l'homme*, comme deux idées distinctes et indépendantes l'une de l'autre. Il m'a fallu procéder ainsi, afin d'arriver à démontrer aux plus obstinés que l'Égalité n'est pas un rêve, une utopie, une chimère, une aspiration vaine et insensée, ou bien tout simplement un fait ou plutôt je ne sais quelle apparence d'un fait, qui se retrouve par hasard dans tous nos discours, dans tous nos raisonnemens, dans tous nos institutions; mais que l'Égalité est un principe, une croyance, une idée,

et le seul principe vrai, juste, raisonnable, qu'il soit donné à l'esprit humain de concevoir aujourd'hui, quand il s'agit de la société et de notre espèce. J'ai donc séparé la question en deux parts : j'ai pris d'abord les jugements irrésistibles que nous portons sur des choses qui ne touchent en rien nos concitoyens, mais des étrangers, des Indiens, des Américains, des Nègres, et j'ai prouvé que nous reconnaissons à tous les hommes des droits comme hommes. J'ai pris ensuite la société civile telle qu'elle est aujourd'hui ; je l'ai considérée successivement dans nos lois, dans nos mœurs, dans nos travaux divers, et j'ai de nouveau prouvé ma thèse. Mais cette séparation est-elle radicale, et existe-t-elle au fond ? Avons-nous réellement, j'entends, avons-nous aujourd'hui, au dix-neuvième siècle, deux idées différentes sur l'Égalité, deux principes sur l'homme, deux manières essentiellement distinctes de considérer nos semblables, une qui s'applique aux hommes en général, et une autre qui s'applique à nos concitoyens ? Non ; ces deux idées se tiennent, au point de n'en faire qu'une dans notre esprit. Et des deux, la plus générale, la seule qui soit une croyance, un principe, une doctrine, est l'idée de l'égalité humaine, dont l'égalité du citoyen n'est qu'un cas particulier et pour ainsi dire un corollaire.

Si aujourd'hui, au dix-neuvième siècle, nous croyons à l'égalité dans la cité, c'est parce que nous croyons d'abord à l'égalité dans l'espèce. Le droit que donne la cité n'est aujourd'hui qu'une restriction imposée par la raison, se fondant en cela sur la nature actuelle des choses et sur les circonstances actuelles de l'Humanité, au droit plus général d'homme, droit que nous reconnaissons primordialement.

L'Égalité que connurent les anciens était d'un tout autre genre. Les anciens ne connurent pas l'égalité humaine,

l'égalité des hommes en tant qu'hommes : loin de là , l'égalité pour eux reposait sur la négation de cette idée. Ils visaient , pour ainsi dire , à être en aussi petit nombre que possible en possession de l'Égalité , tandis que notre tendance serait d'y faire participer tous les hommes. Nous avons là-dessus une science , une doctrine ; ils n'en avaient pas. Notre égalité de citoyen nous paraît blessée et compromise chaque fois que , dans un coin quelconque du monde , la dignité humaine est violée. Si on nous conteste nos droits comme citoyens , nous en appelons à nos droits comme hommes ; c'est notre recours , notre appel , notre dernière raison , comme la force et le canon étaient autrefois la *dernière raison* des rois. Nous sommes rois , nous nous sentons tels , nous nous proclamons égaux et libres , parceque nous sommes des hommes. Nous en appelons sur cela à notre commune origine , à l'unité de race. Notre droit nous vient d'Adam ; ce droit est donc à tous et pour tous. Nous ne procédons pas en conséquence à l'Égalité par l'exclusion , tandis , je le répète , que la tendance des anciens eût été d'exclure de la cité le plus d'hommes possible. La cité n'était pas pour eux au sein du genre humain , elle était fondée hors du genre humain et contre lui , pour s'en défendre ou pour le subjuguier. Voyez les Grecs ! tout le reste du genre humain est pour eux les Barbares. Voyez les Romains ! Rome a été fondée pour asservir l'univers. Et partout ce fut la même chose. L'état de l'Humanité d'alors rendait cette hostilité nécessaire.

Au surplus , cette hostilité régnait dans la cité comme hors de la cité ; jentends qu'il n'y avait pas alors de droit véritable sur lequel on pût fonder l'égalité et la paix dans la cité même. L'égalité dans la cité était un arrangement , un art , une convenance , le résultat d'un certain équilibre

de forces, mais n'était pas une idée, un droit. Dans la cité, hors de la cité, l'état de guerre était l'état naturel du genre humain.

Il fallait arriver à reconnaître l'égalité humaine en général : tant qu'on n'en serait pas là, l'état de guerre, je le répète encore, était l'état naturel du genre humain.

Vainement, en effet, voudriez-vous, dans votre esprit, séparer du genre humain tout entier une portion de ce genre humain, et dire : L'Égalité viendra jusque là, et n'ira pas plus loin. Je vous défie d'établir un véritable droit dans votre cercle ainsi restreint. Car aussitôt que vous établissez cette séparation, ceux que vous placez hors du cercle sont absolument sans droit. Mais, à l'instant même, leur caractère d'homme vient protester contre leur exclusion, et détruire le droit que vous aviez établi dans votre cercle.

L'étranger, quoi que vous en disiez, est homme, et, malgré vous, Dieu lui a donné droit. Qu'arrive-t-il donc ? Il arrive d'abord que l'étranger sans droit devient ennemi (1). Ces deux faits sont évidemment corrélatifs. Tant que l'étranger est complètement l'étranger, tant qu'il n'a aucun droit en sa qualité d'homme, il est ennemi. Il ne peut pas être indifférent ; car il n'est pas une chose inerte. Il est un homme, un semblable, et, n'étant pas ami, il est ennemi. Homme, la nature lui a donné de grandes facultés pour être utile ou nuisible aux autres hommes : il peut être dans leurs mains un instrument de profit, tel qu'aucun autre comparable n'existe sur la terre ; mais, en revanche, c'est une force terrible si elle se tourne contre eux ; c'est pour eux un ennemi mille fois plus redoutable que l'animal le plus sauvage. Donc le caractère d'homme emporte dès lors

(1) *Hostis*, étranger, ennemi,

sa conséquence. L'homme sera ami de l'homme, et son droit d'homme sera reconnu, ou il sera ennemi. Il n'y a pas de milieu ; toute situation intermédiaire est absurde et impossible.

Donc, d'abord, tant que l'égalité humaine n'a pas été reconnue, l'état de guerre a été l'état naturel des peuplades entre elles, des nations entre elles.

Mais ne voyez-vous pas que cet état de guerre hors de la cité entraîne nécessairement l'état de guerre dans la cité ? Dès que tout étranger est ennemi, Hobbes a raison, et le citoyen même est l'ennemi naturel du citoyen : la force seule et la domination maintiennent la paix entre eux.

Pourquoi, en effet, voulez-vous que je reconnaisse cet homme pour ami, et non pas cet autre ? N'ont-ils pas tous deux la face humaine ? ne sont-ils pas doués de la même nature ? ne sont-ils pas semblables entre eux, et également mes semblables ? Je comprends que je fasse amitié avec l'un, et que nous fassions tous deux la guerre à l'autre : voilà une association, un état, une cité ; à merveille ! Mais cette association, fondée sur l'intérêt, a-t-elle une sanction autre que l'intérêt ? Demain donc, mon associé peut devenir mon ennemi.

Encore une fois, supprimez l'égalité humaine, et Hobbes a raison. De tous les philosophes qui ont porté un regard profond sur le droit dans le but de chercher le fondement des États, Hobbes, dont le système est si repoussant qu'on y a vu une espèce de crime de lèse-humanité, Hobbes est le seul qui ait connu la vérité, et qui ait osé la dire. Mais l'égalité humaine n'était ni proclamée ni même comprise en aucune façon lorsque Hobbes écrivait. L'égalité humaine admise, Hobbes a tort, et ceux qui ont eu la vue moins perçante que cet aigle se trouvent pourtant avoir mieux vu que lui.

Concluons : il a fallu arriver jusqu'à l'égalité humaine pour avoir un fondement au droit politique ; jusque-là le droit n'a pas été connu.

CHAPITRE II.

Les écrivains politiques, depuis Aristote jusqu'à Montesquieu, n'ont su qu'ériger le fait en droit.

Oui, je dis que le droit social n'a pas eu de fondement jusqu'à nous, et que, la croyance à l'égalité humaine supprimée, les États ne sont que ce que Hobbes les a vus, un conflit de passions aveugles et d'intérêts opposés, où le despotisme seul, c'est-à-dire un pouvoir quelconque, une domination quelconque (ce que Hobbes par euphémisme appelle *imperium*) établit une règle. Je dis que, la croyance à l'égalité humaine supprimée, l'égalité dans la cité est un simple fait, qui peut exister ou ne pas exister, mais qui, s'il existe, n'a aucune autre sanction que son existence même.

Au surplus, les monuments dont la science politique s'enorgueillit le plus prouvent cette assertion.

Pourquoi, je le demande, Aristote, vivant au milieu des républiques grecques, admet-il indifféremment, comme également légitimes, la monarchie, l'aristocratie, la démocratie ? Pourquoi Montesquieu, si voisin de nous, a-t-il admis, à l'exemple d'Aristote, comme également légitimes, la monarchie, l'aristocratie, la démocratie ?

C'est que ni Aristote, ni Montesquieu, n'ont eu la croyance de l'égalité humaine, et que, n'ayant pas cette croyance, ils n'ont pu établir comme un droit l'égalité dans la cité. Ils ont donc admis, comme des combinaisons également heureuses, également raisonnables, le gouvernement par

un seul, par une minorité, ou par la majorité (ἕνα, ὀλίγους, πολλούς, ainsi que dit Aristote). Mais qui les a menés à cette conclusion véritablement absurde, sinon l'absence d'un principe ?

Chez les anciens, ni Platon, ni Aristote, ni leurs disciples, n'ont su clairement ce que c'est que le droit. Et comment l'auraient-ils su, vivant au milieu de petits États toujours en guerre, dans des sociétés fondées sur l'esclavage, où le trentième tout au plus de la population était libre ? Tout grands hommes qu'ils fussent, ils n'ont pu, d'un pareil milieu s'élever à l'idée de l'égalité humaine ; et, n'ayant pas cette idée, ils n'ont pu raisonner sur le droit social que d'après des vues arbitraires.

De même, chez les modernes, ni Bodin, ni Machiavel, ni Grotius, ni Montesquieu, n'ont su clairement ce que c'est que le droit. Tout le monde convient qu'ils ont, chacun à leur manière, érigé le fait en droit. Et comment auraient-ils connu en effet le droit, vivant comme ils vivaient au milieu de la servitude et de la guerre, dans des sociétés où le clergé, la noblesse et la roture formaient autant de classes séparées, dans des États presque tous despotiques, où il n'existait que des sujets et pas de citoyens ? A leur tour, tout grands hommes qu'ils fussent, ils n'ont pu sortir d'un pareil milieu au point de s'élever à l'idée de l'égalité humaine ; et, faute de cette idée, ils n'ont eu que des vues arbitraires sur le droit social.

Qu'a donc été la science politique depuis Platon et Aristote jusqu'à Montesquieu inclusivement ?

Pour les uns une utopie d'artistes, pour les autres une science d'observation. Les uns ont imaginé une société idéale qui satisfait à leur idée du beau, comme un sculpteur modèle une statue. Mais leur idée du beau n'alla jamais

jusqu'à concevoir l'égalité de tous les hommes. Platon est le type de ces utopistes, et il n'a pas été utopiste jusque là. Les autres ont cherché à démêler laborieusement les faits, et à voir comment les choses se passent dans la réalité. Aristote est le type de ces savants, et il a brutalement nié l'égalité des hommes.

J'admire donc autant que personne et leur art et leur science; mais je demande à ces utopistes et à ces savants quel est le droit et sur quelle base repose la société. Ils ne peuvent me le dire, car ils n'ont pas connu l'égalité humaine.

CHAPITRE III.

L'antiquité n'a pas connu l'Égalité. Preuve par la *Politique* d'Aristote.

Égalité des hommes, égalité des citoyens : une seule et même idée sous deux faces différentes. Séparer entre elles ces deux faces indivisibles dans l'idée, c'est tuer l'idée pour ainsi dire. Si vous ne voulez d'égalité que dans la cité, l'égalité ainsi restreinte et dépouillée de son caractère d'universalité n'est plus un principe, mais un intérêt. Ce n'est plus l'Égalité, car c'est l'égalité et l'inégalité à la fois; c'est le droit pour les uns et l'absence de droit pour les autres; c'est la constitution d'un privilège, et l'établissement de deux natures et de deux situations essentiellement différentes, qui à leur tour en engendrent une multitude d'autres, lesquelles servent de degrés et de transition entre l'homme hors de la cité qui n'a aucun droit et l'homme de la cité qui a tous les droits. Passer de l'un de ces états à

l'autre, s'introduire dans la cité, devient le but de l'activité humaine ; et de là le jeu des révolutions. L'étranger, l'ennemi, ne s'introduit dans la cité qu'en passant par l'asservissement, par l'esclavage, par l'émancipation ; des couches différentes d'hommes plus ou moins éloignées du privilège se superposent donc les unes sur les autres, et tendent sans cesse à renverser les couches supérieures sans cesser pour leur compte d'écraser celles qui sont au-dessous d'elles. Ainsi guerre hors de la cité, guerre dans la cité ; lutte sous tous les aspects, antagonisme de toute sorte, voilà le spectacle que présente le genre humain à cette époque. Qu'entend-on alors par cette Égalité après laquelle on aspire ? Ce n'est pas vraiment l'Égalité qu'on demande, c'est la rivalité avec les supérieurs, et la domination sur ceux qu'on laisse derrière soi. Ainsi restreinte, l'Égalité n'est réellement qu'une conception mesquine et digne seulement de l'enfance de l'Humanité. L'ère dans laquelle ces choses se passent n'est pas l'ère de l'Égalité, mais seulement l'ère de la Liberté pour un petit nombre. C'est la liberté, en effet, c'est-à-dire un droit égoïste et personnel, que l'on revendique sous le nom d'égalité.

L'antiquité n'a pas connu autre chose ; elle a aimé la Liberté, mais elle n'a pas aimé l'Égalité. Les anciens parlent à tout propos d'Égalité ; mais l'Égalité pour eux était loin d'être une doctrine : c'était, au contraire, un moyen de faire que quelques hommes fussent libres aux dépens d'une multitude de leurs semblables. Voulez-vous savoir jusqu'à quel point l'homme a pu méconnaître son propre caractère dans son semblable, mépriser sa propre image, repousser sa propre nature, et la vouer aux supplices ? ouvrez les livres de politique les plus graves de l'antiquité, et, entre tous, prenez le livre d'Aristote, le type sans contredit

le plus vrai, et, en tant que vrai, le plus élevé de l'antiquité tout entière.

Je ne sais vraiment par quel incroyable égarement un écrivain de nos jours a pu proposer sérieusement de vulgariser Aristote, et de le répandre partout jusque dans les chaumières, comme un Évangile politique *digne de notre époque*. Il n'y a pas un prolétaire aujourd'hui dont la moralité politique ne soit supérieure à celle d'Aristote.

Toute la politique d'Aristote se peint et se résume dans cette première phrase de son livre, où il donne pour fondement à la société, non pas le droit, mais l'intérêt : « Tout » État, dit-il, est évidemment une association fondée *sur* » *l'intérêt*. Les hommes ne faisant jamais rien *qu'en vue de* » *leur avantage personnel*, il est clair que toutes les asso- » ciations visent à satisfaire des intérêts, et que les plus » importants de tous doivent être l'objet de la plus impor- » tante des associations, de celle qui renferme toutes les » autres ; et celle-là, on la nomme précisément État et Asso- » ciation politique. (Liv. I, ch. 1.) »

Hobbes, qui avait médité Aristote, avait-il donc tort de conclure que la société naturelle des hommes était un état de guerre et d'antagonisme, et que la loi seule et la domination établissaient un droit parmi eux ? Il ne faisait en cela qu'interpréter Aristote ; et lorsqu'il reprochait à son maître d'avoir eu la faiblesse de définir ailleurs l'homme un animal sociable, comme s'il y avait quelque sympathie réciproque des hommes entre eux, il ne faisait que le rectifier et le rappeler à ses propres principes.

Or, le monde où vivait Aristote présentait un homme libre sur trente-neuf esclaves ; et Aristote trouve cette situation normale et légitime. Le voilà donc qui prend pour base de la société l'intérêt, et qui commence par fouler

aux pieds l'intérêt de trente-neuf hommes sur quarante !

Quel sophisme sa raison lui suggère-t-elle pour cela ? On le connaît ce sophisme : qui n'a pas lu sa célèbre discussion de l'esclavage, ou qui n'en a pas entendu parler ? L'Esclave est hors de la cité, et n'a aucun droit, et il n'a aucun droit parcequ'il est d'une nature inférieure.

Mais quoi ! cette nature inférieure ne peut-elle pas s'élever, se perfectionner, se transformer ? Et, si cela est, pourquoi ne lui accorderiez-vous pas un droit *virtuel*, un droit en puissance d'être, un droit limité, restreint quant au présent, mais que l'avenir pourra réaliser ? Non. Aristote ne veut rien reconnaître à l'Esclave. Lui, c'est-à-dire l'antiquité tout entière, les Grecs, les Romains, ont décidé que l'Esclave serait toujours esclave, toujours plus semblable à l'animal qu'à l'homme, toujours une créature inférieure ; ils ont lancé un anathème éternel sur les Barbares et sur les Esclaves... Que la justice de Dieu s'accomplisse donc, et que les Esclaves et les Barbares écrasent à leur tour ces fiers citoyens !

On cherche la cause providentielle du renversement des cités grecques, du renversement de l'empire romain, du renversement de la civilisation d'alors par les Esclaves et les Barbares. On s'étonne, on se plaint, on accuse la justice divine, on ne voit là qu'obscurité et mystère, on nie à ce propos le progrès et la perfectibilité. Oui, c'est une pierre d'achoppement pour la foi de plusieurs que ce renversement de la civilisation antique. Vous parlez de progrès, nous dit-on ; pourquoi le moyen-âge, pourquoi la barbarie triomphante ? N'est-ce pas une difficulté pour votre doctrine qu'un tel cataclysme ? Mais vraiment, au contraire, il faut être aveugle pour ne pas voir la nécessité et la justice de ce renversement. Vous demandez pourquoi la civilisation

grecque-romaine a disparu sous les insurrections des Esclaves et sous les coups des Barbares. Je vous réponds qu'il y a eu sur cela un jugement de Dieu, un jugement juste comme sa justice. Vous me demandez le crime, le voici :

Au nom de toute l'antiquité, Aristote établit qu'entre les esclaves et leurs maîtres il n'y a pas de convention, et qu'entre les libres toute convention est fondée sur l'intérêt : double outrage à la nature de l'homme ! Voici les phrases d'Aristote ; lisez, et voyez si la justice éternelle a pu souffrir de pareilles leçons, et si le droit méconnu n'a pas dû renverser un monde d'où ressortaient de tels enseignements :

« Il est évident, dit Aristote, au nom de la civilisation grecque-romaine, que parmi les hommes les uns sont naturellement libres et les autres naturellement esclaves, et que, pour ces derniers, l'esclavage est aussi utile qu'il est juste. (*Pol.* liv. I, ch. 2.) » Voilà ce que la vérité éternelle a déclaré faux, et que la justice éternelle a déclaré injuste. Les Esclaves et les Barbares ont répondu à Aristote en adoptant une Genèse qui disait : Dieu a fait l'homme à son image, et nous sommes tous sortis d'Adam.

« Quand on est inférieur à ses semblables, dit encore Aristote, autant que le corps l'est à l'âme, la brute à l'homme, et c'est la condition de tous ceux chez qui l'emploi des forces corporelles est le meilleur parti à espérer de leur être, on est esclave par nature. Pour ces hommes-là, ainsi que pour les autres êtres dont nous venons de parler, le mieux est de se soumettre à l'autorité d'un maître ; car il est esclave par nature celui qui peut se donner à un autre ; et ce qui précisément le donne à un autre, c'est de ne pouvoir aller qu'à ce point de comprendre la raison quand un autre la lui montre, mais de ne

» pas la posséder en lui-même. (*Ibid.*) » Au nom de la raison, Aristote fait ici le plus grand outrage possible à la raison. Car la raison nous révèle qu'il n'y a pas d'homme semblable à la brute, et que tout homme étant, ainsi que nous-mêmes, intelligence et sentiment en même temps que sensation, le *meilleur parti* à espérer d'un tel être n'est pas l'emploi exclusif de ses forces corporelles. Que votre esclave ait moins d'intelligence que vous, cela est possible; mais êtes-vous donc souverainement intelligent, pour que son intelligence ne puisse pas aider la vôtre, suppléer en quelque chose à la vôtre, combler le déficit de la vôtre? Dès que vous lui reconnaissez une étincelle d'intelligence, vous ne raisonnez pas bien en la niant, et vous êtes injuste en l'anéantissant autant qu'il est en vous de le faire. Voilà encore ce que la raison éternelle, si témérairement invoquée par Aristote, a condamné; elle a montré le défaut et l'imperfection de la raison chez ces maîtres qui niaient la raison dans leurs esclaves. Ils ne savaient pas, ces maîtres si pleins d'orgueil, que la raison de chacun est empruntée à la raison de tous, et qu'empêcher la raison de se développer et de se manifester chez une si grande partie du genre humain, c'était restreindre l'océan de raison où nous puisons tous notre lumière. La Providence a voulu que la raison des Esclaves vînt augmenter le domaine où ces hommes superbes puisaient leur raison, et elle a fait inventer par ces Esclaves et ces Barbares ce que le génie de leurs tyrans n'aurait jamais pu soupçonner.

Au surplus Aristote, c'est-à-dire l'homme antique, se trahit sur ce point; car, arrivant à l'éducation, il ne veut pas qu'on en donne à l'Esclave: « La vertu, dit-il, n'est » nécessaire à l'Esclave que dans la proportion de cet étroit » devoir de ne point négliger ses travaux par intempérance

» ou paresse. (*Ibid.*, ch. 5.) » Voilà qui est misérable, il faut en convenir, et qui révèle l'intérêt égoïste du maître. Aristote, pour être digne de sa thèse, aurait dû soutenir que l'Esclave n'était pas susceptible d'éducation ni de vertu.

Ce n'est pas Aristote, comme génie, on le pense bien, que je censure ici, c'est l'homme antique. En plusieurs points de sa discussion, on voit le génie naturel d'Aristote aux prises avec la réalité de son temps. Il convient que bien des Esclaves donnent un démenti à sa doctrine, que bien des hommes libres la démentent également par leurs vices et leur ignobilité. Il regrette que le Créateur n'ait pas mieux marqué, dans la stature du corps et dans les traits du visage, la distinction des deux natures. Mais le préjugé l'emporte, et il n'en persiste pas moins partout dans son principe : « Le pouvoir du maître est absolu et sans contrôle. (*Ibid.*, ch. 5.) — L'Esclave est absolument privé de volonté. (*Ibid.*) » L'Esclave est une partie du maître ; c'est une partie de » *son corps*, vivante bien que séparée. (*Ibid.*, ch. 2.) — » L'Esclave fait partie de la propriété. (*Ibid.*, ch. 3.) » — Et enfin, parlant de l'acquisition des biens, il va jusqu'à dire : « Ainsi la guerre est encore en quelque sorte un » moyen naturel d'acquérir, puisqu'elle comprend cette » chasse que l'on doit donner aux bêtes fauves et aux » hommes qui, nés pour obéir, refusent de se soumettre ; » c'est une guerre que la nature a faite elle-même légi- » time (1). (*Ibid.*, ch. 3.) » Qu'aviez-vous à répondre, descendants d'Aristote, quand les Turcs prenaient vos fils et vos filles pour recruter leurs sérails ? Car, comme si c'était un calcul de la justice exacte de la Providence, les Grecs ont été livrés aux plus durs des Barbares, et l'esclavage s'est exercé sur eux plus que sur aucune autre race.

(1) Traduction de M. Barthélemy.

CHAPITRE IV.

Nouvelle preuve que l'antiquité n'a pas connu l'Égalité. La *République* de Platon.

Laissons le savant, et consultons l'utopiste. Aristote, l'homme du fait, n'a pu nous révéler que le fait du temps où il écrivait, le fait de l'antiquité, savoir, la guerre, l'antagonisme, l'esclavage; et, théorisant ce fait, il n'a pu en déduire que la doctrine que nous avons vue, savoir le droit du plus fort déguisé par lui sous le nom de plus intelligent. Cette doctrine, qui n'est pas plus morale que celle de Hobbes, ou plutôt qui est exactement celle de Hobbes, nous a fait horreur. Puisqu'il nous faut absolument avoir la mesure exacte de ce que les anciens ont connu en fait d'égalité humaine, ou, ce qui revient au même pour nous, en fait de justice, interrogeons Platon. Ouvrons sa *République*. Le titre qu'il lui a donné n'est-il pas *Dialogue de la justice*? Et voilà Socrate, le plus juste des hommes de l'antiquité, qui discours sur la justice, et qui, se débarrassant de toute entrave, imagine à son gré une république fondée sur l'idée même du beau, sur le type le plus éthéré que son âme puisse concevoir. Ah! nous allons sans doute être satisfaits. Platon doit avoir mieux connu l'égalité humaine qu'Aristote.

On ne s'approche de Socrate et de Platon que comme on s'approche du Christ, avec respect et amour. Quand je songe à tout ce que la *République* renferme de vraiment divin, je ne puis m'empêcher de penser que c'est elle que Rousseau, après Fontenelle, aurait dû comparer à l'*Évangile*; car c'est, avec l'*Évangile*, le plus grand livre qui soit sorti de

la main des hommes. N'importe, c'est ici le cas de dire : *Amicus Plato, amicus Socrates, magis amica veritas.*

Affirmer que Socrate discourant sur la justice n'a pas connu la justice, que Platon cherchant le beau idéal de la société humaine a manqué son tableau, n'est-ce pas redoutable à dire, et pourtant combien cela est vrai ! Insigne démonstration du progrès de l'Humanité que cette critique que nous pouvons faire si hardiment des plus grands génies de l'antiquité. Nains montés sur les épaules de ces géants, comme on l'a souvent dit, nous mesurons de nos regards plus d'espace que leurs yeux, tout perçants qu'ils fussent, n'ont pu en mesurer.

Après tout, il y a une remarque à faire qui peut nous rassurer et nous permettre de critiquer avec piété les maîtres de l'idéal, Socrate et Platon. Quand Socrate, au commencement du V^e livre, va exposer les conséquences de son type de république, ne tremble-t-il pas lui-même de se tromper, et n'a-t-il pas le pressentiment qu'il s'égare ? Ses amis l'encouragent à parler ; mais il hésite, et il ne consent à s'expliquer qu'en conjurant Adrastée, la divinité chargée de punir les crimes involontaires, de lui pardonner le crime qu'il va peut-être commettre :

GLAUCON.

« Ne craignez rien, Socrate. Vous parlez à des gens qui » ne sont ni déraisonnables, ni obstinés, ni mal disposés à » votre égard.

SOCRATE.

» N'est-ce pas dans le dessein de me rassurer que vous » me parlez de la sorte ?

GLAUCON.

» Oui.

SOCRATE.

» Hé bien, vos paroles produisent en moi un effet tout
» contraire. Si j'étais bien persuadé moi-même de la vérité
» de ce que je vais dire, vos encouragements seraient de
» saison ; car on peut parler en sûreté et avec confiance
» devant des amis pleins de discernement, lorsqu'on sait
» qu'on leur dira la vérité sur des sujets très importants,
» auxquels ils prennent un grand intérêt. Mais lorsqu'on
» parle, comme je fais, en cherchant et en tâtonnant, il est
» dangereux, et on doit craindre, non de faire rire (cette
» crainte serait puérile), mais de s'écarter du vrai, et d'en-
» traîner avec soi ses amis dans l'erreur sur des choses où il
» est de la dernière conséquence de ne se pas tromper. Je
» conjure donc Adrastée de ne pas s'offenser de ce que je
» vais dire ; car je regarde comme un moindre crime de
» tuer quelqu'un sans le vouloir, que de le tromper sur le
» sujet du beau, du bon, du juste, et de l'honnête. Encore
» vaudrait-il mieux en courir le danger à l'égard de ses
» ennemis qu'à l'égard de ses amis.

GLAUCON.

» Socrate, si vos discours nous jettent dans quelque er-
» reur, nous vous en absoudrons comme d'un homicide
» involontaire.

SOCRATE.

» La loi déclare innocent celui qui a été absous en cette
» vie ; et s'il est innocent ici, il y a apparence qu'il le sera
» aussi là-bas (1). »

Nous qui sommes là-bas, comme dit Socrate, nous ré-
pondrons à Socrate qu'il s'est trompé en effet, mais qu'il
s'est trompé en cherchant le salut des hommes, trompé en

(1) Traduction de Grou,

les éclairant, et qu'il est non seulement absous de son erreur, mais glorifié pour son erreur.

On sait ce que Socrate craignait de dire. Ce secret qu'il redoutait tant de laisser échapper, et qu'il se fait arracher avec une sorte de violence par ses amis, c'est la communauté des femmes et la communauté des enfants. Socrate, en effet, s'est trompé sur ce point ; il n'y a pas à en douter. Le genre humain n'a pas admis et n'admettra jamais une communauté qui détruirait radicalement l'individualité humaine. Mais est-ce seulement en cela que Socrate a commis le crime involontaire qu'il redoutait tant de commettre ? et n'a-t-il pas erré d'une façon aussi dangereuse sur d'autres points ? ou plutôt n'est-ce pas parcequ'il a erré ailleurs en un point capital, que sa solution générale, s'étant trouvée fautive, l'a entraîné nécessairement à ces fausses conséquences ?

Exemple bien remarquable du lien intime qui unit toutes les parties de la morale entre elles, qui unit aussi entre elles la morale et la politique, enfin qui réunit au fond la morale, la politique, et la religion ! C'est parceque Socrate s'est trompé au sujet des Esclaves, qu'il s'est trompé si prodigieusement sur l'amour et le mariage ; c'est parcequ'il a manqué le beau dans la politique, qu'il l'a manqué dans la morale ; et c'est pour cela aussi que sa religion n'a pas été celle de l'Humanité, et qu'il a fallu attendre le Christianisme.

Socrate, comme on va le voir, n'a pas conçu clairement l'égalité humaine ; et n'ayant pas conçu l'égalité humaine, il n'a pas conçu davantage l'égalité civique ; il a donc plutôt songé à organiser des castes dans sa république que des fonctions. Puis, pour réparer le défaut de ces castes, il a été entraîné à l'abolition de la famille et par conséquent du ma-

riage. C'est quand il en est là qu'il craint de commettre un crime involontaire : le crime était déjà commis. A notre avis, il le répare au contraire autant qu'il est en lui, lorsque, entraîné par une divine idéalité, il cherche cette égalité qu'il n'a pas aperçue d'abord, et la poursuit à travers tout, *per fas et nefas*, jusqu'à conclure, s'il le faut, à l'abolition radicale de la famille et du mariage. Son idée en cela était fausse, mais son sentiment en cela était vrai, car il cherchait l'Égalité. L'humanité s'est inspirée de son sentiment, et a délaissé son idée ; elle a cherché la solution de l'Égalité ailleurs.

Éclairés, je le répète, par dix-huit siècles de Christianisme, il nous est aisé aujourd'hui de voir les défauts de la politique, de la morale et de la religion de Socrate, les défauts de cette république que Platon, dans son enthousiasme, appelle *la plus belle qui fut jamais*. Oui, Socrate, oserions-nous dire, vous vous êtes trompé sur le sujet du beau, du bon, du juste, et de l'honnête ; et vous vous êtes trompé sur ce sujet non seulement là où vous avez craint d'errer, mais aussi là où vous vous exprimiez avec toute confiance, et où vous vous avanciez librement comme un homme qui croit marcher sur des fondements solides. C'est qu'au point où vous avez vécu, sublime penseur, l'Humanité était trop peu formée encore pour qu'il fût possible à votre âme, toute divine qu'elle fût, d'oser concevoir l'égalité humaine. Mais vous avez prodigieusement contribué à amener cette égalité, et voilà pourquoi vous êtes et vous resterez toujours comparable à Jésus, votre successeur.

Quand on analyse la *République*, quand on cherche la trame et la substance de ce merveilleux tissu où toutes les Muses semblent avoir travaillé de concert, on arrive à deux formules, une formule métaphysique de l'homme, et une

formule politique qui correspond à la première. Par un art infini, et qui constitue toute la beauté de ce célèbre ouvrage, Socrate dissimule sa formule métaphysique; il a l'air de construire *à priori* sa société, tandis qu'en réalité il se dirige dans cette construction d'après sa définition de l'homme. Puis, au dénouement, introduisant l'homme lui-même, il montre dans l'homme trois facultés correspondantes aux trois ordres qu'il a imaginés dans sa république; et, comme si c'était pour lui un effet du hasard que cette rencontre et cette similitude, il s'écrie : « Vous le voyez! » un Dieu nous avait dirigés dans le plan de notre république, et guidés sur les traces de la justice. (Liv. IV.) »

Décomposons, dis-je, cette œuvre d'artiste où Platon semble avoir dérobé leurs procédés à Sophocle et à Aristophane, pour amener mille incidents et opérer de magiques péripéties; et voyons froidement si la formule métaphysique qu'il employe est vraie, et si l'application qu'il en fait à la politique est exacte et rigoureuse.

Les trois facultés que Platon distingue dans l'homme sont 1^o la raison; 2^o le sentiment, qu'il appelle force, courage, appétit irascible, et en général sentiment (*θυμός, animus*); 3^o l'appétit sensitif ou concupiscible, c'est-à-dire les besoins vrais ou exagérés du corps.

L'âme de l'homme, suivant Platon, est donc triple; elle est composée de trois choses, de trois principes, que l'on peut et que l'on doit distinguer. Voilà une grande et importante vérité à laquelle nous croyons de tout notre cœur, et que nous n'avons pu retrouver dans Platon, le prince des philosophes, le métaphysicien par excellence, sans tressaillir de joie; car nous ignorions qu'elle fût aussi expressément marquée dans ses ouvrages, quand, il y a quelques années déjà, nous nous avisâmes de l'opposer à la fausse psycho-

logie que l'on enseigne de nos jours (1). Faute d'une érudition suffisante, nous n'avions alors à citer, pour étayer cette vérité que nous apercevions, que des passages empruntés à d'augustes penseurs sans doute, mais qui n'ont pas en métaphysique l'autorité supérieure ; nous citons Pascal, Bossuet, pour montrer aux psychologues du *moi* pur esprit que les Chrétiens eux-mêmes n'ont jamais imaginé que l'entendement humain n'eût aucun rapport avec le corps, que l'homme fût un ange, suivant l'expression de Pascal : « L'homme n'est ni ange, ni bête ; » mais qu'ils avaient toujours cru, au contraire, que le corps et l'entendement formaient, suivant l'expression de Bossuet, « un tout naturel. » Et de ces deux principes, la raison ou la connaissance, et la sensation, nous en avons conclu un troisième, le sentiment, qui participe à la fois de tous les deux, et qui les unit. Voilà quelle était pour nous la vérité psychologique. Depuis, nous l'avons retrouvée, cette vérité, dans Leibnitz ; et nous avons même montré que tous les travaux de la philosophie allemande, ou plutôt tout l'immense travail de la philosophie depuis Descartes, a eu pour but et pour résultat d'aboutir à une démonstration complète de cette vérité (2). La voilà encore qui s'offre à nous dans Platon, et d'une façon si notable qu'elle est la base de son plus beau et de son plus grand livre. Quel consentement que celui de tant de philosophes s'accordant ainsi, à travers les siècles, à définir l'homme une essence triple dans son unité !

Il est évident, en effet, que la définition que Platon donne de l'homme est au fond la même à laquelle nous nous rapportons si souvent dans nos raisonnements, et qui nous paraît

(1) Dans la *Revue Encyclopédique*, de 1834 à 1835.

(2) Voyez *De l'Éclectisme*, 1 vol. à la librairie de C. Gosselin, et l'*Encyclopédie Nouvelle*.

la base de toute philosophie. L'homme, avons-nous dit au commencement même du présent écrit, est dans tous les actes de sa vie sensation-sentiment-connaissance indissolublement unis.

Mais Platon entend-il cette définition de l'homme précisément comme nous la comprenons ? Il faut avouer que Platon, soit qu'il eût découvert par lui-même cette vérité, soit qu'il l'eût reçue de philosophies antérieures (1), ne l'a pas conduite au dernier terme de la perfection. On peut dire qu'il a nettement connu la trinité de l'âme humaine, mais qu'il a méconnu son unité, et qu'ainsi cette trinité même n'a pas été bien connue de lui, en ce sens que le point important est de ne jamais séparer le mystère de notre unité de celui des trois principes ou faces qui constituent cette unité. Platon a fait un peu comme un physicien qui, ayant décomposé par le prisme un rayon de lumière raisonnerait ensuite sur les rayons simples, et nierait la couleur blanche qui renferme toutes les autres couleurs, et qui n'est aucune d'elles. Il a plutôt distingué qu'il n'a uni ; il a décomposé par l'analyse, et il n'a pas recomposé par la synthèse. En un mot, il a trop vu dans les trois faces ou facultés de notre nature des *parties* (c'est ainsi qu'il les nomme toujours), et n'a pas assez vu qu'elles ne constituaient ensemble qu'un seul tout, un tout naturel, suivant l'admirable expression de Bossuet, une unité enfin. Platon dit *l'âme humaine* ; il dit donc une unité, un tout, un seul être, une chose une ; et il l'oublie aussitôt pour dire que cette âme a trois *parties*. Et alors il considère ces parties comme trois êtres, comme trois choses ; il les sépare autant que possible, au lieu de les

(1) Je regarde comme bien certain que Platon avait reçu cette vérité de l'Égypte et de l'école de Pythagore. Mais ce serait trop m'éloigner de mon sujet que de le démontrer. Voyez *De l'Éclectisme*, et les articles *Platon* et *Pythagore* de l'*Encyclopédie Nouvelle*.

faire jouer indivisiblement et concourir ensemble. Au lieu de comprendre qu'elles n'existent que parcequ'elles co-existent, il les imagine indépendantes, et les croit de leur nature en guerre, en lutte, en opposition. L'une est mise par lui au dernier rang, subalternisée, dégradée, avilie : c'est la sensation. La raison, au contraire, ou la connaissance, prend en souveraine absolue les rênes de l'âme humaine, c'est-à-dire qu'elle devient le monarque absolu de cet empire divisé. Enfin, après avoir longtemps cherché de quel côté se tournera la troisième, c'est-à-dire ce que Platon appelle l'appétit irascible, il décide que l'appétit irascible, convenablement éduqué, « prendra les armes en » faveur de la raison. »

Eh ! sans doute, la raison doit commander ; l'intelligence est ce qui distingue l'homme des animaux. Mais la raison peut-elle se passer de la sensation et du sentiment ; ou plutôt, dans tout acte de raison et de connaissance, le sentiment et la sensation n'interviennent-ils pas de toute nécessité ?

Platon, tout occupé de l'importante distinction qu'il conçoit dans l'âme humaine, tourne sa dialectique à bien faire reconnaître la raison comme quelque chose de différent des instincts du corps et des instincts du cœur. Mais il va jusqu'à la supposer indépendante, existant et se manifestant par elle-même ; et c'est en cela qu'il se trompe.

Un homme, dit-il, a soif, et il s'empêche de boire, parce que boire lui serait nuisible. Ne voyez-vous pas là deux *parties* bien différentes dans son âme, l'une qui le pousse à boire, l'appétit concupiscible, l'autre qui l'éloigne de boire, la raison ?

L'argument n'est pas solide. Un homme qui, pressé par la soif, s'abstient de boire, est absolument dans le cas d'un homme qui entre deux maux choisit le moindre. Souffrir

de la soif est une souffrance comparable à une blessure, à une maladie, et à toute autre affection douloureuse que la sensation nous peut faire éprouver. Mais s'empêcher de boire quand on a soif, c'est également souffrir de l'appréhension du mal physique qui pourrait résulter de boire. La raison est distincte sans doute entre ces deux sensations; mais, pour être distincte, elle n'est pas indépendante. Il ne faut pas dire, comme fait Socrate, que la raison d'abord prononce, et qu'ensuite le sentiment prend les armes en faveur de la raison; il faut dire au contraire que la raison ne paraît et ne tire sa conséquence, qui est sa loi, sa manifestation, que parceque le sentiment a parlé avant elle; ou plutôt sensation, sentiment, connaissance, constituent un seul et même acte véritablement indivisible. La chose est évidente. Dans l'exemple employé par Socrate, l'âme, comme je viens de le dire, est entre un mal présent et un mal futur, qui lui paraît plus grand que le premier. Comment a-t-elle connaissance de ce mal futur? comment appelle-t-on l'idée qu'elle en a? on la nomme sentiment; car on dit d'un homme, en ce cas, qu'il a peur de se rendre malade. Ainsi la raison sort de la comparaison entre une affection sensible, la soif, qui est une maladie, et un sentiment, la peur d'une autre maladie; elle prend son point d'appui dans un sentiment pour résister à une sensation. Mais ce sentiment, que vous ne pouvez vous empêcher d'appeler peur, effroi, est une passion; il renferme lui-même une sensation. Donc, bien que la raison soit quelque chose de distinct de la sensation, elle ne se manifeste pourtant que concomitamment avec elle; et cet homme qui résiste à ce que Platon appelle appétit concupiscible, se trouve, alors même qu'il y résiste, être appétit concupiscible, c'est-à-dire sensation.

C'est ainsi que Platon a ouvert la porte au stoïcisme in-

sensé qui niait que la douleur fût un mal, et à l'ascétisme insensé qui méprisait la vie, et, pour être grand, se suicidait autant qu'il est permis à l'homme de le faire en détruisant l'harmonie constitutive des trois faces nécessaires de son être (1).

Voilà toute son erreur, mais elle est grave, si grave qu'elle entraîne toutes les conséquences fausses qui remplissent sa *République*. Je n'aurai pas de peine, je crois, à le démontrer.

Platon a admirablement compris que la société est l'image de l'homme. Cette vérité, que la société est semblable à l'homme, que l'homme est le petit monde dont la société est le grand monde; qu'il y a identité entre eux, qu'il la réfléchit comme elle le réfléchit; enfin, sur d'autres proportions, que l'homme est un résumé de l'Humanité, de même que l'Humanité n'est qu'un homme; cette vérité, dis-je, sur laquelle certains philosophes modernes ont tant insisté, et avec raison, se trouve en germe dans Platon: « Les affections et les mœurs d'une société, dit-il, se rencontrent dans chacun des individus qui la composent, puisque ce ne peut être que de là qu'elles ont passé dans la société. » (Liv. IV.) Guidé par cette lumière, Platon a prétendu former une société juste d'après l'idée qu'il se faisait d'un homme juste. Voilà sa boussole; et il nous la fait connaître lui-même, et nous la met en main, lorsqu'arrivé au terme de sa recherche d'une république parfaite, revenant à l'individu, il dit: « Si donc nous trouvons dans l'âme de l'homme trois parties qui répondent aux trois ordres de notre république, et entre lesquelles il y ait la même subordination,

(1) La manière dont Pythagore et Platon ont compris la relation et la génération des trois faces de l'âme humaine, constitue en grande partie leur philosophie. Il est bien clair que je ne puis discuter ici un si vaste sujet. Voyez les articles PYTHAGORE et PLATON de l'*Encyclopédie Nouvelle*,

» nous donnerons au particulier le même nom que nous » avons donné à la société. (Liv. IV.) » Renversez cette proposition , supposez que Socrate se soit dit : « Si je trouve dans l'état trois ordres qui répondent aux trois parties de l'âme humaine , et entre lesquels il y ait la même subordination , cette société ne sera-t-elle pas la société parfaite , puisqu'elle ressemblera à l'homme parfait ; » et vous aurez tout le secret de Platon dans l'édification de sa République , et en même temps le secret de toutes ses erreurs. J'entends par ses erreurs qu'ayant erré dans sa formule métaphysique , il s'est également trompé dans sa construction politique , précisément parcequ'il a trop bien appliqué son idée métaphysique telle qu'il l'avait conçue. Je n'entends pas par là qu'il ait eu tort de vouloir réaliser la similitude de la société humaine et de l'âme humaine , similitude qui a toujours été et sera toujours la cause directe , connue ou inconnue , de l'organisation des sociétés.

Socrate , donc , se met à l'œuvre , sans dire à ses amis quel fil conducteur il suit pour se diriger ; et , à l'image des trois parties qu'il sait exister dans l'être humain , la connaissance , le sentiment , la sensation , ou , pour employer les symboles physiques , la tête , le cœur , et le corps , il crée une société composée d'une tête , d'un cœur , et d'un corps , c'est-à-dire d'une intelligence qui préside et gouverne , d'un sentiment sympathique qui obéit à cette intelligence , et d'un vulgaire instinct en rapport avec la nature extérieure. De là trois ordres dans la république , les magistrats , les guerriers , et les artisans ou laboureurs.

Sans doute ces trois ordres existent et existeront toujours dans la société : ce n'est pas en cela que Platon se trompe. C'est au contraire une grande gloire pour lui qu'il soit arrivé par la métaphysique à une classification si vraie que l'his-

toire tout entière, l'histoire de tous les temps et de tous les peuples, n'en est que la reproduction. Platon en a compris la nécessité métaphysique ; il a fait une connaissance, dans le sens exact du mot, de ce qui n'était qu'un fait résultant de l'instinct naturel de l'homme. Oui, la société est et sera toujours composée de trois ordres ou de trois classes provenant de la prédominance chez certains hommes d'une des trois faces de notre nature, et en même temps de la nécessité où est l'homme de vivre sous ces trois aspects. Ces trois ordres, ces trois classes, on les retrouve dans l'Inde sous les noms de *brahmes*, de *chatrias*, et de *soudras*; en Egypte, sous les noms de *prêtres*, de *guerriers*, et de *laboureurs*. Moins évidents et plus mêlés, quoique encore très évidents dans les républiques grecques et à Rome, ces trois termes se sont reproduits dans le moyen-âge sous les noms de *clergé*, de *noblesse*, et de *tiers-état*.

Mais quel est sur ce point le progrès de l'Humanité? Le progrès, c'est que ces trois ordres ou classes ont d'abord été des castes, et qu'elles tendent à n'être dans l'avenir que des fonctions. Le progrès, c'est qu'elles ont d'abord envahi l'homme tout entier, à tel point qu'il n'y a pas dans l'Inde, par exemple, d'Indien, mais des brahmes, des chatrias, ou des soudras, et qu'il n'y aura dans l'avenir que des hommes, qui auront telle ou telle des trois fonctions inhérentes à toute société, mais qui ne seront pas pour cela absorbés par la société.

Placé à la limite du monde oriental et du monde occidental, disciple de l'Egypte, mais précurseur du Christ, Platon essaye vainement d'échapper au régime des castes. Il élève d'une main ce régime, et le foudroie d'une autre. Il veut le briser en supprimant l'hérédité, mais il le constitue d'une autre manière, en lui donnant d'autant plus de

réalité qu'il lui a ôté ce qui le rendait au premier abord plus absurde.

Oui, Platon fait encore des castes : il les idéalise autant que possible, il les fait aussi belles, aussi raisonnables que possible; mais ce n'en sont pas moins des castes. Rien n'est plus admirable que sa recherche profonde du caractère du magistrat, dans lequel il découvre un philosophe, et du caractère du guerrier, dans lequel il nous montre l'homme du sentiment et l'artiste. Ces trois termes, *magistrats*, *guerriers*, *laboureurs*, se transforment donc sous sa plume en *philosophes*, *gymnastes*, et *artisans*, ou, en d'autres termes, en *savants*, *artistes*, et *industriels*. Mais, comme dans le système tout récent où l'on a reproduit Platon, ces trois classes de la société sont considérées par Socrate comme trois hommes distincts, de natures diverses, et pour ainsi dire incommunicables. Platon arrive donc, comme l'auteur du système moderne dont nous parlons, et qui s'est évidemment modelé sur lui, à trois castes distinctes, correspondantes aux trois faces de notre nature, la sensation, le sentiment, la connaissance; son système a donc tous les défauts de celui dont nous parlons, ou plutôt qui connaît l'un connaît l'autre.

C'est que Platon, ayant méconnu l'unité dans sa formule métaphysique, a tout-à-fait perdu de vue l'unité dans sa formule politique.

Il y a trois parties dans l'âme humaine, j'en conviens, à condition que Platon convienne que ces trois parties ne font qu'un tout.

Il y a de même, il doit y avoir nécessairement trois parties dans la société humaine, mais à condition que ces trois parties ne fassent qu'un tout.

Or, à quelle condition ces trois parties ne feront-elles

qu'un tout ? A condition que ce tout soit senti, et réellement existant, non pas seulement percevable par une abstraction de l'intelligence, mais senti et, comme je viens de dire, vivant.

Il faut donc que ce tout réside quelque part dans un être vivant.

Or, il n'y a de véritablement existant que les hommes qui composent la société. Quant à la société elle-même, ce n'est pas une être réellement existant.

Il faut donc que l'unité de la société soit sentie et manifestée dans un homme, dans plusieurs hommes, ou bien dans tous.

Or, quelle raison y aurait-il pour que cette unité résidât dans un homme, et non pas dans les autres ? Elle doit donc résider dans tous.

Voilà donc le problème : L'unité existera-t-elle dans la république, parcequ'il y aura trois parties dans cette république qui concourront en apparence ? Platon le croit, et se trompe en cela. L'unité sociale ainsi conçue est une fiction, une abstraction, une ombre vaine, un mot.

L'être général ou collectif qu'on appelle société n'existe réellement qu'autant qu'il se réfléchit dans des êtres individuels, dans des personnes réellement vivantes. La société n'est pas sans l'homme. La question n'est donc pas seulement de composer une république de trois parties justement proportionnées, mais de composer une république de trois parties justement proportionnées à l'effet de produire un homme qui soit également composé de trois parties justement proportionnées à l'instar de la république. En un mot, la société ou la république n'est qu'un milieu que l'homme crée semblable à lui-même, pour pouvoir y vivre et s'y développer conformément à sa nature. Créé lui-même

à l'image de Dieu, il crée à son tour à son image ; mais ce qu'il crée n'est pas le dernier but, ni même en aucune façon le but qu'il se propose. Le but qu'il se propose, c'est lui-même, et par lui c'est le développement de ce que Dieu a mis en lui, c'est-à-dire que c'est l'image divine qu'il porte en lui ; et ainsi, au dernier terme, c'est encore Dieu qu'il a en vue. Mais se passionner pour la société, pour le milieu, pour le miroir de l'homme, pour son œuvre, au point d'oublier l'homme lui-même, l'être vraiment existant après Dieu, c'est un fétichisme, une idolâtrie, une erreur. Soyez artiste, Socrate, mais n'oubliez pas le but de l'art, qui est l'homme.

Socrate l'oublie dans sa république, il fait de l'art pour l'art. S'il a atteint l'idée d'une république qui lui paraisse belle en elle-même, il est satisfait ; et il ne se demande pas si un seul homme est beau dans sa république.

Il faut voir le naïf enthousiasme du génie dans cette mémorable création de Platon qui a tant servi l'Humanité, malgré son erreur fondamentale. J'abrège le beau passage où Socrate se résume, et prouve à ses amis que sa république est parfaite :

SOCRATE.

« Fils d'Ariston, notre ville est enfin formée. Appelez
 » votre frère, appelez Polémarque et tous ceux qui sont ici.
 » Tâchez ensemble, à l'aide de quelque flambeau, de dé-
 » couvrir en quel endroit résident la justice et l'imposture...
 » Si les lois que nous avons établies sont bonnes, notre ville
 » doit être parfaite... Il est donc évident qu'elle doit être
 » prudente, forte, tempérante, et juste... La prudence
 » règne dans notre république, car le bon conseil y règne...
 » Cette prudence réside dans les magistrats, qui sont les

» vrais gardiens de l'état... Car toute république bien gou-
» vernée doit sa prudence à la science qui réside dans la
» plus petite partie d'elle-même, c'est-à-dire à ceux qui
» sont à sa tête et qui commandent. Il paraît que la nature
» produit en petit nombre les hommes à qui il appartient de
» se mêler de cette science qui, seule entre toutes les
» sciences, mérite le nom de prudence... Quant à la force, il
» n'est pas difficile de la découvrir dans notre république,
» elle est le corps en qui elle réside, et qui fait donner à l'état
» le nom de fort... Notre ville est forte par une partie d'elle-
» même en qui réside une certaine vertu conservatrice,
» fondée sur l'idée qu'elle a reçue du législateur dans son
» éducation. La force, en effet, n'est pas un courage brutal
» et féroce, mais elle est l'idée juste et légitime de ce qui
» est à craindre sur toute chose, et de ce qui ne l'est pas...
» Que nos guerriers, choisis avec tant de précautions, pré-
» parés par la musique et la gymnastique, conservent bien
» l'idée des choses qui sont à craindre, la république sera
» forte. Que les autres citoyens soient lâches ou courageux,
» on n'en peut rien conclure par rapport à la force ou à la
» faiblesse de l'état... Notre république aussi est tempé-
» rante, elle est maîtresse d'elle-même, s'il est vrai qu'on
» doive appeler tempérant et maître de lui-même tout
» homme, tout état où la partie la plus estimable commande
» à celle qui l'est moins. Ce n'est pas, certes, qu'on ne
» trouve dans notre république des passions sans nombre et
» de toutes les sortes, des plaisirs et des peines dans les
» femmes, dans les esclaves, et même dans la plupart de
» ceux qu'on dit être de condition libre. Vous y trouverez
» peu de désirs simples et modérés, fondés sur des opinions
» justes, et gouvernés par la raison ; et ce ne sera que dans
» ceux qui joignent à un beau naturel une excellente éduca-

» tion. Mais ne voyez-vous pas en même temps que, dans
 » notre ville, les désirs et les passions de la multitude, qui
 » est la partie inférieure de l'état, sont réglés et gouvernés
 » par la prudence et les volontés du petit nombre, qui est
 » celui des sages ?... »

Arrêtons ici Socrate pour remarquer qu'après avoir localisé pour ainsi dire la prudence ou l'intelligence dans les magistrats, le courage ou la force dans les guerriers, il ne suit plus sa similitude, qui l'obligerait à faire de la troisième classe le siège de la troisième vertu politique qu'il distingue, c'est-à-dire de la tempérance. Mais comment aurait-il pu suivre cette similitude jusqu'au bout ? Étrangers à la science et à l'art, les hommes de la troisième classe, ces hommes de l'appétit concupiscible, comme dit Platon, ou de la sensation, comme nous dirions aujourd'hui, ces artisans, ces industriels, sont nécessairement abandonnés à la sensation, puisqu'ils sont par eux-mêmes dépourvus d'intelligence et de sentiment. D'ailleurs, ils ne sont pas même libres, car ils sont gardés et tenus en bride par les guerriers gouvernés eux-mêmes par les magistrats ou les philosophes. Ainsi abandonnés à cet appétit concupiscible, à cette sensualité basse qui est considérée comme de leur essence, ils sont donc encore avilis par l'esclavage. Comment pourraient-ils être le siège d'une vertu si directement contraire à toutes les conditions de leur innéité et de leur éducation ? Cela serait absurde. Ils ne sont rien qu'un troupeau dont on se sert et que l'on gouverne. Platon ne les envisage jamais autrement. Ils ne deviennent donc tempérants que parcequ'ils sont gouvernés. Ils répondent bien, dans l'idée de Platon, à la troisième vertu, à la tempérance, mais indirectement, et par suite de l'action coercitive qu'on exerce sur eux, sans consulter ni leur intelligence, ni leur

sentiment. Aussi Platon, cherchant où réside cette tempérance, la place-t-il en même temps en eux et hors d'eux :

SOCRATE.

« Lorsque les membres de la société sont ainsi disposés, » en qui direz-vous que réside la tempérance ? Dans ceux » qui commandent ou dans ceux qui obéissent ?

GLAUCON.

» Dans les uns et dans les autres.

SOCRATE.

» En effet. Il n'en est pas de la tempérance comme de la » prudence et de la force, qui ne se trouvent chacune que » dans une partie de l'état, et le rendent néanmoins prudent et fort ; au lieu que la tempérance est une sorte de » concert établi par la nature entre la partie supérieure et » la partie inférieure d'une société ou d'un particulier, » pour décider quelle est la partie qui doit commander à » l'autre. »

Il ne reste plus à Socrate qu'à conclure. Et il conclut en effet par ce grand mot de *justice*, qui équivaut pour lui à la vertu et à la perfection. Or, où trouve-t-il cette justice ? Ecoutez bien :

SOCRATE.

« *La république est juste, parceque chacun des trois* » *ordres qui la composent fait uniquement ce qui est de son* » *devoir.* »

Voilà le dernier mot de Socrate et de Platon en fait de justice humaine. La justice, c'est qu'il y ait trois ordres dans l'état, des bergers, des chiens, un troupeau ; que les magistrats soient d'habiles bergers, les guerriers les chiens actifs de ces bergers, et la multitude le troupeau obéissant de ces chiens et de ces bergers,

Élevons ici notre voix contre Socrate avec toute la certitude que nous donne la moralité d'aujourd'hui.

Non, le but de la politique n'est pas de former un état composé de trois hommes d'essences diverses, une brute sous le nom d'artisan, un gardien de troupeau sous le nom de guerrier, et un homme intellectuel sous le nom de magistrat. Le but de la politique est de faire que tout homme soit, le plus possible, un homme complet, c'est-à-dire un composé d'intelligence, de sentiment et de sensation.

Il est évident que Platon a tué l'homme au profit de son idéal de société. Mais il y a plus, c'est qu'il n'a même pas rencontré cet idéal. Et lorsque ce grand artiste, épris de son œuvre, s'écrie : « Voilà la plus belle république qui fut » jamais, » nous sommes en droit de lui dire que nous en concevons une plus belle. Sa république n'est constituée qu'en apparence, elle n'est parfaite qu'en apparence, elle n'est le type de la justice qu'en apparence. Il lui manque quelque chose, l'âme, l'unité.

De même que Platon avait trop divisé et fragmenté l'âme humaine, il a trop divisé et fragmenté la société humaine. Voilà, je l'ai déjà dit, la source de toutes ses erreurs ; et voilà aussi pourquoi sa république n'est pas l'idéal qu'il cherchait.

Il fallait, après avoir distingué dans l'état trois ordres, c'est-à-dire trois fonctions, montrer ensuite comment l'état n'était ni l'une, ni l'autre, ni la troisième de ces fonctions, ni un assemblage des trois, mais comment une unité indécomposable résultait de l'harmonie entre ces trois fonctions, unité qui était réellement l'état ; puis, reprenant la similitude de l'individu et de la société, montrer que le citoyen reparaisait dans cet état, non plus comme fonctionnaire, c'est-à-dire comme partie, mais comme citoyen,

c'est-à-dire comme une unité complète, adéquate à l'état et de même qualité. C'est cette synthèse nouvelle qui manque à la *République* de Platon, et qui n'était pas possible avec les bases qu'il avait adoptées.

En effet, comment l'homme complet pourrait-il se trouver dans une société où règnent de véritables castes, dans une société dont le principe générateur est que les uns seront intelligents et gouverneront par la science, la ruse et l'adresse ; que les autres seront dociles, obéissants comme les chiens d'un berger ; et que les troisièmes seront ignorants, abjects, sans courage, sans générosité ?

Mais je vais plus loin, et je dis à Platon que, suivant ses principes mêmes, sa conclusion rend ses prémisses absurdes, ou réciproquement. Car où est, ô Platon, votre homme juste dans une telle république ? Votre république est juste, je le veux bien ; mais il n'y a plus d'hommes justes. Un homme juste, avez-vous dit, est celui dans lequel l'intelligence gouverne le sentiment et la sensation. Sont-ce vos artisans qui sont justes ? Ils n'ont pas d'intelligence qui gouverne en eux ; car c'est une intelligence étrangère qui les gouverne. Ils n'ont pas de sentiment qui vienne en aide à la raison qui leur manque ; car le sentiment est la force qui réside au camp de vos guerriers. Sont-ce de même vos guerriers qui sont justes ? Non ; car l'intelligence rectrice est hors d'eux dans le secret sanctuaire de leurs magistrats et de leurs prêtres. Il n'y a donc que ces derniers qui soient justes : mais le sont-ils, occupés qu'ils sont de gouverner par la ruse l'appétit irascible de leurs élèves les guerriers, et foulant aux pieds, comme un vil bétail, les artisans et les esclaves ? Donc, dans votre république, il n'y aura pas un seul homme juste suivant votre définition, ou du moins le plus grand nombre ne sera pas juste. Ainsi la justice,

dans le sens même où Socrate l'expose, est bannie de cette république, sans laquelle pourtant Socrate ne voit pas de justice sur la terre.

Et s'il n'y a pas d'homme juste dans une telle république, comment la république elle-même pourrait-elle être juste? Cette justice, cette perfection, que Socrate voit dans sa république, n'est donc, comme je l'ai déjà dit, qu'apparente; elle n'est que dans les mots, et n'a rien de réel. L'intelligence placée au sommet de cette société n'est pas une intelligence normale; car les hommes en qui elle réside sont supposés n'être qu'intelligence; ils diffèrent autant des autres hommes, pour employer la comparaison familière à Platon, que le berger diffère de son chien et de son troupeau. Quelle sympathie les ferait s'intéresser à ce troupeau? Aucune. Or, qu'est-ce que l'intelligence ainsi séparée du sentiment et de la réalité présente et sensible? Un fort mauvais guide, susceptible des erreurs les plus graves, et exposé aux plus profondes ténèbres. D'où viendrait l'inspiration vraie à cette intelligence ainsi étrangère à l'Humanité? Ces vieillards sublimes, sans cœur et sans entrailles, que Platon met à la tête de sa cité, pourraient bien, s'ils étaient de bonne foi, entraîner l'Humanité dans un ascétisme insensé; ou, s'ils se laissaient gagner aux passions de la terre, devenir d'habiles hypocrites et de grands mystificateurs. Témoin la papauté qui, comme je le montrerai tout-à-l'heure, a réalisé jusqu'à un certain point le gouvernement de Platon.

Le sentiment, à son tour, n'est chez Platon qu'un courage aveugle, fanatique, superstitieux. Ces guerriers de Platon, que l'on conduit par d'habiles ressorts, ressemblent aux serviteurs du Vieux de la Montagne et aux croisés du moyen-âge. Enfin la sensation, trop méprisée, avilie, foulée

aux pieds, se venge en se redressant comme un serpent : les passions les plus impures doivent agiter cette tourbe d'esclaves qui composent le peuple dans la cité de Platon.

Ainsi rien n'est normal dans cette république, ni l'intelligence, ni le sentiment, ni la sensation. Après avoir détruit de fond en comble l'œuvre divine, qui est l'homme, Platon n'arrive, dans son œuvre artificielle, la société, qu'à un véritable monstre.

C'est que Platon, je le répète, n'a pas compris le vrai rapport de l'homme et de la société. Il a imaginé de faire vivre artificiellement l'homme par la société. En effet, l'homme vit et doit vivre par la société ; mais il doit vivre par elle naturellement. J'entends par là qu'il doit rester homme, et vivre *au complet*, suivant sa nature, même en vivant par la société. Or, il ne peut vivre *au complet* sans être *par lui-même*, et par conséquent sans que la société ne soit hors de lui, ne procède de lui, ne relève de lui, ne soit autre chose que lui. Il s'en distingue donc radicalement et complètement, en même temps qu'il est identique avec elle. Voilà le mystère que Platon n'a pas compris.

Il y a réellement identité entre l'homme, ou le citoyen, et la société. Mais, au lieu de la véritable identité qui doit exister entre eux, on peut saisir une identité fautive ; et c'est ce qu'a fait Platon.

Il y a également une différenciation réelle et certaine à établir entre l'homme, ou le citoyen, et la société. Mais, au lieu de la véritable différence, on peut en saisir une fautive ; et c'est aussi ce qu'a fait Platon.

Lorsque Platon dit à son citoyen : Tu seras artisan, guerrier, ou magistrat dans la république, et tu ne seras pas autre chose, tu ne seras plus homme, il établit à la fois et du même coup une identification fautive de l'homme avec

la société et une différenciation fautive de l'homme avec cette même société. En effet, il distingue et différencie l'homme de la société en ce que l'homme n'est qu'intelligence, ou sentiment, ou sensation, en d'autres termes n'est que tête, cœur ou membres, tandis que la république est tout cela. La différenciation est trop forte : l'homme qui n'est ainsi qu'une partie de la triplicité, placé en face de cette triplicité vivante qui constitue l'État, est nécessairement anéanti ; car il se distingue trop de la société pour qu'un rapport quelconque puisse être apprécié entre eux. Et, réciproquement, quand Platon cherche l'identité de l'homme et de la société dans une identification complète, telle que l'homme soit réellement ou la tête, ou le cœur, ou les muscles de cette société, la société elle-même disparaît et est anéantie ; car devant cet homme vivant qui se trouve investi du pouvoir social, au point d'en être la tête, par exemple, l'être abstrait qu'on nomme société n'est plus qu'une ombre vaine et un mot vide de sens. La société appartient à cet homme qui est sa tête, il la porte avec lui ; il est elle, donc elle est en lui ; et, de même que certain monarque disait : « L'État, c'est moi » il peut et doit dire : L'Humanité, c'est moi. De là, encore une fois, le Lamaïsme oriental ou la Papauté de l'Occident, c'est-à-dire l'anéantissement de l'Humanité dans un homme.

Non, ce n'est pas là que gît la véritable identité de l'homme et de la société, et leur véritable différenciation. Cette identité et cette différenciation gisent en ceci que la société, être complet, magistrat-guerrier-artisan, ou, en d'autres termes, savant-artiste-industriel, se réfléchit dans l'homme complet, connaissance-sentiment-sensation, correspond à toute sa nature, fournit des aliments à toutes ses facultés, l'engendre réellement et le gouverne ; de même

que, réciproquement, elle est le résultat de toutes ces mêmes facultés de l'homme, le produit de cet homme, engendrée qu'elle est par lui et gouvernée par lui, son œuvre en un mot, sa maison pour ainsi dire, et le simple milieu où il vit.

J'établirai plus loin cette proposition ; je montrerai que tel est réellement le rapport de l'homme et de la société ; je chercherai comment cette sorte d'équilibre et cette pénétration mutuelle peuvent avoir lieu, et comment elle doit se réaliser de plus en plus à mesure que l'Humanité se perfectionnera. Je me borne pour le moment à une comparaison qui rendra grossièrement mon idée. Comment avons-nous connaissance de notre corps ? N'est-ce pas en nous regardant dans un autre corps qui réfléchit nos traits ? Ce que nous voyons ainsi, ce n'est donc pas notre corps, c'est la glace où nous nous regardons. Donc, ce qui fait l'image, c'est la glace. Mais la glace elle-même, si notre corps n'était pas devant elle, ne réfléchirait pas cette image. C'est donc notre corps aussi qui fait l'image. Néanmoins notre corps et la glace sont tout-à-fait indépendants l'un de l'autre, quoique nous ne connaissions notre corps que par le moyen de l'un et de l'autre. Il en est de même de la vie humaine. La vie humaine, c'est la connaissance, le sentiment, la sensation qui résultent de la coexistence de l'homme et de la société : supprimez l'un ou l'autre, la vie cesse et disparaît comme l'image dont nous parlions tout-à-l'heure. L'homme et la société sont pourtant aussi distincts, aussi indépendants que le sont notre corps et la glace où nous nous regardons. Mais c'est qu'il y a de l'homme à la société, de la société à l'homme, une pénétration mutuelle par laquelle ils se confondent sans cesser d'être distincts, de même que notre corps et la glace se réunissent dans notre image. Or

à quelle condition dira-t-on qu'un homme s'est vu dans une glace, et qu'une glace a reproduit son image ? A condition qu'il se voie tout entier, et que la glace soit assez grande pour cela. Il faut donc de même, pour que l'homme et la société existent normalement, que l'homme y soit un et complet, et que la société soit également une et complète. Tels ne sont ni l'homme de Platon, ni la société de Platon. Platon fait trois compartiments dans cette glace qui est sa république. En haut, un premier compartiment, celui qui répond à la tête ; au-dessous, un second, qui répond à la poitrine ; et en bas, un troisième, qui répond aux jambes. Puis, par une sorte de sortilège, qui est l'éducation qu'il donne aux uns et qu'il refuse aux autres, il fait que cette glace ne peut réfléchir les traits de ceux qui s'y mirent que par un seul compartiment à la fois. Les hommes qui passent devant cette glace sont donc divisés par elle : les uns n'ont qu'une tête, point de poitrine et point de jambes ; d'autres, au contraire, n'ont qu'une poitrine sans tête et sans jambes ; d'autres enfin n'ont que des jambes. Et Platon trouve que cette glace réfléchit admirablement les objets, parcequ'il met la tête des uns sur la poitrine et les jambes des autres. Mais réellement on peut dire qu'il n'y a plus ni glace ni hommes.

Platon, en disséminant, dans trois parties diverses de la société, l'intelligence, le sentiment, la sensation, et en les localisant d'une façon absolue, n'a fait évidemment que reproduire l'Inde et l'Égypte. Au lieu d'une espèce humaine, il en a trois ; et il est précisément au niveau des Védas : « De sa bouche (répondant à la tête), de son bras (répon-
» dant à la poitrine et au cœur), et de ses pieds (la partie
» qui supporte et qui touche à la terre), le Souverain Maître,
» disent les *Lois de Manou*, produisit, pour la propagation



» de la race humaine, le Brahmane, le Chatria, et le Soudra (1). (Liv. I.) »

Voilà l'Inde, voilà l'Égypte : qu'ajoute donc à cela le génie grec, dont Platon est la plus belle incarnation ? Comment, après avoir reconnu l'existence absolue du Brahmane (le *philosophe* ou *magistrat*), du Chatria (*guerrier*), et du Soudra (*artisan*), comment, dis-je, Platon échappera-t-il à la conscience de ce principe, qui est la permanence éternelle des castes ? J'ai déjà dit comment il s'efforce d'y échapper ; c'est en abolissant radicalement toute hérédité, toute propriété, toute individualité.

Ici s'ouvre un nouvel aspect du génie de Platon, un aspect qui réhabilite la Grèce, qui l'élève au-dessus de l'Inde et de l'Égypte, et lui donne le rôle d'intermédiaire entre l'Orient et le Christianisme. Platon, après avoir fait des castes, travaille à les détruire autant qu'il est en lui, en prêchant l'*unité*.

Singulier contraste du génie ! Platon a deux tendances dans sa *République*, et pour ainsi dire deux faces comme l'antique symbole de Janus. Il regarde le passé et l'avenir : il respire pour ainsi dire le vieil Orient, mais il aspire en même temps l'Occident qui va naître ; il est sacerdotal et hiérarchique, mais il est aussi égalitaire ; il est l'apôtre des castes, mais il est aussi l'apôtre de leur destruction ; il a pour principe la distinction de l'intelligence, du sentiment, et de la sensation, de la tête, de la poitrine, et des pieds, aussi nette et aussi prononcée que l'avaient les sectateurs de Brahma ; mais il a aussi pour principe l'unité, comme les

(1) Le texte que je cite ajoute une quatrième caste, les *Vaisyas*, qu'il dit sortis de la cuisse de Brahma, tandis que les Soudras sont sortis de ses pieds. Mais il me paraît évident que l'importance acquise par les Vaisyas (propriétaires et commerçants) fut seule cause de cette distinction entre eux et les Soudras.

Bouddhistes et les Chrétiens. La prédication de Bouddha dans l'Inde, pour l'abolition des castes, était antérieure à Platon de quatre ou cinq siècles, et de Platon au Christianisme il s'écoula le même espace de temps. Ainsi placé entre Bouddha et Jésus, Platon ne pouvait manquer de participer de leur inspiration. Il en participe en effet à un degré sublime. Écoutez-le résumer dans les *Lois* l'esprit de sa *République* :

« La plus belle cité, la meilleure forme de gouvernement
 » et les meilleures lois sont celles où l'on pratique le plus
 » à la lettre, dans toutes les parties de l'État, l'ancien pro-
 » verbe qui dit que *tout est véritablement commun entre*
 » *amis*. Quelque part donc que cette cité arrive, ou qu'elle
 » doive arriver un jour, que les femmes soient communes,
 » les enfants communs, les biens de toute espèce communs,
 » et qu'on apporte tous les soins imaginables pour retran-
 » cher du commerce de la vie jusqu'au nom même de pro-
 » priété; de sorte que les choses mêmes que la nature a
 » données en propre à chaque homme deviennent en quel-
 » que sorte communes autant qu'il se pourra, comme les
 » yeux, les oreilles, les mains; et que tous les citoyens
 » s'imaginent qu'ils voient, qu'ils entendent, qu'ils agissent
 » en commun; que tous approuvent et blâment de concert
 » les mêmes choses, que leurs joies et leurs peines roulent
 » sur les mêmes objets. En un mot, partout où les lois vise-
 » ront de tout leur pouvoir à rendre l'État parfaitement un,
 » on peut assurer que c'est là le comble de la vertu politi-
 » que; et quiconque essayera d'assigner à la société un
 » autre terme n'en trouvera ni de meilleur, ni de plus juste.
 » Dans une telle cité, qu'elle ait pour habitants des dieux
 » ou des enfants des dieux, qui soient plus d'un seul, la vie
 » se passe dans la joie et le bonheur. C'est pourquoi il ne

» faut point chercher ailleurs le modèle d'une république
 » parfaite; mais on doit s'attacher à celui-ci, et en approcher
 » le plus qu'il se pourra. (*Lois*, liv. V.) »

Jamais mystique chrétien a-t-il porté plus loin l'idée de la communauté?

On peut, il est vrai, opposer Platon à lui-même; on peut lui répondre: Si le principe suprême de la société est que tout soit commun entre amis, faites d'abord qu'il n'y ait dans la société que des amis. Or, c'est ce que vous êtes loin de faire. Quelle prétendue association d'amis, en effet, que celle où il y aurait trois ordres aussi distincts que vos magistrats, vos guerriers, et vos laboureurs. Quelle unité que celle d'une société divisée en trois sociétés, d'une nation divisée en trois nations (1)!

On peut encore répondre à Platon que le moyen par lequel il s'efforce de corriger son erreur des castes est lui-même une erreur; et qu'après avoir fait une distinction trop forte entre les hommes, il établit ensuite entre eux une communauté trop forte; qu'il détruit ainsi l'homme de deux façons, d'abord par la distinction, ensuite par la confusion: 1° en le divisant des autres hommes, en le séparant de l'unité totale; 2° en le confondant avec les autres hommes, en l'absorbant complètement dans le grand nombre qui forme chacune des unités partielles qu'il distingue dans l'État.

Mais en laissant de côté le système de Platon, en rejetant chez lui l'idée pour ne prendre que le sentiment, il se trouve que Platon a poussé l'Humanité vers deux buts su-

(1) Cette vérité, que la société ou la nation de Platon est divisée en trois véritables nations, ne lui a pas échappé. Il appelle quelquefois ses ordres des *nations*: « La *nation* des artisans est consacrée à Vulcain et à Minerve, de qui nous tenons les arts nécessaires à la vie; comme la *nation* de ceux qui, par d'autres arts, protègent et garantissent les travaux des artisans, est consacrée à Mars et à Minerve. (*Lois*, liv. XI. »

blimes, l'organisation de la société et l'unité de la société. En effet, changez ses castes en fonctions ; supposez que l'Humanité arrive un jour à s'organiser de telle façon que chaque membre de la société concoure à l'œuvre sociale dans une des trois fonctions distinguées par Platon, sans cependant cesser d'être un homme complet : et dites-moi s'il n'en résultera pas que Platon aura enseigné une grande chose, l'ordre dans la société, l'organisation nécessaire de la société en trois ordres fonctionnels ; s'il n'aura pas ainsi été sur la voie de la vérité. Supposez de même que les hommes arrivent à établir entre eux une communauté sociale là où la communauté peut exister sans que l'individualité humaine en souffre, et qu'ils réalisent véritablement l'unité de l'espèce sans que l'homme pour cela soit anéanti : et dites-moi si Platon encore n'aura pas été doué d'un génie prophétique, et s'il n'aura pas été encore en cela sur la voie de la vérité. Son erreur est dans la forme qu'ont revêtue ses deux sentiments ; son erreur est dans l'idée, c'est-à-dire dans la manifestation de sa pensée. Mais, débarrassée de son enveloppe, de son écorce, de sa forme, sa double pensée est vraie, féconde, et immortelle.

Chose admirable, en effet, et que nous avons déjà eu occasion de remarquer pour bien d'autres grands hommes, la pensée d'un philosophe peut être vraie alors même que l'idée sous laquelle il la présente est fausse (1). Si vous arrachez la pensée à sa forme éphémère et périssable ; si vous prenez l'essence de la pensée, pour ainsi dire, vous avez une grande vérité. Mais si vous vous attachez à la forme, vous n'avez qu'une erreur, erreur nécessaire appa-

(1) Voir la *Réfutation de l'Eclectisme* et plusieurs articles de l'*Encyclopédie Nouvelle*.

remment au temps où elle a paru ; erreur qui a pu être influente et entraîner l'Humanité, mais erreur. Voilà ce qui est arrivé à Platon : en prêchant l'abolition de l'hérédité, de la propriété, de la personnalité, au profit de son idéal de société, c'est-à-dire au profit du régime des castes, il se trouve qu'il aura prêché au profit de l'unité du genre humain ; de même qu'en prêchant l'organisation en castes, il se trouve qu'il aura enseigné pour sa part aux hommes le moyen d'organiser la société en fonctions qui aboliront définitivement les castes.

Pour moi, tout Platon se résume dans ce discours sublime et insensé, mi-partie vérité et mi-partie erreur, que Socrate dit qu'il adresserait à ses citoyens pour leur faire adopter son système, c'est-à-dire les castes et la communauté des enfants :

« *Vous êtes tous frères*, leur dirais-je ; mais le Dieu qui vous a formés a fait entrer l'or dans la composition de ceux d'entre vous qui sont propres à gouverner les autres ; aussi sont-ils les plus précieux. Il a mêlé l'argent dans la formation des guerriers, le fer et l'airain dans celle des laboureurs et des autres artisans. Puis donc que vous avez tous une origine commune, vous aurez pour l'ordinaire des enfants qui vous ressembleront. Mais il pourra se faire qu'un citoyen de la race d'or ait un fils de la race d'argent ; qu'un autre de la race d'argent mette au monde un fils de la race d'or, et que la même chose arrive à l'égard de la troisième race. Or, ce Dieu ordonne principalement aux magistrats de prendre garde, sur toute chose, au métal dont l'âme de chaque enfant est composée. Et si leurs propres enfants ont quelque mélange de fer ou d'airain, il ne veut pas qu'ils leur fassent grâce, mais qu'ils les relèguent dans l'état qui leur convient, soit d'artisan, soit de

» laboureur. Il veut aussi que si ces derniers ont des en-
 » fants qui tiennent de l'or ou de l'argent, on les élève,
 » ceux-ci à la condition de guerriers, ceux-là à la dignité
 » de magistrats, parcequ'il y a un oracle qui dit que la
 » république périra lorsqu'elle sera gouvernée par le fer ou
 » par l'airain. (*Républ.*, liv. III.) »

Vous êtes tous frères! quelle belle parole, et bien digne du précurseur du Christ! Socrate est admirable quand il rend cet oracle de la fraternité de tous les hommes. Il s'approche, dis-je, de Jésus. Mais remarquez qu'à l'instant même la lumière qui l'éclairait s'obscurcit, et qu'il retourne aux Védas, au monde oriental, aux castes, quand il ajoute : « Mais, parmi vous, les uns sont d'or, les autres d'argent, les troisièmes d'airain. » S'il en est ainsi, nous ne sommes donc pas frères ! nous ne sommes pas semblables ; car nous ne pouvons pas nous comprendre, étant doués de facultés si diverses, et étant de natures véritablement incommunicables ! C'est là le point que Socrate n'a pas franchi, et qu'il a fallu Jésus pour franchir.

Les Védas, je le répète, disent aussi aux Indiens : Vous êtes tous frères, c'est-à-dire vous êtes tous sortis de Brahma : mais les uns sont sortis de sa tête, les autres de sa poitrine, les derniers de ses pieds. Socrate ne renverse pas le régime des castes quand il dit aux uns : Vous êtes faits d'or ; aux autres : Vous êtes faits d'argent ; aux derniers : Vous êtes faits d'airain.

Il fallait que Jésus montât sur la montagne, et s'écriât : *Bienheureux les pauvres d'esprit!*

J'ai été longtemps sans comprendre cette parole de Jésus. Prise pour un dédain de l'intelligence, elle ne serait ni vraie ni sensée. Que veut-elle donc dire? Elle est une protestation contre ce droit tiré de l'intelligence dont se

targue Platon comme Aristote , pour maintenir le régime des castes. Elle signifie : Vous êtes tous de la même nature ; vous êtes tous un composé d'or, d'argent, et d'airain, c'est-à-dire de connaissance, de sentiment, et de sensation. Mais ceux mêmes dans lesquels l'airain domine sont appelés comme les autres ; ils ne sont pas moins que les autres dans le royaume du ciel, c'est-à-dire dans l'idéal. Ils ont le même droit que les autres , parceque la virtualité qui est en eux peut les rendre semblables aux autres , et que ce qui est surtout airain peut devenir , par la portion d'or et d'argent mêlée à cet airain, un composé tout aussi précieux que celui qui paraît maintenant tout or. Ne niez donc pas le droit aux pauvres d'esprit, ne les reléguez pas dans une caste, ils sont appelés comme les autres ; ne dites pas qu'ils sont sortis du pied de Brahma, et qu'ils conserveront éternellement la trace de cette origine ; ne dites pas qu'ils ne sont qu'airain, et n'en faites pas le grossier piédestal de votre statue à tête d'or.

Voilà ce qu'à dit Jésus, et ce qui est supérieur à ce qu'avait dit Socrate. La gloire de Socrate, la gloire de Platon, c'est d'avoir servi d'introducteurs à la doctrine du Christ. Ils le précèdent, ils préparent sa venue, ils l'ont peut-être formé, comme je le dirai tout-à-l'heure : en tout cas, ils portent avant lui le flambeau qu'il recevra de leur main pour le faire briller au loin sur le monde.

CHAPITRE V.

Comparaison de Platon et d'Aristote relativement à la notion de l'Égalité.

Mettez de côté cette sublime idéalité de Platon, cette sorte d'esprit prophétique qui l'inspire ; prenez la forme de sa pensée, au lieu de l'essence même de sa pensée ; arrêtez-vous à son idée , au lieu de pénétrer dans ce qui est caché sous cette idée : et Platon n'est pas supérieur en moralité à Aristote.

Quand Platon s'occupe de ses guerriers, de ses artistes, il est plein d'humanité, d'onction, de tendresse. On peut dire qu'alors sa pensée s'élève jusqu'à l'intuition de la vérité absolue. Mais le champ et ce que l'on pourrait appeler l'espace de cette pensée ne s'étend pas au-delà de cette caste favorisée, d'où Platon fait sortir, comme d'une pépinière, ses naturels philosophiques, ses sages, ses magistrats. L'Humanité tout entière est concentrée pour lui dans ce petit espace : il la voit sous cette forme, ailleurs il ne la voit plus. Ne lui parlez pas de la troisième caste, de la multitude, *ignobile vulgus*. A peine s'il daigne songer qu'elle existe.

L'essence de sa pensée est donc dans ce qu'il dit de cette caste : en elle, je le répète, il sent et il aime l'Humanité tout entière ; et c'est ainsi, et de cette façon limitée, qu'il est grand, sublime, plein de tendresse, comme je viens de dire, et admirablement religieux. Mais en tant que sa pensée s'arrête à ce cercle, elle est grossière et immorale.

Voilà la différence qu'il y a entre lui et Aristote. Platon voit l'avenir par une percée qu'il s'est faite : ce n'est pas

le ciel, mais c'est une percée du ciel. Aristote essaye, pour ainsi dire, de repousser toute la masse épaisse de nuées qui lui dérobent ce ciel; et, n'en découvrant ainsi aucun point, on peut dire non seulement qu'il ne le voit pas, mais qu'il ne le cherche pas. L'un sent la vérité à travers la forme erronée que son génie a conçue; sa pensée est plus profonde que son idée. Chez l'autre, au contraire, la forme de la pensée est adéquate à l'essence de la pensée.

Aussi rien de plus futile, à mon gré, que ces questions si souvent posées et débattues sur Aristote et Platon : lequel est le plus républicain, le plus favorable à la cause du peuple, le plus humain pour les Esclaves, le plus partisan de l'Égalité. Si j'avais à prononcer sur ces questions oiseuses, j'avoue qu'en prenant les choses à la lettre, je donnerais l'avantage à Aristote. Tout ce que Platon a perdu pour ainsi dire d'humanité dans cette concentration exclusive qui lui fait tout voir dans l'intelligence, Aristote le reprend, et c'est là sa supériorité. Aristote, moins exclusif que son maître, est ainsi un peu plus républicain que lui, un peu plus humain en faveur des Esclaves, un peu plus partisan de l'Égalité.

Mais ni l'un ni l'autre, je le dis encore, n'a connu le droit. Nous avons vu qu'Aristote admet, comme également légitimes, la monarchie, l'aristocratie, la démocratie; mais enfin il admet la démocratie. Platon la condamne absolument, et la met au rang de ses gouvernements *injustes*. (*Républ.*, liv. IX.) Son livre devrait plutôt s'appeler la *Monarchie* de Platon que la *République* de Platon. Car, après avoir résumé le peuple entier en un petit nombre de sages qui en sont la tête, le chef-d'œuvre serait de résumer ce petit nombre en un seul homme, et on arriverait ainsi à la monarchie. Et en effet, Platon, loin d'y répugner, y consent

volontiers en vingt passages. Mais comme ses magistrats sont réellement des savants et des philosophes, et que ces philosophes, comme il prend bien soin de le dire, sont des métaphysiciens et des prêtres, il s'ensuit que son monarque est finalement un suprême pontife, un souverain pontife, un pape en un mot. Il semble que, passant à travers le Christianisme et les Barbares, l'idée de Platon se soit réalisée, et qu'il ait trouvé son roi et son collège de magistrats ou de philosophes dans le pape et le clergé, ses gardiens du troupeau dans les guerriers appelés noblesse, et ses artisans aidés d'Esclaves dans le tiers-état aidé de Serfs.

Aristote, bien qu'il parte du même principe que son maître, l'intelligence, puisque c'est sur l'intelligence qu'il fonde l'esclavage, admet cependant une sorte d'égalité de tous les hommes libres; et la société lui paraît une association, un contrat dans l'intérêt de tous. Le bonheur de tous lui paraît donc mériter les soins du législateur. Il ne sacrifie donc pas absolument les industriels aux artistes et aux savants. Chez Platon, je l'ai déjà dit, vous chercherez vainement, soit dans la *République*, soit dans les *Lois*, un seul passage où il s'occupe avec quelque soin de la troisième caste, celle des artisans et des laboureurs, du peuple en un mot, de la classe la plus nombreuse de sa république comme de toute société. S'agit-il des guerriers et des magistrats, il ne tarit point dans ses explications sur l'éducation qu'il faut leur donner; il ouvre pour eux tout le trésor de son génie; il montre, en leur faveur, le lien encyclopédique des sciences entre elles et l'influence des arts pour bien diriger et gouverner le cœur humain. Mais nulle éducation pour le peuple. On ne sait même si la communauté qu'il admet pour les guerriers s'étend à cette caste. Peut-être ne croyait-il pas la multitude capable de la concevoir et

de la pratiquer. Il ne s'explique pas du moins à ce sujet (1). Il semble qu'il ait regardé comme indigne du législateur de rien prévoir des lois que la sagesse des bergers, aidés du courage et du dévouement des chiens, pourrait donner au troupeau.

A plus forte raison n'a-t-il aucun souci des Esclaves.

(1) Il s'explique pas positivement, mais tout prouve que telle est son idée. Evidemment, dans sa république, les seuls hommes véritables sont ceux qui vivent *en communauté*; quant aux autres, qui ne sont point des hommes, mais des espèces d'êtres inférieurs, sinon des brutes, leur loi est le régime de la *propriété*. La production de la richesse, l'économie, l'industrie dans toute son étendue, sont le fait de la multitude livrée à l'individualisme et à l'avarice, sous ce régime de la propriété. Si Platon ne s'est pas expliqué nettement sur ce point de la propriété commune ou individuelle relativement à la troisième caste, celle des *travailleurs*, c'est qu'il ne supposait pas qu'on pût mettre la chose en question. Cette troisième caste devait vivre dans l'état inférieur de la propriété individuelle. Au surplus, cela résulte évidemment d'un passage du livre III de la *République*, quand Socrate met ainsi en opposition le régime qu'il veut donner à la classe des guerriers avec le régime propre à la multitude : « Je veux premièrement qu'aucun d'eux n'ait rien qui soit à lui seul, à moins » que cela ne soit absolument nécessaire; qu'ils n'aient ensuite ni maison, ni » magasin où tout le monde ne puisse entrer. Quant à la nourriture convenable » à des guerriers sobres et courageux, les *autres citoyens* seront chargés de la » leur fournir, comme la juste récompense de leurs services; de sorte cepen- » dant qu'ils n'en aient ni trop ni trop peu pour l'année. Qu'ils se rendent, » au temps des repas, dans des salles à manger communes, et qu'ils vivent » ensemble comme doivent vivre des guerriers au camp. Qu'on leur fasse en- » tendre que les Dieux ont mis dans leur âme de l'or et de l'argent divin, qu'ils » n'ont par conséquent aucun besoin de l'or et de l'argent des hommes, qu'il » ne leur est pas permis de souiller la possession de cet or immortel par l'alliage » de l'or terrestre; que l'or qu'ils ont est pur, au lieu que celui des hommes a » été en tout temps la source de bien des crimes. Qu'ainsi ils sont *les seuls* » entre les citoyens à qui il soit défendu de manier, de toucher même ni or ni » argent, d'habiter sous le même toit avec ces métaux, d'en mettre sur leurs » vêtements, de boire dans des coupes d'or ou d'argent. Que c'est l'unique » moyen de se conserver eux et l'Etat. Mais que, dès qu'ils auront *en propre* » des terres, des maisons, de l'argent, de gardiens qu'ils sont, *ils deviendront* » *économés et gens de labour*; de défenseurs de l'Etat, ses ennemis et ses tyrans. » Ils passeront la vie à se haïr mutuellement, à se dresser des embûches les » uns aux autres, et auront plus à craindre des ennemis du dedans que de » ceux du dehors. Qu'alors eux et la République courront à grands pas vers » leur ruine. » Il est clair, par ce passage, que ces *autres citoyens* qui doivent fournir aux guerriers leur subsistance, ces *économés et gens de labour*, dont les guerriers doivent se distinguer si radicalement, devaient posséder *en propre* des terres, des maisons, de l'argent; et ce sont eux qui composaient la troisième caste de Platon. Platon reproduisait à cet égard le type de la civilisation égyptienne, où les deux premières castes vivaient sur un fonds commun, tandis que les différentes castes industrielles étaient sous le régime de la propriété individuelle.

S'occuper d'eux serait pour lui une profanation. L'Esclave est évidemment pour lui, comme pour Aristote, quelque chose de plus ressemblant à la brute qu'à l'homme. Il cite à propos des Esclaves le mot si profond d'Homère : « Quand » un homme tombe dans l'esclavage, Jupiter lui enlève la » moitié de son âme; » mais il ne cherche pas s'il est licite d'ôter à l'homme son âme ou la moitié de son âme, et s'il n'y a pas quelque droit qui protège encore l'homme ainsi dégradé. Il est évidemment là-dessus, je le répète, de l'avis d'Aristote; l'Esclave n'est pour lui qu'une propriété. Ecoutez les lois qu'il rend, lorsque, dans son second Traité, ayant délaissé comme trop supérieur à l'Humanité sa République modèle, il condescend à faire des réglemens pour la réforme de la société de son temps :

« Quiconque aura tué un Esclave *en sera quitte pour se* » *purifier*, si cet Esclave lui appartient. Si c'est celui d'un » autre, et qu'il l'ait tué par colère, il dédommagera le » maître.

» Si un Esclave frappe un homme libre, soit étranger, » soit citoyen, il sera livré garrotté à l'homme libre qu'il » a frappé. Celui-ci le mettra dans des entraves, et, après » l'avoir battu à coups d'étrivières aussi longtemps qu'il » jugera à propos, sans néanmoins faire aucun tort au » maître de l'Esclave par de trop graves blessures, il le lui » rendra, afin que lui-même le traite suivant la loi que voici. » Tout Esclave qui aura frappé une personne libre sera remis » garrotté à son maître par celui qu'il a frappé; et son maître » le tiendra dans les fers, jusqu'à ce que l'Esclave ait obtenu » sa grâce de la personne qu'il a maltraitée. (*Lois*, liv. IX.) »

Aristote, certes, n'a rien de plus cruel, malgré ses aphorismes que j'ai cités. Au contraire, il mitige autant qu'il peut la barbarie de l'esclavage, quand il parle de la pratique

qu'on doit en faire. D'ailleurs, il s'est au moins donné la peine de discuter la question, et de chercher la raison du droit du plus fort dans le droit du plus intelligent. Platon a un tel dédain pour ce qui n'est pas doué, à ses yeux, d'intelligence, qu'il ne discute même pas quand il s'agit de ce sujet. Il y a un endroit dans sa *République* où il se demande si ses guerriers combattent pour faire du butin; il trouve cela indigne d'eux, et, à ce propos, il exprime le vœu que les peuples de la Grèce cessent de faire des esclaves les uns sur les autres. Mais ce n'est pas l'esclavage qu'il blâme.

Sur la question des femmes, Platon n'est pas supérieur à Aristote. Aristote, après avoir parlé du rapport entre le maître et l'esclave, ajoute : « Le rapport des sexes est analogue; l'un est fait pour commander, l'autre pour obéir » (*Politiq.*, liv. I, ch. 2); » et ailleurs : « L'administration » de la famille repose sur trois sortes de pouvoirs : celui du » maître, celui du père, et celui de l'époux. L'esclave est absolument privé de volonté; la femme en a une, mais en » sous-ordre; l'enfant n'en a qu'une incomplète. Il en est de » même des vertus morales. (*Ibid.*, ch. 5.) » Platon, il est vrai, assimile souvent la femme à l'homme. Il admet des guerrières qui recevraient la même éducation que les guerriers. Mais est-ce là comprendre l'égalité de l'homme et de la femme? Ses guerrières seraient nécessairement inférieures à ses guerriers; et par conséquent cette assimilation ne ferait qu'augmenter ou plutôt décupler la distance entre les deux sexes. Platon le reconnaît, et n'y voit aucun mal. Il est évident que pour lui, comme dans son système, les femmes ne sont que des hommes inférieurs. De là aussi toutes ses erreurs sur l'amour; de là cette intervention des magistrats dans l'union des sexes et la reproduction, qui

avilirait l'Humanité et la ravalerait au rang des animaux.

Non, Platon n'a pas eu de la femme une idée supérieure à celle que s'en formait Aristote. Il n'est pour elle plus libéral qu'en apparence. Il n'a pas compris son égalité en tant qu'épouse et mère; et voilà pourquoi, tout en l'assimilant à l'homme, il se trouve réellement qu'il ne l'élève pas au même rang que lui, mais qu'au contraire il la lui livre sans droit, comme un être inférieur. L'amour transformé en récompense légale « pour ceux qui se seront signalés à la guerre ou ailleurs, » ne rappelle-t-il pas les plus tristes abus de la féodalité? Que devient la femme là où on dispose d'elle sans elle, et où elle n'est que la conquête et la proie d'un sexe plus vaillant? C'est faute d'avoir connu l'égalité du fort et du faible, de la femme et de l'homme, de l'enfant qui pousse son premier vagissement et du père qui lui a donné naissance, que Platon a écrit son cinquième livre de la *République*, où l'âme humaine, telle que le progrès des siècles l'a faite aujourd'hui, est affreusement offensée. Je défie qu'on lise ce cinquième livre sans un horrible serrement de cœur. Quelle législation, en effet, que celle qui supprime l'amour véritable, qui anéantit le mariage, et qui finalement nécessite, autorise, ordonne les avortements, les expositions et le meurtre des enfants! Tous ces soins des magistrats-bergers de Platon « pour que le troupeau » ne dégénère point; » ces fêtes accompagnées de sacrifices et d'épithalames qu'ils donnent « pour mieux cacher leur » manège, car autrement le troupeau serait exposé à une » sédition ouverte; » et le *tirage au sort*, où « l'on ménage » les choses si adroitement, que les méchants sujets se » prennent à la fortune, et non aux magistrats, du malheur » de se voir exclus; » et le *bercail commun*, où l'on porte les enfants aussitôt après leur naissance, « en sorte qu'au-

» cune mère ne puisse jamais reconnaître le sien ; » et la licence accordée aux hommes et aux femmes après un certain âge ; et les horribles réserves que cette liberté concédée entraîne pour que la république n'en souffre pas ; et enfin cet *endroit secret et inconnu* « où l'on cachera, » comme il convient, les enfants des méchants sujets, et » même ceux des autres qui auraient quelque difformité ; » tout cela aujourd'hui nous fait horreur !

On le voit donc , faute d'avoir connu l'égalité humaine, l'artiste Platon n'outrage pas moins l'Humanité que son disciple le savant Aristote ; je ne sais même s'il ne lui fait pas de plus cruels outrages : en tous cas, les siens sont plus douloureux , parcequ'ils partent d'un cœur plus ami et plus dévoué. C'est le coup de poignard de Brutus. L'Humanité peut dire à Platon : « Et toi aussi , mon fils ! »

CHAPITRE VI.

Après Platon et Aristote, l'Humanité avait un progrès à faire pour qu'un nouveau progrès philosophique fût possible. C'est ce pas fait par l'Humanité, sans lumière nouvelle et sans autre idéal, qui constitue l'histoire depuis Platon jusqu'à Jésus-Christ.

Nous avons maintenant la mesure exacte de ce que les anciens connurent en fait d'égalité , et tous les beaux sentiments républicains affichés par leurs historiens, leurs poètes, et leurs philosophes, ne peuvent plus nous faire illusion. Nous sommes certains que, n'ayant pas connu les droits de l'homme, ils n'ont pas connu les droits du citoyen ; en d'autres termes, qu'ayant grossièrement violé l'égalité humaine dans les Esclaves, ils n'ont eu aucune idée véritable

de l'égalité dans la cité. Nous avons vu que les plus moraux et les plus intelligents d'entre eux n'ont pas su ce que c'est que le droit, et n'ont pu donner par conséquent aucune base certaine à la politique ; mais que, dans la plus haute exaltation de leur être, ils ne sont arrivés, comme Aristote, qu'à consacrer le fait, ou, comme Platon, qu'à idéaliser ce fait dans une forme erronée ; en sorte que, malgré leur prodigieux génie, ils n'ont connu que la société à Esclaves qu'ils avaient sous les yeux, c'est-à-dire une société sans droit et sans principe, ou une société idéale qui, étant pour ainsi dire la quintessence de l'autre, se trouve être à la fois plus sublime et plus absurde, puisqu'elle consacre, régularise, et sanctifie pour ainsi dire tous les défauts de la première.

C'est là une grande et remarquable confirmation de ce que nous avons avancé ailleurs (1) sur le rapport nécessaire des philosophes et de l'Humanité. Quand les philosophes, s'inspirant de l'Humanité de leur temps, ont donné tout ce qu'ils peuvent donner, c'est à l'Humanité à son tour à faire un pas en avant sous l'influence de leur inspiration. Après Platon et Aristote, l'Humanité avait un progrès immense à faire pour qu'un nouveau progrès philosophique fût possible. C'est ce pas fait par l'Humanité, sans lumière nouvelle et sans autre idéal, qui constitue l'histoire depuis Platon jusqu'à Jésus-Christ.

Les républiques grecques ressemblaient à ces petites îles de verdure qui se forment quelquefois sur la lave des volcans : le feu qui doit détruire un jour ces oasis leur donne, en attendant la catastrophe, un air de bonheur et de fête ; il semble que toutes les forces de la nature, qui n'engendrent

(1) Voyez *De l'Eclectisme*, Première Partie, § 3.

dans l'abyrne aucune créature vivante, se concentrent pour produire à la surface un miracle de végétation. Quel volcan sous les cités grecques que ce monde barbare qui leur fournissait leurs Esclaves, et qui semblait n'exister que pour alimenter le loisir de leurs citoyens pendant la paix, exercer leur activité dans la guerre, et exalter en tout temps leur personnalité et leur orgueil! Aristote, Platon, et tous les autres, commencent toujours par dire : Je suppose que ce volcan restera éternellement inerte, je suppose que cette lave sera la dernière, je suppose que ce feu central ne nous donnera jamais d'autres émanations que celles que nous en recevons aujourd'hui; cela posé, j'édifie ainsi ma république. Et à la base de leur république ils placent des couches d'hommes sous le nom d'Esclaves. Cette base a manqué un beau jour, et l'édifice a été ruiné.

Il y a jusque dans l'architecture des anciens un symbole de cette vérité. Les architectes grecs et romains n'employaient-ils pas souvent des caryatides qui semblaient supporter leurs monuments? Et ces caryatides, c'étaient... quoi? Des Barbares, des hommes enchaînés, des Esclaves. Les caryatides se sont fatiguées de servir ainsi de soutien, et, s'étant levées, ont renversé l'édifice, comme Samson renversa les piliers de Gaza.

Il était absurde, en effet, il était injuste, infâme, que sur trente ou quarante créatures humaines, il n'y eût qu'un homme véritable (1). Il fallait donc un autre monde que le

(1) En comprenant les femmes, la proportion serait plus forte; mais ce rapport approximatif n'est vrai que pour la Grèce. Dans la république romaine, la proportion des esclaves aux hommes libres était bien autrement effrayante. Lorsque, vers le temps des Gracques, les Romains confisquèrent toutes les terres des peuples qu'ils avaient vaincus, les riches absorbèrent bientôt la conquête tout entière, et, pour faire cultiver leurs domaines, augmentèrent prodigieusement le nombre de leurs esclaves; l'Italie se couvrit de ces prisons privées nommées *ergastules* où il les tenaient quinze à quinze renfermés la

monde d'Alexandre, et un autre idéal que la république de Platon. A Alexandre succéda César, à Platon Jésus-Christ.

Pour cette refonte du genre humain où les Esclaves devaient se transformer en hommes libres, la Grèce eût été un trop misérable théâtre. Tout le bassin de la Méditerranée et l'horizon le plus lointain possible autour de ce lac n'étaient pas une trop vaste scène pour une pareille révolution. De là la fortune de Rome, et son œuvre à la suite de la Grèce. Une petite peuplade d'Italie fut chargée d'asservir provisoirement le monde, à cette fin qu'un jour le monde fût affranchi et sauvé. Rome, ou plutôt le patriciat romain, travailla cinq cents ans à cet asservissement. La Grèce tomba dans Rome; une multitude de peuples eurent la même destinée. Puis le nœud qui tenait subjugués tous ces éléments se rompit : ce nœud, c'était la cité des patriciens. Un assaut général fut donné à cette cité. Les Latins dans la guerre sociale, les Plébéiens dans la guerre civile, les Esclaves dans la guerre servile, la détruisirent à qui mieux mieux. Alors il n'y eut plus qu'une grande confusion; mais c'était là le monde demandé par la Providence pour la venue d'un idéal nouveau. Cet assemblage violent d'une multitude de races diverses, cette unité grossière, matérielle, sans principe, se personnifia dans un homme, et s'appela César. Qu'est-ce que l'empire, qu'est-ce que César? Une multitude rassem-

nit : « Les pauvres, dit Plutarque (*Vie des Gracques*), dépouillés de leurs possessions, ne montrèrent plus aucun zèle pour faire le service militaire, et ne désirèrent plus d'élever des enfants. Ainsi l'Italie allait être bientôt dépeuplée d'habitants libres, et remplie d'esclaves barbares que les riches employaient à la culture des terres, pour remplacer les citoyens qu'ils en avaient chassés. » C'est en voyant l'Italie ainsi vide de citoyens et couverte d'esclaves, dans un voyage qu'il fit de Rome à Numance, que Tiberius Gracchus conçut ses projets de lois agraires. Il n'était pas rare chez les Romains qu'un citoyen possédât vingt mille esclaves. Ils les distribuaient en décuries, qui, réunies, pouvaient se comparer à une armée.

blée de tout les points de l'univers, sans droit, sans idéal, sans moralité, sans religion, qui attend Jésus-Christ. Dans cette ombre de l'ancienne société, il n'y avait plus réellement ni patriciat ni plèbe, ni patrons ni clients, ni Romains ni alliés, ni libres ni affranchis, ni Maîtres ni Esclaves; car tous étaient esclaves : il n'y avait plus qu'une multitude confuse, et un homme au-dessus de cette multitude : *Cesar, morituri te salutant*. Le genre humain dépendant d'un homme, quel solennel spectacle et quelle leçon! Tout le droit de l'ancienne société résumé légitimement dans le droit d'un homme devenu le maître de tous, le seul représentant des hommes libres, le seul investi du pouvoir despotique des pères sur les enfants, des Maîtres sur leurs Esclaves, le seul citoyen et le seul sénateur; et cet homme aveugle, ignorant, livré à ses passions, souvent insensé, niant les dieux et la vie future comme Jules-César, scélérat comme Néron, ou troublé comme Caligula! quelle épreuve, et combien ces temps étaient marqués d'un sceau divin! Mais ce n'est pas tout : la Providence voulait qu'il y eût le plus d'hommes possible convoqués à ce rendez-vous. Il fallait que les races qui avaient si long-temps fourni d'Esclaves le monde romain vinssent elles-mêmes occuper la scène. Rome avait été au loin chercher les Barbares; ils viennent à leur tour fondre sur elle. Les voici qui accourent des quatre coins de la terre. Que veulent-ils? qui les pousse ainsi? Interrogez Attila ou Alaric; ils répondent qu'une force inconnue les pousse. Une force? laquelle? Ils l'ignorent, mais ils sont appelés, ils marchent. Rome, contre laquelle ils marchent, avait-elle su davantage autrefois ce qu'elle faisait lorsqu'elle marchait contre eux? Les oracles du Capitole étaient-ils plus clairs que ceux des forêts de la Germanie? Demandez à Cicéron ou à Virgile pourquoi Rome a fait la conquête

du monde : ils n'en savent rien. Le Christianisme est le mot de cette énigme : Rome a fait la conquête du monde, et les Barbares à leur tour ont fait la conquête de Rome, pour que la solidarité, la fraternité et l'unité du genre humain commencent.

Précisément, en effet, au moment où l'unité matérielle s'établit sous Auguste et Tibère, apparaît un homme, un sage, qui vient présenter au monde un plan nouveau de république. Cet homme, qui vient faire pour le monde sans Esclaves une utopie semblable à celle que Platon avait faite pour le monde à Esclaves, c'est Jésus-Christ.

Il faut laisser à Jésus toute la gloire de son œuvre. Avouons qu'en mettant de côté ce qui avait été dit avant lui dans l'Orient, ce que Jésus vint dire à l'Occident était bien nouveau. Lisez, relisez toute la littérature classique de la Grèce et de Rome : où trouverez-vous dans cette littérature la religion de l'Humanité, où trouverez-vous l'unité du genre humain envisagé comme un seul être ? Vous n'y trouverez pas seulement la fraternité humaine conçue sentimentalement ; à plus forte raison, l'idée métaphysique qui fait de cette fraternité une connaissance et un dogme manque-t-elle complètement dans toute cette littérature.

Il faut descendre jusque vers le temps où parut Jésus pour trouver chez les anciens quelques accents d'humanité analogues à son Évangile. Hormis un vers de Térence, quelques mots de Cicéron, quelques phrases de Sénèque, l'antiquité tout entière n'a rien d'où on puisse conclure, je ne dis pas la solidarité réciproque du genre humain et l'unité de l'espèce humaine, mais la fraternité des hommes, dans l'acception la plus vulgaire. La première fois que le sentiment de l'Humanité collective s'exprima à Rome, ce

fut un affranchi, un enfant de Carthage, enlevé à sa famille et nourri par les Romains comme esclave, qui le formula ; et cette formule était si nouvelle, qu'elle frappa d'étonnement tout le monde. « La première fois, dit S. Augustin, » qu'on entendit prononcer à Rome sur la scène ce beau » vers de Térence :

» Homo sum, humani nihil a me alienum puto,

» il s'éleva dans l'amphithéâtre un applaudissement universel ; il ne se trouva pas un seul homme dans une assemblée si nombreuse, composée des Romains et des envoyés de toutes les nations déjà soumises ou alliées à leur empire, qui ne parût sensible à ce cri de la nature. » Ce cri était nouveau, en effet, et il est remarquable, je le répète, que ce soit un affranchi qui ait fait entendre aux Romains ce cri précurseur de l'Évangile. Au surplus, ce cri ne fut pour les Romains qu'un beau vers tombé au milieu d'eux dans leurs jeux du théâtre ; et l'on peut dire que Térence lui-même fut comme les sibylles, qui ne comprenaient pas ou ne comprenaient qu'à moitié ce que le Dieu leur inspirait de dire. Après Térence, nul chez les Romains n'alla dans cette voie plus loin que lui. Cicéron peut bien répéter et admirer le vers de Térence ; il parlera même volontiers d'un lien de charité qui doit unir le genre humain tout entier, *charitas humani generis*. Mais de cette intuition, que conclut-il ? Rien. Il semble qu'il n'a entrevu la fraternité humaine que pour en tirer quelques phrases sonores. Il faut venir jusqu'à Sénèque pour avoir quelque chose de plus précis. Sénèque parle d'une bienfaisance universelle qui s'étend à tous les hommes, aux Esclaves comme aux hommes libres, et qui dérive, dit-il, d'une obligation naturelle : *Quid liberalitatem tantum ad Togatos vocat? Hominibus prodesse natura*

jubet : servi liberine sint, ingenui an libertini, justæ libertatis an inter amicos data, quid refert? Ubi cumque homo est, ibi beneficio locus est. (De Vit. beat., c. xxiv). Mais quand Sénèque s'exprimait de la sorte, les esprits avancés étaient déjà au seuil de la religion nouvelle; et pendant qu'il dissertait sur ce point comme sur toute autre idée accessoire, Jésus, dont cette idée était la doctrine, mourait sur la croix pour cette idée.

CHAPITRE VII.

Jésus est le destructeur des castes,

JÉSUS, c'est le Bouddha de l'Occident, le *destructeur des castes*, celui que l'écho du monde, réveillé après dix-huit siècles, saluera comme le plus sublime des révolutionnaires, et que la Révolution Française reconnaîtra comme son principe et sa source. Législateur de la fraternité en attendant que l'Égalité soit possible, il vient répandre dans le monde la doctrine de l'UNITÉ du genre humain. Le monde l'adorera pendant dix-huit siècles sans le comprendre, et il ne sera réellement compris que lorsqu'il sera détrôné du rang où la superstition l'avait placé.

On pourrait, jusqu'à un certain point, ne voir dans l'Évangile qu'une chose, *le projet formé et exécuté par Jésus de donner un sens profond au signe de l'égalité des anciennes républiques*; et l'Évangile ainsi conçu n'en serait pas moins admirable.

Quel était le signe de l'égalité citoyenne dans les anciennes républiques? Les REPAS EN COMMUN.

Hé bien, c'est ce signe, ce symbole de l'Égalité, que Jésus a perfectionné dans son EUCHARISTIE.

Toute l'institution de Jésus est là. Il s'agissait de montrer aux hommes qu'ils ne formaient tous qu'un seul corps et qu'une seule âme. Il s'est trouvé un initiateur, un messie, pour apprendre cela aux hommes aux dépens de sa propre vie. L'antiquité avait eu un Décius, qui s'était jeté dans le gouffre pour sauver Rome ; elle avait eu un Socrate, qui avait mieux aimé mourir que mentir : voici un Décius aussi supérieur au premier que l'Humanité l'est à Rome ; voici un Socrate qui ne se contente pas de souffrir la mort quand elle vient, mais qui, ayant reçu une plus grande mission, va lui-même au-devant de la mort.

Ecoutez Jésus révéler lui-même à l'avance son dessein :

« Je suis le pain de vie. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. C'est ici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure pas. Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement. *Et le pain que je donnerai, c'est ma chair que je donnerai pour la vie du monde.* (S. Jean, ch. vi.) »

Et tout s'accomplit comme il l'avait voulu. L'Évangile est un drame dont la Pâque, célébrée par Jésus avec ses disciples, est le dénouement ; car entre la Pâque et le mort de Jésus il n'y a pas d'intervalle.

Jésus vient à Jérusalem pour célébrer sa Pâque, c'est-à-dire pour mourir. Il assemble ses disciples, leur lave lui-même les pieds, mange avec eux. « Et comme ils mangeaient, Jésus prit du pain, et ayant rendu grâces, il le rompit, et le donna à ses disciples, et dit : *Prenez, mangez, ceci est mon corps.* Ayant aussi pris la coupe, et rendu grâces, il la leur donna, disant : *Buvez-en tous :*

» *car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle-alliance,*
 » *lequel est répandu pour plusieurs en rémission des pé-*
 » *chés. Or je vous dis que désormais je ne boirai point de*
 » *ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour auquel je le boirai*
 » *de nouveau avec vous dans le royaume de mon Père.*
 » S. Matthieu, ch. XXVI, v. 26-29.) »

Les disciples interrogent Jésus; il fortifie leur âme par ses discours; puis, songeant que tout est terminé, que sa mission est accomplie, qu'il a institué le REPAS ÉGALITAIRE, et qu'il va mourir, parcequ'il faut qu'il meure pour donner à ce repas son sens et sa valeur, il éloigne son esprit de la terre, et se met à prier :

« Jésus dit ces choses, puis, levant les yeux au ciel, il dit :
 » Mon Père, l'heure est venue... Je t'ai glorifié sur la
 » terre ; j'ai achevé l'ouvrage que tu m'avais donné à faire.
 » (S. Jean, ch. XVII.) »

Quel est donc cet ouvrage qu'il a achevé? Voulez-vous le savoir, écoutez sa prière pour ses disciples et pour l'Humanité en eux :

« Père saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés,
 » afin qu'ils soient UN comme nous... Or je ne prie pas seu-
 » lement pour eux, mais je prie aussi pour ceux qui croiront
 » en moi par leur parole, afin que tous ne soient qu'UN.
 » Comme toi, ô Père, tu es en moi, et que je suis en toi,
 » qu'eux soient aussi en nous, et que le monde croie que
 » c'est toi qui m'as envoyé. Je leur ai fait part de la lumière
 » que tu m'as donnée, afin qu'ils soient UN, comme nous
 » sommes un. Je suis en eux, et tu es en moi, afin qu'ils
 » soient perfectionnés dans l'UNITÉ. (Ibid.) »

Et quand il eut prononcé cette prière, sa mission fut finie; il passa le torrent de Cédron, et vit Judas venir à lui avec les sbires de Pilate.

Le sacrifice est accompli : *Consummatum est*. Le signe d'*union* est trouvé ; la victime est immolée. Mais elle est immortelle ; elle pourra donc toujours fournir au repas commun , à la Pâque , au Banquet des Égaux. La doctrine de l'*unité* est semée dans le monde. Voilà S. Paul qui s'écrie : « Il n'y a ni Juif, ni Grec ; ni Esclave , ni Libre ; ni » homme, ni femme. Car tous vous êtes UN en Jésus-Christ : » *Non est Judæus, neque Græcus ; non est servus, neque » liber ; non est masculus, neque femina. Omnes enim vos » unum estis in Christo Jesu.* (Galat., c. III, v. 28.) » Les Agapes ont commencé ; les Agapes, c'est-à-dire le repas d'*union*, le repas d'*amour*.

Qu'étaient les repas en commun des cités grecques, les repas des hommes libres de Platon et d'Aristote, auprès des agapes du Christ ! Aux agapes de Platon et d'Aristote qui prenait part ? Les Esclaves en étaient exclus ; il n'y avait de participants que les Libres ; il y avait un convive sur trente ou quarante hommes. Aux agapes de Platon et d'Aristote, où était la nourriture morale, le pain spirituel, comme Jésus s'appelle lui-même ? Là tout était matériel ; le pain qu'on mangeait était du pain. Seulement on se réunissait pour manger ensemble ; mais on ne savait pas qu'on vivait de la même vie. Il a fallu qu'un homme se fit victime, et se donnât pour ainsi dire en nourriture aux autres hommes, pour leur apprendre qu'ils se nourrissent spirituellement les uns des autres, qu'ils sont la vie les uns des autres, qu'ils ne forment qu'un même corps et qu'ils n'ont qu'une même vie.

Mais cet homme, qui s'est fait la victime du festin pour donner cette grande leçon, s'est bien gardé d'exclure du festin les Esclaves. Loin de là, c'est avec des pauvres qu'il a célébré son repas d'initiation.

O Jésus, que tu es grand encore après Socrate, qui t'avait précédé dans ta voie douloureuse, et qui était mort comme toi pour le salut des hommes !

CHAPITRE VIII.

Du lien qui unit Jésus aux législateurs qui l'avaient précédé en Occident. Jésus a continué l'esprit des législateurs antiques, mais en donnant une extension nouvelle à leur pensée.

Tout grand que soit Jésus, il ne faut pourtant pas, si on veut le comprendre, le séparer de l'Humanité.

L'établissement de l'empire romain, presque immédiatement suivi de la venue du Christ, est sans doute la confirmation la plus éclatante de ce que j'ai démontré jusqu'ici, que l'antiquité ne connut ni l'Égalité ni la Fraternité comme nous les comprenons aujourd'hui après le Christianisme, c'est-à-dire comme un dogme, comme un principe, comme un droit. Quand on voit les Romains, après cinq siècles de république, passer à l'état despotique sans autre résistance que celle des classes privilégiées; quand on considère que cette résistance ne fut qu'une résistance de fait, sans que le droit fût invoqué jamais; que tout se borna à des luttes aveugles, à des batailles, à des proscriptions, à des massacres, sans qu'aucune philosophie dirigeât les coups; quand on voit Brutus se tuer en niant la vertu; quand on voit, dans Tacite, les Thraséa, les Soranus, les Sénèque, mourir sur l'ordre d'un tyran, stoïquement sans doute et noblement, comme des gladiateurs sur la scène, mais sans réclamation et sans appel, comme si la tyrannie était lé-

gitime et que le droit ne dût jamais prévaloir, on reste de plus en plus convaincu de cette vérité, que l'antiquité, faute d'avoir connu l'égalité humaine, n'a pas connu le droit.

Mais si le droit n'existait pas chez les anciens, il y avait du moins chez eux le germe du droit. En effet, s'ils n'avaient pas la notion de l'égalité humaine qui fait le droit, ils avaient le germe de cette notion : car, tout en méconnaissant la fraternité des hommes quand il s'agissait des hommes pris en général, ils reconnaissaient positivement cette fraternité dans un cercle restreint, la caste ; et ainsi ils avaient à la fois le germe de la Fraternité, de l'Égalité, du droit.

C'est ce germe que Jésus développa ; et, ne pouvant encore le développer librement dans la société même, il le sauva du moins, en le mettant dans une sorte de sanctuaire que l'on appela l'*Eglise*. Quand je dis Jésus, je n'entends pas que lui seul ait tout fait dans cette œuvre. Une multitude d'hommes dignes d'y coopérer avec lui y ont pris part ; et comme il avait eu des prédécesseurs, il eut des successeurs.

Il est temps de comprendre que ce que l'on appelle la Révélation n'est pas une révélation surhumaine ; que le révélateur, comme on le nomme, avait été précédé d'une multitude d'autres révélateurs ; que Jésus, l'analogue dans notre Occident du Bouddha oriental, et venu longtemps après lui et comme à la suite de son mouvement, n'a fait, ainsi que lui, que continuer l'esprit des législateurs antiques, en donnant une forme nouvelle à leur pensée.

La pensée des anciens législateurs était, ainsi que je viens de le dire et que je vais le démontrer, non pas l'égalité des hommes, mais l'égalité d'un certain nombre d'hommes

choisis pour dominer sur les autres ; non pas la fraternité des hommes en général, mais la fraternité des égaux, c'est-à-dire la fraternité dans la caste. Bouddha et Jésus, détruisant les castes, en ont fait la fraternité humaine.

Le monde occidental étant arrivé, au temps de César, à ce point de confusion que les castes étaient ruinées en Occident sans être pourtant détruites ni en principe ni en fait, et que l'esclavage aussi était ruiné sans être non plus anéanti ni en principe ni en fait, il était nécessaire, humain à la fois et providentiel, qu'un homme parût qui, reproduisant la pensée des anciens législateurs dans ce milieu ainsi transformé, donnât à cette pensée une forme plus étendue et en apparence toute nouvelle.

Cet homme qui a reproduit la pensée des anciens législateurs dans un milieu neuf, et qui, poussé par la même inspiration qu'eux, mais ayant affaire à une Humanité nouvelle, a été à la fois eux et différent d'eux, ancien et nouveau, copiste pour ainsi dire et original, c'est le législateur ou, si l'on veut, le révélateur Jésus.

Je vais montrer le lien qui unit Jésus aux législateurs qui l'avaient précédé en Occident ; je vais montrer que sa loi, son Évangile, sa *bonne nouvelle*, n'est pas quelque chose d'anormal et qui fût sans antécédents ; qu'au contraire elle n'est, à un certain point de vue, que la suite, la reproduction, le développement des législations antérieures, quoique, si on la considère à un autre point de vue, c'est-à-dire sous le rapport de l'abolition des castes, elle en soit profondément distincte.

Les Bouddhistes regardent Bouddha comme une dernière incarnation de l'esprit de vérité qui avait animé avant lui Chrisna, Vichnou, et tous les prophètes déifiés de l'Inde. Le Bouddhisme n'en est pas moins la destruction de ce ré-

gime des castes, dont le Brahmanisme et le Vichnouïsme au contraire étaient la sanctification. Comment donc les Bouddhistes entendent-ils que Bouddha, le destructeur des castes, est un avatar du même esprit divin qui, dans d'autres âges, avait établi et sanctifié ces castes ? Le voici. C'est que, suivant eux, la destruction des castes était pour ainsi dire cachée et incluse dans la sanctification qu'en faisaient Chrisna ou Vichnou, parcequ'en prêchant la fraternité aux brahmes seuls, Chrisna et Vichnou prêchaient implicitement la fraternité humaine, comme fit plus tard Bouddha.

Hé bien, je dis de même que Jésus fut une incarnation nouvelle de l'esprit de vérité qui avait animé les législateurs de l'Occident au temps des castes et de l'esclavage, bien que la prédication de Jésus, de même que celle de Bouddha, ait eu pour objet la destruction des castes et de l'esclavage, que ces législateurs avaient établis ou maintenus ; je dis que l'auteur de l'Évangile a reproduit essentiellement, quoique sous une forme nouvelle plus auguste et plus grande, la pensée vivante qui dictait à Platon sa *République*, la pensée qui avait inspiré à Pythagore sa législation, la pensée qui avait dicté à Lycurgue les lois de Sparte, à Minos celles de Crète, à Moïse celles des Juifs, à Sésostris ou à Hermès celles d'Égypte, aux Brahmas déifiés celles de l'Inde.

Lecteur, il faut que vous preniez patience, et que vous me suiviez dans mes preuves ; car si vous ne comprenez pas comme moi le caractère et la mission de Jésus, je n'ai rien à vous dire sur l'Égalité. Faute de nous entendre sur le passé, nous ne saurions nous entendre ni sur le présent, ni sur l'avenir,

CHAPITRE IX.

Le Christianisme est l'extension de la cité antique à tous les hommes.

Le sujet que je me vois forcé de soulever ici est immense. Il s'agit de la signification capitale du Christianisme. Je pourrais accumuler une multitude de considérations préliminaires. J'aime mieux me lancer au milieu même de la question, *in medias res*. On a fait sur le Christianisme assez de préfaces.

Je demande donc la permission de suivre l'idée que j'ai émise, que le Christianisme n'est autre chose que l'extension de la cité antique à tous les hommes, et que le sacrifice de Jésus et son Eucharistie ne sont que le symbole de cette idée. De ce rapport bien saisi découleront une multitude d'autres rapports, qui mettront dans tout son jour le véritable caractère et la véritable mission de Jésus.

Il n'est personne, en effet, qui n'avoue que l'Eucharistie est le résumé du Christianisme. Hé bien, je dis que l'Eucharistie est le REPAS DES ÉGAUX de Sparte et de toutes les cités antiques étendu à tous les hommes.

Ce *repas des égaux* était, je vais le démontrer, la base de toutes les anciennes législations. Voilà donc la racine de la législation de Jésus. En ce sens, Jésus n'a fait que reproduire les législateurs qui l'avaient précédé. Mais lui, et après lui ses apôtres, et en particulier S. Paul, ont étendu ce *repas* à tous les hommes : voilà la gloire et la nouveauté de Jésus.

Je vais d'abord prouver ma première proposition, à savoir

que les REPAS COMMUNS étaient la base SPIRITUELLE aussi bien que TEMPORELLE de toutes les anciennes législations de l'Occident. Je prouverai ensuite la seconde, c'est-à-dire l'analogie de l'institution de Jésus avec les institutions de ses prédécesseurs.

CHAPITRE X.

Le repas égalitaire, mais borné à la caste, était la base spirituelle aussi bien que temporelle de toutes les anciennes législations de l'Occident. Démonstration de cette vérité : 1° par la Phiditie lacédémonienne ; 2° par l'Andrie crétoise ; 3° par les repas communs des anciens peuples d'Italie, de certains peuples de l'Asie-Mineure d'origine dorienne, et des Hétairies carthaginoises ; 4° par l'institut cénobitique de Pythagore ; 5° par la vie en commun des prêtres et des guerriers d'Egypte.

Tout le monde a entendu parler des *repas communs* de Sparte ; mais presque tout le monde se fait à ce sujet deux idées fausses. D'abord on s'imagine que c'était là une institution particulière à Sparte. On regarde Sparte, à la façon de Montesquieu, comme une législation *singulière* et bizarre qui n'avait aucun analogue dans l'antiquité. « Quand » vous voyez dans la Vie de Lycurgue, dit Montesquieu, » les lois *singulières* qu'il donna aux Lacédémoniens, vous » croyez lire l'*Histoire des Sévarambes* (1). (*Esprit des Lois*, » liv. IV, ch. 6.) » Ces lois n'étaient pas si singulières, si particulières aux Spartiates qu'on le croit ; et les *repas communs*, par exemple, symbole de la communauté spirituelle des égaux, et base de leur communauté temporelle, se retrouvent comme nous allons le voir, dans toutes les

(1) Roman politique analogue à l'*Utopie* de Thomas Morus, et qui parut en Hollande au commencement du dix-huitième siècle.

cités antiques. En second lieu, on s'imagine que ces repas n'étaient que des repas, c'est-à-dire une manière de vivre matériellement, une sorte d'arrangement d'économie domestique ; c'est là une grossière erreur : ces repas étaient communs parceque l'esprit de la législation était la communauté ou, en d'autres termes, la fraternité des égaux.

Qu'est-ce que Sparte ? La *ville des égaux*. Quel était même le nom social des Spartiates, des vrais citoyens ? Les *Egaux* (*οἱ ὅμοιοι*). Sparte, c'était dix mille égaux composant la cité, dominant sur trente mille Laconiens qui n'avaient pas ce titre d'égaux, sur les Hilotes serfs, et sur les Esclaves. Voilà ce que c'était que Sparte : une horrible inégalité, une cruelle barbarie poussée jusqu'à des atrocités qui font frémir la nature, si l'on considère la totalité des hommes qui composaient l'empire de Lacédémone et vivaient sur son territoire ; mais une fraternité modèle, une égalité modèle, une communauté modèle, si l'on ne considère que la caste des vrais Lacédémoniens, c'est-à-dire des *égaux*.

Il est évident que Sparte a été pour Pythagore, pour Socrate, pour Platon, pour Xénophon, pour Aristote, pour Zénon, pour tous les philosophes graves et sérieux de l'antiquité, la cité par excellence et pour ainsi dire inspiratrice. Athènes ni aucune autre ville n'avait pour eux le même prestige. Sparte était à leurs yeux sainte et vénérable comme Rome le fut pour les Romains, comme Jérusalem pour les Juifs, comme la Rome moderne pour les Catholiques. Lycurgue, fondateur de ses lois, leur paraissait revêtu d'un caractère assez semblable à celui qu'a représenté postérieurement le nom de saint.

Or d'où venait à leurs yeux cette sainteté de Sparte et des institutions de Lycurgue ? Pourquoi Platon a-t-il tou-

jours Sparte en vue dans sa république idéale, dans cette république dont le parfait modèle, dit-il, existe dans le ciel, c'est-à-dire dans l'idéal divin? Pourquoi Xénophon, cet autre disciple de Socrate, ne trouve-t-il dans toute la législation de Lycurgue qu'une adorable et divine perfection? Pourquoi répète-t-il à chaque instant que tant de sagesse n'a pu être inspirée que par Jupiter (*Républ. de Sparte*)? Pourquoi, au témoignage de tous les anciens, Apollon lui-même et la Pythie étaient-ils regardés comme les conseils qui avaient guidé Lycurgue, et forcé, par leurs oracles, les Lacédémoniens à suivre ses prescriptions et à les garder (1)? C'est qu'il y avait en effet au fond de toutes ces institutions une idée divine, un but sacré, puisé dans la contemplation même de la Divinité. Cette idée, ce but, c'était l'établissement de la fraternité humaine, c'est-à-dire de la vraie société des hommes.

Tout dans les lois de Lycurgue convergeait à ce but, et les *repas en commun* n'étaient que le signe de l'esprit d'Égalité répandu dans ces lois. Ces repas n'étaient donc pas une chose purement matérielle : c'était une consécration, et, pour employer la langue théologique, un sacrement; c'était le signe sacramentel de la cité. Nul ne pouvait y assister s'il n'était un des *égaux*, et nul n'était considéré comme un des *égaux* s'il n'y assistait pas régulièrement. La présence aux *repas communs*, dit Aristote, conférait à Sparte le droit politique. (*Polit.*, liv. II.) Un citoyen de Sparte, donc, était un homme qui prenait place au banquet commun : toute la

(1) « Lycurgue, dit Cicéron (*De Divinat.*, I), fit confirmer par l'autorité « d'Apollon Delphien les lois qu'il destinait à Lacédémone. » Plutarque raconte qu'avant de proposer ses lois, Lycurgue alla à Delphes, fit à Apollon des sacrifices, et rapporta de là le fameux oracle où la prêtresse l'appelle « chéri des « Dieux et plutôt un dieu qu'un homme. » Nous avons cet oracle dans Hérodote (*Clio*), et plus au long dans Théodoret. (*Therapeut.*, disc. ix).

législation de Lycurgue se résume en cela. Écoutez Plutarque ; après avoir parlé de la réforme purement politique introduite par Lycurgue, c'est-à-dire de l'établissement du sénat et des éphores, il continue ainsi :

« Le second et le plus hardi des établissements de Ly-
 » curgue fut le partage des terres. Il existait à cet égard,
 » entre les citoyens, une si prodigieuse inégalité, que la
 » plupart, privés de toute possession et réduits à la misère,
 » étaient à charge à la ville, tandis que toutes les richesses
 » se trouvaient dans les mains d'un petit nombre. Lycurgue,
 » qui voulait bannir de Sparte l'insolence, l'envie, l'ava-
 » rice, le luxe, et les deux plus grandes comme les deux
 » plus anciennes maladies de tous les gouvernements, la
 » richesse et la pauvreté, persuada aux Spartiates de
 » mettre en commun toutes les terres, d'en faire un nou-
 » veau partage, de vivre désormais dans une égalité par-
 » faite, afin de donner toutes les distinctions au mérite
 » seul, et de ne reconnaître d'autre différence que celle qui
 » résulte naturellement du mépris pour le vice et de l'estime
 » pour la vertu. Il procéda tout de suite à ce partage, divisa
 » les terres de la Laconie en trente mille parts qu'il distri-
 » bua aux habitants des campagnes, et fit neuf mille parts
 » de celles du territoire de Sparte pour autant de citoyens...
 » Quelques années après, Lycurgue, en revenant d'un
 » voyage, traversait la Laconie, qui venait d'être moisson-
 » née ; et, voyant les tas de gerbes parfaitement égaux, il
 » dit, en souriant, à ceux qui l'accompagnaient, que *la La-*
 » *conie ressemblait à un héritage que plusieurs frères*
 » *venaient de se partager...* Pour faire disparaître toute es-
 » pèce d'inégalité, il entreprit aussi de partager les biens
 » mobiliers. Mais, prévoyant qu'on s'y prêterait avec peine
 » s'il les ôtait ouvertement, il prit une autre voie et attaqua

» indirectement l'avarice. Il commença par supprimer toute
 » monnaie d'or et d'argent, et ne permit que la monnaie de
 » fer. Cette nouvelle monnaie bannit de Sparte toute in-
 » égalité... Enfin, dans le dessein de poursuivre encore
 » davantage le luxe et de déraciner entièrement l'amour
 » des richesses, Lycurgue fit une troisième institution,
 » qu'on peut regarder comme une des plus admirables :
 » c'est celle des *repas publics*. Il obligea les citoyens de
 » manger tous ensemble, et de se nourrir des mêmes viandes,
 » réglées par la loi... Ces *repas publics*, que les Crétois ap-
 » pellent *Andria*, sont appelés *Phiditia* par les Lacédém-
 » niens, soit parcequ'ils cimentent entre eux la bienveillance
 » et l'amitié, *phiditia* étant mis pour *philitia* (de φιλεῖν,
 » aimer), ou parcequ'ils accoutumaient à la frugalité et à
 » l'épargne, qui en grec se dit *pheido*. Mais rien n'empêche
 » de croire avec d'autres qu'ils ont ajouté la première
 » lettre de ce mot, et qu'ils disent *phiditia* pour *editia*,
 » du mot grec qui signifie manger (1). Les tables étaient
 » chacune de quinze personnes, un peu plus ou un peu
 » moins... Les enfants mêmes allaient à ces repas ; on les y
 » menait comme à une école de tempérance, où ils enten-
 » daient des discours sur le gouvernement, etc. (*Vie de*
 » *Lycurgue.*) »

La communauté, la fraternité, l'unité, voilà donc évidem-
 ment l'esprit qui avait dicté à Lycurgue toutes ses lois ; et
 le signe de cette communauté, de cette fraternité, de cette
 unité, c'étaient les *repas communs*. Aussi Platon, qui appelle
 Sparte la ville philosophique par excellence, et qui prétend

(1) Φιδίτια ou φσιδίτια pourrait être une contraction de φιλῶν ἐδίτια, *convivia publica amicorum* ; mais il est plus probable que ce mot répond exactement au terme ἀνδρία des Crétois et qu'il dérive pour la première syllabe, de φῶς, vir, ἰφι, fortiter (racine φύω, gigno), comme ἀνδρία dérive de ἀνὴρ, vir.

que les Spartiates sont les seuls Grecs qui cultivent la vraie sagesse et la vraie science (*Protagoras*), unit-il indissolublement dans son idée les *repas communs* à la *fraternité*. A peine a-t-il esquissé le plan de sa république et organisé sa caste des guerriers, qu'il s'écrie : « Qu'ils se rendent, au » temps des repas, dans des salles à manger communes, et » qu'ils vivent ensemble comme doivent vivre des guerriers » au camp. (*Républ.*, liv. III.) »

Mais cet usage des repas communs, signe de la fraternité et de l'égalité, était-il particulier à Sparte, et ne le trouve-t-on que là, ou bien dans la république imaginaire de Platon ? Non ; il s'en faut tellement qu'il fût particulier à Sparte, qu'on peut affirmer au contraire que c'était un usage presque général chez les anciens peuples, ou du moins que tous les législateurs l'avaient prescrit, comme le signe d'une police religieuse parmi les hommes.

Aristote nous signale la haute antiquité de cet usage ; il le met en parallèle avec l'institution des castes, et le suppose tout aussi ancien. Reprochant indirectement à Platon d'avoir donné comme une invention de son génie la division des citoyens en ordres divers et la communauté dans certains de ces ordres ou classes, il dit : « Ce n'est point, en philo- » sophie politique, une découverte contemporaine ni même » récente que cette division nécessaire des individus en » classes distinctes, les guerriers d'un côté, les laboureurs » de l'autre. Elle existe encore aujourd'hui en Égypte et en » Crète, instituée là, dit-on, par les lois de Sésostris, ici » par celles de Minos. L'établissement des *repas communs* » n'est pas moins antique, et remonte pour la Crète au règne » de Minos, et pour l'Italie à une époque encore bien plus » reculée. La tradition de ce dernier pays rapporte que c'est » d'un certain Italus, devenu roi de l'OEnotrie, que les

» OËnotriens ont changé leur nom en celui d'Italiens. On
 » ajoute qu'Italus rendit agriculteurs les OËnotriens auparavant nomades, et que, parmi d'autres institutions, il
 » leur donna celle des *repas communs*. Aujourd'hui même
 » quelques cantons ont conservé cette coutume avec des
 » lois d'Italus. Elle existait chez les Opiques, habitants des
 » rivages de la Tyrrhénie, et qui portent encore leur ancien
 » surnom d'Ausoniens. On la retrouve chez les Choniens,
 » qui occupent le pays nommé Syrtis sur les côtes de l'Égypte et du golfe Ionique : on sait du reste que les Choniens
 » étaient d'origine œnotrienne. Les *repas communs* ont
 » donc pris naissance en Italie ; la division par classes vient
 » d'Égypte, car Sésostris est bien antérieur à Minos. On
 » doit croire, au reste, que dans le cours des siècles le génie
 » des hommes s'est rencontré plusieurs fois, ou, pour mieux
 » dire, une infinité de fois : les mêmes besoins ont suggéré
 » les mêmes moyens de les satisfaire ; et ce que l'on peut
 » penser d'une multitude de coutumes, on peut le penser
 » aussi des institutions politiques. Tout à cet égard est bien
 » vieux. (*Polit.*, liv. IV, ch. 9.) »

Nieburh (*Hist. Rom.*, tom. I) pense qu'Aristote a dû tirer tous ces précieux renseignements sur l'ancienne Italie des ouvrages d'Antiochus de Syracuse, historien qui vivait à peu près cent ans avant lui, et dont parlent Denys d'Halicarnasse et Strabon. Mais, quelle que soit la source où a puisé Aristote, que devons-nous penser de cette assertion, que les *repas communs* remontaient en Italie à une époque bien antérieure à celle des lois de Crète ? Tout le monde sait que Lycurgue emprunta sa législation à celle de Minos. Mais la chaîne dont nous tenons si nettement un bout dans la législation de Lycurgue remontait-elle beaucoup plus haut, comme le dit Aristote ; et quel rapport les anciennes

législations qu'Aristote nous signale en Italie avaient-elles avec la législation crétoise ? Suivant nous , tout antérieures qu'elles fussent à celle-ci , elles ne laissaient pas de s'y rattacher. Aristote n'a pas tort d'affirmer que ces anciennes coutumes d'Italie étaient antérieures à Minos, et ne venaient pas directement de Crète ; ce qui n'empêche pas qu'elles ne nous paraissent se rapporter intimement à la législation crétoise. C'est que la législation de Minos elle-même n'était, comme l'attestent tant de témoignages certains de l'antiquité, que le développement d'une antique législation qui, de la Phrygie, avait passé en Grèce et en Italie, par plusieurs émigrations successives, avec les Dactyles Idéens. C'est cette législation des Dactyles qui a civilisé primitivement la Grèce et l'Italie. En effet, c'est en Phrygie, c'est dans l'île de Crète, que les traditions de la Grèce et de l'Italie plaçaient la naissance de la religion et de la civilisation. C'est de Phrygie que Saturne était venu en Italie. C'est en Crète que les Curètes ou Corybantes, cette caste de prêtres qui étaient à la caste guerrière des Titans ce que les Druides étaient parmi les Gaulois, les Mages chez les Perses, et les Saliens parmi les Sabins, avaient sauvé le jeune dieu Jupiter du courroux de son père Saturne. Cette antique religion grecque et italienne de Saturne et de Jupiter me paraît donc avoir eu sa racine primitive dans une législation antérieure, qui, portée en Grèce et en Italie, servit à instruire et à civiliser les sauvages habitants de ces contrées. En voyant Minos développer d'une façon si évidente dans sa législation le principe de *la communauté dans la caste*, je ne puis, je l'avoue, m'empêcher de penser que cette idée se retrouvait également dans la civilisation antérieure, c'est-à-dire dans la civilisation de Saturne et de Jupiter. Ainsi s'expliquerait la conformité remarquable qu'Aristote nous fait con-

naître entre l'antiquité italienne et l'antiquité crétoise. Le nom même d'Italie, qu'il dit avoir été donné, avec la loi des *repas communs* aux Œnotriens, par un roi nommé Italus, rappelle l'Ida sacré d'où les Dactyles tiraient leur nom d'Idéens. Ainsi s'expliquerait aussi cet âge d'or, ce règne de Saturne, qui fait la borne et le point de départ de la civilisation romaine, et dont les Saturnales avaient conservé l'image.

Je ne puis m'empêcher d'ajouter que j'ai remarqué, en lisant Hérodote, un fait curieux, qui me paraît jeter quelque lumière sur ce sujet. On vient de voir qu'Aristote cite, entre autres peuples italiens qui avaient les *repas communs*, les Choniens (Χῶνες) qui habitaient dans la Grande-Grèce, à l'extrémité méridionale de l'Italie. On sait qu'en face de ces Choniens, de l'autre côté du golfe Adriatique, était une province d'Épire, dont les habitants s'appelaient aussi Choniens ou Chaoniens (Χάονες). C'est dans cette partie de l'Épire qu'était la célèbre forêt de Dodone, où les anciens Grecs avaient, dit-on, longtemps vécu de glands, et où ils avaient été civilisés par l'oracle de Jupiter, que desservait des espèces de cénobites appelés Selles, dont Homère et Sophocle font mention. Mais ce ne sont pas là les seuls Choniens dont l'antiquité nous parle. Hérodote mentionne également des Cauniens ou Coniens dans l'Asie-Mineure (Καύνιοι, Κώνιοι, et Καυκώνιοι, suivant les manuscrits; *Cainus* ou *Conus* des géographes); et il rapporte d'eux une circonstance qui me ferait croire, malgré la différence d'orthographe, que les Coniens d'Hérodote étaient un peuple analogue aux Chaoniens d'Épire et aux Choniens de la Grande-Grèce. « Ce peuple, dit-il, a des lois bien différentes » de celles des autres nations, et qui les distinguent fort de » ses voisins (les Cariens). Car c'est pour les Coniens la plus

» belle chose du monde que de se réunir à table pour boire
 » ensemble par troupes composées suivant l'âge et l'amitié,
 » aussi bien les hommes que les femmes et les enfants :

» Νόμοισι χρέωνται κεχωρισμένοισι πολλόν τῶν τε ἄλλων ἀνθρώπων,
 » καὶ Καρῶν ἰοῖσι γὰρ κάλλιστον ἐσι, κατ' ἡλικίην τε καὶ φιλότητα,
 » εἰλαδὸν συγγίνεσθαι ἐς πόσιν, καὶ ἀνδράσι, καὶ γυναῖξι, καὶ παισὶ.

» (Liv. I.) » Hérodote ajoute que ces Coniens se vantaient de tirer leur origine de Crète. Il me semble difficile de ne pas voir dans ces libations en commun, regardées par les Coniens de l'Asie-Mineure comme une noble et religieuse institution, les *repas communs* de la Crète, dont ce peuple se disait issu ; et cela étant, il est difficile de ne pas établir un rapport entre cette peuplade et les Choniens de la Grande-Grèce. Cette particularité des *repas communs* qui frappe tant Hérodote, et qui lui paraît caractériser ce peuple, particularité qui caractérisait aussi, au rapport d'Aristote, les Choniens d'Italie, me ferait croire, je l'avoue, que ce nom même de Coniens, comme l'écrivit Hérodote, ou, avec l'aspiration, de Choniens, était un nom significatif qui exprimait cette communauté de vie (Κοινός, *commun*, d'où *cénobite*, vie *cénobitique*, etc.) Dès lors on comprend cette substitution de nom dont parle Aristote, et comment des OEnotriens d'origine ont pris le nom de Choniens, qui exprimait le régime de vie qu'on leur avait fait adopter.

Mais, quoi qu'on puisse penser de ce rapprochement et des faits relatifs à l'Italie cités par Aristote, au moins est-il impossible de douter de l'existence des *repas communs* dans la législation crétoise. Toute l'antiquité, je le répète, nous atteste que Lycurgue avait été chercher ses lois en Crète, et d'ailleurs les lois de la Crète subsistaient encore au temps de Platon et d'Aristote. Je me contenterai, sur la législation de Minos, de citer le résumé qu'un savant pro-

fesseur, M. Poirson, en fait, d'après les autorités les plus certaines :

« L'île de Crète, dit-il (*Précis de l'histoire ancienne*),
» fut peuplée successivement d'indigènes nommés Étéo-
» crètes, puis de diverses tribus grecques appartenant aux
» Pélasges, aux Achéens, et aux Doriens. Placée sur le
» chemin de toutes les colonies qui, de la Libye, de la basse
» Égypte et de la Phénicie, se rendaient en Grèce, la Crète
» reçut de bonne heure des semences de civilisation et les
» divers cultes de ces différents pays. Aussi les Grecs pla-
» çaient-ils dans cette île la naissance de la plupart des
» Dieux, et de Jupiter en particulier. Vers l'an 1500, tandis
» que Pandion régnait à Athènes, Minos I^{er} et les Dactyles
» Idéens passèrent de l'Asie dans l'île de Crète. Minos
» réunit tous les peuples sous ses lois, et bâtit plusieurs
» villes, entre autres Gnosse, Festus, et Cydonie. Il donna
» à ce sujet des lois qu'il supposa avoir reçues de Jupiter.
» Dans le système de gouvernement qu'il établit, on trou-
» vait des sociétés d'hommes libres, tous réunis sous un
» même gouvernement, tous égaux entre eux, et tous servis
» par des Esclaves; *aucune propriété particulière* de terri-
» toire; *les hommes mangeant à des tables publiques*, et
» leurs familles subsistant des provisions communes; la
» jeunesse formée régulièrement aux exercices de la gym-
» nastique, de la navigation, de la guerre; des mœurs sé-
» vères maintenues par des lois rigoureuses; les honneurs
» accordés comme une récompense à l'âge et au mérite seu-
» lement; la communauté entière reconnaissant la préro-
» gative d'un roi héréditaire, qui tenait son autorité de
» Jupiter, mais qui n'était regardé comme protégé des
» Dieux qu'autant qu'il continuait d'observer la justice et
» de maintenir les privilèges inaliénables de ses sujets,

» Tandis que Minos donnait aux Crétois cette forme de
» gouvernement, Rhadamanthe, son frère, s'établissait dans
» les îles de la mer Égée, Chio, Lemnos, les Cyclades, les
» délivrait des brigandages des pirates, et leur donnait des
» lois si équitables, que plusieurs autres venaient se ranger
» d'elles-mêmes sous sa domination, ainsi que les côtes de
» l'Asie-Mineure. Des siècles devaient s'écouler avant que
» Thésée et Lycurgue fissent des emprunts à la législation de
» Minos. Mais, dès le commencement des temps héroïques,
» les Grecs admirent dans leur droit des gens la répression
» de la piraterie dont Rhadamanthe avait tracé les premières
» règles ; et le nord de la Grèce, ainsi que la Thrace, furent
» tirés en partie de la barbarie par des Dactyles Idéens, ou
» Curètes, qui étaient passés dans la Grèce et dans les îles
» de la mer Égée. Ces prêtres, qui découvrirent le fer en
» Crète, savaient extraire les métaux du sein de la terre, les
» fondre, les forger en armes et en outils. Habiles dans
» l'agriculture, ils enseignaient à rassembler les animaux
» errants dans les campagnes et à en former des troupeaux,
» à élever les abeilles et à extraire le miel de leurs ruches.
» Enfin on leur attribuait le pouvoir de commander à la
» nature par des prestiges et des enchantements ; erreur qui
» reposait probablement sur leurs connaissances réelles en
» physique. D'un côté, les Dactyles ou Curètes pénétrèrent
» dans l'île de Samothrace, initièrent Orphée à leurs mys-
» tères et à leurs connaissances, et donnèrent naissance à
» cette civilisation éphémère qu'on remarque en Thrace.
» Sur un autre point, on les voit, animés d'un prosélytisme
» politique et religieux tout ensemble, gagner à leurs
» croyances et à leurs doctrines les Grecs voisins du Par-
» nasse, qui avaient obéi à Deucalion, et qui, sous le nom
» d'Hellènes, commençaient à jouer en Grèce un rôle

» important. Dans cette partie de la Grèce, ils répandirent
 » leurs arts, en même temps qu'ils devinrent les prédi-
 » cateurs et les ministres du culte de Jupiter, et qu'ils insti-
 » tuèrent à Delphes celui d'Apollon, dont ils établirent
 » l'oracle et le premier temple. »

Je passe aux autres témoignages qu'Aristote nous fournit sur les *repas communs* des cités antiques. Dans cette espèce de politique comparée qu'Aristote fait dans son livre entre les divers gouvernements qui existaient de son temps, il commence presque toujours par comparer les États sous le rapport des *repas communs*. C'est une des raisons qui lui font donner la supériorité aux lois de Crète sur celles de Sparte : « Les *repas communs*, que les Spartiates nomment » *Phidities* (*φιδίτια*), ont été mal organisés, et la faute en est » à leur fondateur. Les frais en devaient être mis à la charge » de l'État, comme en Crète. A Lacédémone, au contraire, » chacun doit y porter la part prescrite par la loi, et l'ex- » trême pauvreté de quelques citoyens ne leur permet pas » même de faire cette dépense. L'intention du législateur » est donc complètement manquée. Il voulait faire des *repas* » *communs* une institution toute populaire, et, grâce à la » loi, elle n'est rien moins que cela. Les plus pauvres ne » peuvent prendre part à ces repas. *Et pourtant, de temps* » *immémorial, le droit politique ne s'acquiert qu'à cette* » *condition*. Il est donc perdu pour celui qui est hors d'état » de supporter cette charge. (*Polit.*, liv. II, ch. 6.) »

Aristote revient plus loin sur la supériorité de la Crète à cet égard : « L'organisation des *repas communs* vaut mieux » en Crète qu'à Lacédémone. A Sparte, chacun doit fournir » la quote-part fixée par la loi, sous peine d'être privé de » ses droits politiques, comme je l'ai déjà dit : en Crète, » l'institution est beaucoup plus populaire. Sur les fruits

» qu'on récolte et sur les troupeaux qu'on élève, qu'ils
 » soient à l'État ou qu'ils proviennent des redevances payées
 » par les serfs, on fait deux parts, l'une pour le culte des
 » Dieux et pour les fonctionnaires publics, l'autre pour les
 » *repas communs*, où sont ainsi nourris, aux frais de l'État,
 » hommes, femmes, et enfants. (*Ibid.*, ch. 7.) »

Ce n'est pas seulement en Italie, en Grèce, et à Lacédémone, qu'Aristote nous signale l'existence des repas communs ; il affirme que la constitution de Carthage reposait en partie sur cette institution : « Carthage aussi semble
 » jouir d'une bonne constitution, plus complète que celle
 » des autres États sur bien des points, et à quelques égards
 » semblable à celle de Lacédémone. Ces trois gouvernements
 » de Crète, de Sparte et de Carthage, ont de grands rap-
 » ports entre eux, et sont très supérieurs à tous les gou-
 » vernements connus ; et ce qui prouve bien toute la sagesse
 » de leur constitution, c'est que, malgré la part de pouvoir
 » qu'elle accorde au peuple, on n'a jamais vu à Carthage,
 » chose très remarquable, ni d'émeute, ni de tyran. Je cite-
 » rai quelques analogies entre Sparte et Carthage. Les *repas*
 » *communs* des hétairies carthaginoises ressemblent aux
 » phidities lacédémoniennes, etc. (Liv. II, ch. 8.) »

Des faits cités par Aristote, passons à son opinion personnelle sur les *repas communs*, et à l'usage qu'il voudrait en faire dans une cité modèle. L'importance qu'il y attache est immense. C'est par l'éducation commune et les *repas communs* qu'il pense pouvoir introduire dans l'État le degré d'unité et de communauté que la vraie société humaine lui paraît comporter. Critiquant avec raison l'identification absolue que Socrate, dans la *République* de Platon, fait de l'homme et de la société, Aristote soutient que l'harmonie du citoyen et de l'état sera suffisante si l'éducation et les

repas sont communs. « A Lacédémone et en Crète, dit-il, » le législateur a eu la sagesse de fonder la communauté » sur l'usage des *repas publics*. (*Ibid.*, ch. 2) » Aristote admet cette institution, et formule ainsi ses lois à cet égard, dans le plan de sa cité modèle : « On regarde généralement » l'établissement des *repas communs* comme parfaitement » applicable à tout État bien constitué. Je suis aussi de cet » avis. Mais il faut que tous les citoyens sans exception » viennent y prendre place ; et c'est chose difficile que les » pauvres, en y apportant la part fixée par la loi, puissent » en outre subvenir à tous les autres besoins de leurs familles. Les frais du culte divin sont encore une charge » commune de la cité. Ainsi donc le territoire doit être » divisé en deux portions, l'une au public, l'autre aux » particuliers. La première portion sera subdivisée pour » fournir à la fois et aux dépenses du culte et à celles des » *repas communs*. Quant à la seconde, on la divisera encore, pour que chaque citoyen, possédant en même temps » et sur la frontière et aux environs de la cité, soit intéressé » également à la défense des deux localités. Cette répartition, équitable en elle-même, assure l'égalité des citoyens » et leur union contre les ennemis communs. (*Liv. IV, c. 9.*) »

Ayant ainsi donné pour base de la vie sociale les *repas communs*, Aristote ne néglige aucun détail pour en régler l'exécution. Il suit cette exécution et elle le dirige jusque dans l'architecture de sa ville : « Comme il faut, pour les » *repas communs*, partager les citoyens en plusieurs sections, et que les murailles doivent, de distance en distance » et aux endroits les plus convenables, avoir des tours et » des corps-de-garde, il est clair que ces tours seront naturellement destinées à recevoir les compagnies de citoyens. » (*Ibid.*, ch. 11.) » Mais le point de vue moral et politique

d'Aristote se montre mieux encore dans les détails où il entre relativement aux *repas communs* des magistrats :

« Les édifices consacrés aux pontifes seront aussi splendides qu'ils doivent l'être, et serviront à la fois aux repas solennels des magistrats et à l'accomplissement de tous les rites que la loi ou un oracle de la Pythie n'a pas rendus secrets. Ce lieu, qu'on apercevra de tous les quartiers environnants qu'il doit dominer, sera tel que l'exige la dignité des personnages qu'il recevra. Au bas de l'éminence où sera situé l'édifice, il sera convenable de trouver la place publique, construite comme celle qu'on nomme en Thessalie la *Place de la Liberté*. Cette place ne sera jamais souillée de marchandises, et l'entrée en sera défendue aux troupes d'artisans, de laboureurs, et à tout individu isolé de cette classe, à moins que le magistrat ne les y appelle formellement... Quant aux magistrats inférieurs chargés de prononcer sur les contrats, sur les actions criminelles et civiles, et sur les affaires de ce genre, ou bien chargés de la police des marchés et de ce qu'on nomme police de ville, le lieu de leurs *repas* doit être situé près d'une place publique et d'un quartier fréquenté. Le voisinage de la place du marché où se font toutes les transactions sera surtout convenable à cet usage. Mais pour l'autre place dont nous avons parlé plus haut, elle doit jouir toujours d'un calme absolu ; celle-ci, au contraire, sera destinée à toutes les relations matérielles. » (*Ibid.*) »

On voit qu'Aristote, suivant la pente de son génie, est bien plus frappé de l'institution des *repas communs* considérés comme un fait pratique, comme une coutume ancienne et vénérable en même temps qu'utile, qu'il n'est occupé de l'esprit caché sous ce fait, c'est-à-dire de la com-

munauté sociale ou plutôt spirituelle des hommes : c'est tout le contraire de Platon. Mais enfin, quand il s'agit de formuler le degré de communauté qu'Aristote admet dans l'État, le *banquet commun* lui paraît à la fois le *lien spirituel* et le *lien matériel* de l'égalité civique. Sans doute il ne fait pas, comme Platon, une chose religieuse et presque sainte de ce banquet, parceque, encore une fois, la communauté le touche moins qu'elle ne touche Platon ; mais il n'en donne pas moins à cette institution un sens élevé, une valeur considérable, une signification à la fois religieuse, morale, et politique. Demandez-lui, je le répète, où réside l'unité de sa république ; il vous la montrera dans l'*éducation commune* et les *repas communs*. On retrouve donc encore chez lui, quoiqu'à un bien moindre degré, le même principe social de *communauté dans la caste* qui avait inspiré son maître Platon, et plus anciennement le maître de Platon, Pythagore.

Quant à celui-ci, tout le monde sait que son institut était positivement fondé sur la communauté. On n'était admis dans sa société qu'en mettant ses biens en commun, par la raison, dit un ancien (Timée, in *Diog. Laert.*) que « les » biens doivent être communs entre amis : » nous avons vu que c'est aussi l'axiome de Platon dans sa *République* et dans ses *Lois*. Tout ce que l'on connaît du régime des pythagoriciens est si semblable à la communauté des moines chrétiens, que ce n'est vraiment pas la peine d'insister ici sur ce point. La vie *cénobitique* ou *en commun* du Christianisme n'est, sous une multitude d'autres rapports, comme sous ce rapport essentiel de la communauté des biens, que la reproduction de la vie *cénobitique* des pythagoriciens ; je me bornerai à rappeler à ce sujet le témoignage d'Aulugelle : « *Omnes simul qui a Pythagora in cohortem illam*

» *disciplinarum recepti erant, quod quisque familiæ pe-*
 » *cuniæque habebat, in medium dabant; et coibatur so-*
 » *cietas inseparabilis, tanquam illud fuerit antiquum con-*
 » *sortium, quod re atque verbo appellabatur κοινοβιον.*

» (*Noct. Att.*, lib. I, c. 9.) » Il est permis de penser que les divers législateurs que l'école de Pythagore donna à l'Italie, tels que Charondas et Zaleucus, établirent, sinon une complète communauté entre les citoyens, du moins l'usage des *repas publics*. Cela est d'autant plus probable que les pythagoriciens avaient dû trouver cet usage pratiqué en Italie, où il avait été apporté par les anciennes émigrations grecques ou plutôt, comme nous l'avons dit, par les Dactyles Idéens. Nous avons vu en effet qu'Aristote affirme que l'usage de ces repas publics existait sur les côtes de la mer Tyrrhénienne et de la mer Ionienne, bien longtemps avant que Minos en eût fait une prescription en Crète. Il est évident, au surplus, quand on veut y réfléchir, que les luttes acharnées que les pythagoriciens firent naître dans la Grande-Grèce, et les sanglantes persécutions qu'on exerça contre eux jusqu'à leur entière extermination, eurent pour cause cette égalité et cette communauté qu'ils voulaient introduire dans la société avec une religion purifiée de l'idolâtrie.

Je crains que le lecteur ne se fatigue de cette sèche énumération où je suis forcé d'entrer, et ne se croie bien loin du Christianisme. J'avoue, en effet, qu'on ne voit pas d'abord aisément le rapport des banquets égalitaires de la Crète et de Sparte, ni même de la vie commune des pythagoriciens avec le banquet mystique de Jésus. Mais patience, nous allons nous approcher beaucoup de la Cène eucharistique avec la Pâque de Moïse, et nous serons fort voisins des Agapes quand nous aurons assisté aux *repas communs* des Esséniens.

Toutefois, avant de passer à la législation de Moïse, il nous faut dire un mot de l'Égypte, dont Moïse est sorti ainsi que Pythagore. L'Égypte, en effet, est un des éléments principaux de cette synthèse nouvelle que l'on a appelée le Christianisme. S'il est donc vrai que le Christianisme ait en partie sa source et sa tradition en Égypte, l'essence même du Christianisme suivant nous, c'est-à-dire le dogme de la fraternité humaine, de l'unité en Dieu, doit se montrer en Égypte sous l'enveloppe des castes. Retrouverons-nous donc encore en Égypte les *repas communs*? Plus que cela, nous y trouvons, comme fait fondamental de sa législation, la vie commune. L'Égypte était réellement constituée en grand sur le principe de la *communauté dans la caste*. Tous les témoignages de l'antiquité nous attestent que les deux castes supérieures de l'Égypte, les prêtres et les guerriers, vivaient en communauté. On sait que tous les habitants de l'Égypte étaient divisés en trois classes, les prêtres, les guerriers, et les laboureurs et artisans (1). Strabon nous apprend (liv. XVII) qu'en conséquence de cette division, les terres dans chaque nome étaient partagées en

(1) Hérodote subdivise cette troisième caste en pasteurs, porchers, marchands, interprètes, et gens de mer. D'autres auteurs anciens indiquent des subdivisions différentes. Mais quant à la ligne de démarcation profonde qui existait entre les deux castes supérieures et les castes inférieures, elle est incontestable. « En Égypte, dit Hérodote, pas un seul des membres de la classe militaire » n'apprend un métier mécanique; mais tous s'appliquent, de père en fils, à la » profession de la guerre (liv. II.) » Hérodote avait remarqué la ressemblance que présentaient à cet égard les constitutions de tous les anciens peuples de l'Orient, et l'analogie particulière qu'avait avec ce régime des castes la constitution de Sparte: « Véritablement, dit-il (*Ibid.*), je ne saurais affirmer si c'est » de l'Égypte que les Grecs ont emprunté cette coutume que la profession guer- » rière se transmet de père en fils. Je vois en effet que parmi les Thraces, les » Scythes, les Perses, les Lydiens, et parmi presque tous les Barbares, ceux- » là sont estimés les plus nobles qui n'exercent point les arts mécaniques et qui » font profession des armes, tandis que les gens de métiers et leurs enfants sont » tenus pour les moins considérables et les plus bas dans chaque nation. C'est » aussi ce qui se remarque en Grèce, surtout parmi les Lacédémoniens. Car » il n'en est pas de même à Corinthe, où on fait grand état des artisans,

trois parties égales affectées à ces trois castes (1). Vivant dans des édifices communs, et soumis à une hiérarchie graduée, les prêtres d'Égypte n'avaient réellement aucune propriété individuelle; ils n'avaient, comme les prêtres chrétiens relativement aux biens de l'Église, et comme les moines dans les différents ordres religieux qui ont couvert l'Europe, que l'usage d'une propriété commune. Il en était de même, jusqu'à un certain point, de la caste militaire. Il est bien vrai qu'une certaine propriété était dévolue individuellement à chaque membre de cette caste sur le fonds commun des biens de cette caste; mais ce n'était là qu'une délégation attachée à la fonction. Douze arpents de terre étaient la propriété légale attachée à la fonction de guerrier. Mais cette propriété, pour être ainsi déterminée, n'était pas pour cela individuelle. Il y a, sur ce point, un passage remarquable d'Hérodote. Après avoir dit que la caste militaire, qui montait selon lui à plus de quatre cent mille hommes, portait dans certaines provinces le nom de *Calasires*, et dans d'autres celui d'*Hermotybies*, Hérodote ajoute : « Eux seuls, » après les prêtres (πάρειξ τῶν ἱερέων), jouissaient en Égypte » de l'insigne privilège qu'on leur assignait de droit douze » arpents de terre exempts de toutes sortes de charges ou re- » devances. L'arpent est de cent coudées d'Égypte, et la cou- » dée d'Égypte est semblable à celle de Samos. Ces douze

(1) Diodore (liv. 1) ne détruit pas ce témoignage, mais le confirme plutôt, en disant que toutes les terres de l'Égypte étaient partagées en trois portions, dont l'une appartenait au roi, l'autre aux prêtres, et la troisième aux gens de guerre. En effet, la différence entre ces deux auteurs contemporains n'est qu'apparente, et s'explique aisément. Les terres affectées à l'ordre sacerdotal et à l'ordre guerrier étaient exemptes de tout impôt, comme nous l'apprend Hérodote (liv. 11). La troisième partie des terres, soumise à l'impôt, devait donc être considérée comme la part du roi, et comme relevant de sa souveraineté. D'ailleurs, suivant ce que rapporte Hérodote (liv. 11), cette souveraineté remontait à un ancien partage des terres fait par Sésostris, qui avait imposé un tribut à tous ceux entre lesquels il avait fait ce partage.

» arpents étaient assignés et distribués à tous ; mais ils n'en
 » jouissaient qu'en se succédant tour à tour, et *jamais les*
 » *mêmes n'avaient la jouissance des mêmes terres* : Ταῦτα
 » μὲν δὴ τοῖσι ἅπασιν ἦν ἐξαιρημένα · τὰδε καὶ ἐν περιτροπῇ ἕκαρ-
 » πούντο, καὶ οὐδαμᾶ ὠὔτοι. Tous les ans mille Calasires et au-
 » tant d'Hermotybies venaient servir de garde au roi ; et
 » alors, outre les douze arpents, on leur donnait à chacun
 » par jour cinq livres de pain, deux livres de viande, et la
 » valeur de deux ou trois pintes de vin. (Liv. II.) » J'ignore
 s'il faut conclure de ce passage que chaque prêtre avait
 également droit, en raison de son titre, à douze arpents de
 terre. Il me semble qu'Hérodote ne fait mention des prêtres
 à propos de ces privilèges des gens de guerre, que pour bien
 marquer la distinction qui existait entre ces deux castes
 supérieures, pourvues d'une propriété territoriale exempte
 de tout tribut, et les castes inférieures, qui vivaient sous le
 régime de la propriété individuelle, et qui étaient soumises
 à des impôts. Quant au prêtres, je le répète, tout nous
 montre qu'ils vivaient dans une complète communauté. Il
 suffirait, pour en être convaincu, de lire ce que Porphyre
 rapporte au sujet des *prophètes*, d'après un écrit de Chæ-
 remon, philosophe stoïcien qui avait voyagé en Égypte, et
 qui passait pour un observateur très profond et très véridique.
 Ces prophètes devaient commencer par renoncer à
 tout soin de la vie pratique : « En Égypte, dit Porphyre,
 » la loi commune des prêtres est celle-ci (Κοινὸς τῶν κατ' Ἄι-
 » γυπτου ἱερέων θεσμός ἐστιν), que ceux qui veulent se livrer à
 » l'étude et à l'interprétation des choses divines doivent
 » d'abord abandonner tout soin matériel, et renoncer ab-
 » solument à ce qui occupe les autres hommes, pour con-
 » sacrer à la Divinité leur vie tout entière. » Il nous montre
 ensuite ces prophètes renfermés dans le sanctuaire, protégés

gés contre la vue des profanes par la troupe des prêtres inférieurs, qui leur servent pour ainsi dire de garde; se déroband au vulgaire en toute occasion, et même aux autres prêtres quand il s'agissait de leurs études, de leurs purifications et de leurs rites particuliers; mais passant le reste du temps avec leurs collègues dans une entière simplicité et dans une entière pauvreté, c'est-à-dire dans un entier abandon de toute richesse individuelle : Τὸν δὲ ἄλλον χρόνον ἀπλούστερον μὲν τοῖς ὁμοίοις ἐπεμίγνυντο. Puis, parlant des heures de la nuit où ils se livraient à l'observation des astres et à la prière, il dit qu'ils entremêlaient ces occupations de conversations entre eux pour éloigner le sommeil. Il convient que ce régime de vie si plein d'abstinence n'était pratiqué à ce point que par les *prophètes*, les *hiérostolistes* (dont le vêtement et la personne étaient significatifs des choses sacrées), et les *hiérogrammatistes* (dont la fonction était d'écrire l'histoire et de transmettre la doctrine religieuse); mais il ajoute que, quant aux autres prêtres, et quant à la troupe des *pastophores* (porteurs), des *néocores* (décorateurs), et des autres serviteurs des dieux, ils étaient également tenus à pratiquer le même régime de vie et à se purifier de la même façon : Τὸ δὲ λοιπὸν τῶν ἱερέων τε καὶ παστοφόρων καὶ νεωκόρων πλῆθος, καὶ ὑποπουργῶν τοῖς θεοῖς, καθαρῶς μὲν ὁμοίως. Vainement voudrait-on restreindre cette communauté des prêtres à ceux qui composaient les collèges des trois métropoles, Memphis, Thèbes, et Héliopolis. La caste entière, ressortissante directement à ces trois grands choniatims ou collèges, était répandue à la vérité dans toute l'Égypte; mais le nombre des temples et des autres édifices religieux était immense (1), ce qui montre bien qu'ils étaient

(1) Suivant un manuscrit arabe, traduit d'après un très ancien livre copte, et que cite Maillet (*Description de l'Égypte*), le nombre de ces édifices se serait élevé jusqu'à cinquante mille.

consacrés à la vie commune. Au surplus, quand on voit les Égyptiens pousser le scrupule jusqu'au point que jamais, suivant Hérodote, les mêmes guerriers n'avaient la jouissance des mêmes terres, mais qu'ils se succédaient tour à tour dans l'exploitation de ces terres communes, afin que le principe de la communauté ne fût pas violé, comment croire que la caste sacerdotale ne fit pas, à plus forte raison, profession de cette communauté et d'un renoncement absolu à la propriété individuelle? J'ajouterai qu'on pourrait conclure cela uniquement des doctrines que les philosophes grecs ont empruntées à l'Égypte. Les anciens ne nous disent-ils pas que c'est d'Égypte, et du choniaticum de Thèbes, que Pythagore avait reçu ses doctrines et pris l'idée de son institut? Platon, dans sa *République*, ne semble-t-il pas avoir les yeux tournés à la fois sur la communauté crétoise ou spartiate et sur l'Égypte? Il est à remarquer encore que parmi les fonctions diverses de la caste sacerdotale, dont les noms nous ont été traduits par les Grecs, nous trouvons au premier rang les *comastes* (*κομᾶσαι* dans Synesius, *De Provid.*), qui présidaient aux festins dans les temples, fonction analogue à celle des *epulones* romains. Enfin, il est bien à croire que Moïse s'était modelé sur le principe sacerdotal des Égyptiens dans son institution des sacrificateurs chez les Juifs; et l'on sait que Moïse ne voulut pas que les sacrificateurs ni les lévites fussent compris dans le partage des terres, afin qu'ils n'eussent individuellement aucune propriété foncière. Tout prouve donc que non seulement les prêtres d'Égypte avaient une propriété commune, ce qui est un fait incontestable, mais que même ce fonds commun de l'ordre sacerdotal restait indivis, jusque dans l'usage, entre tous ses membres, et que les fruits seulement en étaient répartis hiérarchiquement entre eux.

CHAPITRE XI.

Démonstration de la même vérité par la législation de Moÿse. La Pâque a le même sens dans la loi de Moÿse que la *Phiditie* dans les lois de Minos et de Lycurgue.

Je passe maintenant à la *Pâque* des Juifs, et je dis que cette institution a le même sens dans la loi de Moÿse que le repas commun ou la *Phiditie* dans les lois de Minos et de Lycurgue. J'entends d'abord par là que, de même que la *Phiditie* était le signe d'institution des *Egaux* dans la loi de Minos et de Lycurgue, de même la *Pâque* était, dans la loi de Moÿse, le signe d'institution des Juifs. Certes, la circoncision n'était pas le signe d'institution de la nation juive; car il est probable que les Juifs prirent cette coutume des Egyptiens. On sait, en effet, que tous les Egyptiens étaient circoncis (Hérodote, liv. II; Strabon, S. Jérôme, S. Ambroise), et que les Æthiopiens et les Phéniciens l'étaient également (1). Quel fut donc le vrai signe d'institution des

(1) » Colchi et Ægyptii et Æthiopes ab initio pudenda circumcidunt. Nam et » Phænices, et Syri qui sunt in Palæstina, didicisse ab Ægyptiis et ipsi confiten- » tur. Syri vero qui fluvium Thermodontem et Parthenium accolunt, et horum » contermini Macrones, a Colchis se nuper didicisse aiunt. Hi enim ex homini- » bus soli sunt qui circumciduntur. (*Herodot.*, liv. II.) »

Quelques écrivains modernes avaient pensé que la circoncision n'était peut-être pas d'un usage général en Egypte, et qu'elle n'était d'obligation que pour les prêtres; mais les momies, toutes circoncises, ont prouvé le contraire. Au surplus, cet usage était également répandu chez tous les voisins des Juifs. La Bible elle-même nous apprend que les Ismaélites, les Madianites, les Iduméens, les Ammonites, et les Moabites, la pratiquaient comme les Hébreux: « Voici, » les jours viennent, dit l'Eternel, que je punirai tout circoncis qui a le prépuce, » Egypte, Juda, Edom, les enfants de Hammon, Moab, et tous ceux qui sont » au bout et aux extrémités du désert; car toutes les nations ont le prépuce, » et toute la maison d'Israël a le prépuce du cœur. (*Jérem.*, ch. ix, v. 25-26.) » J'emploie, quand je cite la Bible, la version d'Ostervald; je dois avertir que Le Maître de Sacy a mal rendu ce passage de Jérémie.

Juifs? Ce fut la *Pâque*, c'est-à-dire un repas solennel, mais tout-à-fait particulier aux Juifs par les circonstances qui y étaient attachées, et les cérémonies qui y étaient jointes. Voici de quelle manière il fut ordonné aux Hébreux de la célébrer en Egypte pour la première fois :

« Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron au pays d'Égypte, » en disant :

» Ce mois (1) vous sera le commencement des mois; il » vous sera le premier des mois de l'année.

» Parlez à toute l'assemblée d'Israël, disant : Qu'au » dixième jour de ce mois chacun d'eux prenne un agneau » ou un chevreau, selon les familles des pères; un agneau » ou un chevreau chacun pour sa famille.

» Mais si la famille est moindre qu'il ne faut pour mar- » ger un agneau ou un chevreau, qu'il prenne son voisin, » qui est près de sa maison, selon le nombre des personnes; » vous compterez combien il en faudra pour manger un » agneau ou un chevreau, ayant égard à ce que chacun de » vous peut manger.

» Or, l'agneau et le chevreau sera sans défaut, mâle, et » de l'année; vous le prendrez d'entre les brebis ou d'entre » les chèvres;

» Et vous le tiendrez en réserve jusqu'au quatorzième » jour de ce mois; et toute la congrégation de l'assemblée » d'Israël l'égorgera entre les deux vèpres.

» Et ils prendront de son sang, et ils le mettront sur les » deux poteaux et sur le linteau de la porte des maisons où » ils le mangeront.

» Et ils en mangeront la chair rôtie au feu cette nuit-là;

(1) Le premier mois du printemps, nommé *Nisan*.

» ils la mangeront avec des pains sans levain et avec des
» herbes amères.

» N'en mangez rien à demi cuit, ni qui ait été bouilli
» dans l'eau ; mais qu'il soit rôti au feu, sa tête avec ses
» jambes et ses entrailles.

» Et n'en laissez rien de reste jusqu'au matin ; mais s'il
» en reste quelque chose au matin, vous le brûlerez au feu.

» Et vous le mangerez ainsi avec vos reins ceints, vos
» souliers en vos pieds, et votre bâton en votre main ; et
» vous le mangerez à la hâte : c'est la Pâque de l'Éternel.

» Car je passerai cette nuit-là par le pays d'Égypte, et je
» frapperai tout premier-né au pays d'Égypte, depuis les
» hommes jusqu'aux bêtes, et j'exercerai des jugements sur
» tous les dieux de l'Égypte. Je suis l'Éternel.

» Et le sang sera pour signe sur les maisons où vous se-
» rez ; car je verrai le sang, et je passerai par-dessus vous ;
» et il n'y aura point de plaie parmi vous pour détruire,
» lorsque je frapperai le pays d'Égypte.

» Et ce jour vous sera en mémorial, et vous le célébrerez
» comme une fête solennelle à l'Éternel dans vos âges ; vous
» le célébrerez comme une fête solennelle, par une ordon-
» nance perpétuelle. (*Exode*, ch. XII.) »

Je laisse de côté le prétendu miracle de l'ange exterminateur qui tua dans une nuit tous les premiers-nés des Égyptiens, et épargna ceux des Hébreux. Le récit de la Bible en cet endroit voile-t-il à demi, comme on en a déjà fait la remarque, une conspiration secrète des Juifs pour recouvrer leur liberté et des espèces de *vêpres siciliennes* tentées par eux contre les Égyptiens ? C'est ce qui est assez clairement indiqué par ce chapitre de l'*Exode*, ainsi que par d'autres circonstances de la sortie d'Égypte. Mais, quoi qu'il en soit, il est évident par ce récit même que la Pâque

eut pour but, dans son institution première, de séparer les Juifs du milieu des Égyptiens, et d'en faire un peuple à part; et ce fut aussi là dans la suite le but de sa célébration perpétuelle. Fondée en commémoration d'un fait historique tout-à-fait particulier à une race, la Pâque n'avait en apparence rien de semblable aux cérémonies religieuses des autres nations (1). Mais en même temps, fondée pour unir les Juifs en nation et instituer parmi eux la sociabilité, elle avait le caractère de toute institution correspondante dans d'autres législations.

Le peuple juif me paraît donc, avant toute chose, caractérisé par sa Pâque. Les Juifs, comme on sait, avaient trois grandes fêtes, et la première et la plus solennelle était la Pâque. L'obligation pour tout Juif de la célébrer était si sévère, que quiconque aurait négligé de le faire devait être condamné à mort : « L'Éternel parla à Moïse, disant : Parle » aux enfans d'Israël, et dis-leur : Quand quelqu'un d'entre » vous ou de votre postérité sera souillé pour un mort, ou » sera en voyage loin de votre pays, il ne laissera pas de » célébrer la Pâque à l'Éternel..... Mais si quelqu'un s'ab- » stient de faire la Pâque, il sera retranché d'entre ses peu- » ples, et il portera la peine de son péché, parcequ'il n'aura » point offert l'offrande à l'Éternel en sa saison (*Num.*, c. IX, » v. 10-13.) » C'est sur les trois fêtes solennelles, et en particulier sur la Pâque, qu'était fondée l'unité de la nation :

(1) Il paraît que les Égyptiens avaient une fête religieuse qui a pu donner en partie à Moïse le signe de la Pâque, ou, comme disent les théologiens, la matière de ce sacrement. Je trouve dans Selden (*De Dis Syris*, prolegom.) : « *Ægyptiis quotannis in Judaico Paschate (id est, eodem tempore quo Pascha)* » greges et arbores minio, velut alexeterio, illinire solemne erat. *Id ex deprava-* » *to traditionis sacre de Hebræorum superliminaribus sanguine illitis intellec-* » *tu manavit; quod fusiis narrat Epiphanius, in Hæresi Nazareorum.* » Mais il est évident que cette sorte d'exorcisme pratiqué par les Égyptiens a pris un sens tout différent et complètement nouveau dans l'institution de Moïse.

« Tu ne pourras pas sacrifier la Pâque dans tous les lieux de
 » ta demeure, que l'Éternel ton Dieu te donne ; mais seu-
 » lement au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y
 » faire habiter son nom ; c'est là que tu sacrifieras la Pâque,
 » le soir, aussitôt que le soleil sera couché, dans le même
 » temps que tu sortis d'Égypte... Trois fois l'année, tout
 » mâle d'entre vous se présentera devant l'Éternel ton Dieu,
 » au lieu qu'il aura choisi, savoir, à la fête solennelle des
 » pains sans levain (la Pâque), et à la fête solennelle des
 » Semaines, et à la fête des Tabernacles ; et nul ne se pré-
 » sentera devant la face de l'Éternel à vide. Mais chacun
 » donnera à proportion de ce qu'il aura, selon la bénédiction
 » que l'Éternel ton Dieu t'aura donnée. (*Deutér.*, ch. XVII.) »

La Pâque, comme toute la législation de Moïse, dont elle était le symbole, avait donc deux caractères : d'un côté elle distinguait les Juifs de toutes les autres nations, et d'un autre côté elle unissait les Juifs entre eux et les faisait frères. D'une part, c'était la fête de l'émancipation, de la sortie d'esclavage ; c'était le signe de séparation d'avec les autres peuples, le signe particulier du Juif ; c'était le signe de l'insurrection contre tous les dominateurs, quels qu'ils fussent, Égyptiens, Assyriens, Persans, ou Romains. Mais, d'autre part aussi, c'était le signe de la fraternité des Juifs entre eux, le signe de leur union ; c'était pour eux (ce que le Christianisme a développé) une véritable *communio*n. Il ne faut pas oublier que les Juifs ont été la nation qui a pu à la fois émettre ce grand précepte de sociabilité : « Tu aimeras ton
 » prochain comme toi-même, » et avoir en abomination tous les autres peuples. La fraternité des Juifs entre eux et leur distinction profonde des autres peuples, voilà les deux caractères de la législation de Moïse, et ils sont partout empreints dans la Bible. La Pâque les réunissait tous les

deux d'une façon indivisible, aussi bien la première fois qu'elle fut célébrée que dans la suite; en Égypte, quand il s'agissait de secouer le joug de l'esclavage, comme dans la terre promise, quand il s'agissait de vivre en nation; comme dans les pays d'exil et dans les voyages lointains, quand le Juif tournait ses regards vers le Temple et se rattachait de cœur à sa nation, à la nation choisie de l'Éternel.

Mais qu'est-ce qu'une nation? Une nation peut être constituée sur le plan de l'Égalité ou sur le plan de l'Inégalité. Nous avons vu que la *Phiditie* grecque de Minos et de Lycurgue avait encore pour but de résoudre ce second problème, c'est-à-dire non seulement de constituer une nation (la caste), mais de la constituer sur le plan de l'Égalité. La Pâque juive avait-elle le même caractère? Non assurément, au premier coup d'œil, et si on la considère seule et en elle-même: mais oui assurément, si on en rapproche une autre institution de Moïse, le Sabbat, l'Année sabbatique, et le Jubilé.

Il ne faut pas et on ne peut pas séparer la Pâque du Sabbat, de l'Année sabbatique, et du Jubilé. Par des raisons que je vais dire, Moïse ne put pas mettre dans la Pâque tout l'esprit de sa législation; mais ce qu'il ne put pas mettre dans cette institution, il le répandit dans une autre institution à trois parties, le Sabbat, l'Année sabbatique, et le Jubilé, qui se complètent mutuellement et qui complètent la Pâque.

Si donc on m'objecte: « Les Spartiates et les Crétois mangeaient tous les jours en commun, les Juifs, au contraire, ne faisaient tous les ans qu'un repas en commun, ou plutôt encore par familles; les uns *communiaient* ainsi journellement, les autres étaient toute l'année sans *communion*, à l'exception d'un seul jour où ils se réunissaient religieusement et

solennellement, en mémoire d'un évènement passé : quel rapport peut-il y avoir entre ces deux pratiques ? » si, dis-je, on me fait cette objection, la réponse me paraît facile. Ne séparez pas, dirai-je, la Pâque du Jubilé. La Pâque est le signe d'institution d'un peuple qui retrouvait l'Égalité après ses travaux le jour du Sabbat, l'Année sabbatique, et l'année du Jubilé, et qui par là entretenait constamment dans son sein l'esprit de sociabilité et de fraternité, autant que l'organisation de son travail le permettait. Je vais expliquer mon idée.

Peuple pasteur et agriculteur, les Juifs étaient dispersés dans un pays assez fertile (1), mais semé de lacs, de collines, de déserts, et de terres arides, qui les isolaient les uns des autres comme dans des espèces d'oasis. Ils continuèrent ainsi, quoique fixés d'une manière stable, la vie nomade des patriarches. J'entends qu'ils vivaient dans une sorte de demi-société, disséminés qu'ils étaient à cause de la culture des terres et du soin des troupeaux, dirigeant eux-mêmes leurs enfants, leurs serviteurs, et leurs esclaves. Il ne faut pas oublier qu'ils sortaient de la dernière caste du monde antique, et qu'ils eussent été incapables de se gouverner comme faisaient les castes supérieures, et de gouverner un peuple qu'ils auraient vaincu. Leur caractère et leur destinée se peignent bien dans cette extermination qu'ils firent des peuples de la Palestine. Des hommes sortis des castes supérieures du monde antique n'auraient pas exterminé les vaincus, mais les auraient asservis, en auraient fait

(1) Les anciens Juifs se livraient peu au commerce : « Nous ne sommes pas, » dit Josèphe (Apolog. I), une nation commerçante ; nous avons peu de relations avec les autres nations ; nos villes ne sont pas sur le littoral de la mer. » Nous habitons une contrée fertile, et nous en tirons d'heureux fruits par la culture et le travail. » Les Sacrificateurs et les Lévites, qui ne furent pas compris dans le partage des terres, menaient la vie pastorale, si chérie des patriarches, n'ayant point d'autres biens que des troupeaux.

des Hilotes ou des Péricéens, comme en Crète et à Sparte. Eux, ils ne surent qu'exterminer les habitants et prendre le pays. Ils restèrent donc travailleurs dans ce pays qu'ils avaient usurpé, et disséminés dans les villages et dans les champs, comme l'étaient les Laconiens, sujets des Spartiates, et les Péricéens, sujets des Crétois. Il était donc impossible de les réunir à des tables communes et de les faire vivre en commun. Moïse, pénétré des idées de l'Égypte, où, comme nous l'avons vu, la législation était fondée sur la communauté, ne put donc l'établir parmi son peuple, ni ses successeurs après lui. Il paraît, par la Bible, que Moïse avait eu d'abord l'idée de prendre tous les premiers-nés des familles et d'en faire une caste supérieure, une caste de prêtres; mais il rencontra de tels obstacles dans la nature de ce peuple, qu'il renonça à son projet, et choisit pour le soin des choses sacrées la famille d'Aaron et la tribu de Lévi. Le reste du peuple fut donc livré au même genre de vie qui régnait en Égypte dans la dernière caste, la vie en non-communauté. Mais l'individu et la famille étant ainsi abandonnés à eux-mêmes sans intervention sociale, il devait en résulter nécessairement l'inégalité et tous les maux qui l'accompagnent. Moïse le comprit. La Pâque, la seule *communion* qu'il fût possible d'établir entre ces hommes ainsi séparés, ne remédiait aucunement à ces maux. C'était un signe d'unité générale et de nationalité, voilà tout. Moïse chercha dans une autre institution un remède à l'individualisme et à l'inégalité qui devait en sortir. Cette autre institution, c'est le Jubilé sous ses trois formes de Sabbat, d'Année sabbatique, et de Jubilé proprement dit. La Pâque prend donc une nouvelle signification du Jubilé. La Pâque et le Jubilé sous ces trois aspects, voilà le résumé de la législation moïsiatique. Or ajoutez à la Pâque le Jubilé ainsi com-

plet, réunissez, comme vous en avez le droit, ces deux institutions de Moïse ; et vous approchez fort, quant à l'esprit de la législation, de la communauté crétoise et spartiate. J'entends que ces deux institutions unies et servant de complément l'une à l'autre présentent absolument le même esprit, indiquent le même but, produisent, jusqu'à un certain point, le même effet, que la communauté spartiate ou crétoise. Moïse semble avoir dit à son peuple : « Vous êtes égaux, vous célébrerez tous en commun la Pâque. C'est là le signe de votre fraternité, de votre égalité, de votre unité. Mais je sais que vos travaux demandent que chacun de vous soit livré à lui-même ; vous êtes un peuple de pasteurs et d'agriculteurs. Les Égyptiens vous méprisaient comme tels. Montrez-leur que vous pouvez être un peuple aussi moral qu'eux. Ils vivent en commun dans des villes, classés en prêtres et en guerriers. Vous étiez chez eux de la dernière caste, qui vit individuellement, et même vous étiez au dernier rang de cette dernière caste. Soyez un peuple. L'Éternel vous a choisis. Or, vous ne serez un peuple, que si vous pratiquez la sociabilité qui fait que les castes supérieures de l'Égypte sont un peuple. Travaillez, et non guerriers ni prêtres, vivez donc comme vit la dernière caste, dans la non-communauté, dans l'individualisme, dans l'égoïsme, dans l'inégalité : mais tous les sept jours, tous les sept ans, et tous les sept fois sept ans, redevenez égaux. Rappelez-vous que vous avez été Esclaves, que vous êtes de la caste inférieure. Vous êtes forcés de vivre encore de la vie de cette caste ; mais ennoblissez cette vie en respectant parmi vous ceux qui seront le plus condamnés au travail. Le Seigneur vous donne six portions du temps pour l'inégalité ; la septième est à lui, il la consacre à l'Égalité. Vous serez inégaux six jours de la semaine ;

mais tous les sept jours vous redeviendrez égaux ; car parmi vous le serviteur ne travaillera pas plus que le maître ce septième jour. Il y aura parmi vous des riches et des pauvres ; et les riches tendront par l'avarice à tout envahir. Mais tous les sept ans vous redeviendrez égaux ; car la septième année, le pauvre comme le riche jouiront librement des bienfaits de Dieu. L'inégalité sera portée parmi vous à ce point qu'il y aura des hommes sans propriété, des Hébreux qui se vendront à leurs frères ; et vous, qui avez été Esclaves en Égypte, vous aurez des Esclaves. Mais tous les sept fois sept ans vous redeviendrez égaux, et cette fois l'Égalité sera plus marquée ; car cette fois la propriété retournera à ses anciens maîtres, les héritages seront refaits sur le pied de l'égalité, et l'Hébreu qui se sera vendu deviendra libre. Cette fois la Pâque ne sera pas un vain nom ; ce sera bien la Pâque des égaux, le repas égalitaire. » Voilà cette admirable législation (admirable pour l'antiquité) que ceux qui l'ont comprise ont avec raison appelée *la loi agraire des Juifs*.

Il suffit de lire la Bible pour y retrouver expressément et en propres termes les sentiments que nous venons de prêter à Moïse, et pour apercevoir dans la Pâque et le Sabbat réunis le plan d'une législation dirigée vers l'Égalité. Mais, la Pâque n'ayant pu être autre chose qu'un signe général de nationalité et de fraternité, le Sabbat, qui remédie à son insuffisance, devient une loi sacrée et de premier ordre. Le travail individuel étant fatalement nécessaire, Moïse remédie aux inconvéniens de ce travail individuel par la cessation obligatoire de ce travail, qu'il appelle Sabbat (la cessation, le repos). Toutes les fêtes et la Pâque elle-même deviennent ainsi des Sabbats. Cette cessation du travail, ce repos, dans le but de rétablir autant que

possible l'Égalité au milieu d'une société abandonnée à l'individualisme, est si bien le fond et l'essence de la législation de Moïse, que le précepte de garder les Sabbats revient sans cesse, comme si c'était toute la loi :

« Vous garderez mes *Sabbats*, et vous réverrez mon » sanctuaire : je suis l'Éternel. (*Levit.*, ch. xxvi, v. 2; » ch. xx, v. 30, et *passim.*) »

Mais comment imposer à ces travailleurs égoïstes, et nécessairement tournés vers l'oppression de leurs semblables par leur cupidité; comment, dis-je, leur imposer cette cessation de travail, ce repos réparateur de l'inégalité. Il fallait donner de ce repos une raison. Moïse l'a fait. C'est la création du monde en six jours, et le repos de Dieu au septième. Nous ignorons si dans la science antique dont Moïse était nourri, il y avait quelque fondement à cette croyance de l'œuvre divine achevée en six jours. Tacite, qui, au milieu des étranges erreurs qu'il a débitées sur les Juifs, a dit sur eux quelques mots profonds, pourrait bien avoir indiqué l'origine de cette idée en la rapportant aux phénomènes astronomiques et à d'anciens et obscurs rapports des Juifs avec l'antique religion de Saturne, auquel le septième jour était aussi consacré (1). Quoi qu'il en soit,

(1) « Les uns, dit Tacite, ne voient dans cette coutume des Juifs de se reposer » le septième jour, qu'un amour du repos et une cessation du travail; et ce » serait aussi pour cette raison qu'ils donnent tous les sept ans une année » entière à l'oïveté. Mais, selon d'autres, ce serait un honneur rendu à Sa- » turne : soit que les Juifs aient reçu les éléments de la religion des anciens » habitants de la Crète, les Idéens, qui, chassés avec Saturne, sont venus aussi » en Italie nous donner nos premières lois, soit parce que des sept astres qui, » de la sphère la plus élevée du ciel, gouvernent les mortels et toutes les choses » périssables, l'étoile de Saturne est celle qui est emportée dans l'espace avec » le plus grande puissance et vitesse, et que la plupart des corps célestes ac- » complissent leur effet et achèvent leur course par le nombre sept et ses com- » posés : *Septimo die otium placuisse ferunt, quia is finem laborum tulerit,* » *dein, blandiente inertia, septimum quoque annum ignaviae datum. Alii hono-* » *rem eum Saturno haberi: seu principia religionis tradentibus Idæis, quos,* » *cum Saturno pulsos, et conditores gentis accepimus; seu quod e septem si-* » *deribus, quæis mortales reguntur altissimo orbe, præcipua potentia stella*

il est une chose certaine : si la création du monde en six jours est aussi positivement marquée dans la Genèse , c'est que le législateur, qui voulait instituer le Sabbat, savait bien l'usage qu'il voulait en faire. Ainsi la création du monde ou son gouvernement vient en aide à la législation, et la législation ne semble être autre chose qu'une imitation et une copie de l'œuvre divine :

« Et Dieu eut achevé au septième jour l'œuvre qu'il avait faite ; et il se reposa au septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite :

» Dieu bénit le septième jour, et il le sanctifia, parce-
 » qu'en ce jour il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait
 » créée en agissant. (*Genèse*, ch. II, v. 2-3.) »

Cette base jetée, les commandements suivent. D'abord le Décalogue, où, à côté des commandements les plus augustes de la loi sociale, le repos du septième jour prend place, comme tout aussi sacré que la défense de commettre un meurtre ou le précepte d'honorer son père :

« Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier ;

» Tu travailleras six jours, et tu feras toute ton œuvre ;

» Mais le septième jour est le repos de l'Éternel ton Dieu ;
 » tu ne feras aucune œuvre ce jour-là, ni toi, ni ton fils,
 » ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail,
 » ni ton étranger qui est dans tes portes ;

» Car l'Éternel a fait en six jours les cieux, la terre, la
 » mer, et tout ce qui est en eux, et il s'est reposé le sep-
 » tième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du
 » repos, et l'a sanctifié. (*Exod.*, ch. xx, v. 8-11.) »

Mal prit à un des Israélites, quand ils étaient encore dans

» Saturni feratur, ac pleraque celestium vim suam et cursum septimos per
 » numeros conficiant. (*Histor.*, lib. v, c. 4.) »

le désert, de n'avoir pas obéi strictement à ce précepte du Décalogue : il fut condamné à mort et lapidé par le peuple. (*Num.*, ch. xv.)

Puis, dans le livre détaillé des lois et des préceptes, le Lévitique, au chapitre des fêtes, le Sabbat de la semaine est de nouveau présenté comme la première des fêtes :

« L'Éternel parla aussi à Moïse, disant :
 » Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Ce sont ici les
 » fêtes solennelles de l'Éternel que vous publierez, et les
 » saintes convocations ; ce sont ici mes fêtes solennelles.
 » On travaillera six jours ; mais au septième jour, qui est
 » le Sabbat du repos, il y aura une sainte convocation ; vous
 » ne ferez aucune œuvre : car c'est le Sabbat à l'Éternel
 » dans toutes vos demeures. (*Levit.*, ch. xxiii, v. 1-3.) »

Jusque là, dans la Bible, un voile mystérieux dérobe le sens de ce commandement si formel du repos. Mais enfin le sens profond de cette institution se révèle dans l'établissement de la semaine d'années, ou de l'Année sabbatique, et du carré de cette semaine d'années amenant le Jubilé ; pour le coup, il est impossible là de ne pas voir clairement le but de la législation mosaïque :

« L'Éternel parla aussi à Moïse sur la montagne de Sinaï,
 » disant :

» Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Quond vous serez
 » entrés au pays que je vous donne, la terre se reposera ;
 » ce sera un Sabbat à l'Éternel.

» Pendant six ans tu sèmeras ton champ, et durant six
 » ans tu tailleras ta vigne, et recueilleras son rapport.

» Mais en la septième année, il y aura un Sabbat de re-
 » pos pour la terre ; ce sera un Sabbat à l'Éternel ; tu ne
 » sèmeras point ton champ, et tu ne tailleras point ta vigne ;

» Tu ne moissonneras point ce qui viendra de soi-même

» de ce qui sera tombé en moissonnant , et tu ne vendan-
» geras point les raisins de ta vigne qui ne sera point tail-
» lée ; ce sera l'année du repos de la terre.

» Mais ce qui proviendra de la terre, l'année du Sabbat,
» servira de nourriture, à toi, à ton serviteur, à ta ser-
» vante, à ton mercenaire, et à l'étranger, lesquels habi-
» tent avec toi,

» Et à tes bêtes, et aux animaux qui sont en ton pays ;
» tout son rapport sera pour manger.

» Tu compteras aussi sept semaines d'années, savoir,
» sept fois sept ans, et les jours de ces sept semaines d'an-
» nées te reviendront à quarante-neuf ans ;

» Et tu feras sonner la trompette d'un son éclatant, le
» dixième jour du septième mois ; au jour, dis-je, des propi-
» tations, vous ferez sonner la trompette par tout votre pays ;

» Et vous sanctifierez l'année cinquantième, et vous
» publierez la liberté par le pays à tous ses habitants. Ce
» sera pour vous l'année du Jubilé ; et vous retournerez
» chacun en sa possession, et chacun en sa famille.

» Cette année cinquantième vous sera l'année du Jubilé ;
» vous ne sèmerez point, et ne moissonnerez point ce que
» la terre rapportera d'elle-même, vous ne vendangerez
» point les fruits de la vigne qui ne sera point taillée ;

» Car c'est l'année du Jubilé ; elle vous sera sacrée ; vous
» mangerez ce que les champs rapporteront cette année-là.

» En cette année du Jubilé, vous retournerez chacun en
» sa possession.

» Or, si tu fais quelque vente à ton prochain, ou si tu
» achètes quelque chose de ton prochain, que nul de vous
» ne foule son frère ;

» Mais tu achèteras à ton prochain à proportion des
» années qui se seront écoulées depuis le Jubilé ; on te fera

» de même la vente selon le nombre des années de rapport.
» Selon qu'il y aura plus d'années, tu augmenteras le
» prix de ce que tu achètes, et, selon qu'il y aura moins
» d'années, tu le diminueras; car on te vend le nombre
» des récoltes.

» Que nul de vous donc ne foule son prochain; mais crai-
» gnez votre Dieu, car je suis l'Éternel votre Dieu...

» La terre ne sera point vendue absolument; car la terre
» est à moi, et vous êtes étrangers et habitants chez moi.

» Vous permettrez aussi, dans toute la terre de votre
» possession, le droit de rachat pour la terre.

» Si ton frère est devenu pauvre, et vend quelque chose
» de ce qu'il possède, celui qui a le droit de rachat, c'est-
» à-dire celui qui sera proche parent, viendra et rachè-
» tera la chose vendue par son frère.

» Que si cet homme n'a personne qui ait le droit de ra-
» chat, mais qu'il ait pu trouver lui-même ce qu'il faut
» pour le rachat de ce qu'il a vendu,

» Il comptera les années depuis la vente faite, et resti-
» tuera le surplus à l'homme auquel il l'avait faite, et ainsi
» il rentrera dans sa possession.

» Mais s'il n'a point trouvé ce qu'il faut pour le lui ren-
» dre, la chose qu'il aura vendue sera entre les mains de
» celui qui l'aura achetée jusqu'à l'année du Jubilé; alors
» l'acheteur en sortira au Jubilé, et le vendeur retournera
» dans sa possession...

» Et quand ton frère sera devenu pauvre auprès de toi,
» qu'il se sera vendu à toi, tu ne te serviras point de lui
» comme on se sert des Esclaves;

» Mais il sera chez toi comme serait le mercenaire et
» l'étranger, et il te servira jusqu'à l'année du Jubilé.

» Alors il sortira d'avec toi, avec ses enfants, et il s'en

» retournera dans sa famille, et il rentrera dans la possession de ses pères ;

» Car ils sont mes serviteurs, parceque je les ai tirés du pays d'Égypte ; c'est pourquoi ils ne seront point vendus comme on vend les Esclaves.

» Tu ne lui seras point un maître rigoureux ; mais tu craindras ton Dieu.

» Et pour ce qui est de ton esclave et de ta servante qui seront à toi, achète-les des nations qui sont autour de vous ; vous achèterez d'elles l'esclave et la servante.

» Vous pourrez aussi en acheter d'entre les enfants des étrangers qui demeurent avec vous, même de leurs familles nées et accrues dans votre pays ; et vous les possèderez ;

» Et vous les laisserez comme un héritage à vos enfants après vous, afin qu'ils en héritent la possession, et vous vous servirez d'eux pour toujours : mais pour ce qui est de vos frères les enfants d'Israël, nul ne dominera rigoureusement sur son frère. (*Levit.*, ch. xxv.) »

Ai-je besoin d'ajouter quelque chose au sens si clair, si manifeste, de ces paroles ? Est-il rien de plus évident, je le demande, que l'esprit d'une telle législation ? L'idée égalitaire n'est-elle pas marquée dans ces pages de la Bible en caractères aussi majestueux qu'ineffaçables ? Et quand on voit ainsi se révéler le sens profond du Sabbat judaïque, ne serait-on pas tenté, je le répète, de croire que le Sabbat divin, après les six jours de la création, n'est qu'une adroite préparation au Sabbat humain destiné à procurer aux hommes le plus d'égalité possible.

Encore une fois, je repousse cette idée ; je ne crois pas, certes, que la création du monde en six jours et le repos au septième ait été une fraude employée par Moïse pour étayer sa législation. Il suffirait, comme je l'ai déjà remar-

qué, de retrouver ailleurs ce septième jour consacré à Saturne, le roi de l'âge d'or, et le patron des Saturnales, c'est-à-dire aussi d'une sorte de Jubilé où l'Esclave redevenait libre, pour sentir que Moïse a été conduit à sa genèse des sept jours, ainsi qu'à sa législation sabbatique, par une antique doctrine à la fois physique et morale, cosmogonique et législative, qui ne lui était pas particulière, mais qui était répandue dans tout l'ancien monde.

Mundum regunt numeri, voilà la devise des antiques sages; voilà l'axiome que le Indiens, les Chaldéens, les prêtres d'Égypte, ont transmis, avec une science des nombres aujourd'hui fort mystérieuse, à Pythagore, d'où quelques reflets en sont venus à Platon. Il est évident que la création en sept jours et le Sabbat tiennent à cette doctrine qui attribuait au nombre sept une merveilleuse puissance. Tout astrologue chaldéen débitait, suivant le témoignage des anciens, une multitude de choses sur la vertu miraculeuse du nombre sept; et dans les fêtes de l'Égypte la vache emblématique faisait sept fois le tour du temple. Les prêtres égyptiens, au rapport de Porphyre (*De Abstin.*, lib. IV), ne laissaient jamais passer sept jours sans se purifier par des jeûnes et des abstinences. N'oublions pas qu'Abraham, souche primitive des Juifs, venait de la Chaldée (1); et que Moïse, suivant l'Écriture même, « avait été instruit dans » toute la science des Égyptiens, et était devenu par là » puissant en paroles et en œuvres. (*Act.*, c. VII, v. 22.)

Évidemment, en premier lieu, la genèse de Moïse, cette

(1) On sait qu'il existait parmi les Juifs une secte des Sabiens ou Sabaites qu'on faisait descendre des anciens Chaldéens, et qui avaient une multitude de livres attribués à Abraham et aux autres patriarches. Plusieurs de ces livres existent encore. Une portion des idées et des fables qui les composaient a passé dans le Thalmud. La Kabbale est en grande partie l'ouvrage de ces Sabaites. Le culte des anges, des étoiles et des nombres faisait le fond de leurs croyances.

genèse en sept jours, ou en sept temps, se lie au calendrier, à la semaine de sept jours. Moïse établit lui-même ce rapport, et nous met sur la voie quand il constitue la semaine à l'image de la création. Or ce calendrier est bien antérieur à Moïse. Cette période de sept jours a été en usage chez presque tous les peuples, et avec une distribution de jours correspondants au sept planètes parfaitement uniforme. Les Indiens, les Assyriens, les Égyptiens, les Arabes, aussi bien que les Hébreux, en un mot toutes les nations de l'Orient se sont toujours servies de semaines composées de sept jours. On retrouve aussi cette semaine chez les Romains, de même que chez les anciens habitants des Gaules, des Iles Britanniques, de la Germanie, du nord de l'Europe, et même de l'Amérique. Donc la cosmogonie de Moïse ne lui est pas particulière; donc elle n'a pas été faite non plus tout exprès pour sa législation.

Puis, en second lieu, ce n'était pas seulement aux phénomènes astronomiques que s'appliquait cette vertu du nombre sept. L'astrologie tout entière, c'est-à-dire une sorte de science universelle, employait ce nombre dans ses explications. La croissance et la décadence des corps vivants passaient pour lui être soumises. La doctrine médicale des années climatériques et des crises dans les maladies, cette doctrine d'Hippocrate, de Pythagore, de Galien, de tous les médecins grecs et romains, et d'un grand nombre de modernes, reposait sur ce nombre. Or cette doctrine avait sa source dans les plus antiques croyances de l'Orient.

Enfin, à moins de croire, comme l'ont fait quelques savants, que toutes les anciennes traditions de tous les peuples viennent des Juifs, il faut bien reconnaître encore que l'idée de gouverner l'homme, la société, le *microcosme*, comme on croyait qu'était gouverné l'univers, le monde

de Dieu, le *macrocosme*, n'est pas non plus absolument particulière à Moïse. Car ici revient ce curieux parallèle entre la législation de Moïse, qui consacre le septième jour à Dieu, et par lui à la Liberté, à l'Égalité, et les traces qui nous restent de la législation antique qui consacrait le nombre sept à Saturne et à la Liberté, à l'Égalité.

Donc, en définitive, nous sommes conduits de toute façon à cette conclusion, que la cosmogonie de Moïse n'a pas été faite tout exprès pour sa législation, mais qu'au contraire c'est d'une certaine théorie sur la manière dont le monde avait été créé ou était entretenu par une continuelle création, que ce législateur transporta ce nombre sept dans sa législation.

Mais, parceque Moïse applique cette doctrine cosmogonique et universelle à sa législation, l'idée mère de sa législation en est-elle pour cela moins apercevable et moins claire? Quand on a lu les passages que je viens de citer, et tant d'autres de la Bible qui concordent avec ceux-là, il est impossible de ne pas reconnaître que le nombre sabbatique n'est que l'instrument dont se sert Moïse, mais que l'idée mère de sa législation est d'instituer chez les Juifs la plus grande égalité possible.

Et voilà précisément ce qui rendit ce nombre sept si sacré parmi les Hébreux. D'un côté, la science antique l'avait consacré, et il semblait gouverner le monde : *Mundum regunt numeri*. D'un autre côté, la législation tout entière le reproduisait et semblait être gouvernée par lui. Le peuple, le vulgaire n'a donc pas du Juif une idée si fautive, quand il résume le Judaïsme par le Sabbat. Telle est, en effet, dans sa profondeur, cette législation si simple de forme, si grande, si majestueuse, mais si enchaînée, si suivie, si compliquée par le retour d'une seule et même idée. Dieu

est le maître du septième jour, car il a créé le monde en six jours, et s'est reposé le septième : voilà la base de tout l'édifice. Mais, étant ainsi le maître des jours, et s'étant réservé le septième, il se l'est réservé pour établir parmi les hommes le plus d'égalité et de fraternité possible : c'est ainsi qu'il veut continuer dans l'Humanité sa création ; c'est ainsi qu'il entend que le monde humain soit gouverné. Et de là tout le culte ; de là les Sabbats de Dieu, c'est-à-dire les fêtes égalitaires. Toute la législation de Moïse semble ainsi se concentrer dans l'observation du Sabbat (1). Mais, d'un autre côté, le signe d'institution du peuple juif était la Pâque, il est impossible, je le répète, de séparer le culte du Sabbat de celui de la Pâque ; en sorte que tout revient à cette idée que j'ai exposée, que Moïse n'ayant pu instituer qu'une Pâque annuelle, y a suppléé par le Sabbat.

Donc, en dernière analyse, comme je l'ai avancé, la Pâque juive, bien qu'elle ne fût célébrée qu'une fois l'an, se trouve avoir la même tendance que la Phiditie lacédémonienne, et en général que les repas communs de l'antique législation crétoise. L'idée qui identifie à mes yeux ces deux institutions

(1) Et cette législation fut suivie et mise en pratique. Ce n'est pas seulement le Bible qui l'atteste ; nous avons sur ce point d'autres témoignages. Les Rabins reconnaissent, il est vrai, qu'il n'y eut plus de Jubilé de cinquante ans après le retour de la captivité et le second temple. Mais l'observation de l'Année sabbatique dura jusqu'à la chute complète des Juifs. Josèphe (*Ant. Jud.*, liv. xi, c. 8) rapporte qu'Alexandre étant à Jérusalem, le grand prêtre Jaddus lui demanda pour toute grâce de laisser les Juifs vivre suivant leur loi, et de les exempter de tribut à la septième année. Les Samaritains firent à ce prince la même requête, parcequ'ils observaient aussi l'Année sabbatique. Il est dit dans le premier livre des *Macchabées* (ch. vi, v. 49) qu'Antiochus Eupator ayant tenu assiégée pendant longtemps la ville de Bethsara dans la Judée, les habitants furent forcés de se rendre par la disette de vivres, à cause que c'était l'année du repos de la terre. Josèphe nous apprend encore (liv. xiv, c. 17) que Jules César imposa aux habitants de Jérusalem un tribut qui devait être payé tous les ans, excepté l'Année sabbatique, parceque l'on ne semait et l'on ne recueillait rien pendant cette année. Il ajoute (c. 28) que pendant le siège de Jérusalem, fait par Hérode et par Sosius, les habitants furent réduits à la plus grande disette de vivres, parceque l'on était dans l'Année Sabbatique. Tacite (*Hist.*, liv. v, c. 4), dans un passage que j'ai cité plus haut (page 164), atteste aussi le repos de la septième année observé par les Juifs.

me paraît aussi solide qu'évidente; la voici : Pour qu'un peuple soit un peuple, il doit exister entre les citoyens une certaine communauté, une certaine égalité, une certaine fraternité; ils doivent se regarder comme égaux, comme frères, comme ne faisant ensemble qu'une famille; et le signe de cette fraternité, c'est le repas en commun. Voilà le germe identique de la sociabilité dans la législation de Moïse et dans celle de Minos et de Lycurgue. Je ne dis pas, certes, que la sociabilité fût construite sur le même plan dans la législation juive et dans la législation grecque; il s'en faut du tout : ici les castes, là une seule nation, une seule caste pour ainsi dire. Mais je dis que la sociabilité se manifestait dans les deux législations par un signe et un symbole analogue. Je crois l'avoir suffisamment démontré.

CHAPITRE XII.

Démonstration de la même vérité par la Pâque-Eucharistie des Esséniens.

De la Pâque juive, entendue comme nous venons de l'expliquer, il n'y a pas beaucoup de chemin à faire pour arriver à l'Eucharistie de Jésus. La législation de Moïse aboutit en effet à la secte des Esséniens; en d'autres termes, selon nous, le Mosaisme développé devient l'Essénianisme, et l'Essénianisme est immédiatement contigu au Christianisme. Mais cette transition de la législation de Moïse à celle de Jésus par la secte essénienne, ou, en d'autres termes et pour employer les signes et les symboles, ce passage de la Pâque à l'Eucharistie par ce que j'appellerais volontiers

la Pâque-Eucharistie des Esséniens, est de la plus haute importance, et mérite que nous nous y arrêtions. Sans cette transition, en effet, il est difficile de comprendre la transformation que Jésus a fait subir au Mosaïsme; et sans elle aussi le lien intime qui unit l'Eucharistie chrétienne à la Pâque et au Sabbat juif nous échapperait.

On ne se fait pas de l'importance historique des Esséniens l'idée qu'on devrait s'en faire. On se contente vaguement de savoir qu'il y eut parmi les Juifs une secte fort rapprochée du Christianisme. On regarde les Esséniens comme des espèces de moines juifs; et de même que l'on n'attache au monachisme chrétien, relativement à l'essence du Christianisme, qu'une valeur secondaire, on n'accorde aussi à ces moines du Judaïsme qu'une très médiocre influence sur le développement général de l'Humanité. Ils n'ont pas produit, il est vrai, de grands événements; ils n'ont fait ni guerres ni conquêtes, comme les Grecs ou les Romains; leurs livres sont aujourd'hui totalement perdus, et ils n'ont laissé aucun monument d'art: mais en sont-ils pour cela, je le demande, moins considérables? Ils ont fait la transition entre le Mosaïsme et le Christianisme; ils ont produit directement Jésus-Christ: voilà une raison, sans doute, qui devrait nous les faire considérer dans l'histoire avec plus d'attention et de curiosité que nous ne faisons.

Je me suis toujours demandé pourquoi les adversaires du Christianisme n'avaient pas tiré un plus grand parti des documents certains que nous possédons sur la secte essénienne. Il faut que leur souverain mépris pour la doctrine et l'institution de Jésus, qu'ils ne comprenaient pas, les ait aveuglés au point que, trouvant une arme dont ils pouvaient utilement se servir, ils l'aient rejetée, parceque cette arme était empruntée au Mosaïsme, qu'ils méprisaient tout

autant que le Christianisme même. Mais comment les Rab-
bins juifs, et les écrivains en apparence impartiaux qui n'ont
à cœur d'autre tâche que l'explication des phénomènes
de l'histoire, n'ont-ils pas vu l'éclatante lumière qui ré-
sulte de l'existence des dogmes et des pratiques du Chris-
tianisme au sein même du Judaïsme, antérieurement à Jé-
sus? Comment, par exemple, l'auteur d'une *Vie de Jésus*
publiée tout récemment, M. Salvador, consacre-t-il à peine
quelques pages sans vérité et sans précision à la secte des
Esséniens? Comment cet écrivain, dont le but est de subal-
terniser le Christianisme au Mosaïsme, n'a-t-il rien com-
pris aux rapports intimes de Jésus avec cette secte juive?
Cela s'explique encore pour moi de la même manière. Car
si les écrivains juifs ou judaïsants comprenaient la lumière
qui résulte de la secte essénienne pour interpréter Jésus-
Christ et son œuvre, ils comprendraient par là-même que
le Mosaïsme n'a pas pu s'arrêter et s'immobiliser, que le
Saducéisme a été une erreur impuissante, que le Phari-
séisme au contraire et l'Essénianisme ont été le développe-
ment naturel et nécessaire de la Révélation mosaïque, et
que Jésus a été le plus grand et le dernier, pour ainsi dire,
des Esséniens, de même que S. Paul, son second, a été le
plus grand et le dernier, pour ainsi dire, des Pharisiens. Ils
comprendraient ainsi que l'œuvre de Moïse, transformée
par le Phariséisme et l'Essénianisme, a abouti légitime-
ment à Jésus et à S. Paul; et par conséquent ils renonce-
raient à leur fausse opinion sur la perfection absolue du
Mosaïsme. Quant aux écrivains indifférents et purement ex-
plicateurs, n'ayant aucune doctrine dans le cœur et dans
l'esprit, il n'est pas surprenant qu'ils ne voient rien de la va-
leur de l'Essénianisme, et qu'ayant réduit toute intelligence
de l'histoire à une intelligence morte et dénuée de foi, ils

ne saisissent pas la lumière là même où elle brille le plus. Quoi qu'il en soit, il est certain que jusqu'ici, dans la philosophie de l'histoire, l'Essénianisme incompris n'a qu'une portée purement anecdotique. On ne voit, je le répète, dans les Esséniens que des moines, dans les Esséniens Thérapeutes que des fous ; on ne veut pas voir là une idée sociale, une idée à la fois religieuse et politique, divine et humaine ; on voit des exaltés et des superstitieux, et, après avoir pensé ou dit que Jésus pourrait bien avoir été de cette secte, avoir vécu dans cette secte, on s'arrête, on croit avoir tout dit. Mais si Jésus a été un législateur pour le genre humain, s'il n'a pas été simplement un dévot superstitieux, et qu'on accorde qu'il ait été imbu de la doctrine essénienne, cette doctrine essénienne était donc elle-même une législation ; les Esséniens n'étaient donc pas seulement des dévots superstitieux, des exaltés, des moines fanatiques. En ce cas, quelle était leur législation ? quel était l'axiome de cette législation ? et quelle œuvre providentielle ont-ils accomplie dans le développement de l'Humanité ? On voit que la question revient tout entière, et qu'il n'y a pas plus moyen de rapprocher Jésus des Esséniens sous le rapport purement religieux tout en le séparant d'eux comme législateur, qu'il n'y a moyen d'isoler la dévotion religieuse des Esséniens de leur dogme social.

La vérité que je cherche à établir en ce moment, savoir que toutes les législations antérieures au Christianisme recélaient *spirituellement* et *matériellement* le germe du dogme que Jésus a fait sortir du linge des castes, c'est-à-dire du dogme de l'unité du genre humain en Dieu, cette vérité, dis-je, va jeter, je crois, sur l'Essénianisme un jour tout nouveau.

On sait qu'au dix-huitième siècle une controverse s'émut

parmi les érudits, au sujet, non pas des Esséniens en général, mais des Thérapeutes. Le plus savant des Bénédictins, l'illustre Bernard de Montfaucon, frappé de l'identité presque complète de la religion des Thérapeutes et de celle des premiers Chrétiens, fit tous ses efforts pour démontrer que cette portion des Esséniens étaient des Chrétiens véritables. Les arguments de Montfaucon étaient faibles, sans doute, ou plutôt faux et absurdes, quant au point historique : une méprise évidente d'Eusèbe, une hypothèse gratuite par laquelle on parvenait à diminuer de quelques années l'époque du témoignage de Philon, voilà à peu près tout ce que Montfaucon alléguait, sous ce rapport, en faveur de son opinion, contre laquelle tous les savants se montraient unanimes (1). Mais son argument invincible, c'était la ressemblance des croyances, de la morale, et des pratiques, chez les Thérapeutes et chez les Chrétiens : « On ne me » persuadera jamais, disait-il (*Réponse au président Bou-* » *hier*), que les Thérapeutes dont parle Philon dans son » livre de la Vie contemplative n'étaient pas des Chrétiens. » Les caractères du Christianisme y sont si sensibles, que » je ne comprends pas comment on peut seulement penser » à les attribuer à d'autres. Une secte répandue dans l'uni- » vers, tant parmi les Grecs que parmi les Barbares, où » l'on entrait en renonçant à son père, à sa mère, à ses » frères, sœurs, parents, biens et possessions ; où il y avait » plusieurs ouvrages composés par les anciens et chefs de » cette profession, pour servir à tous les autres de lois et de

(1) Outre le président Bouhier, qui a répondu victorieusement à Montfaucon, on peut citer Scaliger, Blondel, Saumaise, Grotius, Henri de Valois, Et. Le Moine, Cotelier, le P. Pagi, Basnage, etc., qui ont tous reconnu ou prouvé que les Thérapeutes étaient incontestablement des Juifs. Bernard de Montfaucon a été le seul qui les faits Chrétiens : et pas un seul savant de quelque renom n'a osé, après lui, soutenir ce paradoxe.

» préceptes ; où l'on trouvait des prêtres, des diacres, des
» vierges, des monastères, une TABLE SACRÉE *pour célé-*
» *brer avec du pain le plus saint de tous les mystères ;*
» où l'on priait Dieu vers le soleil levant ; tout cela, dis-je,
» me fixe invariablement dans le parti que j'ai pris. Je ne
» vois là que le Christianisme. » La controverse à laquelle
cette opinion donna lieu resta sans résultat, parcequ'elle
avait deux résultats en apparence contradictoires. D'un côté,
il était amplement démontré, contre l'opinion de Montfau-
con, que les Thérapeutes étaient antérieurs à Jésus-Christ,
et qu'ils étaient bien Juifs ; mais, d'un autre côté, leurs
rapports intimes avec le Christianisme n'en restaient pas
moins incompréhensibles. Nous allons voir si, dans ces rap-
ports qui embarrassaient tant les érudits du dernier siècle,
tout, jusqu'à cette TABLE SACRÉE *sur laquelle on célébrait*
avec du pain le plus saint de tous les mystères, ne s'ex-
plique pas aisément pour nous.

Je ferai à ce sujet ce que j'ai fait jusqu'ici pour les légis-
lations dont j'ai eu à parler ; je citerai des textes, et le lec-
teur conclura de lui-même. Trois excellents auteurs de l'an-
tiquité, Josèphe, Philon, et Pline, nous ont laissé sur les
Esséniens des notions parfaitement concordantes entre elles,
et très circonstanciées. Grâce à leurs témoignages, il n'y a
pas de point de l'histoire plus certain, plus indubitable.
J'ajouterai que, quand on a compris l'essence de cette secte
du Mosaïsme, tout dans leurs récits devient si clair, qu'on
peut dire que les sectes philosophiques de la Grèce les plus
connues ne le sont pas mieux. Rien d'absolument important
ne manque au tableau que ces trois auteurs nous ont donné.
Cependant il y a encore quelque parti à tirer des écrivains
postérieurs. Il est vrai que ni Eusèbe ni Porphyre, qui ont
répété en partie leurs récits, l'un dans sa Préparation Evan-

gélique, l'autre dans son *Traité de l'Abstinence*, n'y ajoutent aucun trait nouveau. Dion Chrysostome, contemporain de Pline, avait écrit sur les Esséniens : malheureusement son livre est perdu ; il n'en reste qu'une mention dans un ouvrage de Synésius. Mais plusieurs Pères de l'Église ont aussi parlé des Esséniens et des Thérapeutes, et ils ne se bornent pas toujours à répéter Josèphe ou Philon ; ils nous donnent quelques indications nouvelles et du plus haut prix : on en jugera par ce que je tirerai de S. Epiphane. Je commencerai par citer Josèphe.

Le témoignage de Josèphe est fort imposant. Sorti de la race sacerdotale et des anciens rois Asmonéens, il exerça, comme on sait, les plus hautes fonctions parmi les Juifs. Il était d'ailleurs attaché à la secte des Pharisiens ; son témoignage est donc fort impartial. Il nous apprend lui-même qu'il avait étudié la secte essénienne avant de se décider pour le Phariséisme : « A l'âge de treize ans, dit-il, je désirai d'ap-
 » prendre les diverses opinions des Pharisiens, des Sadu-
 » céens, et des Esséniens, qui sont trois sectes parmi nous,
 » afin que, les connaissant toutes, je pusse m'attacher à celle
 » qui me paraîtrait la meilleure. Ainsi je m'instruisis de
 » toutes, et en fis l'épreuve avec beaucoup de travail et
 » d'austérités... A dix-neuf ans, je commençai à m'engager
 » dans les exercices de la vie civile, et embrassai la secte des
 » Pharisiens, qui approche plus qu'aucune autre de celle
 » des Stoïques chez les Grecs. (*Vie de Josèphe écrite par*
 » *lui-même.*) » Voici donc le portrait que Josèphe trace des Esséniens dans le second livre de sa *Guerre des Juifs* (liv. II, ch. 8) (1) :

(1) Ce passage et les autres que je cite ici sur les Esséniens me paraissent si importants pour la philosophie de l'histoire, que je ne vois guère de témoignages de l'antiquité plus précieux sur aucun sujet quelconque. Je vais m'attacher à les traduire avec fidélité. Les versions qu'on en a sont très défectueu-

« Il y a, dit-il, parmi nous trois sectes philosophiques (1).
 » La première est celle des Pharisiens ; la seconde celle des
 » Saducéens, et la troisième celle des Esséens ou Essé-
 » niens (2), qui peut passer pour la plus grave et la plus
 » remarquable de toutes (3). Les Esséniens sont Juifs de
 » naissance, mais unis entre eux d'un amour mutuel, bien
 » plus étroitement que ne le sont les autres hommes (4). Ils
 » considèrent la volupté comme le mal, et la continence et
 » la victoire sur ses passions comme la vertu. Il y a chez eux
 » éloignement (5) pour le mariage. Ils prennent des enfants
 » des autres, d'un âge assez tendre pour être formés par
 » l'éducation, les traitent comme s'ils étaient à eux, et leur
 » inculquent leurs croyances et leurs mœurs. Ce n'est pas
 » qu'ils détruisent le mariage ni la succession naturelle qui
 » en résulte, mais ils ont peur de la faiblesse et de l'intem-
 » pérance des femmes (6). Ce qu'ils ont véritablement en
 » aversion, ce sont les richesses. Une admirable commu-
 » nauté (7) règne parmi eux, et il serait impossible d'en
 » trouver un plus riche que l'autre. Car c'est une loi que
 » tous ceux qui entrent dans la secte lui fassent abandon de

ses. La traduction de ces endroits de Josèphe par Arnauld d'Andilly, et celle du traité de Philon par Montfaucon, ne sont qu'un tissu de contre-sens.

(1) Ou religieuses : *Τρία παρά Ιουδαίοις εἶδη φιλοσοφείται.*

(2) Le texte ordinaire de Josèphe porte ici *Εσσηνοί*, tandis que dans le même passage cité par Porphyre (*De Abstin.*, lib. iv), on lit *Ε'σσαιοί*. Au surplus, Josèphe, dans ses *Antiquités* (liv. xv, c. 13, et *passim*), employe indifféremment les deux noms.

(3) *Ἡ' και ἐδόκει σεμνοτάτη εἶναι (in Porph.)*. Le texte ordinaire porte : *ὁ δοκεῖ σεμνότιστα ἀσκήν.*

(4) *Ἰουδαῖοι μὲν τὸ γένος, φιλάλληλοι δὲ και τῶν ἄλλων πλέον.*

(5) *Ἐπεροφία*. Josèphe parle ici de la classe d'Esséniens qui s'abstenaient du mariage. On verra plus loin qu'il y avait une autre classe d'Esséniens qui l'adoptaient et le sanctifiaient.

(6) La phrase se termine là dans le texte de Josèphe donné par Eusèbe (*Præpar. evang.*) et par Porphyre (*De Abstin.*) ; mais dans les éditions ordinaires de Josèphe, il y a d'ajouté : « Ne croyant pas qu'aucune d'elles garde la foi à son mari. »

(7) *Κοινωνητικόν, al. κοινωνικόν (in Porph. et Euseb.)*.

» leurs biens, afin qu'on ne voie en aucun d'eux ni l'hu-
 » milité que donne la misère, ni l'orgueil que donne la
 » richesse, mais que les biens de chacun, réunis ensemble
 » comme ceux de frères, soient la propriété de tous. Ils
 » regardent comme une tache de s'oindre le corps et de se
 » parfumer; et s'il leur arrive, malgré eux, d'être atteints
 » de cette souillure, ils vont aussitôt se laver. C'est qu'ils
 » tiennent à honneur d'être peu soucieux de leur parure,
 » pourvu que leurs habits soient toujours bien blancs. Ils
 » choisissent plusieurs d'entre eux qui prennent soin des
 » biens communs, et qui distribuent indistinctement entre
 » tous les revenus, suivant les besoins de chacun. Ils n'ont
 » pas de ville particulière où ils résident; mais dans chaque
 » ville ils demeurent plusieurs ensemble; et quand des
 » membres de la secte arrivent de quelque autre endroit,
 » ils vont se loger les uns chez les autres: et quoiqu'ils se
 » voient peut-être entre eux pour la première fois, on dirait
 » de vieux amis. Aussi, ne portant jamais rien avec eux,
 » ils voyagent sans dépense (1). Ils ne changent d'habit et
 » de chaussure que lorsque leurs vêtements se déchirent par
 » accident, ou sont usés à force de s'en servir. Ils n'achè-
 » tent ni ne vendent; mais chacun, fournissant ce qui est
 » en son pouvoir à celui qui en a besoin, reçoit de lui en
 » échange ce qui lui est utile à lui-même; et même, sans
 » aucun échange, chacun est libre de recevoir de qui il lui
 » plaît. Quant à ce qui concerne la Divinité, leur religion

(1) Le texte de Josèphe cité par Porphyre et Eusèbe ne dit rien de plus. Mais dans les éditions ordinaires de Josèphe, il y a quelques détails d'ajoutés; on y lit: « Aussi, quand ils voyagent, ils ne s'embarassent point de bagage; ils ont seulement des armes pour se défendre contre les voleurs. Dans chaque ville, un curateur choisi pour cela (*κηδεμὼν ἐξαρτος*) a la charge d'avoir soin des étrangers, de leur fournir des habits et tout ce qui leur est nécessaire. Au surplus, leur manière de s'habiller et leur air sont aussi modestes que ceux de jeunes gens qui seraient sous une bonne discipline. »

» est très particulière (1). Le matin, avant le lever du soleil,
 » il ne prononcent pas une parole qui ait trait aux soins
 » vulgaires de la vie, mais ils adressent vers lui d'antiques
 » prières (2), comme s'ils le suppliaient de paraître et de les

(1) Ἰδίως εὐσεβεῖς.

(2) Πρὶν γὰρ ἀναστῆναι τὸν ἥλιον, οὐδὲν φθέγγονται τῶν θεθλιῶν πατρῴους δὲ πῖνας εἰς αὐτὸν εὐχάς, ὡσπερ ἰκετεύοντες ἀνατεῖλαι. Quelques savants, trompés par la lettre, ont vu dans ces prières une sorte d'idolâtrie et d'adoration du soleil ; mais cette manière d'entendre est absurde. Il est évident que quand Josèphe loue la piété des Esséniens, comme il le fait ici et dans ses Antiquités, il n'a pu vouloir dire qu'ils adoraient stupidement le soleil matériel, et le pressaient par leurs prières de hâter son lever. Il est clair que c'est à Dieu qu'ils adressaient leurs prières, en les dirigeant vers le soleil. Cela ne signifie pas seulement, ce me semble, qu'ils priaient Dieu, comme on le dit vulgairement des premiers Chrétiens, en se tournant vers le soleil levant ; mais cela signifie qu'ils adoraient Dieu, ainsi que les premiers Chrétiens, dans sa manifestation physique du soleil. Qu'y a-t-il de plus beau que ce psaume de David, qui était peut-être une de ces prières antiques, un de ces chants des ancêtres (πατρῴους εὐχάς) dont parle Josèphe : « Mon âme, bénis l'Eternel ! O Eternel mon Dieu, » tu es merveilleusement grand, tu es revêtu de majesté et de magnificence. Il » (l'Eternel) s'enveloppe de lumière comme d'un vêtement, il étend les cieux » comme un pavillon... il fait des vents ses messagers, et des feux dévorants ses » serviteurs... Il a fondé la terre sur ses bases tellement qu'elle ne sera jamais » ébranlée. Tu l'avais couverte de l'abîme informe comme d'un vêtement, et les » eaux se tenaient sur les montagnes : elles s'enfuirent à ta menace, et se mirent promptement en fuite au bruit de ton tonnerre ; les montagnes se dressèrent, et les vallées s'abaissèrent au lieu que tu leur avais établi... C'est lui » qui conduisit les fontaines par les vallées, et qui les fait couler entre les montagnes... Il fait sortir le pain de la terre, et le vin qui fortifie le cœur de » l'homme..... Il a fait la lune pour marquer les temps, et le soleil connaît » son coucher. Tu amènes les ténèbres, et la nuit vient, durant laquelle toutes » les bêtes des forêts se promènent ; les lionceaux rugissent après la proie, et pour demander au Dieu fort leur pâture. Mais le soleil se lève-t-il, ils se retirent, et ils se couchent dans leurs tanières. Alors l'homme sort à son ouvrage et à son travail jusqu'au soir. O Eternel, que tes œuvres sont en grand nombre ! tu les as toutes faites avec sagesse, la terre est pleine de tes richesses... Caches-tu ta face, tes créatures sont troublées ; leur retires-tu ton souffle, elles défaillent et retournent en leur poudre ; leur renvoyes-tu ton esprit, elles sont créées de nouveau, et tu renouvelles la face de la terre... » Je chanterai à l'Eternel pendant toute ma vie, etc. (Psaume civ.) » Là Dieu est évidemment adoré dans sa manifestation, l'univers, c'est-à-dire dans son activité et dans l'œuvre résultant de son activité. Ce n'est pas l'univers que le Psalmiste adore, mais c'est Dieu dans l'univers ; c'est lui qu'il découvre derrière cet univers ; c'est sa puissance, son amour, et son intelligence, qu'il voit dans ce milieu objectif que l'on appelle le monde, et qui est à la fois un voile qui cache la Divinité, et un reflet qui la montre et la révèle. C'était certainement dans ce sens que priaient les Esséniens avant le lever du soleil. Ce passage de Josèphe s'explique encore par ce que Philon rapporte des Thérapeutes ; nous verrons ce témoignage plus loin. Au surplus, il est impossible de ne pas sentir l'analogie frappante qu'il y a entre cette prière matinale des Esséniens au soleil, c'est-à-dire au Soleil divin, au Soleil spirituel caché derrière son emblème ou plutôt sa manifestation, et la fameuse prière de l'Inde, l'Hymne au Soleil, la

» éclairer. Ensuite chacun reçoit des directeurs (1) le signal
 » pour aller se livrer au travail dans le métier qu'il sait ou
 » l'occupation qui lui est propre. Après avoir travaillé avec
 » ardeur jusqu'à la cinquième heure (2), ils s'assemblent
 » de nouveau dans un même lieu ; et, s'étant ceints de voiles
 » de lin (3) ils purifirent leurs corps en se baignant dans
 » des eaux froides. Cette purification faite, ils se rendent
 » en troupe dans une salle particulière : l'entrée de cette
 » salle est défendue à quiconque n'est pas de leur secte.
 » Eux, purifiés comme je viens de dire, ils marchent vers
 » ce lieu comme vers un temple saint : c'est le réfectoire (4).
 » Ils se placent en silence : le boulanger met des pains de-
 » vant eux, et le cuisiner sert à chacun une assiette du
 » même mets. Le prêtre (5) alors prie (6) sur la nourri-

Sāvitrī, résumé des Védas suivant le livre de Manou (liv. II, sl. 76-78), que tout Brahmane récite matin et soir. Dans cette prière de l'Inde, la plus sainte des prières, c'est aussi au Soleil, *Sāvitrī*, que l'on s'adresse en apparence, mais en réalité c'est au divin Soleil. Voy. notre article BRAHMANISME, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*.

(1) Ἐπιμελητῶν, *curatorum*.

(2) Onze heures du matin, suivant notre manière de calculer le temps.

(3) Josèphe ne désigne ici que par ce terme général de *voile de lin*, σκεπάσμασι λινούσι, ce qu'il appelle plus loin le *vêtement sacré*, ἱερός ἐσθήτας, et ce qu'il désigne ensuite par le mot de *ceinture* ou de *tablier*, περιζώμα, *perizoma*. Il est évident que cette ceinture dont les Esséniens se couvraient, à l'exclusion de tout autre vêtement, dans la cérémonie de leur bain journalier et de leur repas commun, est la ceinture (*perizoma* de la Vulgate) dont Adam et Ève étaient entourés dans le paradis terrestre : « Et les yeux de tous deux furent » ouverts ; et ils connurent qu'ils étaient nus ; et ils cousirent ensemble des » feuilles de figuier, et ils s'en firent des ceintures : *Consuerunt folia ficus, et fecerunt sibi perizomata*. (Gens., ch. III, v. 7.) » On sait que, dans les premiers temps du Christianisme, un grand nombre de Chrétiens se firent un devoir d'imiter aussi, dans les cérémonies religieuses, cette nudité d'Adam et d'Eve. La même coutume reparut parmi les Adamites de Bohême au quatorzième siècle, et chez quelques Anabaptistes.

(4) Καὶ μετὰ ταύτην τὴν ἀγνείαν εἰς ἴδιον οἶκημα συνίασιν. Ἐνθα μηδεὶ τῶν ἐτεροδόξων ἐπιτέτραπται παρελθεῖν· αὐτοὶ τε καθαροὶ καθάπερ εἰς ἄγιον τι τέμενος παραγίνονται, τὸ δειπνητήριον. Ce passage si clair, si évident, n'a guère été compris jusqu'ici. On n'a pas vu que cette salle particulière où les étrangers n'entraient jamais était précisément le réfectoire, le lieu du saint banquet. Cependant Josèphe le dit bien expressément, et, comme pour le mieux faire entendre, il ajoute qu'ils y marchaient comme vers un temple.

(5) Οἱ ἱερεῖς.

(6) Προκκετεύεσθαι,

» ture (1) : il n'est permis à aucun d'y goûter avant cette
 » prière. Quand ils ont fini de manger, il prie de nouveau (2):
 » ainsi, au commencement et à la fin de leur repas, ils
 » remercient Dieu et lui rendent grâce (3). Ensuite, ayant
 » dépouillé, comme sacré, le vêtement dont il s'étaient
 » couverts (4), ils retournent derechef à leurs travaux jus-
 » qu'au soir. Ils reviennent alors souper avec les mêmes
 » cérémonies; et s'il leur est arrivé des hôtes, ceux-ci pren-
 » nent place avec eux au banquet. Jamais ni clameur ni
 » tumulte ne se font entendre dans ces maisons; car cha-
 » cun y parle à son tour, et ils ne s'enlèvent pas les uns
 » aux autres la parole. Aussi leurs voisins sont-ils étonnés
 » de ce silence intérieur qui leur paraît un étrange mys-
 » tère. La cause pourtant en est bien simple; c'est leur con-
 » stante sobriété, et le soin avec lequel ils se mesurent la
 » nourriture et la boisson, de manière à ne jamais dépasser
 » le besoin véritable. Ils se conduisent en toute chose d'a-
 » près les avis de leurs chefs (5). Néanmoins, il y a deux
 » points sur lesquels ils restent entièrement maîtres d'agir
 » à leur gré : c'est quand il s'agit de secours à donner, ou
 » d'aumône. Chacun d'eux est libre de secourir comme il
 » l'entend ceux qui en sont dignes, et de fournir des ali-
 » ments à ceux qui en ont besoin. S'il est question de pa-
 » rens, c'est autre chose; ils ne peuvent disposer de rien
 » en faveur de leurs proches sans l'autorisation des supé-
 » rieurs. Toujours calmes et maîtres d'eux-mêmes, pleins

(1) Le texte donné par Porphyre ajoute : « Qui est pure et non immonde. »

(2) Ἐπειύχεται.

(3) Γεραίρουσι τὸν Θεόν. Le texte ordinaire des œuvres de Josèphe ajoute, ὡς χορηγὸν τῆς τροφῆς, « pour leur avoir fourni leur nourriture; » ce qui paraît une interpolation.

(4) Ἐπιτα, ὡς ἱερῶς, καταθέμενοι τὰς ἐσθῆτας.

(5) Ἐπιμελητῶν.

» d'équité, d'une bonne foi inviolable, amis de la paix, une
 » simple parole d'eux est plus sûre que tous les serments
 » des autres. Ils évitent même les serments comme la mar-
 » que du parjure ; car ils tiennent pour déjà convaincu de
 » mensonge celui qui a besoin de prendre Dieu à témoin. Ils
 » étudient avec soin les écrits des anciens (1), y cherchant
 » surtout des remèdes et des secours pour l'âme et pour le
 » corps. Aussi ont-ils découvert, pour la guérison des
 » maux (2), beaucoup de plantes utiles et de merveilleuses
 » propriétés des substances minérales. Ils ne reçoivent pas
 » sur-le-champ ceux qui veulent entrer dans leur société.
 » Mais d'abord, pendant un an, celui qui veut être admis,
 » tout en vivant loin d'eux, partage leur nourriture ; on
 » lui donne en outre une bêche, l'espèce de tablier (3) dont
 » j'ai parlé, et un habillement blanc. Quand il a fait preuve
 » de constance pendant tout ce temps, il s'approche de plus
 » près de leur genre de vie, et participe saintement aux
 » eaux de la purification (4). Pourtant il n'est point encore
 » admis aux repas en commun (5). Après l'expérience
 » qu'on a faite de sa persévérance et de son courage, il faut
 » encore éprouver sa moralité et son caractère, ce qui dure
 » deux ans entiers. C'est alors seulement qu'il est reçu dans
 » la société, s'il en paraît digne. Mais avant de s'asseoir à

(1) Τὰ τῶν παλαιῶν συγγράμματα.

(2) Πρὸς θεραπείαν παθῶν. Je remarque ce mot de *θεραπείαν* employé ici par Josèphe, parcequ'il concorde bien avec l'explication que je donnerai plus loin des Thérapeutes.

(3) Τὸ προειρημένον περιζῶμα, dans les éditions de Josèphe; *περιζῶμα* seulement dans Porphyre.

(4) Καθυρώτερον τῶν πρὸς ἀγνείαν ὑδάτων μεταλαμβάνει, dans Porphyre. Le texte ordinaire, dans les éditions de Josèphe, porte *καθαρῶτερον*, ce qui paraît une faute, mais ce qui ne change aucunement le sens. Avec cette variante, il faut traduire : « Il s'approche de plus en plus de leur genre de vie, » et participe aux eaux les plus saintes (les plus pures) pour la purification. »

(5) Εἰς τὰς συμβιώσεις.

» la table commune (1), il fait des vœux solennels (2), s'en-
 » gageant d'abord à honorer Dieu et à le servir religieuse-
 » ment; ensuite à observer la justice envers les hommes,
 » et à ne faire de mal à personne, ni de son propre mou-
 » vement, ni par aucune impulsion étrangère; à détester
 » toujours les méchants et à se ranger du côté des justes;
 » à garder inviolablement la foi à tous, et surtout aux puis-
 » sances (3), car toute puissance vient de Dieu (4); et si
 » lui-même arrive à commander aux autres (5), à ne pas
 » s'enorgueillir de son autorité et à ne se distinguer de ses
 » inférieurs ni par l'éclat de ses vêtements, ni par le luxe et
 » la pompe, mais à aimer toujours la vérité, et à mépriser
 » et repousser la flatterie et le mensonge; à conserver ses
 » mains pures de tout larcin, et son âme éloignée de tout
 » avantage personnel qui ne serait pas saint et légitime; à
 » n'avoir rien de caché pour ses frères, et à ne rien dévoiler
 » d'eux aux autres hommes, même quand il irait de la vie.
 » Ils ajoutent encore à ces serments celui de transmettre
 » la doctrine telle qu'ils l'ont reçue, sans en changer les
 » dogmes; de n'en rien dérober, et d'avoir en égale véné-
 » ration et les livres de la secte et les noms des annoncia-
 » teurs ou évangélistes par qui ils ont été écrits (6). Tels sont

(1) Ou, plus littéralement encore, avant de goûter de la nourriture commune,
 Πριν δὲ τῆς κοινῆς ἀψύσθαι τροφῆς.

(2) Ὁρκους ὁμνῶσι φρικώδεις.

(3) Τοῖς κρατοῦσιν.

(4) Ou nulle puissance n'arrive sans la permission de Dieu : Οὐ γὰρ δίχα
 θεοῦ περιγίνεσθαι τινὶ τὸ ἄρχειν.

(5) On peut entendre cela aussi bien de dignités civiles et militaires que les
 Esséniens occupaient quelquefois dans les villes où ils résidaient, que des grades
 de leur hiérarchie. Josèphe (*Guerre des Juifs*, liv. II, chap. 20, et liv. III, ch.
 4) parle d'un Essénien nommé Jean, Ἰωάννης ὁ Ἐσσαῖος, qui était gouverneur
 de Thamna, et qui livra bataille aux Romains auprès d'Ascalon.

(6) Ce passage a fort embarrassé les commentateurs; et plusieurs le regardent
 comme corrompu. Le texte porte partout, dans les OEuvres de Josèphe comme
 dans Eusèbe et dans Porphyre : Τὰ τῶν ἀγγέλων ὀνόματα « les noms des anges
 » (litter., des envoyés). » Havercamp propose de lire : τῶν ἀγγελίων, « les mé-

» les serments par lesquels ils fortifient contre leur propre
 » faiblesse ceux qu'ils admettent dans leur société. Ils en
 » chassent quiconque, sur le rapport de témoins dignes de
 » foi, est convaincu d'avoir violé ses promesses; et tous
 » ceux qui sont ainsi condamnés périssent ordinairement
 » d'une mort misérable. Car, liés par leurs serments et par
 » leurs habitudes, ils ne peuvent trouver leur subsistance
 » auprès des étrangers, qui les repoussent; ils sont donc

» thodes de purification. » Mais il me semble qu'il n'y a rien à changer. Il est évident d'abord qu'il ne s'agit pas des anges, ainsi que quelques uns l'ont cru, rapportant à tort aux Esséniens ce que S. Paul dit dans son épître aux Colossiens (chap. II, v. 18) : « Que personne ne vous maîtrise par le culte des anges, etc. » Il est bien vrai que certains Juifs donnaient, dès ce temps-là, des anges pour gardiens à chaque homme, et que le culte des anges était répandu dans la Palestine, surtout dans la secte des Sabaïtes, dont j'ai parlé plus haut (Voyez page 170, note). Mais rien de tout ce que nous savons des Esséniens ne fait supposer qu'ils fussent adonnés à ce culte; tout semble prouver le contraire. D'ailleurs la contexture même de la phrase de Josephé démontre invinciblement qu'il n'a pas voulu parler d'anges, mais de quelque chose de relatif aux livres de la doctrine essénienne. Il est clair, en un mot, qu'il s'agit du respect que l'on devait porter aux auteurs de ces livres. Aussi Prideaux, dans son Histoire des Juifs, et d'autres, ont-ils ainsi compris, bien que le mot d'ἀγγελων soit resté une énigme pour eux. Ils traduisent : « Les révélateurs ou messagers divins qui avaient composé ces ouvrages. » Arnauld d'Andilly a entendu : « les initiateurs qui avaient transmis la doctrine aux catéchumènes. » Mais pourquoi tant de difficultés? Ἀγγελων veut dire ici les évangelistes. C'est à quoi n'ont pas réfléchi tant de savants hommes que ce terme a embarrassés. Le mot d'évangelistes, pour signifier les annonceurs d'une doctrine ou d'un événement religieux, est en effet bien antérieur au Christianisme. Evangeliste se dit en grec εὐαγγελιστής, ou εὐαγγελος, ou simplement ἄγγελος, annonceur. Ce n'est pas seulement chez les Juifs que ce terme d'annonceur fut employé dans un sens religieux. Dans la langue grecque, celui qui avait eu une révélation, ou qui avait été consulter un oracle, et qui venait rapporter la réponse de cet oracle, s'appelait ἄγγελος, et l'acte d'annoncer un oracle s'appelait ἀγγελίη ou ἄγγελια, en latin denuntiatio. Quiconque avait été ainsi investi de la parole divine devait se croire en effet une mission, celle de la révéler. Aussi les anciens glossaires traduisent-ils ἀγγελίη par *praecipua potestas renuntiandi oraculi quod quis audivit*. Cette acception directe en produisit une autre. Un oracle de la Divinité, ainsi transmis, prenait pour ainsi dire une valeur, et demandait une récompense. On disait : « Vous avez reçu un oracle, vous devez un évangile, » c'est-à-dire un sacrifice d'action de grâces. De là une expression, en apparence singulière qui se rencontre dans les auteurs grecs et même chez les Latins : θύειν εὐαγγέλια, immoler des évangiles. « Phocion, dit Plutarque, ayant reçu la nouvelle de la mort de Philippe de Macédoine, ne voulut pas permettre au peuple d'immoler des évangiles, οὐκ εἶα τὸν δῆμον εὐαγγέλια θύειν. (Vie de » Phocion). » Cicéron écrit à Atticus : « O suaves epistolas tuas uno tempore dastas, quibus εὐαγγέλια quae reddam nescio, deberi quidem plane fateor. » Chez les Hébreux, c'était la même chose ; Dieu ne pouvait rendre un oracle, c'est-à-dire

» réduits à vivre d'herbes, et la faim bientôt les consume.
 » Aussi souvent en ont-ils pitié, quand ils les voient près
 » d'expirer ; ils jugent qu'ils sont assez punis de leurs cri-
 » mes, et leur donnent des secours. Il n'y a rien de com-
 » parable à leur équité et à l'exactitude qu'ils apportent dans
 » leurs jugements. Ils ne sont jamais moins de cent quand
 » ils jugent ; mais ce qui a été décidé à ce nombre reste
 » immuable. Ils ont la plus grande vénération, après Dieu,

faire connaître sa volonté, sans que ceux à qui il la faisait d'abord connaître n'eussent par cela même une mission particulière, celle de la signifier, de l'annoncer, en d'autres termes d'évangéliser ; et ils étaient appelés *évangélistes*. Les preuves à cet égard sont nombreuses : « *Domnus dabit verbum evangelizantibus* : Le seigneur donnera à parler aux évangélistes. (Psalm., LXVII, v. 42.) » — « *Excelsum ascende, tu qui evangelizas Sion; exalta... qui evangelizas Jerusalem* : Monte sur une haute montagne, toi qui évangélises Sion ; élève la voix, toi qui annonces de bonnes nouvelles à Jérusalem. (Isaï., XL, v. 9) » — « *Dominus jussit.... Ecce super montes pedes evangelizantis* : Le Seigneur a donné commandement... Voici sur les montagnes les pieds de l'évangéliste qui apporte sa volonté. (*Nahum*, I, v. 15.) » Or ce qui se disait d'une volonté ou d'un décret particulier de la Divinité devait se dire aussi d'une doctrine : la chose est évidente. Quand les disciples de Jésus commencèrent à répandre sa doctrine et à annoncer sa venue, ils prirent donc naturellement le nom d'évangélistes : « *Et intrantes domum Philippi evangelistae*. » (Act., XXI, v. 8.) » *Evangéliste* voulait dire celui qui, par des paroles ou des écrits, propageait la doctrine du règne nouveau, *evangelium regni*. S. Paul marque bien positivement, en vingt endroits, ce sens : « Les uns, dit-il, ont la charge d'enseigner (d'évangéliser) ; les autres sont plutôt des pasteurs que des docteurs : *Alios vero evangelistas, alios autem pastores*. (Ephes., IV, v. 14.) » Et ailleurs, écrivant à Timothée et lui recommandant de veiller sur la pureté de la doctrine : « Fais l'œuvre d'un évangéliste : *Opus fac evangelistae*. (II Tim., v. 4.) » S. Paul parle aussi fort souvent de son propre évangile, c'est-à-dire de sa doctrine, de sa manière de comprendre la venue du Messie : « *Quia evangelium nostrum non venit ad vos*. (I Thess., I, v. 5.) » — « *Evangelium quod evangelisatum est a me*. (Gal., I, x. 11.) » — « *Contuli cum illis evangelium quod praedico*. (Ibid., II, v. 2.) », etc. » De tout cela il me semble impossible de ne pas conclure : 1° que ceux qui, chez les Hébreux, se sentaient divinement chargés d'annoncer la volonté de Dieu, soit un simple commandement, soit un dogme ou un ensemble de dogmes, s'appelaient *annonciateurs*, mot qui se traduit littéralement en grec par ἀγγελοι, terme également consacré dans la langue religieuse des Grecs pour exprimer la même mission ; 2° que cette expression, par conséquent, n'est nullement particulière au Christianisme, puisqu'on la trouve dans les anciens livres juifs ; mais que ce terme était pour ainsi dire permanent, tant chez les Hébreux que chez les Grecs, pour exprimer la mission spéciale de ceux qui avaient à enseigner soit la volonté particulière de Dieu, soit une doctrine religieuse. Il n'est donc pas surprenant que Joseph parlant des auteurs sacrés des Esséniens, les appelle, suivant l'usage hébraïque et en employant le terme consacré de la langue grecque, ἀγγελοι, c'est-à-dire les révélateurs, les annonciateurs, ou les *évangélistes*, ἀγγελος étant absolument la même chose que εὐαγγελιστος ou εὐαγγελιστής.

» pour le nom du Législateur (Moïse) ; et si quelqu'un le
 » blasphème, il est puni de mort. Ils se font honneur
 » d'obéir aux vieillards et au nombre (1). Aussi quand ils se
 » trouvent réunis dix ensemble, nul ne parle si les neuf
 » autres lui refusent la parole. Ils évitent de cracher devant
 » eux ou à droite, et de faire quelque ouvrage que ce soit le
 » jour du Sabbat, plus soigneusement que tous les autres
 » Juifs. Non seulement ils préparent leur nourriture la
 » veille, pour ne pas allumer du feu en ce jour, mais ils
 » n'oseraient pas changer un ustensile de place ; ils s'abstien-
 » nent même de satisfaire aux besoins de la nature. Les
 » autres jours (suivant la loi du Deutéronome, ch. XXIII,
 » v. 12-13), faisant un trou en terre, d'un pied de profon-
 » deur, avec cette bêche que j'ai dit qu'ils donnent à leurs
 » néophytes (2), et se couvrant soigneusement de leurs
 » habits, comme s'ils craignaient de souiller la lumière de
 » Dieu, ils s'accroupissent, puis versent dans cette fosse
 » la terre qu'ils en ont tirée ; ils choisissent toujours pour
 » cela les lieux les plus solitaires. Bien que cette action soit
 » naturelle, ils ont coutume de se purifier ensuite, comme
 » ils feraient d'une souillure. Ils se partagent, suivant l'an-
 » cienneté de leur réception, en quatre degrés différents ;
 » les derniers venus sont regardés comme tellement infé-
 » rieurs aux précédents, que ceux-ci doivent se garantir de
 » leur contact et s'en purifier comme ils feraient à l'égard
 » d'étrangers. Ils vivent très longtemps et souvent au-delà
 » de la centième année, ce qui provient évidemment de leur
 » régime de vie si simple et si bien réglé. Au reste, mépri-
 » sant les souffrances, et capables de vaincre la douleur par

(1) C'est-à-dire au plus grand nombre, à la pluralité, à la majorité, τῶν πλείοσιν.

(2) Νεοφυεταῖς.

» leur force d'âme, ils préférèrent la mort à la vie, lorsque
 » la mort est glorieuse. La guerre contre les Romains a
 » bien montré ce qu'ils sont dans toutes les épreuves. Ni
 » en leur brisant les membres, ni en les brûlant à petit
 » feu, ni par aucun autre genre de torture, on n'en a pu
 » amener un seul, soit à proférer un blasphème contre le
 » Législateur (Moyse), soit à manger des aliments qu'ils
 » repoussent; jamais ni prière à leurs bourreaux, ni pleurs
 » au milieu des supplices ne leur sont échappés; mais sou-
 » riant au milieu des tortures, et raillant ceux qui les leur
 » appliquaient, on les a toujours vus rendre l'âme avec
 » joie, en gens qui savaient qu'ils la retrouveraient bien.
 » Car c'est une opinion ferme et arrêtée chez eux que les
 » corps sont corruptibles, et que la matière qui les compose
 » change et n'a rien de permanent, mais que les âmes sub-
 » sistent toujours et sont immortelles; que, descendant de
 » l'éther le plus subtil, elles s'enferment dans nos corps
 » comme dans une prison, attirées par un certain charme
 » naturel; mais que, lorsqu'elles quittent ces liens de la
 » chair, se sentant comme délivrées d'un long esclavage,
 » elles se réjouissent et prennent leur vol (1). Aux âmes
 » des bons (et en cela ils s'accordent avec les Grecs), ils
 » assignent une demeure au-delà de l'Océan, dans une ré-
 » gion où ne tombent ni pluies ni neiges, où ne règne jamais
 » une chaleur dévorante, mais qu'un doux zéphyr venu de
 » l'Océan rafraîchit de son souffle. Aux âmes des méchants,
 » ils donnent pour séjour un lieu enfoncé, ténébreux, d'une
 » horrible tristesse, soumis à tous les extrêmes des éléments

(1) Καὶ γὰρ ἔρρωται παρ' αὐτοῖς ἡδε ἡ δόξα, φθαρτὰ μὲν εἶναι τὰ σώματα,
 καὶ τὴν ὕλην οὐ μόνιμον αὐτοῖς • τὰς δὲ ψυχὰς ἀθανάτους ἀεὶ διαμένειν, καὶ συμπ-
 λέκεσθαι μὲν, ἐκ τοῦ λεπτοτάτου φοιτώσας αἰθέρος, ὡσπερ εἰρκταῖς, τοῖς σώμασιν,
 ἔνθα τινὲ φυσικῇ κατασπαυμένους • ἐπειδὴν δὲ ἀνεθῶσι τῶν κατὰ σάρκα δεσμῶν,
 οἷον δὴ μακρὰς δουλείας ἀπηλλαγμένους, τότε χαίρουσι καὶ μετεώρους φέρεσθαι.

» et plein de supplices qui ne finissent pas (1). Il me semble
 » que c'est absolument pour les mêmes raisons que les
 » Grecs assignent les Iles des Bienheureux (2) (les Iles For-
 » tunées) à ceux de leurs grands hommes qu'ils appellent
 » héros ou demi-dieux, tandis qu'ils envoient les scélérats
 » habiter dans l'enfer, le séjour des impies (3), où leurs
 » mythes racontent que souffrent les Sisyphe, les Tantale,
 » les Ixion, les Titye : c'est d'abord qu'ils pensent que les
 » âmes ne périssent pas, mais sont immortelles ; puis pour
 » encourager les hommes à la vertu et les éloigner du mal ;
 » car il est certain que les bons deviendront meilleurs dans
 » cette vie par l'espérance d'une récompense après la mort ;
 » et que la fureur aveugle des méchants sera refrénée en
 » pensant qu'ils auront beau cacher leurs crimes durant
 » cette vie, leur âme immortelle souffrira des peines après
 » la mort. Voilà donc ce que les Esséniens, dans leur théo-
 » logie (4), enseignent sur l'âme, offrant ainsi un appât iné-
 » vitable à ceux qui ont une fois goûté de leur sagesse. Il
 » y a aussi parmi eux des gens qui prétendent connaître
 » l'avenir, et qui sont exercés à cela dès l'enfance par l'étude
 » des livres sacrés (5), par des purifications particulières,
 » et en se livrant à l'intelligence des anciennes prophéties :
 » ils se trompent rarement dans leurs prédictions (6). Il y a

(1) Ταῖς δὲ φαύλαις, ζορώδη καὶ χειμέριον (*procellosum*) ἀπορίζονται μυχόν, γέμοντα τιμωριῶν ἀδιαιρέτων.

(2) Τὰς Μακάρων νήσους.

(3) Ἀ'σεβῶν χώρον.

(4) Θεολογῶσιν.

(5) Βίβλοις ἰσραήλ. Il s'agit probablement ici des livres ordinaires du canon juif, de la Bible. Mais pourtant rien n'exclut absolument l'idée de livres de deutérose particuliers aux Esséniens. En général Josèphe et Philon semblent accepter comme national tout ce qui appartient à la secte qu'ils décrivent. Ils commencent par partager la religion juive en trois sectes ; et, cela fait, ce qui est propre à l'une leur paraît, par cela seul, faire partie de la religion nationale, être une portion intégrante de la doctrine et de la tradition juive, au même titre que tout ce qui se rencontre dans les deux autres sectes.

(6) Josèphe, dans ses livres, rapporte plusieurs fois des prédictions des pro-

» une autre classe (1) d'Esséniens qui, d'accord avec les premiers sur le régime, les principes moraux, et les pratiques légales (2), en diffèrent par l'opinion sur le mariage. Ceux-ci disent que ne pas se marier, c'est retrancher la plus grande partie de la vie, la succession (3), et que d'ailleurs, si tout le monde pensait ainsi, l'espèce humaine serait bientôt éteinte. Mais, regardant le mariage comme quelque chose de sacré, ils diffèrent de trois ans leurs noces après qu'ils ont résolu d'épouser une femme, et ce n'est que lorsqu'elle a été purifiée trois fois dans le but de pouvoir engendrer, qu'ils l'épousent. Devenues grosses, ils se tiennent éloignés d'elles, montrant ainsi que ce n'est pas pour la volupté, mais pour avoir des enfants, qu'ils se marient. Les femmes prennent le bain comme les hommes, après avoir dépeuillé tous leurs vêtements pour se couvrir uniquement de la ceinture ou tablier dont j'ai parlé (4). Telles sont les mœurs de cette secte. Quant aux deux premières sectes dont j'ai fait mention, les Pharisiens sont ceux que l'on estime avoir la plus parfaite connaissance de nos lois

phètes esséniens. Dans la *Guerre des Juifs* (liv. I, ch. 3), le prophète essénien Judas prédit la mort d'Antigone, l'un des fils d'Hircan, tué par son frère Aristobule (106 ans avant J.-C.). Plus loin (ch. II), un essénien nommé Simon explique un songe de l'ethnarque Archélaüs, et son interprétation s'accomplit par l'exil qu'Auguste imposa à ce prince (an 8 de l'ère chrétienne). Dans les *Antiquités* (liv. XV, ch. 13), un essénien nommé Manahem prédit à Hérode enfant qu'il sera roi des Juifs. Hérode, devenu roi (40 ans av. J.-C.), se souvint de Manahem, et lui envoya demander s'il règnerait longtemps. Satisfait de la réponse, qui lui donnait un assez long terme, Hérode, dit Josèphe, eut toujours les esséniens en estime, et leur fit plus de liberté qu'à toutes les autres sectes.

(1) Τάγμα.

(2) Ἐθῆ καὶ νόμιμα.

(3) Τὴν διαδοχὴν, la succession, c'est-à-dire la transmission même de la vie. La doctrine des Esséniens étant, comme je le montrerai tout à l'heure, la religion de la vie, de l'être, dans le sens le plus élevé et le plus profond, ceux qui par crainte s'abstenaient du mariage paraissaient aux autres porter atteinte à la vie même dans son essence; car la vie doit être transmise: c'est ce qu'exprime cette phrase de Josèphe.

(4) Λουτρὰ δὲ ταῖς γυναῖξιν, ἀπεχομέναις ἐνδύματα, καθάπερ τοῖς ἀνδράσιν, ἐν περιζώματι. Quelques éditions portent à tort ἀμπεχομέναις.

» et de nos cérémonies. Le principal point qui les distingue
 » est de tout attribuer à Dieu et à la volonté divine (1), de telle
 » façon néanmoins que, dans la plupart des cas, il dépend
 » encore de nous d'agir en bien ou en mal, sans pourtant
 » que personne puisse échapper à l'action de Dieu. Ils tien-
 » nent aussi que les âmes sont immortelles, mais que celles
 » des justes sont les seules qui, après cette vie, retournent
 » en d'autres corps, celles des méchants restant livrées à
 » des tourments éternels. Les Saducéens, au contraire,
 » nient absolument l'intervention d'une Providence. Sui-
 » vant eux, Dieu est incapable de nous induire ni à bien ni
 » à mal. Le bien et le mal, c'est nous qui le décidons uni-
 » quement par notre choix, et chacun de nous se conduit
 » en cela par sa propre force et volonté. Ils vont plus loin ;
 » ils nient la permanence des âmes ; ils nient les peines de
 » l'enfer (2) ; ils nient les récompenses. Les Pharisiens sont
 » bienveillants entre eux, et cultivent la concorde dans l'in-
 » térêt commun : les Saducéens, au contraire, sont durs les
 » uns envers les autres, et ne se traitent pas mieux que des
 » étrangers. »

Ce passage n'est pas le seul où Josèphe parle des Esséniens. Toutes les fois qu'il s'agit des doctrines juives, c'est sur l'Essénianisme qu'il s'étend. Dans ses *Antiquités* (liv. XIII, c. 5), racontant la résistance sous les Macchabées contre les rois grecs successeurs d'Alexandre, arrivé au règne de Jonathas, un siècle et demi avant J.-C., il interrompt le récit des évènements pour parler des divisions dogmatiques qui existaient alors parmi les Juifs : « En ce

(1) *Εἰμαρμένη*, la destinée. Josèphe se sert du terme grec de *destin*, faute d'un terme pour exprimer l'action de Dieu sur ses créatures, considérée soit sous le rapport qui l'a fait nommer *prédestination*, soit sous celui qui l'a fait nommer *grâce*, soit enfin dans le sens général de *Providence*.

(2) *Τὰς καθ' ἑαυτοῦ τιμωρίας*.

» temps-là, dit-il, il y avait parmi les Juifs trois sectes qui
 » pensaient fort diversement sur les choses humaines : l'une
 » avait nom les Pharisiens, la seconde les Saducéens, et
 » la troisième les Esséniens (1). Les Pharisiens disent que
 » certaines choses, et non toutes, sont l'ouvrage d'une des-
 » tinée fatale (2), mais que certaines aussi ont leur cause en
 » elles-mêmes, sont contingentes et non pas produites (3).
 » Mais les Esséniens célèbrent la destinée (4) comme maî-
 » tresse indistinctement de toutes, et soutiennent que rien
 » n'arrive aux hommes que par son suffrage. Quant aux
 » Saducéens, ils effacent complètement la destinée (5), pen-
 » sant qu'elle n'existe pas, et que les choses humaines n'ont
 » pas leur cause et leur fin en elle : c'est en nous-mêmes
 » qu'ils placent cette cause et cette fin ; c'est nous-mêmes
 » qui devenons causes des biens qui nous arrivent, et qui
 » engendrons nos douleurs par notre propre folie. Mais j'ai
 » déjà traité ce sujet assez au long dans le second livre de
 » la *Guerre des Juifs*. »

Josèphe cependant y revient encore un peu plus loin dans ses *Antiquités* (liv. XVIII, c. 1). C'est à l'occasion de ce qu'il appelle la quatrième secte, ou la secte de Judas et de Saddoc. Cette quatrième secte avait surtout pour dogme que tout Juif devait vivre et mourir libre, et ne reconnaître d'autre domination que celle de Dieu ; elle prit naissance

(1) Ε'σσηνῶν.

(2) Εἰμαρμένῆς.

(3) Τινὰ δ' ἐπ' ἑαυτοῖς ὑπάρχειν, συμβαίνειν τε καὶ οὐ γίνεσθαι. Les commentateurs (voy. l'édit. d'Havercamp) se montrent embarrassés de ce passage, et plusieurs ont voulu corriger le texte, faute d'avoir compris la distinction des mots συμβαίνειν et γίνεσθαι. Le dernier exprime ce qui arrive naturellement, ce qui est engendré, ce qui naît par l'action continuée du créateur. L'autre exprime une contingence non déterminée et nécessaire, ou ce qui survient par l'action propre des créatures.

(4) La volonté divine, la Providence,

(5) La Providence,

lors du dénombrement ordonné par Auguste. Josèphe, qui regarde cette quatrième secte comme une des causes principales de la ruine des Juifs et de leur extermination par les Romains, la distingue avec soin, comme très récente, des trois anciennes, sur lesquelles, à ce propos, il revient encore : « De toute antiquité (1), dit-il, les Juifs avaient trois » sectes de philosophie nationale. » Et après avoir parlé des Pharisiens et des Saducéens, il continue ainsi : « Les Essé- » niens (2) aiment à laisser à Dieu le gouvernement absolu » de toutes choses (3). Ils font les âmes immortelles, pen- » sant qu'il y a une récompense assurée au juste pour prix » de sa vertu. Ils envoient leurs offrandes au Temple ; » mais ils n'y offrent point de sacrifices, à cause de la dif- » férence des purifications qu'ils pratiquent ; et, exclus pour » cela du sanctuaire commun, ils offrent leurs sacrifices chez » eux (4). Ce sont d'ailleurs les meilleurs et les plus mo- » raux des hommes (5). Leur principale occupation con- » siste dans l'agriculture. Leur égalité (6) est admirable, » et passe celle de tous ceux qui font comme eux profession » de vertu (7), lesquels sont en fort petit nombre, il est » vrai, tant chez les Grecs que chez les Barbares, quoique » chez ces derniers de telles institutions soient bien an- » ciennes (8). Car, afin que la justice soit parfaite et inal-

(1) Ἐκ τοῦ πάνυ ἀρχαίου τῶν πατρίων.

(2) Ἐσσηνοί.

(3) Θεῷ καταλιπεῖν τὰ πάντα.

(4) Εἰς τὸ ἱερὸν ἀναθήματα τε σέλλοντες, θυσίας οὐκ ἐπιτελοῦσι, διαφορότητι ἀγνεῶν ὡς νομίζουσιν, καὶ, δι' αὐτὸ εἰργόμενοι τοῦ κοινοῦ τεμενίσματος, ἐφ' αὐτῶν τὰς θυσίας ἐπιτελοῦσι.

(5) Βέλτιστοι δὲ ἄλλως ἄνδρες τὸν τρόπον.

(6) Le texte dit τὸ δίκαιον, leur justice, pour dire leur société de justice, leur société d'égalité, comme le reste de la phrase le prouve suffisamment.

(7) C'est-à-dire qui vivent en sectes dans la pratique de la vertu, comme les sectes philosophiques grecques.

(8) Ἐκείνοις δ' ἐκ παλαιοῦ. Ce témoignage de Josèphe est remarquable, et confirme l'antiquité qu'il assigne aux Esséniens.

» térable dans leur société, tous les biens sont communs
 » entre eux, et celui qui est venu riche ne jouit pas plus de
 » ses richesses que celui qui n'a rien apporté. Ceux qui pra-
 » tiquent ce genre de vie sont au nombre de plus de quatre
 » mille (1). Ils n'épousent pas de femmes, et ils ne s'atta-
 » chent pas à posséder des Esclaves, parcequ'ils trouvent
 » cette dernière pratique injuste, et qu'ils voient dans l'autre
 » une source de rivalités et de divisions. Mais, vivant ainsi
 » séparés du commun des hommes, ils remplissent les uns
 » envers les autres le ministère de serviteurs (2). Ils choi-
 » sissent, pour percevoir leurs revenus et tout ce que rap-
 » porte la terre, les meilleurs d'entre eux ; et ils consacrent
 » des prêtres pour la confection du pain et des aliments (3).
 » Ils vivent d'une manière qui ne diffère en rien de celle
 » des Pléistes des Daces, et qui est tout aussi remar-
 » quable (4). »

Je terminerai ces citations de Josèphe en mentionnant ce qu'il rapporte au XV^e livre de ses *Antiquités* (ch. 10). Parlant du serment de fidélité qu'Hérode exigeait de ses sujets, sous peine de la vie, il dit que la sainteté des Essé-

(1) Τάδε πρέσσωσιν ἄνδρες ὑπὲρ τετρακισχίλιοι τὸν ἀριθμὸν ὄντες.

(2) Δικουσία τῇ ἐπ' ἀλλήλους ἐπιχρῶνται.

(3) Ἀποδέκτας δὲ τῶν προσέθου χειροτονοῦσι καὶ ὅποσα ἡ γῆ φέροι ἄνδρας ἀγαθοὺς, ἱερεῖς δὲ ἐπὶ ποιήσιν σίτου τε καὶ θρωμάτων προχειρίζονται.

(4) Ζῶσι δὲ οὐδὲν παρελλοιμένως, ἀλλ' ὅτι μάλιζα ἐμμανῶς, Δακῶν τοῖς Πλειέστοις λεγομένοις. On croit que ces *Pléistes* des Daces sont les disciples de Zamolxis, Gète de nation, qui, esclave de Pythagore, accompagna, dit-on, son maître en Egypte. De retour parmi les siens, il y porta les mêmes institutions que Pythagore dans la Grande-Grèce. Strabon parle de ces *Pléistes* ; mais son texte, probablement corrompu, les nomme *Κτίσαι*. Là dessus, Scaliger, sans aucune autre autorité, a imaginé de changer le nom désigné par Josèphe en *Πολισαί*, *conditores urbium*, parceque *Κτίσαι* a cette signification. Mais *Πλισίσοι*, *plurimi*, c'est-à-dire ceux qui vivent plusieurs ensemble et qui ont abandonné le régime de l'individualité, est un nom significatif qui revient à celui de *Κῶνιοι*, *contubernales*, dont nous avons parlé plus haut (p. 139). Ne venons-nous pas de voir (page 190) que Josèphe caractérise aussi les Esséniens par leur respect pour le nombre, pour la majorité, la pluralité : « Ils obéissent à la pluralité, » dit-il : *Τοῖς πλείστοις ὑπακοῦειν ἐν καλῷ τίθενται.* »

niens parut si respectable à ce prince, qu'il les exempta de ce serment, ainsi que deux rabbins célèbres, Pollion et Saméa, qui avaient courageusement refusé de le prêter, comme contraire à la loi de Dieu : « Il ne voulut point, » dit-il, sévir contre ceux qui se nomment Esséens (1), et qui » mènent parmi nous un genre de vie semblable à l'institut » des Pythagoriciens chez les Grecs. J'ai parlé ailleurs avec » beaucoup de détail de cette société. Mais il ne sera pas » inutile de rapporter ici pour quelles raisons Hérode les » honorait, pensant qu'il y avait en eux quelque chose de » supérieur à la nature humaine (2). Le récit que je vais » faire n'est d'ailleurs nullement indigne de la sévérité de » l'histoire ; car il montre l'opinion que l'on se formait de » cette secte. » Josèphe raconte alors la prédiction qu'un prophète essénien, nommé Manahem, avait faite à Hérode enfant, qu'il serait roi un jour.

Je passe aux témoignages de Philon. C'est Philon que j'aurais dû citer le premier, si j'avais suivi l'ordre chronologique ; car il est d'un demi-siècle plus ancien que Josèphe. Dans un de ses traités moraux intitulé : *Que tout homme vertueux est libre* (3), il oppose les sages qui suivent une doctrine au vulgaire qui vit au hasard. « La terre, dit-il, » est peuplée d'hommes avides de richesses, d'honneurs, » de voluptés ; mais le nombre des sages, des justes, des » honnêtes, est en comparaison bien petit. Cependant il » ne laisse pas de s'en trouver, aussi bien chez les Grecs » que chez les Barbares. » Philon cite pour preuve certains philosophes de la Grèce : « Mais, ajoute-t-il, il faut avouer » que c'est surtout parmi les Barbares que la sagesse et la

(1) Ἐσσαιῶται, et plus loin Ἐσσηνοί.

(2) Μεῖζόν τι φρονῶν ἐπ' αὐτοῖς ἢ κατὰ τὴν θνητὴν φύσιν.

(3) Περὶ τοῦ πάντα σπουδαῖον εἶναι ἐλεύθερον.

» vertu étaient cultivées, et non point par quelques hommes
 » isolés, mais par des troupes entières. » Et après avoir
 mentionné les Mages de la Perse et les Gymnosophistes de
 l'Inde, il leur oppose avec orgueil les Esséniens : « La Pa-
 » lestine et la Syrie ont aussi leurs sages, leurs hommes
 » vertueux. Car parmi la populeuse nation des Juifs, qui
 » occupe une bonne partie de cette contrée, il y a une es-
 » pèce de gens qu'on appelle Esséens (1) ; ils sont, je crois,
 » plus de quatre mille (2). Par une étymologie peu soignée,
 » il est vrai (3), je n'hésiterais pas à faire venir leur nom
 » du mot grec *Hosios* (ὁσιος, saint), bien qu'ils se fassent

(1) Ἐσσηῖοι.

(2) Πλήθος ὑπερ τετραμισχιλίους, κατ' ἐμὴν δόξαν.

(3) Οὐκ ἀκριβῆς τύπος διαλέκτου Ἑλληνικῆ παρώνυμοι ὁσιότητος. A la fin de ce morceau, on verra Philon répéter encore ce rapprochement remarquable du nom d'Esséen ou d'Essénien avec le terme grec d'*Hosios*, saint : « Les Esséens » ou autrement les saints, dit-il : Ἐσσηῖων ἢ Ὀσιῶν. » S. Chrysostome (*in Act.*, homil. XLVI) a fait le même rapprochement, d'après Philon sans doute. De là quelques savants ont imaginé que le nom d'Esséniens était un nom véritablement grec, comme celui de Thérapeutes, que portaient en Egypte, suivant Philon, les plus dévots des Esséniens passés à la vie contemplative. Le nom d'*Osséniens*, que S. Epiphane attribue à une secte des premiers temps du Christianisme, a paru une confirmation de cette idée, parcequ'il se rapproche encore plus du terme grec *Hosios*. De là le système de Scaliger, que les Esséniens étaient, sous un nom grec ou sous un nom hébreu dégénéré, les descendants des Kasidéens ou Kasidim (*Assidai* de la Vulgate), qui se réunirent autour des Macchabées, dans la guerre religieuse que les Juifs soutinrent si héroïquement contre les rois grecs successeurs d'Alexandre. Mais un seul fait détruit ce système : c'est que Josèphe, comme nous venons de le voir, parle des Esséniens au temps même des Macchabées, et fait remonter leur existence beaucoup plus haut. Suivant lui, cette secte philosophique existait dans la nation juive de toute antiquité. Or les Kasidim, les *Saints* des Macchabées, n'apparaissent nullement, dans les trois ou quatre passages que l'on a sur eux (I *Macch.*, II, 42 : VII, 13 ; II *Macch.*, XIV, 6), comme une secte philosophique ou religieuse ayant une doctrine, mais uniquement comme la réunion des forts et des saints d'Israël, résolu à mourir pour la défense de la patrie et de la religion. Scaliger lui-même ne fait pas de ces Kasidim une secte, mais une simple confrérie qui se distinguait uniquement par sa dévotion pour le Temple. Ils offraient tous les jours, excepté un certain jour de l'année, un agneau, et ce sacrifice était appelé l'oblation des Kasidéens pour le péché. Quel rapport tout cela a-t-il avec les Esséniens, qui, comme nous l'avons vu par le témoignage de Josèphe (voyez page 196), étaient exclus du Temple quant aux sacrifices ? Il me semble que c'est bien mal comprendre Philon. Philon veut bien indiquer, il est vrai, qu'*Hosios* est, d'une certaine façon détournée, la racine d'Essénien ; mais il indique aussi très suffisamment que ce nom est hébraïque et non pas grec, quand il ajoute que c'est là une étymo-

» principalement serviteurs (1) de Dieu, non pas en lui
 » immolant des victimes, mais en élevant leurs âmes vers
 » lui comme un digne sacrifice. En premier lieu, ils vivent
 » dans des villages, fuyant les villes, à cause des iniquités
 » familières à ceux qui les habitent, sachant bien que, sem-
 » blable à la contagion d'un air empesté, l'approche des
 » méchants fait un mal inguérissable. Les uns travaillant à
 » l'agriculture, les autres s'occupant des arts favorables à
 » la paix, ils vivent en s'aidant et se secourant entre eux.
 » Ils n'amassent jamais ni or ni argent, ni ne songent à ac-
 » quérir de grands fonds de terre pour s'en approprier le re-
 » venu : ils ne demandent absolument que ce qu'il faut pour
 » les besoins nécessaires de la vie (2). Car, presque seuls
 » de tous les hommes, vivant sans bien et sans propriété,
 » par choix et de propos délibéré plutôt que par mauvaise
 » fortune, ils se trouvent pourtant, à mon sens, les plus
 » riches, puisqu'ils ont la simplicité et la modération qui
 » sont une si grande richesse. Vous ne trouverez pas un
 » artisan parmi eux qui travaille à faire une flèche, un dard,
 » une épée, une cuirasse ou un bouclier ; en un mot,
 » aucune espèce d'armes, de machines ou d'instruments
 » servant à la guerre, ni même qui se livre à aucune de ces
 » occupations pacifiques en apparence, mais qui tournent si
 » facilement à mal. Je veux parler des différens genres de

gie peu soignée *οὐκ ἀκριβεῖ τύπω*. Que veut-il donc dire ? Que le mot d'Essénien et le mot *Hosios* sont non seulement analogues pour le sens, mais analogues quant à la racine ; qu'il y a une certaine racine commune sur ce point à la langue hébraïque et à la langue grecque ; que de là vient la similitude complète de ces deux mots, en tant que forme et signification ; que par conséquent on peut, en n'y attachant pas une trop grande rigueur, prendre *Hosios*, Saint, pour la racine d'Essénien. Philon, en quelque sorte, nous découvre par là, à travers le voile de la langue grecque, la racine profonde du mot Essénien. Quelle est cette racine ? C'est ce que je dirai plus loin.

(1) *Θεραπευταί*.

(2) *Ἀλλ' ὅσα πρὸς τὰς ἀναγκαίους χρεῖας τοῦ θίου ἐκπορίζοντες*. C'est le pain quotidien de l'Evangile ; *Panem quotidianum da nobis hodie*.

» négoce et de trafic, cette source d'une insatiable avidité :
 » ils la suppriment complètement. Ils ne savent ce que
 » c'est que marchés, boutiques, factoreries. Il n'y a pas un
 » seul esclave parmi eux; ils sont tous libres, tous égaux.
 » Ils condamnent la domination des maîtres, non seule-
 » ment comme injuste, comme destructrice de la sainteté
 » parmi les hommes, aussi bien chez ceux qui l'exercent
 » que chez ceux qui la souffrent, mais même comme im-
 » pie, puisqu'elle brise la loi de la nature, qui, engendrant
 » et nourrissant en mère tous les hommes absolument
 » de la même façon, comme des frères légitimes, non pas
 » seulement de nom, mais de fait, n'a certes pas voulu qu'il
 » en fût ainsi; l'avarice et l'iniquité seules ayant souillé
 » cette parenté des hommes, et mis au lieu de la confrat-
 » ternité (1) la désunion, au lieu de l'amour la guerre. Des
 » sciences et de la philosophie, ils prennent seulement une
 » partie; ils abandonnent aux sophistes et aux vains dis-
 » coureurs la dialectique avec toutes ses subtilités, comme
 » peu nécessaire à l'acquisition et à la pratique de la vertu;
 » ils laissent la physique aux faiseurs de suppositions ambi-
 » tieuses, la regardant comme trop inaccessible à l'esprit
 » humain, à l'exception des considérations que la nature
 » nous fournit sur l'existence de Dieu et la création de l'uni-
 » vers (2). C'est la morale surtout qu'ils élaborent (3), guidés
 » qu'ils sont par nos saintes lois (4), qu'il est impossible
 » que l'esprit humain ait conçues sans l'inspiration divine.

(1) Οἰκισιότητος.

(2) Περὶ ὑπόρρησις Θεοῦ καὶ τῆς τοῦ παντὸς γενέσεως.

(3) Διαπονοῦσιν.

(4) Le texte dit simplement : *Τοῖς πατρίοις νόμοις*, les lois de leurs pères, ou en général des pères, des ancêtres; mais il est impossible de ne pas entendre cela des lois de Moïse. La réflexion que Philon ajoute le prouve. D'ailleurs les Esséniens, tout en vivant autrement que les autres Juifs, n'avaient pas d'autres lois. On cite en outre plusieurs passages où Philon, parlant des Juifs en général et de la loi juive, s'exprime absolument de la même manière,

» Ils les étudient en tout temps, mais surtout le septième
 » jour, d'une façon toute particulière; car c'est un jour
 » sacré, et dans lequel ils s'abstiennent de tout travail. Se
 » rendant dans les lieux saints qu'on appelle synagogues,
 » ils se placent en rangs selon leur ordre de réception, les
 » nouveaux après les anciens, et se tiennent prêts à écou-
 » ter avec tout le respect convenable. Alors un d'eux prend
 » les livres (1), et y lit. Un autre, d'entre les plus savants,
 » explique ce qui a été lu, passant tout ce qui est suffisam-
 » ment connu, et ne s'arrêtant qu'à ce qui présente quel-
 » que difficulté. Car, la plupart du temps, c'est par des para-
 » boles et des figures, à l'imitation des anciens sages, qu'ils
 » aiment à philosopher (2). Ils se forment à la sainteté, à
 » la justice, à l'économie domestique, aux devoirs sociaux,
 » à la science des vrais biens, des vrais maux et des choses
 » indifférentes, de ce qu'on doit désirer et de ce qu'on doit

(1) Τῶς Βιβλούς. S'agit-il uniquement des livres sacrés des Juifs en général, de la Bible, ou bien s'agit-il de livres esséniens sur la Bible, de livres de *deutérose*? C'est ce qu'il me paraît bien difficile de décider. Nous verrons plus loin Philon dire, en parlant des Thérapeutes : « On trouve parmi eux les écrits des » anciens chefs de leur secte, lesquels leur ont laissé plusieurs livres pleins » d'explications allégoriques de l'Écriture; et c'est sur ces modèles qu'ils rè- » glement leurs mœurs et leur discipline. » Il est donc difficile de croire que ce ne fussent pas ces livres-là mêmes qu'ils lisaient dans leurs synagogues.

(2) Τὰ γὰρ πλεῖστα δια συμβόλων αρχαιοτρόπωι ζηλώσει παρ' αὐτοῖς φιλοσοφεῖται. Le sens exact de ce passage est fort difficile à déterminer; car il offre littéralement deux sens assez différents, et dont chacun est suffisamment clair en lui-même. Si par *Βιβλούς*, les livres, on entend qu'il s'agit de livres particuliers aux Esséniens, et non pas seulement de la Bible, on doit traduire comme je l'ai fait. Le sens alors est que ces livres lus dans la synagogue, ces livres esséniens, étaient pleins de paraboles et de figures, et exigeaient par conséquent des explications qui étaient données par le docteur qui prenait la parole après la lecture. Si, au contraire, on ne veut entendre par *Βιβλούς* que les livres du canon juif, ou plutôt encore les seuls livres moïsiques, le Pentateuque, il faut traduire ainsi la dernière phrase : « Car ils expliquent la plupart des passages » de l'Écriture en un sens figuré, suivant la méthode de leurs anciens. » L'explication eût alors consisté à allégoriser sur l'Écriture, à l'expliquer par allégories, en donnant le sens métaphysique ou moral des faits contenus dans la Bible. On verra en effet plus loin, par ce que Philon rapporte au sujet des Thérapeutes, que les Esséniens étaient de grands allégoristes. Au surplus, de quelque façon qu'on veuille entendre la lettre de ce passage, les deux sens qu'il présente viennent toujours se rejoindre et se confondre dans la même idée.

» éviter et fuir, en se réglant toujours sur trois principes
 » qui sont pour eux la mesure de tout, la règle de tout, la
 » base de certitude en toute chose (1) : *Aimer Dieu, aimer*
 » *la vertu, aimer les hommes* (2). De leur amour pour Dieu
 » ils donnent mille signes éclatants ; la pureté constante de
 » toute leur vie et le respect qu'ils portent à la chasteté
 » des autres, leur habitude de ne jamais faire de serment,
 » de ne jamais mentir, de faire toujours Dieu auteur de
 » tout bien, et de ne jamais penser que rien de mauvais
 » vienne de lui (3). Quant à leur amour pour la vertu, ils le
 » témoignent suffisamment en n'aimant ni les richesses,
 » ni la vaine gloire, ni la volupté, par leur continence,
 » leur patience, leur modération, leur simplicité, leur mo-
 » destie, leur respect des lois, leur constance, et autres
 » qualités pareilles. Enfin, ils font voir leur amour du pro-
 » chain par leur bienveillance et leur charité, par une équité
 » supérieure à tout ce que l'on peut dire, et par leur com-
 » munauté (4), sur laquelle il est à propos que je m'étende
 » un peu ici. En premier lieu, aucune maison n'appartient
 » en propre à aucun d'eux, qui n'appartienne par le fait
 » même à tous. Car, outre qu'ils y vivent plusieurs en fa-
 » mille, elle est ouverte à tout survenant qui fait partie de
 » leur doctrine. De plus, toutes les provisions qu'elle ren-
 » ferme sont à tous : un office pour tous les habitants ou hôtes,
 » un vestiaire commun à tous, des aliments mis à la disposition
 » de ceux qui sont chargés de préparer les repas. C'est qu'il
 » serait impossible de trouver au même degré, ailleurs que
 » chez eux, cette confraternité qui fait que des hommes unis
 » par les liens du sang ou par l'amitié vivent sous le même

(1) Ὅροις καὶ κανόσι.

(2) Τῷ τε φιλοθέῳ, καὶ φιλαρέτῳ, καὶ φιλανθρώπῳ.

(3) Τὸ πάντων μὲν ἀγαθῶν αἴτιον, κακοῦ δὲ μηδεὸς νομίζειν εἶναι τὸν Θεόν.

(4) Κοινωνίαν.

» toit, partagent le même sort, mangent à la même table. Tout
 » ce que l'on citerait, en vérité, ne serait pas semblable.
 » Car, de ce qu'ils ont gagné comme récompense de leur
 » labeur en travaillant pendant la journée, ils ne gardent
 » rien comme leur propriété particulière; mais, portant tout
 » à la communauté, ils en font la propriété de tous, le
 » reconfort des besoins de tous. En sorte que les infirmités
 » ne sont jamais aggravées parmi eux. Les faibles et les
 » malades, et ceux qui en ont soin, ne sont pas négligés
 » ni abandonnés à la souffrance, ne pouvant subvenir à
 » leurs besoins; ils trouvent en effet leur nécessaire assuré
 » dans le superflu des forts et des valides; et ils peuvent en
 » jouir sans honte, car c'est aussi leur propriété. Quant aux
 » vieillards, rien n'égale l'honneur qu'on a pour eux, le
 » respect qu'ils inspirent, la tendresse qu'on leur porte : on
 » dirait d'enfants pleins d'amour qui nourrissent leurs pères
 » dans la vieillesse; mais ces pères-là ont mille bras à leur
 » service, mille intelligences pour leur venir en aide. Voilà,
 » j'espère, des athlètes de vertu que la philosophie a pro-
 » duits, sans l'attrail des noms grecs, en leur offrant pour
 » gymnastique des actions louables, d'où sortirait une li-
 » berté au-dessus de toute atteinte (1). On l'a vue, en effet,
 » cette liberté; elle s'est montrée sous tant de tyrans qui
 » ont pesé sur ce pays, et qui ont déployé tour à tour tous
 » les genres de tortures et de séductions. Les uns, s'atta-
 » chant à surpasser la sauvagerie férocité des brutes, n'omet-
 » tant aucune cruauté, immolant par troupes leurs sujets,
 » ou les déchirant tout vivants par lambeaux comme des
 » bouchers, n'ont pas eu de cesse jusqu'à ce que leur propre
 » ruine ait été consommée par la justice qui surveille les

(1) Il faut se rappeler le titre de ce traité de Philon : *Que tout homme vertueux est libre.*

» choses humaines ; les autres , transformant leur rage en
 » un nouveau genre de perversité , composant un poison
 » subtil et le répandant avec adresse , prenant une voix
 » plus douce quand leur fureur était plus grande , cares-
 » sant comme le chien qui s'apprête à mordre , ont causé
 » des maux irréparables , et ont laissé partout dans nos
 » villes , pour souvenir de leur impiété et de leur haine des
 » hommes , la ruine éternelle de ceux qu'ils ont su atta-
 » quer avec tant de perfidie : mais aucun , ni parmi les plus
 » ouvertement cruels , ni parmi les plus fourbes et les plus
 » rusés , n'a pu parvenir à incriminer la société de ces Essé-
 » niens ou de ces Saints (1). Tous , vaincus par la vertu de
 » ces hommes , se sentant impuissants à leur nuire , comme
 » s'ils avaient affaire à des êtres naturellement indépendants ,
 » à des créatures libres par elles-mêmes , libres d'une liberté
 » hors de toute atteinte , ont respecté leurs fraternels re-
 » pas (2) et leur commuauté supérieure à toutes les louanges ,
 » admirable exemple d'une vie pleine de perfection et gran-
 » dement bienheureuse (3). »

Dans le traité qui fait suite à celui que je viens de citer , et qui est intitulé *De la vie contemplative* (4) , Philon passe des Esséniens ordinaires ou pratiques , comme il les nomme , aux Esséniens contemplatifs , qui s'appelaient en grec Thérapeutes . C'est ici que l'on va achever de voir , avec plus de clarté encore que dans tout ce que nous venons de rapporter , que le fonds de la religion essénienne était le *dogme eucharistique* , le *dogme du banquet égalitaire* . Mais avant de citer ces pages où Philon parle principalement des Essé-

(1) Ἐσσηνίων ἢ Ὁσίων.

(2) Συσσίτια.

(3) Βίου τελείου καὶ ἀπόδηρα εὐδαίμονος δεῖγμα.

(4) Περὶ θεοῦ θεωρητικῶν.

niens qu'il avait vus en Égypte, je crois bon de mettre sous les yeux du lecteur le morceau où Pline s'exprime sur ceux de la Palestine, et signale, avec la précision d'un géographe, la partie de la Judée qu'ils habitaient principalement. Car, quoique Josèphe nous ait dit que les Esséniens n'habitaient aucune ville en particulier, mais qu'ils étaient répandus dans plusieurs, il résulte de son récit même, où il nous les représente comme occupés surtout de l'agriculture, qu'ils devaient être principalement fixés en quelque lieu. Pline indique ce lieu, en même temps qu'il confirme la haute antiquité que Josèphe attribue à cette secte. C'est au bord de la mer Morte, à une certaine distance de ses rivages, à dix ou douze lieues de Jérusalem, et plus près encore de Bethléem où naquit Jésus, qu'il nous dépeint les Esséniens comme formant une sorte de nation à part. Il termine ainsi par eux sa description de la Judée : « Sur le bord occidental » du lac Asphaltite sont les Esséniens, qui s'éloignent pour » tant assez des rivages pour n'en pas recevoir les émanations » malsaines : nation solitaire, et la plus étonnante qui se » puisse voir dans le monde entier : sans femmes, et mé- » prisant toute sensualité ; sans argent ; vivant au milieu des » palmiers. Ils se reproduisent au même nombre en se re- » crutant sans cesse d'étrangers ; car il se trouve toujours » assez de gens fatigués de la vie que le flot de la fortune » pousse à adopter leurs mœurs. C'est ainsi que, depuis des » milliers de siècles, chose vraiment incroyable, on voit s'é- » terniser un peuple où personne ne naît : tant est fécond » pour eux le dégoût de la vie chez les autres ! Au-dessous » d'eux était le bourg d'Engadda (1), le plus renommé,

(1) Engaddi, nommé aussi dans la Bible Asason-Thamar : « Ecce consistunt » in Asason-Thamar, quæ est Engaddi (II Paral., c. xx, v. 2). » *Thamar*, palmier ; *gad*, prospérité.

» après Jérusalem, pour la fertilité de son territoire et pour
 » ses bois de palmiers, mais qui aujourd'hui n'est plus égale-
 » ment (1) qu'un monceau de ruines. Plus loin, Masada (2),
 » château situé sur une hauteur, tout près du lac Asphal-
 » tite (3). »

J'arrive enfin aux Thérapeutes, et je vais citer presque en entier le petit traité de Philon où il nous les fait connaître. C'est là, je le répète, que le mystère de l'Essénisme se montrè le plus à découvert. On va voir que bien longtemps avant Jésus-Christ, la Pâque juive était devenue quelque chose de fort approchant de l'Eucharistie. Tout ce que Josèphe nous a raconté de la cérémonie du repas chez les Esséniens prend un nouveau caractère et une clarté plus évidente dans la description que Philon nous

(1) Pline écrivait après la destruction de Jérusalem. La prise de Jérusalem par Titus arriva l'an 71 de l'ère chrétienne, trente-huit ans après la prédication de Jésus-Christ. Pline mourut en 79.

(2) Massada. Josèphe (*Guerre des Juifs*, lib. VII, c. VIII et suiv.) donne la description de cette forteresse, construite d'abord par Jonathas Macchabée, fortifiée ensuite par Hérode, et qui fut le dernier refuge de la secte des Zélateurs, si acharnés contre les Romains.

(3) Voici le texte : « Ab occidentali littore Hesseni, quod fugitant usque qua nocet : gens sola, et in toto orbe præter cæteras mira ; sine ulla femina, omni Venere abdicata ; sine pecunia ; socia palmarum. In diem ex æquo convenarum turba renascitur, large frequentantibus quos vita fessos ad mores eorum fortunæ fluctus agitat. Ita per sæculorum millia, incredibile dictu, gens æterna est in qua nemo nascitur. Tam fœcunda illis aliorum vitæ penitentia est ! Infra hos Engadda oppidum fuit, secundum ab Hierosolymis fertilitate palmetorumque nemoribus, nunc alterum bustum. Inde Masada castellum in rupe, et ipsum haud procul ab Asphaltite. »

Jules Solin, le plagiaire de Pline, reproduit ainsi ce passage, en en détruisant le style et en y mêlant des erreurs : « Interiora Judææ quæ occidentem continentur Essæni tenent, qui, præditi memorabili disciplina, recesserunt a ritu gentium universarum, majestatis, ut reor, providentia ad hunc morem destinati. Nullæ ibi fœminæ ; Venere se penitus abdicarunt. Pecuniam neciunt. Palmis victitant. Nemo ibi nascitur, nec tamen deficit hominum multitudo. Locus ipse addictus pudicitia est, ad quem plurimi licet undique gentium properent, nullus admittitur nisi quem castitatis fides et innocentia meritum prosequatur. Nam qui reus est vel levis culpæ, quamvis summa ope adipisci ingressum velit, divinitus summovetur. Ita per immensum spatium sæculorum, incredibile dictu, æterna gens est, cessantibus puerperiis. Engadda oppidum infra Essænos fuit, sed excisum est : verum inclytis nemoribus adhuc durat decus, lucisque palmarum eminentissimis nihil vel ævo vel bello derogatum. Judææ terminus Massada castellum. »

fait du *festin sacré* des Thérapeutes, c'est-à-dire des plus dévots des Esséniens, de ceux qui se séparaient complètement de toute vie active pour se livrer à la contemplation. Je prie le lecteur d'avoir présent à l'esprit, en lisant ce que rapporte Philon, que ce traité de Philon fut certainement écrit avant que le Christianisme eût pénétré en Égypte. Philon était âgé de vingt-cinq à trente ans lorsque Jésus vint au monde ; il touchait à sa soixantième année quand Jésus commença sa prédication. Tel est le calcul le plus modéré que l'on puisse faire sur l'époque de Philon. Car loin qu'il soit permis de le supposer moins ancien, comme a fait Montfaucon en foulant aux pieds toutes les inductions de l'histoire, il serait bien plus vraisemblable de le supposer plus ancien d'une dizaine ou même d'une vingtaine d'années (1). Ce qui est certain encore, c'est que ses écrits sur

(1) Josèphe, parlant de l'ambassade que les Juifs d'Alexandrie envoyèrent à Caligula, en l'an 40 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire sept ans seulement après la passion de Jésus, nous représente Philon comme arrivé dès lors à une grande célébrité. « Le chef de la légation, dit-il, était Philon, homme illustre » à tous égards (τὰ πάντα ἐνδοξος), frère de l'alabarche (premier magistrat) des Juifs d'Alexandrie), et fort habile dans la philosophie. (*Antiq.*, livre XVIII, c. 8.) » Philon nous apprend lui-même, dans le récit de cette ambassade, qu'il était plus vieux que les quatre autres députés qui furent envoyés avec lui ; ce qui fait présumer qu'il ne devait pas avoir alors moins de soixante ou même de soixante-dix ans. Il n'y a pas d'apparence, en effet, que le conseil des Juifs, qui n'était en général composé que de vieillards, eût choisi un homme moins âgé pour le mettre à la tête d'une députation aussi importante, et qui devait défendre solennellement une cause de religion. Philon lui-même se peint dans sa relation comme un vieillard ; car il débute ainsi : « Jusques » à quand nous autres vieillards serons-nous des enfants, vieux, à la vérité, » par le corps et les cheveux blanchis par l'âge, mais aussi insensés dans nos » jugements que des enfants sans expérience ? » Et, en continuant, il parle de lui comme d'un homme plein d'années et formé « par les grands et nombreux événements qu'il avait vus de son temps. » Or il est très probable qu'il écrivit cette relation à l'époque même de son ambassade, et non plus tard. Eusèbe, en effet, rapporte qu'il en fit la lecture à Rome, en plein sénat, sous l'empire de Claude, et qu'elle fut très applaudie de tous les auditeurs ; ce qui fait juger que cette lecture eut lieu peu de temps après la mort de Caligula, quand le sénat était dans les premiers transports de joie d'être délivré d'un si méchant empereur. Philon, en effet, à l'époque de cet événement, ne devait pas encore avoir quitté Rome ; car il avait eu audience de Caligula sur la fin de l'an 40, et cet empereur fut tué au commencement de l'an 41, avant d'avoir décidé l'affaire pour laquelle Philon lui avait été député. Il est donc certain

les Esséniens, que nous citons ici, sont des ouvrages de sa jeunesse ou de son âge mûr, et non pas de sa vieillesse. Ils furent donc composés non seulement longtemps avant que l'Évangile eût pénétré en Égypte, comme je me contentais tout-à-l'heure de l'affirmer, mais longtemps avant que Jésus prêchât en Galilée, et probablement même avant l'époque où l'on place ordinairement la naissance de Jésus (1).

Jamais, dans aucun de ses ouvrages, Philon ne parle ni de Jésus, ni de son Évangile, ni de ses apôtres, ni de rien qui se rapporte au Christianisme. Et comment, en effet, aurait-il eu connaissance de l'évènement arrivé dans la Judée, s'il est vrai, comme toute la tradition chrétienne le prouve, que le Christianisme naissant eut une première période d'incubation pendant laquelle il ne sortit de la Palestine que pour se répandre par S. Paul sur les côtes de l'Asie-Mineure? Philon, qui vivait en Égypte, devait avoir plus de quatre-vingt-dix ans à l'époque où l'on fait apporter l'Évangile à Alexandrie par S. Marc (2). Tout ce

que Philon était un vieillard (et l'on sait que les Juifs ne prenaient ce titre de vieillard qu'à soixante-dix ans) vers l'an 44 de l'ère chrétienne. Aussi Basnage et la plupart des écrivains qui ont examiné attentivement cette question ont fixé la naissance de Philon à l'an 723 de Rome, 34 ans avant l'ère chrétienne vulgaire.

(1) En effet, dans le premier des deux, il fixe avec assez de précision l'époque où il les écrivait; car, parlant du siège de Xantes par Brutus, et de la défense héroïque que firent les habitants de cette ville pour la mémoire de César, il dit que cet évènement était encore récent : *ὁ πρὸ πολλοῦ, recenti adhuc memoria*. César fut assassiné l'an 709 de Rome, et la défaite de Brutus arriva en 712. Il faut donc mettre le siège de Xantes et l'action désespérée de ses habitants, qui se firent tous tuer plutôt que de se rendre au meurtrier de César, en l'année 710 ou 711, c'est-à-dire quarante-trois ou quarante-quatre ans avant l'ère chrétienne. Or on peut bien supposer que Philon, écrivant avant la naissance de Jésus ou vers le temps de cette naissance, c'est-à-dire une quarantaine d'années après le siège de Xantes, se soit exprimé comme il l'a fait; mais qu'il ait pu s'exprimer ainsi s'il avait écrit après la prédication de Jésus, quand plus de soixante-dix ans auraient été écoulés depuis l'évènement dont il parle, c'est ce qui n'a aucune vraisemblance. Il me paraît prouvé par cette seule remarque que ces ouvrages de Philon furent écrits par lui dans sa jeunesse, vers l'âge de trente ans, pendant la période de sa vie où, ainsi qu'il le rapporte, il s'occupait uniquement d'études et de philosophie, et où il s'acquit cette célébrité dont Josèphe nous le montre entouré à l'époque de sa légation.

(2) Eusèbe, S. Jérôme, tous les historiens et les anciens martyrologues, s'ac-

qu'Eusèbe, et à sa suite S. Jérôme, ont dit du Christianisme de Philon est aussi chimérique qu'absurde. Ce sont ses deux ouvrages sur les Esséniens et les Thérapeutes qui les ont trompés. Il est à remarquer qu'aucun Père des premiers siècles de l'Église n'est tombé dans cette erreur grossière. Ni Clément, ni Origène, qui habitaient l'Égypte, ni Athanase, qui fut patriarche d'Alexandrie, ni S. Justin, qui avait voyagé dans ce pays, ni Tertullien, ni enfin aucun autre antérieurement à Eusèbe, n'a confondu les Juifs connus sous le nom de Thérapeutes avec les Chrétiens (1). Ce n'est que deux cents ans après Philon, et cent ans après Tertullien, qu'Eusèbe, qui ne cite aucun garant de ce qu'il avance, étonné de trouver tant de marques de Christianisme chez des Juifs, a imaginé que ces Thérapeutes que décrivait Philon pouvaient bien être les disciples de S. Marc. Il n'a pas osé, il est vrai, absorber au profit du Christianisme les Esséniens, parceque l'erreur eût été trop scandaleuse; mais il a distingué les Thérapeutes des Esséniens contre toute espèce de raison et malgré le texte assez positif de Philon (2).

cordent à dire que S. Marc fut le premier disciple qui pénétra en Egypte : *Primus Alexandriae Christum annuntians*, etc., dit S. Jérôme en parlant de S. Marc dans son Catalogue des écrivains ecclésiastiques. On raconte qu'il se donna ou reçut de S. Pierre cette mission dès l'an 9 de l'empire de Claude, 49 de J.-C., mais qu'il erra l'espace de douze ans vagabond dans la Libye et dans les provinces voisines, parcequ'il n'osait entrer à Alexandrie sans une révélation particulière qui l'y conduisit. Il est vrai que toute cette tradition est fort incertaine et presque fabuleuse. Mais quand même on ferait remonter, comme fait Eusèbe, l'introduction du Christianisme en Egypte jusqu'à l'an 43 de l'ère chrétienne, il est évident que Philon, déjà septuagénaire, n'en dut recevoir aucune influence, et que ses écrits, tous composés avant cette époque, n'en doivent porter aucune trace : c'est en effet ce que leur lecture prouve de la façon la plus manifeste.

(1) Voyez les *Lettres* du président Bouhier en réponse à Montfaucon (p. 247 et suiv.), où ce point de controverse est surabondamment établi.

(2) Dans son huitième livre de la *Préparation évangélique*, Eusèbe reconnaît formellement que ce que Philon dit des Esséniens se rapporte aux Juifs; mais dans son *Histoire ecclésiastique* il attribue aux Chrétiens ce que le même auteur dit des Thérapeutes. Toutefois la distinction était si peu naturelle et si peu fondée, qu'il n'a pas osé l'aborder nettement; il s'est tiré de cette difficulté par le vague, et il a mieux aimé avoir l'air de se contredire que s'expliquer.

Ensuite pour s'expliquer comment Philon, si attaché dans ses écrits au Mosaïsme, avait pris tant d'intérêt au Christianisme naissant, il lui a fallu faire une autre supposition; il a imaginé que Philon avait bien pu connaître S. Pierre dans son voyage à Rome, et, de retour à Alexandrie, décrire avec amour l'Eglise de S. Marc (1). S. Jérôme a copié Eusèbe. Il n'y a pas un mot dans les deux Traités dont il est question qui ne démente clairement cette supposition. Philon parle de Juifs, de Juifs esséniens, et non pas de Chrétiens. Ces fabuleuses assertions d'Eusèbe et de S. Jérôme ne prouvent qu'une chose : c'est que le Christianisme préexistait à beaucoup d'égards dans l'Essénianisme, et que, frappés d'une évidence à laquelle il était impossible

S. Jérôme a été plus droit au but, en supprimant, dans son Catalogue, le premier traité de Philon, celui où il est question des Esséniens, et en le confondant avec le second.

(1) Il est à remarquer toutefois qu'Eusèbe et S. Jérôme n'ont insinué ces fables que comme des bruits fort incertains. S. Jérôme même ne les appuie que sur le rapport frappant qu'il trouve entre les Thérapeutes décrits par Philon et les Chrétiens. « Je mets, dit-il, Philon le Juif au rang de nos auteurs » ecclésiastiques, parcequ'en écrivant un livre sur la première Eglise de Marc » l'Evangéliste à Alexandrie, il s'est répandu en éloges sur les nôtres : *In nostrorum laude versatus est.* » Puis, dans la liste qu'il donne des écrits de Philon, il supprime le traité où il est parlé des Esséniens; et, le confondant avec le traité de la Vie contemplative, il caractérise en bloc ces deux ouvrages comme se rapportant aux premiers Chrétiens : « Et de vita nostrorum librum, » de quo supra diximus, id est de Apostolicis viris, quem et inscripsit *Περὶ τοῦ θεωρητικοῦ ἕκτατον*, quod videlicet cœlestia contemplantur et semper Deum » orent, et sub aliis indicibus. » Suidas, qui répète la même erreur, fait mieux encore : il prend le traité où Philon parle des Esséniens, le traité *Que tout homme vertueux est libre*, pour un traité sur les Chrétiens : *De vita Christianorum*. Il est évident que Suidas ni S. Jérôme n'avaient examiné attentivement les écrits dont ils parlent. Photius, qui les avait lus, est bien plus exact : « J'ai » lu, dit-il, les traités de Philon sur ceux qui embrassaient la vie philosophique » chez les Juifs, soit en se livrant à la pure contemplation, soit en pratiquant la » vie active. Les uns s'appelaient Esséniens, et les autres Thérapeutes. » Il reconnaît donc bien positivement les uns et les autres pour Juifs; ce qui ne l'empêche pas un peu plus loin d'adopter la fable des rapports de Philon avec S. Pierre. S. Augustin ne s'est pas trompé sur ce prétendu Christianisme de Philon; il dit positivement que Philon ne croyait pas en Jésus-Christ : « Vidit » hoc Philo quidem, vir liberaliter eruditissimus, unus illorum ejus eloquium » Græci Platoni æquare non dubitant, et conatus est aliqua interpretari, non » ad Christum intelligendum, in quem non crediderat, etc. (*In Faust.*, l. XII, » cap. 39.) »

de se refuser, ils se sont vus réduits à supposer que, puisque les Esséniens ressemblaient si fort aux Chrétiens, il fallait que ce fussent là les premiers Chrétiens. Ils ne se trompaient pas en effet complètement : seulement ces Chrétiens-là étaient de beaucoup antérieurs à Jésus-Christ, et Jésus lui-même était sorti de leur sein. Il est même certain que Philon décrivait ces Chrétiens-là avant que Jésus eût prêché en Galilée, et peut-être même, comme je l'ai dit, avant qu'il fût né.

Au surplus, ce qui a égaré Eusèbe et S. Jérôme dans leur appréciation de Philon et de ses ouvrages sur les Esséniens s'explique aisément et de toutes façons par l'Essénianisme même. Car il est infiniment probable que Philon, quoique Pharisien, avait, ainsi que Josèphe fit plus tard, étudié et pratiqué dans une certaine mesure l'Essénianisme, qu'il s'était mis en rapport, non seulement avec des Esséniens pratiques, soit de ceux qui se mariaient, soit de ceux qui vivaient dans le célibat, mais aussi avec ces contemplatifs des environs d'Alexandrie dont il nous fait la peinture ; en un mot, qu'il était, jusqu'à un certain point, Essénien de cœur et d'initiation. L'enthousiasme avec lequel il parle des Esséniens le ferait naturellement supposer, lors même que nous n'aurions pas certains passages de ses écrits qui viennent confirmer cette idée. Mais il nous reste des indices de ce que l'on pourrait appeler l'Essénianisme de Philon. Car, dans un de ses traités (1) entre autres, il parle d'un temps « pendant lequel il vivait uniquement occupé de l'étude et de la contemplation. » Il se plaint de ce que « le sort, ennemi de la vertu, l'a plongé » dans la mer des affaires publiques ; » il regrette ces années

(1) *Des lois spéciales du Décalogue*, part. II.

» où il ne trouvait de plaisir que dans la méditation des préceptes divins et des divins oracles ; où il n'avait aucune pensée terrestre ; où il se sentait un profond dégoût pour les plaisirs , les richesses , et la gloire ; où il se regardait comme un homme ravi en esprit au-dessus de la terre. » Il ajoute que quelques-uns , le voyant renoncer à sa première vie pour se jeter dans les emplois publics, « déploreraient son sort, comme celui d'un homme qui serait devenu aveugle. Cependant, dit-il, je les rouvre ces yeux qu'on a crus perdus , de peur que je ne passe toute ma vie dans les ténèbres , comme un homme abandonné de Dieu. » Ne reconnaît-on pas là une ressemblance frappante avec l'Essénianisme même , tel que Josèphe et Philon nous le décrivent ? Il y a plus : d'où vient à Philon cette habitude d'allégoriser sur l'Écriture qui se montre chez lui à chaque page ? Ne viendrait-elle pas par hasard de l'Essénianisme ? Ne nous représente-t-il pas, en effet, les Esséniens comme une école allégoriste, qui donnait à tous les faits de l'Écriture un sens métaphysique et moral ? Philon se trouve donc lui-même ressembler beaucoup aux Esséniens , et il les représente pour ainsi dire à plusieurs égards (1). Son Mosaïsme, bien caractérisé d'ailleurs, est un Mosaïsme essénien. Or le Christianisme étant lui-même puisé en grande partie à la même source, tout se réunissait pour que des Chrétiens du quatrième et du cinquième siècle, comme Eusèbe et S. Jérôme, ne pussent pas échapper à l'illusion de prendre les contemplatifs esséniens décrits par un Juif imbu lui-même d'Essénianisme pour des Chrétiens.

Maintenant que le lecteur ne peut pas se laisser détourner de la conséquence à laquelle je veux le conduire, en se

(1) J'aurai peut-être occasion d'en fournir plus loin d'autres preuves irrécusables.

persuadant à tort que peut-être les témoignages que je cite ont été écrits sous l'influence du Christianisme, que soit Philon lui-même, soit les Esséniens dont il parle, avaient reçu de la prédication de Jésus une certaine modification et une impulsion toute nouvelle; maintenant, dis-je, que le lecteur ne peut avoir une pareille idée, puisque ces témoignages de Philon sont prouvés antérieurs au Christianisme, et que tous les autres écrits de Philon, qui sont bien juifs assurément, bien dévoués à Moïse sans restriction aucune, sont pourtant empreints plus ou moins du même caractère, je vais continuer à citer ce qu'il rapporte des Thérapeutes. Je supprime seulement de son récit tout ce qui est étranger au sujet qui nous occupe :

« Après avoir parlé de ceux des Esséniens qui pratiquent
 » la vie active, et qui me paraissent, je l'avoue, supérieurs
 » en tout aux autres hommes, ou du moins, s'il faut em-
 » ployer des ménagements pour dire ma pensée, supérieurs
 » sous une multitude de rapports, je me vois conduit
 » naturellement par mon sujet à parler de ceux qui ont
 » embrassé la vie contemplative (1). Je n'inventerai rien,

(1) Εσσαίων περί διαλεχθείς οί τόν πρακτικόν ἐξήλωσαν καί διεπόνησαν βίον, ἐν ἅπασιν, ἢ, τὸ γούν εὐφρονητότερον εἰπεῖν, τοῖς πλείστοις μέρεσι διενεγκόντες, αὐτίκα καί περί τῶν θεωρίαν ἀσπασαμένων, ἀκολουθία τῆς πραγματείας ἐπόμενος, τὰ προσήκοντα λέξω. Montfaucon, voulant accommoder cette phrase, malheureusement pour lui trop claire et trop positive, à son sentiment que les Thérapeutes n'étaient pas des Esséniens, mais des Chrétiens, a été obligé d'en fausser le sens. Il traduit : « Après avoir parlé de la manière de vivre des Esséniens, » qui sont presque toujours occupés à des exercices corporels, il est à propos » de parler maintenant d'une sorte de gens qui consacrent toute leur vie à la » contemplation; » et il s'efforce de réfuter Scaliger, Blondel, Thomas Bruno, et tous ceux qui avaient pris le sens qui se présente si naturellement. Mais sa traduction est tout simplement un contresens : « Philon, dit à ce sujet Basnage » (*Hist. des Juifs*, liv. II. c. 23), voulant relever la gloire de sa nation, a » opposé aux philosophes grecs les Esséniens; et présentement, en remplissant » son plan, il y ajoute les Thérapeutes. Le second ouvrage est la suite de l'autre. » Il nous en assure; il veut seulement continuer ce qu'il a commencé, et faire » une suite de son premier dessein. Il veut parler des Esséniens contemplatifs, » après avoir parlé des Esséniens actifs. Il faut donc que les Thérapeutes eussent » de la liaison avec les Esséniens; autrement l'ordre ne demanderait pas qu'on

» comme c'est l'usage trop ordinaire des poètes et des écri-
 » vains, qui trouvent rarement, il faut le dire, des choses
 » vraiment belles à peindre; mais ici, sans aucun art, je
 » me contenterai d'aspirer à saisir la vérité, car je sais que
 » le plus éloquent perdrait sa peine à vouloir la surpasser.
 » Il faut pourtant faire effort pour la rendre; car il ne serait
 » pas juste que la grandeur de la vertu chez ces hommes
 » devînt une cause de silence pour ceux qui croient qu'on
 » ne doit rien taire de ce qui est beau. Le but que pour-

» parlât des uns après avoir parlé des autres. D'ailleurs l'article τῶν, par le-
 » quel il désigne ceux dont il va parler, se rapporte nécessairement aux Essé-
 » niens. Il a parlé des Esséniens qui s'attachent à la vie active; présentement,
 » en continuant son ouvrage, il va représenter ceux qui aiment la vie contem-
 » plative. Ces ceux sont les Esséniens, dont le nom fait le premier mot du livre;
 » il est impossible de rapporter cet article τῶν à aucun autre mot qu'aux Essé-
 » niens qu'il a nommés d'abord. Les Thérapeutes étaient donc une branche
 » des Esséniens. » Quelques savants, néanmoins, et Bouhier entre autres, tout
 en reconnaissant que les Thérapeutes étaient des Juifs, admettent une distinc-
 tion entre eux et les Esséniens. Cette distinction est fautive. On en aura la
 preuve plus loin, en comparant ce que Philon rapporte du *festin sacré* des
 Thérapeutes avec ce que Josèphe rapporte des *repas communs* des Esséniens,
 et avec ce que Philon lui-même en dit dans le passage précédemment cité.
 Ajoutons qu'indépendamment de cette identité sur le rite le plus important
 de la vie religieuse des uns et des autres, identité qui forme, à nos yeux, une
 preuve sans réplique, toutes les vraisemblances seraient encore pour l'opinion
 de Scaliger, de Basnage, et d'autres savants, que le mot Essénien était un nom
 générique qui signifiait également ceux de cette secte qui s'adonnaient à la vie
 active et ceux qui embrassaient la vie plus particulièrement contemplative, et
 que l'on nommait alors Thérapeutes. En effet, il suffit de considérer la contex-
 ture de la phrase de Philon, pour voir bien évidemment qu'il oppose dans cette
 phrase la vie contemplative, θεωρίαν, à la vie pratique, τὸν πρακτικὸν βίον. Or
 est-ce après avoir parlé des Esséniens comme il l'a fait dans son précédent
 Traité, après nous les avoir peints comme les plus religieux et les plus médita-
 tifs des hommes, après nous avoir dit qu'ils vivaient appliqués à la lecture et à
 l'interprétation de la Loi et des Prophètes, après nous avoir parlé de leurs
 livres d'explications allégoriques, etc., qu'il les peindrait maintenant comme
 des hommes sans spiritualité, simplement occupés, ainsi que traduit Montfau-
 con, d'exercices corporels. Il faudrait cependant dire que Philon réserve la vie
 spirituelle et contemplative uniquement pour les Thérapeutes, si l'on ne vou-
 lait pas que dans cette phrase tout se rapportât, sans exception, aux Esséniens,
 avec la seule distinction que parmi eux les uns travaillaient, et que les autres,
 vivant sans travailler, se bornaient à la contemplation. Mais la chose est assez
 importante pour que j'ajoute encore d'autres considérations qui achèvent de
 dissiper tous les nuages. Si les Thérapeutes n'étaient pas des Esséniens, pour-
 quoi Philon, lorsqu'il a voulu opposer les philosophes juifs aux philosophes
 grecs, ou plutôt lorsqu'il a voulu citer des sages à l'appui de sa thèse que *tout
 homme vertueux est libre*, ne les a-t-il pas nommés, et n'a-t-il nommé que les
 Esséniens? Dira-t-on que c'est parcequ'il ne voulait d'abord parler que de la

» suivent ces philosophes (1) est manifestement indiqué
 » par le nom sous lequel on les désigne. Car on les appelle,
 » d'une manière significative (2), Thérapeutes et Théra-
 » peutrides (3), soit parcequ'ils professent une médecine
 » supérieure à celle qui est répandue en tous lieux (cette
 » dernière, en effet, ne guérit (*θεραπεύει, therapeuei*) que
 » les corps, tandis que l'autre guérit les âmes en proie à
 » ces maladies graves et rebelles où viennent aboutir les
 » voluptés et les cupidités, les tristesses et les craintes,

Palestine et de la Syrie, et que les Thérapeutes habitaient principalement l'Égypte? Cette réponse n'a aucune solidité. Car, d'abord, Philon, qui vivait en Égypte, aurait dû plus naturellement citer les contemplatifs d'Égypte, et les citer avant les Esséniens, s'il n'avait pas su que les Thérapeutes appartenaient par leur doctrine même à l'Essénianisme juif. Il est évident, au contraire, que les Thérapeutes étant pour lui une autre sorte d'Esséniens, il a dû commencer par ceux de la terre sacrée, qui avaient pour eux l'antiquité et la tradition. D'ailleurs, il ne dit pas que les Thérapeutes n'existaient qu'en Égypte; il dit, au contraire, qu'ils étaient répandus en plusieurs endroits de la terre; il n'excepte pas la Palestine et la Syrie: il aurait donc bien pu parler d'eux dès le début. En second lieu, si les Thérapeutes n'étaient pas de la secte essénienne, à quelle secte juive appartenaient-ils donc? Ils étaient Pharisiens, répond Bouthier. Mais s'ils étaient Pharisiens, comment se fait-il que Philon, qui était lui-même Pharisien, du moins ostensiblement, ne les ait pas distingués par ce point des Esséniens, et qu'au contraire, dans la même phrase où il commence à en parler, il mette les Esséniens au-dessus de tous les hommes (ce que Montfaucon, pour le remarquer en passant, a prudemment oublié dans sa traduction)? Enfin, il suffit de se rapporter à cette assertion si souvent répétée par Josèphe: « Il y a parmi les Juifs trois sectes différentes, trois sectes très » anciennes, etc. » Comment, si les Pharisiens avaient eu les Thérapeutes, Josèphe aurait-il différencié, au point qu'il l'a fait, la secte des Esséniens de celle des Pharisiens? Si les Pharisiens avaient eu les Thérapeutes, Josèphe aurait-il remarqué, comme il le fait en toute occasion, le genre particulier de vie des Esséniens. Véritablement les Esséniens auraient été fort peu différents des Pharisiens, et on ne conçoit pas que Josèphe eût mis entre eux tant de distance. La différence en effet est si légère, que Montfaucon est obligé, pour distinguer les Thérapeutes de Philon des Esséniens de Josèphe, de s'attacher à une minutie, et de faire remarquer que, suivant Josèphe, les Esséniens en Palestine ne changeaient d'habits que quand ces habits étaient déchirés, tandis que, suivant Philon, les Thérapeutes en Égypte avaient des habillements d'hiver et d'été. Mais, je le répète encore, toutes ces raisons le cèdent à celle que j'ai énoncée d'abord, savoir, la conformité du rite, social et religieux à la fois, du repas commun, ou de la Paque-Eucharistie. Au surplus, je montrerai plus loin que le nom même de Thérapeutes est dérivé de celui d'Esséniens.

(1) Ou sectateurs de la sagesse, *Τῶν φιλοσόφων*.

(2) *Ἐπίσημοι*,

(3) *Θεραπευταὶ καὶ Θεραπευτρίδες*. Ce nom grec de Thérapeutes n'est, dans un certain sens, que la traduction du nom hébreu d'Esséniens. C'est ce que je démontrerai plus loin.

» l'avarice et les folles dissipations, l'injustice, et tout le
 » cortège innombrable des passions et des vices); ou bien
 » parcequ'ils ont été appris par la nature et par nos saintes
 » lois (1) à servir (*θεραπεύειν, therapeuein*) l'Être qui est
 » meilleur que le bon, plus simple que le un, et plus prin-
 » cipe, si je puis m'exprimer ainsi, que l'unité principe (2).
 » Qui leur comparer, je le demande, parmi tous ceux qui
 » cultivent la piété (3)? Est-ce ceux qui honorent les élé-
 » ments, la terre, l'eau, l'air, le feu, appelés ici d'un nom,
 » ailleurs d'un autre, Vulcain, Junon, Neptune, Cérès (4)?
 » Mais les éléments ne sont qu'une matière sans âme et sans
 » mouvement par elle-même, soumise à l'Ouvrier pour réa-
 » liser par elle toutes les idées de formes et de qualités (5).
 » Irai-je mettre en parallèle avec eux ceux qui adorent les
 » corps célestes et leurs influences, le soleil, la lune, les
 » étoiles fixes ou errantes, ou le ciel tout entier, ou le
 » monde dans son universalité? Mais toutes ces choses ne
 » se sont pas faites elles-mêmes; elles sont nées par la
 » science d'un Constructeur (6) infiniment sage. Sont-ce

(1) *Εἰς φύσιν καὶ τῶν ἱερῶν νόμων.* Il est clair que par ces saintes lois dont parle Philon, il entend la loi juive, la révélation moïsaïque.

(2) *Θεραπεύειν τὸ ὄν, ὃ καὶ ἰσχυροῦ κρείττον ἐστὶ, καὶ ἐνὸς αἰλικρινέστερον, καὶ μονάδος ἀρχηγρονώτερον.*

(3) Ou qui professent une religion quelconque : *τῶν ἐπαγγελιομένων εὐσεβειαν.*
 « En bonne foi, dit à propos de ce passage le président Bouhier dans sa réfa-
 » tation de Montfaucon, peut-on se persuader qu'un Juif, et un Juif parfaite-
 » ment instruit de sa religion, eût parlé de la sorte des Chrétiens, tandis que
 » ses confrères les chassaient de leurs synagogues comme des réprouvés et des
 » impies? Car vous savez que c'est ainsi qu'ils en usaient dès le temps de Jésus-
 » Christ même, suivant le témoignage de S. Jean, ch. ix, v. 22. (*Lettres*, p. 6) »

(4) J'avertis que j'abrège un peu le texte en cet endroit.

(5) *τὰ δὲ σοιχεῖα ἄψυχος ὕλη καὶ ἐξ αὐτῆς ἀκίνητος, ὑποβεβλημένη τῷ Τεχνίτῃ πρὸς ἀπάσας σχημάτων καὶ ποιητῶν ἰδέας.* Voilà bien la théorie de l'Idéal ou du *Λογος* de Platon. Est-ce chez Platon, comme on a coutume de le supposer, que Philon a pris cette doctrine? Il nous la donne comme juive et essenienne; et tout prouve qu'il a raison, et qu'il n'a fait que la retrouver chez Platon. La source de cette grande métaphysique était bien antérieure à la philosophie grecque.

(6) *ὑπὸ τινος Δημιουργοῦ τελειοτάτου τὴν ἐπισήμην.*

» ceux qui adorent des demi-dieux que je voudrais éгалer
 » à nos Thérapeutes? Des demi-dieux, c'est-à-dire des êtres
 » à la fois mortels et immortels, quoi de plus absurde? Sont-
 » ce les adorateurs d'idoles, c'est-à-dire de morceaux de
 » bois ou de pierre dont l'artiste fait à son gré un dieu, une
 » table, ou une cuvette? Je passe sous silence les divinités
 » des Égyptiens, qui, doux et traitables, adorent des bêtes
 » farouches, qui, raisonnables, honorent des brutes, qui,
 » alliés par une certaine parenté avec Dieu (1), se prosternent
 » devant des monstres pires que les animaux mêmes,
 » et qui, maîtres et souverains, servent des bêtes nées pour
 » leur obéir et les servir. Laissons ces incurables, qui sont
 » précisément le contraire des Thérapeutes (2); laissons-les
 » infecter de leurs folles opinions non seulement leurs con-
 » citoyens, mais les nations voisines; ils sont privés du plus
 » nécessaire de tous les sens, je ne dis pas de la vue du
 » corps, mais de celle de l'âme, par laquelle seule nous
 » pouvons distinguer le vrai d'avec le faux. Oui, qu'ils se
 » livrent à leurs erreurs; mais que toujours la race des
 » Thérapeutes, apprise à voir, jouisse de la vue de l'être;
 » qu'elle ne s'arrête pas au soleil sensible, et qu'elle ne
 » quitte jamais cette règle qui mène à la souveraine féli-
 » cité (3). Ceux qui embrassent ce genre de vie ne le font pas
 » pour suivre la coutume, ni à la sollicitation d'autrui;
 » mais, ravis par l'amour céleste, comme les Bacchantes et

(1) Οἱ συγγένειαν ἔχοντες πρὸς τὸ θεῖον.

(2) Ἀθεράπευτοι, incurables.

(3) Το δὲ θεραπευτικὸν γένος, ἐλέπειν ἀεὶ προσδιδασκόμενον, τῆς τοῦ ὄντος θεᾶς ἐπιεσθῶ, καὶ τὸν αἰσθητὸν ἥλιον ὑπερβαίνετω, καὶ μηδέποτε τὴν τάξιν ταύτην λειπέτω πρὸς τελείαν ἀγούσαν εὐδαιμονίαν. Toutes ces expressions sont remarquables. Cette *vue de l'être*, par laquelle Philon caractérise le fonds de la religion des Thérapeutes, s'accorde avec ce que nous aurons à dire sur le nom même de Thérapeute ou d'Essénien. Ce précepte de ne pas s'arrêter au soleil sensible rappelle ce que Josèphe dit de la prière des Esséniens au divin soleil (voy. plus haut, p. 183.)

» les Corybantes, ils sont agités d'une sorte de fureur
 » divine jusqu'à ce qu'ils voient l'objet de leur amour (1).
 » Ensuite, à cause du désir qu'ils ont d'une immortalité
 » bienheureuse (2), se regardant comme ayant déjà terminé
 » leur carrière mortelle, ils abandonnent leurs biens (3) à

(1) Ὑπ' ἔρωτος ἀρπασθέντες οὐρανόυ, καθάπερ οἱ βοκχευόμενοι καὶ κορυβαντιῶντες, ἐνθουσιάζουσι, μέχρις ἂν τὸ ποθοῦμενον ἴδωσιν. Ces paroles montrent bien nettement que l'extase était un état fréquent parmi ces contemplatifs. Nous verrons plus loin d'autres preuves de cette vérité.

(2) Διὰ τὸν τῆς ἀθανάτου καὶ μακκρίας ζωῆς ἕμερον. Ce seul trait suffirait pour montrer que les Thérapeutes étaient Esséniens, et pour renverser la supposition qu'ils pouvaient appartenir au Pharisaïsme. En effet, les Esséniens, comme nous l'avons vu par Josèphe, étaient les seuls Juifs qui crussent à une immortalité bienheureuse après la mort : quant aux Pharisiens, ils faisaient revenir les bons sur la terre, et n'admettaient qu'une suite de transmigrations (V. plus haut, p. 191-194.). Donc des Esséniens seuls pouvaient, ainsi que Philon le rapporte ici de ses Thérapeutes, aspirer ardemment après la mort comme un prisonnier aspire après sa liberté, embrasser l'espérance d'un bonheur éternel, et tenter d'y entrer dès cette vie par l'effort de la contemplation et de la spiritualité. La doctrine des Pharisiens sur la vie future les ramenait toujours à la terre. Un Pharisien contemplatif de la façon que Philon nous peint ses Thérapeutes n'aurait pas été Pharisien. Que prouvent donc les exemples, très rares d'ailleurs et fort incertains, que Bouhier a pu citer de Pharisiens livrés à l'ascétisme et à diverses austérités, tels par exemple que ce Banus dont Josèphe se fit quelque temps le disciple (*Vie de Josèphe écrite par lui-même*), et que l'on dit sans aucune certitude avoir été Pharisien? Rien, absolument rien. Ces sortes d'ascètes abandonnaient le Pharisaïsme par le genre même de vie qu'ils embrassaient. Le Pharisaïsme, en effet, loin de conduire à la vie purement contemplative, la repoussait. Il est donc absurde de croire qu'il ait produit des troupes entières de contemplatifs. Ajoutons que Josèphe, qui fait contraster la tendance contemplative des Esséniens avec la tendance réaliste et humaine des Pharisiens, n'aurait pas manqué de signaler l'étonnante exception des Thérapeutes.

(3) Ce passage est le seul qui, au premier abord, ferait douter que les Thérapeutes fussent Esséniens; car les Esséniens de la Judée vivaient en communauté, et ici il s'agit de propriété individuelle et d'héritage. Mais en résulte-t-il réellement une difficulté sérieuse? Je ne le pense pas. N'avons-nous pas vu, en effet, que Josèphe dit positivement qu'outre les Esséniens vivant dans le célibat, il y en avait qui admettaient le mariage (voy. plus haut, p. 193). Ceux-là, d'après Josèphe, avaient la même doctrine que les autres, la même morale, et pratiquaient également la communauté des biens. Mais Josèphe, qui s'est attaché principalement à décrire le gros des Esséniens, c'est-à-dire ceux qui étaient fixés sur les bords du lac Asphaltite, n'entre dans aucun détail sur ceux qui étaient mariés. Il les représente seulement comme une autre société, un ordre différent : ἕτερον τάγμα, *alius ordo*. Cependant il est bien difficile de croire que l'introduction de la famille naturelle ait pu s'arranger avec une complète communauté, comme était celle des purs Esséniens vivant dans le célibat. Ceux-ci, en effet, ne rejetaient le mariage que parcequ'ils y voyaient une source de divisions et la rupture presque nécessaire de la fraternité. Il est donc bien probable que cette seconde classe d'Esséniens que Josèphe n'a pas décrits, avait introduit dans son sein quelques usages particuliers et relatifs à la

» leurs fils et à leurs filles, ou à leurs autres parents, qu'ils
 » mettent de bon cœur en pleine possession de leur hé-
 » ritage, ou, s'ils n'ont pas de parents, à leurs amis. Car

famille. Cela est d'autant plus à croire que le sentiment de la pureté du mariage, et par conséquent de l'individualité sur ce point, se montre au plus haut degré dans ce que Josèphe dit d'eux à ce sujet. Les Moraves, qui ont calqué et qui reproduisent encore fidèlement aujourd'hui la communauté essénienne, ont cependant été obligés de mettre à certains égards la famille naturelle dans une sorte d'indépendance, et de lui créer un cercle hors de la grande famille. Mais s'il en était ainsi en Judée parmi les Esséniens mariés, à plus forte raison devait-il en être ainsi dans les pays étrangers, partout où l'on nous dit que la doctrine essénienne s'était introduite. Cela est d'autant plus nécessaire que, hors de la Judée, les Juifs se livraient surtout au commerce. On conçoit donc une sorte de demi-Esséniens pour ainsi dire, procédant de la secte principale, mais s'en écartant sur le point de la communauté des biens, l'admettant en principe, mais ne la pratiquant pas à la rigueur, à cause du milieu où ils se trouvaient placés. Ils étaient aux vrais Esséniens ce que les Quakers sont aujourd'hui aux Moraves. Les Moraves vivent dans une plus parfaite communauté de biens : les Quakers admettent positivement la propriété, tout en condamnant, à titre de superflu, ce qui excède les besoins naturels. Et comment n'en aurait-il pas été ainsi, je le demande ? comment la doctrine essénienne, en tant que pure métaphysique et pure morale, indépendamment de la pratique, ne se serait-elle pas répandue dans le corps entier de la nation juive, lorsque Josèphe et Philon nous représentent cette doctrine comme une doctrine nationale, comme une philosophie nationale, c'est-à-dire comme constituant la religion juive au même titre que le Pharisaïsme ou le Saducéeïsme ? Le Judaïsme pour eux, c'est ou l'Essénianisme, ou le Pharisaïsme, ou le Saducéeïsme, ou plutôt c'est une tige commune, mais qui a besoin de se présenter sous l'un de ces trois aspects. Croit-on que les choses se fussent ainsi offertes à ces deux profonds écrivains, si l'Essénianisme avait été entièrement limité à ceux qui vivaient dans la communauté et le célibat sur les bords de la mer Morte ? Non, ils n'auraient pas vu dans cette doctrine une doctrine nationale, et la plus auguste de toutes, comme Josèphe la nomme. Mais cette congrégation essénienne avait répandu sa foi dans un certain nombre d'esprits ; les docteurs esséniens étaient des docteurs en Israël, au même titre que les docteurs pharisiens ou saducéens. De là, partout, dans la nation juive, un certain nombre d'hommes attachés à cette deutérose, à cette interprétation du Mosaïsme. J'ai cité plus haut un passage de Josèphe, qui prouve manifestement ce que j'avance ici. C'est lorsque Josèphe dit que sous les Macchabées, deux siècles environ avant J.-C., la nation tout entière était divisée par les opinions différentes des trois sectes rivales. Ne voit-on pas là clairement que les Esséniens avaient des partisans, des adeptes dans tout le corps de la nation, ou du moins parmi les hommes les plus religieux, qui prenaient la part la plus active aux affaires politiques de cette mémorable époque ? Certes, Josèphe ne veut pas parler là des quatre mille Esséniens qui formaient les congrégations des bords du lac Asphaltite, mais de l'intervention de leurs opinions dans les affaires générales. Il devait donc y avoir, soit en Palestine et en Syrie, soit dans les autres pays où il y avait des Juifs, un certain nombre de demi-Esséniens, comme je disais tout à l'heure. Toutes les inductions prouvent cette vérité. D'où sortaient, en effet, ces catéchumènes, toujours plus nombreux qu'il ne fallait au rapport de Plin. dont se recrutaient les communautés des bords du lac Asphaltite, sinon de ces demi-Esséniens, préparés par la doctrine, et qui venaient enfin la réaliser dans un âge plus ou moins avancé ? En Judée, ils apportaient leurs biens à la société

» il est juste que ceux qui sans hésiter s'emparent de la
 » vraie richesse, de la richesse qui voit clair, cèdent la ri-
 » chesse aveugle à ceux qui sont encore aveugles par leurs

essénienne, parceque cette société vivait en travaillant à l'agriculture et à d'autres professions. Mais en Egypte, par exemple, où la société essénienne pratique ne s'était pas établie, ils laissaient leurs biens à leurs enfants, à leurs parents, à leurs amis, et se faisaient contemplatifs. Il me semble même que l'on s'explique par là tout naturellement cette espèce de vague qui est resté sur les deux ouvrages de Philon dont nous nous occupons, et qui a causé parmi les savants tant de difficultés et d'opinions différentes. Ce nuage que Philon a laissé sur les rapports des Thérapeutes et des Esséniens était jusqu'à un certain point au fond des choses. Il n'a pas pu s'exprimer autrement qu'il n'a fait. En effet, ces hommes qui en Egypte se faisaient Thérapeutes étaient-ils Esséniens. On pouvait répondre oui et non. Ils l'étaient de doctrine, ils l'étaient de cœur, ils aspiraient à l'être de fait, et ils le devenaient en se faisant tout-à-coup Thérapeutes, c'est-à-dire Esséniens sous un autre nom. Mais nés dans des familles esséniennes qui pourtant ne pratiquaient pas la communauté, ou bien sortis de familles pharisiennes ou saducéennes, livrés souvent à la profession du commerce, mariés, isolés avec leurs familles au milieu d'étrangers ou de Juifs qui ne partageaient pas leur croyance, ils se trouvaient forcés de vivre pendant longtemps de la vie individuelle et propriétaire : en ce sens, ils n'étaient pas Esséniens. La doctrine essénienne avait, en effet, cet inconvénient et cette sorte d'infériorité par rapport au Pharisaïsme et au Saducéisme, qu'à l'instant où la communauté de vie n'était pas réalisée, le rite principal de cette doctrine, c'est-à-dire le *repas commun*, la *Pâque-Eucharistie*, n'ayant pas lieu, et n'étant remplacée par rien, cette religion s'effaçait pour ainsi dire, et était primée par les deux autres, qui vivaient des pratiques légales. L'Israélite donc le plus tourné vers la vie spirituelle devait se faire Pharisien, ou du moins se mêler aux Pharisiens, s'il voulait avoir un culte et une manifestation religieuse, s'il voulait agir religieusement sur ses compatriotes engagés dans la vie individualiste, et asservis aux pratiques et aux cérémonies. De là tant de Juifs, Esséniens de cœur et de doctrine, mais ostensiblement Pharisiens, comme Josèphe et Philon. Ces deux auteurs ne semblent-ils pas, en effet, nous dire, ou plutôt ne nous disent-ils pas formellement : « L'Essénianisme est la vraie religion, c'est le vrai et pur Mosaisme : » et cependant l'un et l'autre étaient Pharisiens. Combien de Juifs pouvaient être dans le même cas ! Combien plus encore, n'exerçant aucune dignité dans les synagogues, pouvaient être Esséniens et faire profession de cette secte sans pratiquer la vie commune ! Or, en supposant qu'il en fût ainsi, n'est-il pas évident que ces Esséniens, de cœur seulement, devaient, à mesure que l'esprit religieux se développait en eux avec le cours des années, rejeter avec d'autant plus d'ardeur la propriété, qu'elle était une infraction à leur croyance religieuse, et tendre d'autant plus vers la pure contemplation qu'ils avaient été retenus davantage dans les liens de la vie propriétaire ? De là cette ardeur avec laquelle Philon nous les représente s'élançant dans la vie contemplative, et laissant à leurs enfants ou à leurs amis ces biens qu'ils avaient dans une sainte horreur, comme ayant trop longtemps entravé leur salut. Je pense donc, en dernière analyse, que les Juifs étant répandus en une multitude de lieux, la doctrine essénienne, une de leurs trois doctrines, et la plus religieuse selon Philon et Josèphe, était répandue partout avec eux, c'est-à-dire qu'elle avait en tout pays des adhérents plus ou moins nombreux ; mais que la pratique pure de l'Essénianisme était concentrée en Judée, et dans un coin de la Judée, sur les bords de la mer Morte ; que les Esséniens mariés dont parle Josèphe, et qui habitaient aussi la Judée, pouvaient

» pensées (1). Après qu'il ont ainsi abandonné leurs biens,
 » n'étant plus retenus par aucune chaîne, ils fuient, sans
 » jamais retourner la tête derrière eux, laissant frères, en-
 » fants, épouses, père, mère, tous leurs parents, tous leurs
 » amis, les sociétés qu'ils fréquentaient, et les lieux où ils
 » sont nés et où ils ont été élevés; car ils savent que tout
 » ce qui nous tient par l'habitude nous tient fortement. Ils
 » fuient donc, mais il ne vont pas pour cela dans quelque
 » autre ville; il ne ressemblent pas à ces esclaves qui ob-
 » tiennent d'être vendus à de nouveaux maîtres, malheureux
 » qui ne font que changer leur servitude sans jamais la
 » rompre. Toute ville, en effet, même celle qui est régie
 » par les meilleures lois, est pleine de tumulte, de confu-
 » sion, de désordres infinis, que ne saurait supporter celui
 » que la sagesse a une fois touché. C'est hors des murailles
 » des villes qu'ils choisissent leur séjour dans des jardins et
 » des lieux sauvages et solitaires (2), cherchant la retraite,
 » non par une sorte de misanthropie, comme on pourrait
 » le croire, non pour fuir les hommes, mais seulement pour
 » éviter le commerce de ceux qui n'ont pas les mêmes pen-
 » sées et dont la fréquentation leur paraît inutile et dange-
 » reuse. Cette société d'hommes est répandue en beaucoup
 » de lieux de la terre, et il était juste, en effet, que Grecs
 » et Barbares fussent participants d'un si grand bien; néan-
 » moins ils abondent davantage en Égypte, dans tous les

bien encore être soumis au régime presque absolu de la communauté; mais qu'outre ceux-là beaucoup de Juifs partageaient la doctrine essénienne à de moindres degrés, faisant effort pour atteindre à cette vie regardée par eux comme la seule religieuse et la seule morale, mais ne parvenant à la pratiquer que par un brusque passage vers la vie contemplative que Philon nous décrit chez ces Thérapeutes.

(1) Il y a ici dans le texte une comparaison des Thérapeutes avec Démocrite et d'autres philosophes qui renoncèrent comme eux à leurs biens pour se livrer à l'étude. Je supprime ces développements.

(2) Ce que Philon dit ensuite montre qu'ils allaient se joindre à d'autres solitaires qui avaient fait retraite du monde avant eux.

» nomes, et principalement autour d'Alexandrie (1). Mais
 » de tous côtés (2) les plus distingués d'entre eux viennent,
 » comme si c'étaient là leur patrie, former une sorte de
 » colonie de Thérapeutes (3) dans un lieu admirablement
 » propre à ce genre de vie, et qui est situé au bord du Lac
 » Maria (4), sur une éminence peu élevée. C'est un séjour
 » d'une sécurité parfaite et où l'air est excellent. La sûreté
 » dont on y jouit vient de ce que tout alentour sont répandus
 » de nombreuses maisons de campagne et des villages. Quant

(1) Πολλοῦ μὲν οὖν τῆς οἰκουμένης ἐστὶ τὸ γένος· ἔδει γὰρ ἀγαθοῦ τελείου μετασχεῖν Ἑλλάδα καὶ τὸν Βάρβαρον. Πλεονάζει δὲ ἐν Αἰγύπτῳ, καθ' ἕκαστον τῶν ἐπικαλουμένων νομῶν, καὶ μάλιστα περὶ τὴν Ἀλεξάνδρειαν. Au temps où Philon écrivait, les Juifs étaient mêlés à toutes les nations : « La nation juive, dit-il, dans un autre de ses ouvrages (*Legat. ad Caium*), n'est point, comme les autres nations, renfermée dans une seule contrée ; elle habite presque tout l'univers, et s'est si fort multipliée en tout pays, que souvent le nombre des Juifs égale presque celui des habitants naturels. » A l'égard de l'Egypte, il est certain qu'ils y étaient en très grand nombre. Philon nous apprend encore (*in Flaccum*) qu'ils occupaient seuls presque la moitié de la ville d'Alexandrie ; or on sait qu'Alexandrie avait un million d'habitants, au rapport de Diodore de Sicile. Il y en avait aussi à proportion dans les autres provinces de l'Egypte, et dans cette partie de la Libye qui en est voisine, et qui prit même d'eux le nom de *Palaestina Libyca*.

(2) Οἱ δὲ παναχόθην ἄριστοι, *ex omnibus locis optimi*. Il est assez probable qu'il s'agit surtout ici de l'Egypte. Cependant, comme les Thérapeutes vivaient ainsi que nous le verrons tout-à-l'heure, en communauté, et formaient par conséquent des congrégations qui se trouvaient naturellement unies entre elles par le lien de l'Essénianisme, rien n'empêche de croire qu'il en venait à Alexandrie de tous les pays. Quant à ce mot ἄριστοι, *les meilleurs*, on peut entendre également que c'étaient les plus intelligents et les plus pieux. D'après les détails donnés plus loin par Philon, il semble que c'étaient les plus *extatiques* ou les plus disposés à l'*extase* qui venaient résider dans cette congrégation du lac Maréotis. Mais on voit aussi, par ce qu'il rapporte, que c'étaient les plus savants, puisque l'occupation de ces solitaires était de composer des chants et des traités de philosophie religieuse.

(3) Θεραπευτῶν ἀποικίαν σέλλονται. Montfaucon traduit : « Ils envoient ceux d'entre eux, etc. » Mais σέλλονται ne me paraît pas signifier positivement que ces Thérapeutes qui se rendaient au lac Maria y fussent envoyés par des supérieurs. Le mot σέλλομαι se dit proprement des vaisseaux appareillant pour se rendre à un certain lieu ; et c'est à cause de l'idée de *colonie* que Philon s'en sert ici. Au surplus, comme il est certain, par ce que Philon rapporte plus loin, que les Thérapeutes ne vivaient pas solitaires, mais en communauté, et qu'ils avaient par conséquent, comme les autres Esséniens, des chefs, des supérieurs, on peut très bien admettre le sens de Montfaucon, qui est aussi celui de la vieille version latine : *Optimus quisque mittitur*.

(4) Ὑπερ λίμνης Μαρίας. C'est le lac célèbre d'Alexandrie, appelé *Mareotis* dans Ptolémée et *Maroa* dans Strabon.

» à la pureté et à la douceur de l'air, elles résultent de ce
 » que des souffles de vent s'élèvent continuellement du lac
 » qui se jette dans la mer, et de la mer qui est à très peu de
 » distance; les vents qui viennent de la mer sont secs, ceux
 » du lac humides, et leur mélange donne le l'air plus favo-
 » rable à la santé. Leurs demeures sont fort simples, et
 » construites uniquement pour les préserver du chaud et du
 » froid. Elles ne sont pas serrées les unes contre les autres,
 » comme dans les villes; car ce n'est pas ce qu'il faudrait
 » à des gens qui aiment la solitude : mais elles ne sont pas
 » non plus trop écarées, à cause de la communauté de vie
 » qu'il pratiquent (1), et afin qu'il puissent, au besoin, se
 » secourir mutuellement contre les voleurs. Chacun a sa
 » sainte retraite qui s'appelle Semnée et Monastère, et où,
 » seul et à part, il accomplit les mystères de la vie reli-
 » gieuse (2). Jamais ils n'y portent ni nourriture, ni boisson,
 » ni aucune des choses qui regardent les besoins du corps,
 » mais les lois et les oracles de Dieu révélés par les pro-
 » phètes, des hymnes, et d'autres livres, par le culte et
 » l'intelligence desquels ils s'élèvent et se perfectionnent.
 » Ils ont toujours présente à l'esprit la pensée de Dieu,
 » tellement que jusque dans leurs songes leur imagination
 » ne leur retrace que les beautés des perfections divines.
 » Beaucoup d'entre eux même parlent dans le sommeil (3),
 » interprétant dans leurs rêves les dogmes les plus pro-

(1) Δε' ἦν ἀσπάζονται κοινωνίαν. Ceci est remarquable. Il est donc bien certain que ces Thérapeutes, tout livrés qu'ils fussent à la contemplation, pratiquaient cependant la vie commune, comme les autres Esséniens. Montfaucon n'a pas compris ce point; il traduit: « Leurs maisons ne sont pas trop éloignées, afin qu'ils puissent se visiter aisément. »

(2) Ἐκάστου δὲ ἔστιν οἴκημα ἱερὸν, ὃ καλεῖται Σεμνείον καὶ Μοναστήριον, ἐν ᾧ μονάζουσι τὰ τῆς σεμνοῦ θείου μυστήρια τελοῦνται.

(3) Πολλοὶ οὖν καὶ ἐκλαλοῦσιν ἐν ὕπνοις. Il est assez difficile de ne pas voir l'extase dans ces hommes qui parlent en dormant, et qui interprètent en rêve les dogmes religieux.

» fonds de la philosophie sacrée (1). Ils ont coutume de
 » prier deux fois par jour, le matin et le soir; le matin au
 » lever du soleil, demandant ce qu'on pourrait appeler et ce
 » qui est véritablement le beau jour d'une belle journée,
 » c'est-à-dire que leur âme soit remplie de la lumière cé-
 » leste (2); et le soir quand le soleil se couche, afin que leur
 » esprit, entièrement dégagé du poids des sens et des choses
 » sensibles, et retiré dans sa propre demeure et comme dans
 » son conseil secret, s'applique à découvrir la vérité. Tout
 » le temps entre le matin et le soir est employé à la médi-
 » tation. Car, lisant les saintes Écritures, ils cherchent la
 » sagesse par la voie de l'allégorisme, sous les traditions et les
 » emblèmes de la sagesse de nos ancêtres, regardant ce qui
 » est contenu dans la lettre écrite comme autant de symboles
 » d'une nature voilée, mais dont l'essence se manifeste dans
 » les interprétations de notre esprit (3). Ils ont, en effet,
 » beaucoup d'anciens ouvrages composés par ceux qui jadis
 » ont fondé cette secte, véritables monuments de la science
 » interprétative et allégorique, et dont ils se servent comme
 » de modèles pour tenter de faire la même chose (4). Ils

(1) Ou de la religion : Τῆς ἱερᾶς φιλοσοφίας.

(2) Que le lecteur se rappelle ce que Josèphe dit de la prière des Esséniens au soleil levant. (Voyez plus haut, p. 183.)

(4) Εντυγχάνοντες γὰρ τοῖς ἱεροτάτοις γράμμασι, φιλοσοφοῦσι, τὴν πάτριον φιλοσοφίαν ἀλληγοροῦντες, ἐπειδὴ συμβολὰ τὰ τῆς ῥητῆς ἑρμηνείας νομιζοῦσι ρύσεως ἀποκεκρυμμένης, ἐν ὑπονοίαις ἀηλουμένης.

(5) Ἐστὶ δὲ αὐτοῖς καὶ συγγραμματα παλαιῶν ἀνδρῶν, οἱ τῆς αἱρέσεως ἀρχηγεταὶ γενόμενοι πολλὰ μνημεῖα τῆς ἐν τοῖς ἀλληγορουμένοις ἰδέας ἀπέλιπον, οἷς καθάπερ τιτὶν ἀρχετύποις χρωμενοι, μιμοῦνται τῆς προαιρέσεως τὸν τρόπον. Voilà un de ces passages contre lesquels l'hypothèse du Christianisme des Thérapeutes vient se briser comme du verre. Croirait-on que Montfaucon suppose sérieusement que cette multitude d'anciens écrits dont parle Philon, πολλὰ συγγραμματα παλαιῶν ἀνδρῶν, ces nombreux monuments de la science allégorique laissés par les fondateurs de la doctrine des Thérapeutes, étaient les quelques épitres que nous avons sous le nom de S. Pierre et de S. Paul, et l'Evangile de S. Marc! Il est obligé en effet à cette supposition absurde; car on lui demande à quels monuments du Christianisme peut se rapporter ce que dit Philon. Le président Bouhier (*Lettres*, p. 29 et suiv.) a complètement réfuté les arguments dont Montfaucon se sert pour étayer cette incroyable rêverie. Il

» ne se bornent pas en effet à penser; ils composent des
 » poèmes et des hymnes à Dieu, en vers de toutes sortes de
 » mesures, et dans toutes les formes usités par les poètes,
 » qu'ils rendent plus faciles à se fixer dans la mémoire par
 » l'accompagnement d'un chant grave et religieux. Ils demeu-
 » rent six jours de la semaine dans ces monastères,
 » occupés à l'étude, ne passant pas le seuil de la porte, et
 » ne jetant pas même les yeux au dehors (1). Mais le sep-

montre combien, même en n'admettant que Philon n'ait écrit qu'en l'an 68 de J.-C., il est absurde de supposer que les épîtres de S. Pierre et de S. Paul fussent parvenues à cette époque en Egypte; combien il est absurde de croire que Philon ait pu traiter d'*anciens* trois hommes qui vivaient encore à l'époque où lui-même écrivait, ou qui venaient tout récemment de finir leur vie; car, suivant tous les faits connus de l'histoire du Christianisme, S. Pierre et S. Paul ne sont morts qu'en 66, et S. Marc en 67 ou 68. Ce qui intéressait avant tout dans le Christianisme naissant, c'était la nouvelle de la venue du Messie: toute science et tout désir de science s'évanouissait devant ce fait. Et Philon n'aurait pas dit un seul mot de ce fait! loin de là, il nous aurait peint les Thérapeutes, si nouvellement établis par S. Marc, comme occupés paisiblement à composer des livres allégoriques! et en parlant des modèles qu'ils imitaient, il aurait entendu parler des écrits tout récents de S. Pierre, de S. Paul et de S. Marc! Mais ces écrits des Apôtres sont-ils donc des monuments d'allégorisme? L'allégorisme n'y joue qu'un rôle secondaire; ce qui occupait avant tout les Apôtres, c'était le fait messiaïque, et le gouvernement de la société naissante des Chrétiens. Si Philon avait connu S. Pierre à Rome, comme le suppose finement Eusèbe, n'aurait-il pas dit un mot de la nouveauté de cette doctrine des Thérapeutes dont il parle avec tant d'enthousiasme? aurait-il donné pour d'*anciens écrits* des lettres d'un de ses anciens amis, qu'il devait croire encore vivant? En vérité, toutes les suppositions que Montfaucon est obligé de faire pour soutenir son hypothèse ne sont bonnes qu'à provoquer le rire. Il est évident qu'il s'agit ici des livres de l'Essénianisme, des écrits de ces anciens *évangélistes* esséniens dont parle Josèphe (voy. plus haut, p. 187), et que Philon lui-même caractérise (voy. p. 202) de la même façon qu'il caractérise ici les livres des Thérapeutes, c'est-à-dire comme des monuments d'allégorisme.

(1) Il est assez probable qu'ils passaient souvent les nuits comme les jours dans ces oratoires. Mais pourtant cela ne résulte nullement de l'ensemble du récit de Philon. En tout cas, leur véritable logis était la maison commune, le grand monastère où ils se réunissaient pour manger. Philon dit en effet qu'ils ne portaient jamais aucune nourriture dans ces cellules, qui étaient seulement leurs cabinets d'étude et de méditation. Il affirme d'ailleurs positivement qu'ils pratiquaient la vie commune. Ce que l'on peut dire, c'est que leur vie était à demi érémitique, à demi cénobitique. Certains moines du Christianisme, qui embrassèrent la vie érémitique ou solitaire, la combinèrent également avec la vie cénobitique ou en commun. C'est ainsi que l'ordre des Camaldules, fondé à la fin du dixième siècle par S. Romuald, participait à la fois du genre de vie des Pères du désert et de celui des disciples de S. Benoît. « In eodem loco, dit » l'historien de cet ordre parlant de S. Romuald, et *Monasterium et separatat » solitariarum cellas ædificare consuevit.* (*Camald. ordinis Historia*, auct.

» tième jour (1) ils se réunissent comme en un conseil commun, et se placent en rangs suivant l'âge, avec gravité » et bienséance, leurs mains cachées sous leur habit, la

» Hastivillio). » Ce que Philon veut dire ici positivement, c'est que pendant six jours de la semaine les Thérapeutes méditaient à part, renfermés dans leurs cellules ou ermitages, n'en sortant pas de tout le jour, et ne laissant même pas leur vue s'égarer sur les objets du dehors, tandis que le septième jour, le jour du Sabbat, ils se réunissaient en synagogue. Cette assemblée commune et le repas commun qu'ils faisaient ensemble suffiraient pour justifier ce que dit Philon, qu'ils pratiquaient la vie commune. Mais il est assez évident, par tout l'ensemble de son récit, que leur communauté ne se bornait pas à cette réunion du jour du Sabbat : seulement celle-là était de règle et tout-à-fait obligatoire. Du reste, ils avaient de grands Semnées où ils venaient chaque soir prendre leur repas et passer la nuit. Je croirais volontiers que la prière du matin et celle du soir étaient dites en commun. En un mot, ils pratiquaient la même société que les Esséniens de la Palestine, à l'exception que ceux-ci se livraient dans le jour à un travail corporel, tandis que les Thérapeutes se livraient uniquement à la contemplation. Mais cette différence entraînait une autre. Il est évident en effet que des hommes livrés au travail corporel avaient besoin de prendre beaucoup plus de nourriture que des hommes vieux pour la plupart et livrés uniquement à la contemplation. Aussi les Esséniens de la Judée se réunissaient-ils deux fois par jour, le matin à onze heures et le soir, pour manger ensemble, tandis que les Thérapeutes ne mangeaient que le soir. Philon rapporte même que plusieurs restaient trois jours sans manger, et que quelques-uns vivaient dans l'abstinence la semaine entière, ne mangeant que le septième jour. Ces abstinences n'ont rien d'étonnant sous le climat de l'Égypte, et chez des hommes dont plusieurs étaient livrés à l'extase ; on a mille exemples pareils dans l'histoire des extatiques. Mais il résultait de là qu'ils pouvaient, pendant la semaine, demeurer fort solitaires, sans faire infraction à la vie commune.

(1) *Ταῖς ἐβδομαῖς*. C'est le jour du Sabbat ; mais Philon, non plus que Josephé, n'emploie jamais le mot *σάββατον* ; témoin le titre d'un de ses traités : *Περὶ τῆς ἐβδομῆς καὶ τῶν ἑορτῶν*, qu'il faut traduire du *Sabbat et des fêtes*. Cet attachement des Thérapeutes au Sabbat, qui est encore bien plus positivement marqué dans ce que Philon dit plus loin, ne laissait pas que d'être fort embarrassant dans le système de Montfaucon. Car on sait que les Chrétiens transportèrent de bonne heure au dimanche, c'est-à-dire au premier jour de la semaine, le repos du septième jour et tout ce qui s'y rattachait chez les Juifs. On croit trouver déjà quelque indication de ce changement dans les écrits des Apôtres. On cite deux passages, l'un de S. Paul (1. Cor. c. xvi, v. 2), et le second de l'Apocalypse de S.-Jean, (c. i, v. 10), où il est question du dimanche. Le premier, il est vrai, ne prouve rien : mais, dans le second, le texte désigne formellement le dimanche, c'est-à-dire le jour du soleil chez les anciens, sous le nom de *jour du Seigneur* : « Je fus ravi en esprit, dit S. Jean, dans le jour du » Seigneur : *ἐν τῇ κυριακῇ ἡμέρᾳ*. » Les anciennes Constitutions dites Apostoliques, *Canones Apostolorum*, parlent aussi du dimanche sous ce nom : « Si » quis clericus inventus fuerit die Dominico jejunare vel Sabbato, præterquam » uno solo, deponatur (art. lxxv). » Mais la date de ces Constitutions est complètement inconnue ; on croit seulement qu'elles se rapportent au second ou au troisième siècle. Ce qu'on a de certain sur l'institution du dimanche, c'est le témoignage bien positif de S. Justin dans son Apologie à l'empereur Antonin, écrite l'an 140 de l'ère chrétienne. Je citerai ce passage plus loin ; il me servira à montrer la continuité entre le Sabbat essénien du samedi accompagné du *festin sacré*, et le Sabbat chrétien du dimanche accompagné de l'eucharistie.

» droite sur la poitrine, la gauche appliquée sur leur côté (1).
 » Alors le plus ancien et le plus instruit dans les dogmes
 » prend la parole, et fait, avec un visage tranquille et d'une
 » voix calme et unie, sans passion, sans emportements, un
 » discours plein de sens et de sagesse, ne visant pas, comme
 » les rhéteurs et les sophistes du jour, à l'éclat de la phrase
 » et à ce qu'on nomme l'éloquence, mais cherchant, soit dans
 » l'exposition, soit dans l'interprétation, cette solidité et
 » cette justesse de la pensée qui ne s'arrête pas à flatter
 » l'oreille, mais qui pénètre jusqu'à l'âme et s'y établit
 » solidement. Tous les autres écoutent dans un profond
 » silence, ne manifestant leur approbation que par des
 » signes d'yeux et de tête. Ce Semnée commun où ils s'as-
 » semblent chaque samedi est divisé en deux enceintes,
 » l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes : car les
 » femmes ne sont pas exclues de cette réunion (2) ; elles y
 » ont au contraire leur place marquée, n'ayant pas moins

Quant à la substitution même du dimanche au samedi, S. Justin l'attribue à deux motifs, savoir la création de la lumière dans la Genèse, et la résurrection du Sauveur, qui passait pour avoir eu lieu ce jour. Eusèbe dit à peu près la même chose : « Le Verbe divin, dit-il (*in Psalm.*, XCI), malgré la répugnance des Juifs, a transféré le Sabbat au jour où la lumière a pris son origine. Il nous a donné l'image du véritable repos en instituant le dimanche, jour de salut, où ce sauveur du monde, après avoir mis fin aux actions merveilleuses qu'il avait opérées parmi les hommes, devint vainqueur de la mort. » Ne semble-t-il pas que, tout en se séparant hostilement des Juifs et en se tranchant des Esséniens, les Chrétiens, dans cette comparaison de Jésus au soleil ou à la lumière étaient encore inspirés par le culte essénien, par la prière au divin Soleil ?

(1) Ce genre d'attitude servant à exprimer le recueillement et le repos du Sabbat n'était pas particulier aux Thérapeutes. Philon, dans son traité *Que les songes nous sont envoyés par Dieu* (part. II), introduit un Païen se moquant en ces termes de la gravité solennelle des Juifs pendant le jour du samedi : « Quoi donc ! si quelque péril pressant se présentait ce jour-là, si l'ennemi, ou un incendie, ou une peste survenait tout-à-coup, vous resteriez tranquilles dans vos maisons ! Ou, si vous en sortiez, ce serait avec votre contenance accoutumée, la main droite cachée sous votre robe et la gauche appliquée sur vos hanches, afin que, malgré vous, vous ne soyez forcés à rien faire pour votre salut ! etc. »

(2) On va voir un peu plus loin qu'elles prenaient également part au banquet sacré de la grande fête sabbatique.

» de zèle ni moins de sainte résolution que les hommes.
 » Le mur de séparation est une espèce de parapet élevé
 » seulement de trois à quatre coudées, et vide par en haut
 » jusqu'au toit ; de telle façon que le respect dû à la pudeur
 » des femmes est conservé, et qu'en même temps celles qui
 » assistent à ces réunions reçoivent facilement le secours
 » de la parole, rien n'empêchant la voix de l'orateur d'ar-
 » river jusqu'à elles (1). La tempérance est pour les Thé-
 » rapeutes comme une sorte de fondement solide, sur lequel
 » ils bâtissent l'édifice de toutes les vertus. Aucun d'eux
 » ne mange ni ne boit qu'après le soleil couché parcequ'ils
 » croient que l'étude seule de la sagesse occupe dignement
 » la clarté du jour, et qu'il ne faut vaquer aux besoins du
 » corps que durant les ténèbres ; ce qui fait que, consacrant
 » au premier de ces soins la journée tout entière, ils ne
 » donnent au second qu'une petite partie de la nuit. Plus-
 » sieurs d'entre eux, chez qui le goût de la science et l'a-
 » mour de la contemplation sont portés au plus haut degré,
 » demeurent jusqu'à trois jours sans manger. Il en est
 » même qui, nourris pour ainsi dire et rassasiés de la seule
 » sagesse, laquelle leur verse plus abondamment ses tré-
 » sors, doublent fort aisément ce jeûne, et passent jusqu'à
 » six jours sans prendre aucune nourriture, vivant comme
 » on dit que vivent les cigales, d'air, de rosée, et de chant (2).

(1) Cette séparation des hommes et des femmes paraissait à Montfaucon une marque solide du Christianisme des Thérapeutes. Il se donne beaucoup de peine (p. 144 et suiv. de son *Traité*) pour démontrer, au moyen des Constitutions apostoliques et de divers passages d'Origène, d'Eusèbe, de S. Ambroise, de S. Chrysostome, que de toute antiquité, dans les églises chrétiennes d'Orient, les femmes, ou du moins les vierges consacrées à la retraite, étaient séparées des hommes par une muraille ou par une cloison. Mais en cela les Chrétiens n'avaient fait que suivre l'exemple des Juifs. Montfaucon oublie que pareille séparation existait dans le temple de Jérusalem (Josèphe, *Guerre des Juifs*, liv. VI). Cet usage a même encore lieu aujourd'hui dans les synagogues juives.

(2) Il est évident que Philon pensait à la belle ode d'Anacréon. La cigale du poète grec semble en effet un symbole de la vie contemplative que Philon nous

» Mais, regardant le jour du Sabbat (1) comme tout-à-fait
 » solennel et saint (2), ils cessent constamment leurs absti-
 » nences quand il revient, et se plaisent à l'honorer d'une
 » façon particulière; car ce jour-là ils ne soignent pas seu-
 » lement leur âme, ils refont aussi leur corps par la nourri-
 » ture, lui donnant, comme aux bêtes de somme, quelque
 » relâche après un long travail. Ils ne mangent rien de bien
 » recherché : un pain grossier, et pour tout mets du sel, à
 » quoi les plus délicats ajoutent comme assaisonnement de
 » l'hysope; l'eau des fontaines est leur boisson. Car ils veu-
 » lent bien apaiser ces deux maîtresses que la nature a
 » données au genre humain, la faim et la soif; ils veulent,
 » dis-je, les apaiser, mais ils ne veulent pas les flatter, et
 » ils ne leur donnent que ce qui est absolument nécessaire
 » pour pouvoir exister. Ils mangent donc pour n'avoir pas
 » faim, ils boivent pour n'avoir pas soif; mais ils ont en
 » aversion l'excès et la satiété, comme l'ennemi le plus re-
 » doutable de l'âme et du corps. Nous avons deux sortes de
 » remparts contre les intempéries de l'air, les habits dont
 » nous nous couvrons et nos maisons : quant aux maisons,
 » j'ai déjà dit que les leurs sont dépourvues de tout luxe,
 » uniquement appropriées au service qu'ils en veulent, et
 » faites pour la seule nécessité; leurs habits sont également
 » simples, et pris dans le but de les garantir du froid et du

décrit ici. « O cigale, dit Anacréon, que je te trouve heureuse, toi qui, sur le
 » haut des arbres, après que tu as bu un peu de rosée, chantes comme une
 » reine! Tout ce que tu vois dans les champs est à toi; tout ce que les saisons
 » apportent t'appartient. Tu es l'amie des laboureurs, à qui tu ne fais aucun
 » mal; tu es en honneur aux mortels, ô doux prophète de l'été. Les Muses
 » t'aiment, et Phébus aussi te protège; il t'a donné une voix perçante. La
 » vieillesse n'a pas d'atteinte pour toi. A qui te comparer? Tu es vraiment sage,
 » tu n'as d'ancêtres que la terre, tu aimes l'harmonie, tu ne connais pas la
 » douleur, tu n'as ni chair ni sang : ah! tu es presque semblable aux Dieux!
 » (Od. XLIII.) »

(1) Τὴν ἐβδόμην.

(2) Πανίστρον καὶ πανέροτρον.

» chaud : l'hiver, au lieu de fourrures, une robe de grosse
 » étoffe ; l'été, une veste courte sans manches, ou une sim-
 » ple chemise de toile. Car ils s'attachent en tout à la sim-
 » plicité, pensant que le faste a pour principe le mensonge,
 » tandis qu'au contraire la simplicité a pour principe la
 » vérité, l'un et l'autre étant bien l'expression de la source
 » différente qui les produit, et méritant par conséquent l'un
 » la haine et l'autre l'amour ; car du mensonge découlent
 » tous les genres de maux, et de la vérité découlent toutes
 » les félicités, soit dans l'ordre purement humain, soit dans
 » l'ordre des choses divines. Je veux maintenant parler de
 » leurs assemblées et de la manière dont ils se réjouissent
 » dans les festins (1). Mais ce ne sera qu'après avoir dit ce qui
 » se passe dans les festins des autres hommes, afin de faire

(1) C'est-à-dire qu'après avoir indiqué, comme il vient de le faire, leur régime de nourriture, il va dire comment ils se conduisent dans ces repas, en choisissant pour exemple leurs plus grandes réjouissances, leurs plus beaux jours de gala, pour me servir de cette expression : *ἡλαρωτέρας ἐν συμποσίοις διαγωγής*. Il ne faut pas croire, en effet, que le repas sacré de la Pentecôte, que Philon décrit ensuite, fût essentiellement différent du repas du jour du Sabbat, ni même du repas ordinaire de chaque jour. Il n'y avait aucune différence vraiment essentielle ; le fond était toujours le même : l'unité de Dieu et l'unité en Dieu, la fraternité par conséquent et la communauté, se trouvaient aussi bien exprimées et symbolisées, et en même temps aussi bien pratiquées, dans le repas quotidien que dans le repas du jour du Sabbat, ou dans celui de la Pentecôte. L'idée sociale et religieuse sous tous ses rapports, et la réalisation de cette idée, se retrouvaient identiquement dans les uns comme dans les autres. Le repas ordinaire était donc tout aussi sacré en lui-même que celui des jours de fête. Seulement ces jours-là il y avait parmi les Thérapeutes une sorte de redoublement de spiritualité : l'intelligence du saint mystère de la société humaine et divine était révélée avec plus de soin ; il y avait, en un mot, certains préparatifs et certains accompagnements qui ne se trouvaient pas dans le banquet ordinaire. C'est ce qui faisait que la communion du samedi était, non pas plus sainte, mais plus solennelle et plus auguste que celle des autres jours, et que celle de la Pentecôte l'emportait encore par ces caractères. Pour se bien assurer de cette vérité, il suffit de relire ce que Josèphe nous a dit des repas quotidiens des Esséniens (Voyez plus haut, p. 184), et de comparer son récit avec celui que Philon va faire. Au surplus, il en fut absolument de même chez les Chrétiens. Le banquet de l'Eucharistie, qui se célébrait chez eux chaque dimanche, n'était pas moins saint que celui de leurs grandes fêtes, telles que Pâque et la Pentecôte ; de même aussi qu'il n'était pas plus saint dans son essence que celui que les disciples faisaient en commun tous les jours, quand l'Eglise se fonda après la passion du Christ.

» mieux sentir la différence entre les uns et les autres..... »
 (Ici Philon fait la peinture de la gourmandise et de l'ivrognerie qui régnaient habituellement dans le repas des Payens. Il décrit ces grandes orgies dont les Romains avaient introduit l'usage, et que les Grecs et les Barbares s'efforçaient alors d'imiter. Il n'épargne pas même ces banquets socratiques que nous ont racontés Platon et Xénophon. Il trouve cet entourage de jeunes gens légers et dissolus, de joueurs d'instruments, de danseurs, de faiseurs de tours, de bouffons, et d'esclaves de tous genres, ces jeux et ces conversations futiles où il ne s'agit que d'amour et même d'infâmes voluptés, un cadre peu digne de Socrate et de la philosophie. Puis il continue :)
 « Vous le voyez, jusqu'à ces banquets renommés où
 » présidait Socrate non seulement sont empreints de futi-
 » lité, mais portent en eux-mêmes leur condamnation,
 » quand on a le courage de secouer la fausse réputation
 » d'honnêteté qu'on leur a faite. Je vais donc leur opposer
 » les banquets de ceux qui ont transformé leur régime et se
 » sont transformés eux-mêmes par l'observation et l'intel-
 » ligençe théorique des phénomènes de la vie, en suivant
 » les plus saintes traditions du prophète Moïse (1). En pre-

(1) Τῶν ἀνατρεχτικῶν τὸν ἴδιον θίον καὶ ἐαυτοῦς ἐπισήμη καὶ θεωρίᾳ τῶν τῆς φύσεως πραγμάτων, κατὰ τὰς τοῦ προφήτου Μωσέως ἱερωτάτας ὑφηγήσεις. Cette qualification de disciples de Moïse que Philon donne ici aux Thérapeutes, et cette assertion si positive que leur doctrine se liait par les plus saintes traditions à la doctrine de ce prophète (c'est-à-dire qu'elle était une deutérose du Mosaïsme supérieure à celle du Pharisaïsme et du Saducéisme; ce qui revient précisément à ce que Josèphe dit de l'Essénianisme, qu'il appelle le Mosaïsme le plus religieux, le plus grave, le plus auguste, *σεμνοτάτη*), étaient assurément fort embarrassantes dans l'hypothèse de Montfaucon. Mais ce n'est pas même la peine d'en faire la remarque, tant cette hypothèse est de tous points insoutenable. J'aime mieux signaler à l'attention du lecteur cette définition des Thérapeutes, que Philon dit « avoir transformé leur régime propre et leur être même » par l'observation (*ἐπισήμη*) et la théorie (*θεωρία*) des *phénomènes de la vie*; » car c'est ainsi qu'il faut entendre l'expression τῆς φύσεως πραγμάτων. Il ne s'agit pas, en effet, des faits physiques, des phénomènes naturels; ce n'étaient pas ceux-là principalement qu'étudiaient et comprenaient les Thérapeutes, quoique la théorie de la vie les embrasse. Mais φύσις, dans son acception géné-

- » mier lieu, la réunion solennelle des Thérapeutes que je
 » vais décrire a lieu après sept Sabbats, à cause de leur vé-
 » nération non seulement pour le septenaire simple, mais
 » pour son carré (1); car ils savent que c'est un nombre

rale, c'est la vie (racine, φύω, gigno). Plus loin, à la fin de ce morceau, Philon appelle encore, dans le même sens, les Thérapeutes des *contemplateurs de la vie*, θεωρίαν ασπασασμένοι φύσεως.

(1) Οὔτοι τὸ μὲν πρῶτον ἀθροίζονται δι' ἑπτὰ ἑβδομάδων, οὐ μόνον τὴν ἀπλήν ἑβδομάδα, ἀλλὰ καὶ τὴν δυνάμιν τεθηπότες ἄγνην γὰρ καὶ ἀειπάρθενον αὐτὴν ἴσασιν. L'attachement des Thérapeutes pour le Sabbat, et par conséquent leur sévère et profond Mosaïsme, n'est-il pas marqué ici d'une façon vraiment irrécusable? Montfaucon a encore essayé vainement de fausser le sens de ce passage. Il traduit : « Ils s'assemblent principalement pendant sept semaines consécutives, ayant de la vénération non seulement pour le septenaire simplement considéré, mais pour la vertu de ce nombre, qu'ils savent être un nombre vierge, toujours chaste. » Il y a dans cette interprétation deux contresens évidents. Philon ne dit pas que les Thérapeutes s'assemblaient pendant sept semaines, depuis Pâque jusqu'à la Pentecôte : ils vivaient, au fond, en communauté; par conséquent ils étaient toujours rassemblés, et non pas seulement à cette époque de l'année. Mais Philon dit qu'ils célébraient d'une façon solennelle le septième Sabbat après Pâque, tombant la veille du cinquantième jour de la Pentecôte : *Post septem hebdomadas clapsus conventus suos instaurant*, traduit la vieille version latine de Gelenius. C'est donc bien à tort que Montfaucon, pour détruire cette preuve évidente de Mosaïsme, cite plusieurs textes des Pères de l'Eglise, afin de prouver que les Chrétiens passaient les cinquante jours entre Pâque et la Pentecôte dans l'allégresse. Il est certain que la mort de Jésus ayant suivi immédiatement la fête de Pâque, et les Apôtres ayant été pris d'enthousiasme et d'extase, ou, comme on dit, illuminés du Saint-Esprit, le jour de la Pentecôte, cette période de l'année entre les deux grandes fêtes juives, dut être pour les Chrétiens l'objet de commémorations, et prendre place dans leur culte, avec un certain caractère de nouveauté, bien qu'au fond ces fêtes ne fussent qu'une transformation du Judaïsme. Mais qu'importe cela relativement au texte de Philon? Philon dit que les Thérapeutes honoraient le septième Sabbat après Pâque, ce qu'il confirme en disant que c'était le carré du septenaire qu'ils fêtaient ainsi. Voilà la seconde faute de Montfaucon : il n'a pas compris le mot δυνάμιν, puissance ou carré dans la langue des géomètres, qu'il traduit par vertu. Diophante (liv. I, def. 2) : « Καλεῖται ὁ μὲν τετράγωνος, δύναμις. Il est donc évident qu'il n'est là question que d'une fête qui tombait tant sur le nombre 7, le nombre sabbatique simple, que sur le nombre 49, qui est le carré de 7, et par conséquent sur le septième samedi, veille de la Pentecôte : Προεβόρσιος μερίτης ἑορτῆς ἣν πεντηκοντὰς ἑλοχον, dit Philon lui-même dans la phrase suivante. Ainsi les Thérapeutes honoraient d'une façon toute particulière non seulement le nombre sept, mais son carré. Nous voilà dans la profondeur de la législation mosaïque, basée, comme nous l'avons dit plus haut, sur l'antique philosophie des nombres. Nous avons vu, en effet (p. 164 et suiv.), le rôle important du nombre sept dans la Loi de Moïse, nombre saint, nombre génésiaque et créateur, si je puis m'exprimer ainsi, nombre considéré à la fois par Moïse comme ayant présidé à la création divine et comme devant présider à la société des hommes; nombre évidemment consacré par lui à l'égalité, à la fraternité, dans l'institution du Sabbat, de l'Année sabbatique et du Jubilé. Les Esséniens donc, ces vrais disciples de Moïse et ses plus profonds interprètes, honoraient non seulement ce nombre,

» pur et toujours vierge. C'est la veille de la plus grande
 » fête, qui tombe au cinquantième jour, autre nombre le

mais le carré de ce nombre : qu'y a-t-il à cela d'étonnant ? N'avons-nous pas vu que Moïse lui-même, outre l'Année sabbatique, qui est le Sabbat d'années, avait institué le Jubilé, qui est le carré de ce Sabbat d'années ? Les Esséniens appliquaient cette règle du carré à la fête de Pâque. Ils la fêtaient à sa seconde puissance pour ainsi dire dans leur banquet sacré du septième samedi après Pâque : cela était bien le propre d'hommes qui avaient plus que les autres le sens de la Philosophie de la Loi. J'ai montré plus haut le lien intime qui existe dans la législation de Moïse, entre la Pâque et le Sabbat. La Pâque est le rite de la fraternité, le Sabbat est ce rite répété, quoique d'une façon moins solennelle, et asservi au nombre sept, au nombre créateur. Le carré du Sabbat reproduisait pour les Esséniens, dans le cours de chaque année, ce que Moïse, à cause de l'imperfection des hommes, et en particulier du peuple auquel il avait affaire, n'avait pu exiger que pour le carré de sept ans, c'est-à-dire la réalisation de l'égalité. Au surplus, il ne faut pas croire que ce carré du Sabbat ne fût pas implicitement dans la Loi de Moïse. Qu'est-ce en effet que la Pentecôte, la seconde des trois fêtes juives ? N'est-ce pas *la fête solennelle des semaines*, et l'intention égalitaire n'y est-elle pas marquée aussi nettement que dans la Pâque : « Tu te compteras sept semaines (*Deuteron.*, ch. xvi) ; tu » commenceras à compter ces sept semaines depuis que tu auras commencé à » mettre la faucille dans la moisson (c'était le temps répondant à la fête de » Pâque). Puis tu feras *la fête solennelle des semaines* (c'est-à-dire le Sabbat du » Sabbat, ou le carré du septenaire) en l'honneur de l'Eternel ton Dieu, en pré- » sentant l'offrande volontaire de ta main, que tu donneras selon que l'Eternel » ton Dieu t'aura béni. Et tu te réjouiras, en la présence de l'Eternel ton Dieu, » toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, et le Lévite qui est dans tes » portes, l'étranger, l'orphelin, et la veuve qui sont parmi toi, au lieu que l'E- » ternel ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom. Et tu te souvien- » dras que tu as servi en Egypte, et tu prendras garde à observer ces statuts. » La nation juive célébrait, à la vérité, cette fête solennelle des semaines le cin- » quième jour après Pâque, et non le quarante-neuvième ; mais la fête commençait réellement à partir du quarante-neuvième jour, qui était un jour de Sabbat. Dans tous les cas, le sens de la fixation de la Pentecôte n'est pas douteux : c'est bien le carré de sept que l'on fêtait. Quant à ce que Philon ajoute que les Thérapeutes regardaient le nombre sept « comme un nombre pur » et toujours vierge, » cela tient à l'antique philosophie numérique qui avait guidé Moïse lui-même. J'ai déjà parlé plus haut, (p. 170) des vertus que cette philosophie attribuait à ce nombre ; je n'y reviendrai pas. Je me contenterai d'expliquer la dénomination de *nombre pur et vierge* qu'on lui donnait. Cette dénomination, rapportée ici par Philon, est, au reste, si certaine que, dans l'espèce d'algèbre métaphysique qui constituait la science profonde des anciens, ce nombre s'appelait *la Vierge* ou *Pallas*. Macrobe nous en donne la preuve : « *Nulli aptius jungitur monas incorrupta quam Virgini. Huic autem numero, id est Septenario, adeo opinio virginitatis inolevit, ut Pallas quodque vocitetur, Nam Virgo creditur quia nullum ex se parit numerum duplicatus qui intra denarium coarctetur, quem primum limitem constat esse numerorum ; Pallas ideo, quia ex solius monadis fatu et multiplicatione processit, sicut Minerva solo ex Uno parente nata perhibetur* (In Somm. Scipion., lib. I, c. vi.) » Et ailleurs, rapprochant encore le septenaire de la monade : « *Nec generantur nec generant monas et septem.* (Ibid., c. v.) » Mais on ne comprendrait pas bien cette explication de Macrobe, si on n'y voyait que cette propriété du nombre sept d'être le seul des dix premiers nombres qui soit à la

» plus saint et le plus générateur, à cause du carré du
 » triangle rectangle, principe de la génération de toutes

fois nombre premier et sans multiple dans le cercle de dix. L'idée d'un nombre chaste, de même que l'idée de la chasteté de Minerve, à qui on consacrait ce nombre, tenaient à des raisons profondes, que je ne puis qu'indiquer ici sommairement. Dans cette grande métaphysique que l'on rejette aujourd'hui avec dédain, parcequ'on ne la comprend pas, l'univers dans tous les ordres, ordre numérique, ou géométrique, ou musical, ou astronomique, ou physique, ou physiologique, ou psychologique, est symbolisé par des nombres. Les nombres représentent donc à la fois les substances et les modes; ils sont le symbole de la substance et la règle des formes qu'elle prend. Mais, dans cette sorte d'architecture ou de création, les uns symbolisent plus particulièrement la substance, et d'autres la forme: « *Sunt qui aut corpus efficiunt, aut efficiuntur, aut vim obtinent vinculorum,* » dit Macrobe parlant des nombres que l'on appelait pleins. Ce dernier caractère d'être plutôt un lien que d'être quelque chose uni par ce lien était le caractère spécial du nombre 7. C'était le nombre de la forme plutôt que celui de la substance. C'était le nombre architectural par excellence, le nombre du Demiourgos ou de Minerve. « *Septenarius numerus,* dit Cicéron (Somn. Scipion.), *rerum omnium fere nodus est;* » à quoi Macrobe ajoute: « *Non immerito hic numerus totius fabricæ dispensator et dominus.* » Les autres nombres, même les plus sacrés, tels que le ternaire et le quaternaire, symbolisaient la substance, et non pas seulement la forme. Ainsi, pour prendre un exemple dans la psychologie, le ternaire ou la Triade est l'expression de l'âme. Cela est incontestable pour nous comme pour les anciens (Voyez plus haut, p. 81 et suiv.): « *Ternarius assignat animam tribus suis partibus absolutam: quarum prima est ratio, quam λογικὸν appellant; secunda animositas, quam θυμικὸν vocant; tertia cupiditas, quæ ἐπιθυμητικὸν nunquam cupatur.* (Macrob., *ibid.*) » Hé bien, dans cette Triade sensation-sentiment-connaissance, chacun des trois éléments constitutifs existe substantiellement. Un des trois termes, il est vrai, résulte des deux autres; mais néanmoins il est au même titre que les deux autres. Le nombre 3 dans cette formule n'exprime donc pas seulement la génération de ce troisième terme, ni l'existence de trois termes, mais ce troisième terme lui-même. Il en est de même du Quaternaire ou de la Tétrade, qui n'est que la Trinité considérée sous le rapport de la simultanéité et de la coexistence des trois termes qui la composent. Dans cette célèbre Tétrade des Pythagoriciens, l'unité harmonique qui résulte de l'ensemble des trois cordes pour ainsi dire de notre être est encore un terme nouveau qui est exprimé par le nombre 4, en même temps que ce nombre exprime la somme des éléments de la formule. Les nombres 3 et 4 sont donc là symboles de la substance, et non pas symboles purs du mode ou de la forme. Il n'en était pas de même, suivant les anciens, du nombre 7, composé précisément de la somme du ternaire et du quaternaire. Il ne gardait de ses composés que la propriété de présider à la vie, sans être engagé dans les phénomènes comme substance; il n'apparaissait dans ces phénomènes que comme un lien, une espèce de chaîne des choses, *vinculum, compago, nodus*, comme disent Cicéron et Macrobe. C'était donc le nombre constructeur pour ainsi dire, le nombre qui servait de règle et de mesure. Ce n'était pas lui qui donnait la substance des choses, mais cette substance ne pouvait prendre un ordre régulier sans lui. Il était donc par excellence le nombre de l'Ouvrier divin, du Demiourgos, de la Sagesse, ou de Minerve, du Verbe divin. Et, par la même raison, c'était un nombre chaste, puisque, occupé de diriger et de régler la génération des choses, il n'était pas directement le sujet de cette génération, mais seulement sa règle et sa lumière. De là la chasteté attribuée à Minerve, chasteté qui se reproduit

- » choses (1). Après donc qu'ils se sont assemblés, tous vêtus
 » d'habits blancs, et qu'ils ont été introduits à la lumière avec
 » une cérémonie majestueuse par un des éphémérites (2)

sait dans son symbole le nombre 7, quand on le considérait dans l'ordre purement numérique, ainsi que Macrobe nous le fait remarquer dans le passage que j'ai cité.

(1) Ἀγιάτατος καὶ φυσικάτατος ἀριθμῶν, ἐκ τῆς τοῦ ὀρθογωνίου τριγώνου δυνάμεως, ὅπερ ἔστιν ἀρχὴ τῆς τῶν ὄλων γενέσεως. La philosophie numérique me paraît avoir reposé principalement sur cette incontestable et profonde vérité métaphysique que deux choses ne peuvent coexister sans qu'une troisième chose n'existe par là même, laquelle est leur lien, leur rapport, et participe par conséquent des deux. Le symbole de ce principe de la génération de toutes choses était pour les anciens le triangle rectangle. En voici la raison. Deux lignes ne peuvent se rencontrer sous un certain angle sans que le troisième côté d'un triangle ne soit par là même déterminé. Cette troisième ligne dépend donc des deux autres. On doit donc se poser cette question : Comment obtenir la valeur de cette troisième ligne en fonction des deux autres ? Or cette troisième ligne participe des deux autres, non seulement en raison de leur longueur ; mais aussi en raison de leur direction. Cette direction est donnée par le cosinus de l'angle qu'elles forment entre elles. Mais, dans le cas où les deux lignes se rencontrent à angle droit, le cosinus de l'angle qu'elles forment s'évanouit, et le troisième côté reste déterminé par les deux autres seulement. De là cette fameuse formule du carré de l'hypoténuse, que Pythagore, dit-on, découvrit le premier, et pour laquelle il immola une hécatombe. Le rapport du troisième terme aux deux qui l'engendrent brille en effet dans ce cas particulier, avec une clarté et une simplicité admirables. Cela étant, dans le cas d'un triangle rectangle isocèle, si l'on donne au côté la suite des valeurs numériques 1, 2, 3, 4, 5, 6, etc., le carré de l'hypoténuse sera représenté par les nombres 4, 8, 18, 32, 50, 72, etc., et l'hypoténuse par les racines de ces nombres. Mais aucun de ces nombres ne reproduira le nombre latéral ou primitif dans sa forme même, excepté dans le cas du nombre 5 et de ses multiples décuples. Car 5 étant le côté primitif, le carré de l'hypoténuse est 50 ou 5 dizaines. Dans ce cas, donc, le rapport du nombre engendré au nombre producteur paraît pour ainsi dire encore plus évident, puisque la forme même du nombre primitif est en partie conservée. Il est vrai que cela tient au système d'arithmétique décimal ; dans le système duodécimal, ce serait le nombre 6 qui aurait cette propriété. Mais les anciens croyaient à la valeur absolue du système décimal, par des raisons que je n'ai pas à exposer ici. Quoi qu'il en soit, on comprend que, de même qu'ils prenaient la géométrie pour symbole de l'engendrement des choses par la monade et la diade, et dans la géométrie le triangle rectangle et sa propriété pour symbole plus évident de cette génération des choses, c'est-à-dire du rapport du troisième terme engendré aux deux termes générateurs, parce que ce rapport est en effet plus clair dans ce cas, de même ils devaient prendre le cas particulier où le triangle avait 5 pour côté, pour symbole parfait de cette même génération, parce que dans ce cas la vertu générative, c'est-à-dire le rapport et la reproduction, se montraient le plus manifestement et pour ainsi dire sans voile. C'est ce que Philon dit ici.

(2) Ἀευχεϊμονοῦντες παῖδοι μετὰ τῆς ἀνωτάτου σεμνοτήτος τίνος τῶν ἐφημερίτων. Montfaucon, dans son aveuglement, prétend tirer de ce nom d'éphémérites une preuve que les Thérapeutes étaient chrétiens. « Ce nom, dit-il, se trouve » en usage chez les Chrétiens pour marquer ceux qui célébraient à leur tour, » et il cite un passage de S. Athanase, qui, parlant de la naissance de Jésus-

» (c'est le nom que l'on donne à ceux qui remplissent ce mini-
 » stère), avant de se placer sur les lits, se tenant debout en
 » bon ordre, et levant vers le ciel les yeux et les mains, leurs
 » yeux comme accoutumés à voir ce qui est digne d'être vu,
 » leurs mains comme pures de tout gain et n'ayant été en au-
 » cune occasion souillées par le lucre (1), ils prient pour que
 » le repas qu'ils vont faire soit agréable à Dieu et selon sa
 » volonté (2). Après les prières, les anciens prennent place
 » en suivant leur ordre de réception (3). Car ils ne regar-
 » dent pas comme anciens les vieillards et ceux qui sont le
 » plus chargés d'années; ceux-là ne sont que des enfants à
 » leur sens, s'ils ont embrassé tard la règle: les anciens
 » sont ceux qui, dès leur première jeunesse, ont marché
 » et se sont mûris dans cette patrie contemplative de la
 » philosophie qui est la plus belle et la plus divine. Il y a
 » aussi des femmes à ce repas, âgées pour la plupart, et
 » vierges. Attachées à la chasteté, non par contrainte,
 » comme bien des prêtresses que l'on voit chez les Grecs,

Christ, dit que l'on peut comparer la maison où il naquit à l'église, la crèche à l'autel, S. Joseph à l'éphéméreur, les bergers aux diacres. Mais cette interprétation du mot *éphéméreur* est absurde. Ce mot est tiré des antiques mystères. Il signifie celui qui conduit l'initié à la lumière (*ἐπ' ἡμέραν*). L'initié arrivé au dernier degré de l'initiation s'appelait *epopte*, le voyant; la dernière cérémonie de l'initiation se nommait *épiphanie*, la manifestation. Le nom d'*éphéméreur* est composé des mêmes racines. La lumière et les ténèbres étant les symboles de la connaissance et de l'ignorance, on dut naturellement employer ces symboles dans les cérémonies. Voilà pourquoi Philon nous montre les Thérapeutes vêtus de blanc et conduits par un éphéméreur.

(1) Cette haine du gain, du lucre, du profit, de tout ce qui n'est pas l'échange véritable et pur entre les hommes, est le caractère même de l'Essénianisme pratique, tel que Joseph et Philon nous l'ont représenté dans les passages cités plus haut. Si les Thérapeutes n'avaient pas été des Esséniens, pourquoi Philon aurait-il choisi ce trait pour peindre ces contemplatifs?

(2) Προσεύχονται τῷ Θεῷ θυμῆρη γενέσθαι καὶ κατὰ νοῦν ἅπαν τῆσαι τὴν εὐα-
 χίαν. Ce sont presque les propres termes dont Joseph se sert pour décrire la prière du commencement et de la fin du repas des Esséniens. (Voyez plus haut, p. 184 et suiv.)

(3) Ταῖς εἰσαρίσεσιν ἀκολουθοῦντες. Il y avait donc des *réceptions*. Les Thérapeutes formaient donc une société entre eux, comme les Esséniens. Ils n'étaient donc pas différents des Esséniens sous ce rapport. Ce mot confirme ce que j'ai déjà démontré précédemment.

» mais plutôt par une résolution volontaire qui prend sa
 » source dans le zèle et l'amour de la sagesse, ou bien
 » parceque de fort bonne heure elles se sont hâtées d'em-
 » brasser la vie commune (1), elles ont méprisé les voluptés
 » du corps, ne souhaitant pas d'avoir des enfants mortels,
 » mais désirant avec ardeur de concevoir ces fruits immor-
 » tels que l'âme seule qui aime Dieu est d'elle-même capa-
 » ble d'engendrer par la fécondité des rayons intelligibles
 » que le Père répand en nous, et par lesquels nous découvrons
 » les dogmes de la sagesse (2).

(1) Η συμβιωῦν σπουδάσασι. Voilà encore un trait qui montre manifestement que le fond de la vie des Thérapeutes était la vie essénienne, la vie en communauté. Philon, voulant dire que plusieurs de ces Thérapeutrides étaient restées vierges toute leur vie, parcequ'elles étaient sorties de bonne heure du monde, dit qu'elles avaient embrassé de bonne heure la vie en communauté. Montfaucon, qui n'a pas compris comment la vie commune et la méditation solitaire s'unissaient et se mêlaient chez les Thérapeutes, a omis ce passage dans sa traduction, laquelle, au surplus, est presque partout défectueuse et fautive. Mais comment son contradicteur, le président Bouhier, a-t-il pu fonder son opinion que les Thérapeutes étaient Pharisiens sur ce que Philon, suivant lui, ne dit en nul endroit que les Thérapeutes pratiquassent la communauté ! Cherchant à quelle secte juive ils pouvaient appartenir, « Les maximes des Thérapeutes, dit » Bouhier, étaient directement opposées à celles des Saducéens ; leurs mœurs » étaient différentes aussi de celles des Esséens, qui avaient pour règle de vivre » en commun, au lieu que les Thérapeutes, suivant Philon, vivaient séparé- » ment les uns des autres. » Et Philon dit précisément le contraire, et tout son récit prouve la communauté de vie des Thérapeutes ! On ne peut attribuer cette erreur de Bouhier qu'à la mauvaise traduction de Montfaucon ; il s'en sera contenté, et n'aura point examiné attentivement le texte.

(2) Τῶν περὶ σῶμα ἡδονῶν ἠλόγησαν, οὐ θνητῶν ἐκτόνων, ἀλλ' ἀθανάτων ὀρεχθεῖσαι, ἃ μόνη τίττειν ἀρ' ἑαυτῆς οἶα τὲ ἐξιν ἢ θεορμηλῆς ψυχῆ, σπειραντος εἰς αὐτὴν ἀκτίνας νοητῆς τοῦ Πατρὸς, αἷς δυνήσεται θεωρεῖν τὰ σοφίας δόγματα. Je prie le lecteur de remarquer ce nom de Père donné d'une manière absolue à Dieu, et ces rayons intelligibles qui viennent de Dieu et fécondent l'âme amoureuse de Dieu, comme la lumière sort du soleil et éclaire nos yeux faits pour la voir et pour voir par elle, Philon, par l'époque à laquelle il écrivait, est ici pour nous, ce qu'il est en effet dans tous ses ouvrages, un miroir excellent pour nous faire comprendre le lien intime qui existe entre la doctrine essénienne et platonicienne et le Christianisme. Je toucherais plus loin ce point de la transition à Jésus et au Christianisme. Mais je prends acte, en passant, de ces expressions qui rappellent à la fois Platon et l'Évangile. Dans la doctrine de Platon, le Λόγος ou Verbe est à Dieu ce que la lumière est au soleil ; c'est le Fils, et Dieu est le Père. Le Christianisme a été en partie la suite de cette idée, dont une des applications est l'incarnation du Verbe dans le sein d'une Vierge. La Vierge Marie concevant le Verbe divin n'est-elle pas en effet l'anthropomorphisme de ces Vierges Thérapeutrides dont parle Philon, qui recevaient dans leur âme la Lumière ou le Fils, émanant du soleil divin ou du Père ?

» Les places sont distribuées en deux rangs : les hommes
 » sont à droite, et les femmes à gauche. Si quelqu'un
 » s'imagine que les lits sont, sinon magnifiques, du moins
 » doux et délicats, comme pour d'honnêtes gens adonnés à
 » la philosophie, qu'il sache que ce sont de simples nattes,
 » faites de la matière la plus commune, savoir du papyrus,
 » plante du pays; ces nattes sont étendues sur la terre,
 » relevées à l'endroit des coudes, pour s'y appuyer. Sans
 » donner tout-à-fait dans la rudesse lacédémonienne, ils
 » s'attachent à la simplicité, repoussant tout ce qui infiltre
 » en nous la volupté.

» Ils ne se font pas servir par des esclaves, profondément
 » convaincus qu'ils sont que la possession des esclaves est
 » contre la nature. Car elle nous a tous engendrés libres;
 » l'injustice de quelques-uns et l'avarice des cœurs jaloux, en
 » produisant l'inégalité, source de tous les maux, ont seules
 » donné la puissance aux plus forts sur les plus faibles (1).
 » Donc, dans ce festin sacré (2), il n'y a pas d'esclaves,
 » comme je viens de le dire : ce sont tous hommes libres
 » qui servent, non par force ni commandement, et sans
 » attendre non plus qu'on leur donne des ordres, mais
 » volontairement, et empressés à prévenir les désirs des
 » convives avec la meilleure grâce du monde. On ne prend
 » pas même pour cette œuvre les premiers venus : on choisit
 » avec soin dans la société les jeunes gens qui ont le plus
 » de mérite, les plus polis de tous, les plus vertueux ; et
 » ceux-ci, comme des enfants vrais et légitimes, servent
 » avec joie leurs pères et leurs mères, estimant ces parents

(1) Διακονοῦνται δὲ οὐχ ὑπ' ἀνδραπόδων, ἡγούμενοι συνόλης τὴν θεραπεύοντων κτήσιν εἶναι παρὰ φύσιν. Ἡ μὲν γὰρ ἐλευθέρους ἅπαντας γεγένηκεν· αἱ δὲ τινῶν ἀδικίαι καὶ πλεονεξίαι ζηλωσάντων, τὴν ἀρχέλακον ἀνισότητα καταξέυσασαι, τὸ ἐπὶ τοῖς ἀσθενεστέροις κράτος τοῖς δυνατωτέροις ἀνήψαν.

(2) Ἐν δὴ τῷ ἱερῷ ταύτῃ συμποσίῳ.

» communs (1) plus chers et plus proches que ceux du sang ;
 » et en effet est-il rien de plus cher aux sages et de plus
 » proche pour eux que la vertu ? Ils remplissent ce ministère
 » sans ceinture et la tunique flottante, afin que nulle marque
 » de servitude, aucun emblème qui rappelle l'esclavage,
 » ne se montre dans ce festin. Je sais qu'en lisant ceci il y
 » a des gens qui vont rire : qu'ils rient ceux dont les actions
 » sont dignes de compassion et de larmes !

» On ne sert pas de vin ces jours-là (2), mais seulement
 » de l'eau très claire, froide pour la plupart des convives, et
 » chauffée pour ceux des vieillards dont la caducité exige ce
 » soin (3). La table, au surplus, est pure de tout mets san-
 » glant ou provenant de quelque animal que ce soit : des

(1) Κοινούς γονεῖς.

(2) Philon laisse-t-il entendre que les Thérapeutes buvaient du vin les autres jours ? Je ne le crois pas, puisqu'il dit formellement un peu plus bas que la raison leur avait appris à vivre, *βιοῦν*, dans l'abstinence du vin. Je crois que l'expression *ces jours-là*, ἐν ἐκείναις ταῖς ἡμέραις, veut dire simplement *en ces jours de gala, en ces fêtes*. Cette remarque a quelque importance ; car si les Thérapeutes avaient éloigné spécialement le vin de leurs repas des grandes fêtes, de leur Pâque-Encharistie, quoiqu'ils en fissent ordinairement usage, on pourrait m'objecter le vin de l'Eucharistie chrétienne, et prétendre voir là une grande différence. Mais il est évident, par tout ce dit Philon, que l'abstinence du vin était générale parmi les Thérapeutes et fondée sur l'hygiène, et qu'ils ne repoussaient le vin de leur festin sacré que parcequ'ils le repoussaient de leurs banquets ordinaires. Quant à l'usage du vin dans l'Eucharistie chrétienne, j'en parlerai plus loin, et je montrerai que cette substance ne tenait nullement à l'essence du sacrement, et qu'elle n'en était qu'occasionnellement la matière. On y employait l'eau comme le vin, puisque les conciles défendirent d'employer le vin pur : *Si quis in panem oblationis non immittit fermentum et sal, nec aquam cum vino in sunctum calicem, anathema sit.* (Ancienne formule citée par Cotelier et Martène.)

(3) Comme les Thérapeutes ne buvaient et ne mangeaient qu'après le soleil couché, et par conséquent après le jour du Sabbat expiré, rien ne les empêchait d'allumer du feu et de faire chauffer leur boisson. D'ailleurs toute eau chaude n'était pas indistinctement défendue ce jour-là aux Juifs, mais seulement celle qui était chauffée au feu ; car pour celle qui l'était au soleil, leurs docteurs en permettaient l'usage. On conservait même des fourneaux chauffés de la veille. L'argument que Montfaucon tire de cette pratique des Thérapeutes, pour prouver qu'ils n'étaient pas Juifs, est donc ridicule. Il est vrai que S. Justin (*Dialog. cum. Tryph.*) nous apprend que les Juifs reprochaient aux Chrétiens de boire chaud dans leurs Sabbats, comme une inobservance criminelle : *Μηδὲ ὅτι θερμὸν πίνουμεν ἐν σαββασι δεῖνόν ἡγείσθε.* Mais il n'y a aucune parité entre l'inobservance du Sabbat dont les Chrétiens se targuaient et la pratique dont il s'agit ici.

» pains pour nourriture, pour ragoût du sel, à quoi on
 » ajoute quelquefois de l'hysope comme une délicatesse pour
 » les plus friands. La droite raison leur ordonne d'éloigner
 » le vin de leurs repas, comme aux prêtres de leurs sacri-
 » fices (1) ; car le vin est un poison qui nous infiltre la folie,
 » et les mets recherchés aiguissent la concupiscence, la plus
 » insatiable des bêtes féroces. Tels sont les préludes du
 » festin.

» Mais quand les convives sont couchés dans l'ordre que
 » j'ai dit, et que les servants se tiennent en rang prêts à rem-
 » plir leur ministère, ne trinque-t-on pas, et ne se livre-t-on
 » pas à la joie ? dira quelqu'un. Plus réservés au contraire et
 » plus silencieux qu'auparavant, pas un alors n'oserait bal-
 » butier un mot ou respirer plus fort qu'à l'ordinaire. Quel-
 » qu'un propose une question sur les Saintes Écritures, ou
 » résout une question posée par un autre, sans prendre d'ail-
 » leurs aucun souci des paroles mêmes qu'il va prononcer. Car
 » il ne tient pas à la réputation d'éloquence ; il ne cherche
 » qu'à voir d'une façon plus nette l'objet de son aspiration,
 » et, l'ayant vu, à le faire partager à ceux qui, pour avoir la
 » vue moins perçante que lui, ont un désir de connaître sem-
 » blable au sien. Il parle lentement, il insiste, il se répète sou-
 » vent, afin de mieux graver ses pensées dans les esprits. Car
 » les beaux diseurs qui parlent vite et qui discourent à perdre
 » haleine ont cet inconvénient, que l'esprit de leurs audi-
 » teurs, incapable de marcher de ce train, renonce souvent

(1) *Νηφάλια γὰρ ὡς τοῖς ἱερεῦσι θύειν, καὶ τούτοις θιούν ὁ ὀρθὸς λόγος ὑπηρεῖται.*
 On peut rapprocher de ce passage un autre passage de Philon dans son *Traité De l'Ébriété, Περὶ Μέθης*, où, parlant des prêtres juifs qui s'abstenaient du vin dans leurs sacrifices, et leur comparant sous ce rapport les Thérapeutes, il dit : *Σχεδὸν γὰρ ἱερέων καὶ θεραπευτῶν Θεοῦ μόνον τὸ ἔργον νηφάλια θύειν.* Bouhier fait ce rapprochement pour montrer, contre Montfaucon, que les Thérapeutes étaient Juifs ; mais on peut remarquer en outre que dans cette dernière phrase la cène des Thérapeutes est complètement assimilée aux sacrifices des prêtres : *νηφάλια θύειν.*

» à les suivre et s'arrête en route. Tout l'auditoire attentif
 » écoute dans une attitude uniforme. S'ils comprennent, ils
 » le montrent par un léger signe et par leurs regards ; s'ils
 » sont satisfaits, ils approuvent de la tête, et on le voit
 » d'ailleurs sur leur figure ; s'ils ont des doutes, un hoche-
 » ment de tête, et l'index de la main droite tenu en l'air, le
 » montrent suffisamment. Les jeunes gens qui se tiennent
 » debout pour servir n'écoutent pas avec moins d'attention
 » que ceux qui sont couchés.

» Leurs interprétations des Saintes Écritures consistent
 » en allégories (1). Car toute la Loi leur paraît ressembler à
 » un être vivant, dont le corps serait les dispositions textuel-
 » lement exprimées, et l'âme l'esprit invisible caché sous les
 » paroles, esprit dans lequel une intelligence guidée par la
 » raison commence par chercher les propriétés qui lui im-
 » portent, comme on lit dans le miroir des yeux, décou-
 » vrant les beautés merveilleuses des pensées sous la forme
 » qui les enveloppe, et rejetant ou dissipant les symboles,
 » pour amener à la lumière le sens nu, à l'usage de ceux qui
 » avec un peu d'aide peuvent apercevoir les choses invisibles à travers les visibles (2).

(1) Mot à mot : ont lieu par conjectures en allégories : Δι' ὑπονοιῶν ἐν ἀλληγορίαις.

(2) Ἀπασα γὰρ ἡ νομοθεσία δοκεῖ τοῖς ἀνδράσι τοῦτοις εἰκῆναι ζῶν· καὶ σῶμα μὲν ἔχειν τὰς ῥήτας διατάξεις, ψυχὴν τὸν ἐναποκείμενον τοῖς λέξεσιν ἄορατον νοῦν, ἐν ᾧ ἤρξατο ἡ λογικὴ ψυχὴ διαφερόντως τα οἰκεία θεωρεῖν, ὡσπερ διὰ κατόπτρου τῶν ὀνομάτων ἐξαιεῖται κάλλη νοημάτων ἐμπερόμενα κατιδοῦσα, καὶ τὰ μὲν σύμβολα διαπτύξασα καὶ διακαλύψασα, γυμνά δὲ εἰς φῶς παραγαγούσα τὰ ἐνθύμια, τοῖς δυναμένοις ἐκ μικρᾶς ὑπομνήσεως τὰ ἀφανῆ διὰ τῶν φανερῶν θεωρεῖν. La méthode d'allégoriser des Thérapeutes me paraît parfaitement caractérisée dans cette phrase. Il s'agit évidemment avant tout de cette espèce d'allégorisme que les théologiens appellent *tropologique* ou moral. La Sainte-Écriture, dit Philon, est pour les Thérapeutes comme un être vivant. De même donc qu'ayant affaire à un être vivant, à un animal, nous cherchons d'abord ses propriétés, et lisons pour ainsi dire sa vraie nature et ses intentions par rapport à nous dans son regard et dans ses yeux, de même ces sages cherchent, à travers le miroir corporel de la Loi, l'intention vivante de la Loi par rapport à eux et à leur devoir. La Loi, le livre, la Bible, en un mot, est donc, non pas un fait déterminé, mais

» Lorsque le président paraît suffisamment édifié, con-
 » sultant du regard l'auditoire, il remercie par un geste celui
 » qui a porté la parole; et aussitôt surgit de toute l'assemblée
 » un cri de joie qui semble appeler le festin. Alors celui qui
 » est levé chante le premier un hymne à Dieu, nouvelle-
 » ment composé par lui-même, ou venant de quelque ancien
 » poète (1). Car ces poètes ont laissé les paroles et la

une idée, ou plutôt une inspiration; non pas une règle ayant uniquement pour but ce qu'elle paraît dire, mais une règle qui se rapporte à ceux qui l'interrogent, et qui leur parle sous le voile des faits et des prescriptions. Ou plutôt ces termes mêmes d'idée, d'inspiration, de règle, ne rendent pas exactement encore la pensée: ce n'est pas une idée, c'est la vie même qui se communique; c'est un être vivant qui se met en rapport avec ceux qui le consultent; c'est un père qui parle par images et par paraboles à ses enfants. Il ne s'agit là en aucune façon, ou du moins il ne s'agit pas au premier chef de cette espèce d'allégorisme qui a servi à fonder le Christianisme, et qui consistait à voir dans les événements de la Bible une image prophétique des événements de la nouvelle Alliance. Il est bien certain que S. Paul et les premiers Chrétiens ont allégorisé sur l'Écriture à la manière des Thérapeutes. Ainsi tout ce que dit S. Paul sur la circoncision de la chair, qu'il transforme en circoncision spirituelle, se rapporte bien à ce genre d'allégorisme. Il est vrai aussi que les Pères du Christianisme ont, plus tard, à l'exemple de Philon lui-même et des Esséniens, allégorisé de la même façon qu'eux. Photius rapporte même exclusivement à Philon cette habitude des Pères: « C'est de lui, dit-il (*Biblioth. N. CV*) qu'est venu, je crois, dans l'Église, l'usage de donner aux Livres Saints un sens allégorique » et figuré. » Mais il est certain aussi que les faits de la vie de Jésus et les événements qui suivirent devinrent la matière d'un autre allégorisme qu'on pourrait appeler historique, et qui consistait à voir, dans les faits de la Bible, d'autres faits et non pas directement des idées. C'est là l'espèce d'allégorisme qui ne conviendrait qu'à des Chrétiens. Mais ce que dit Philon ici n'indique, je le répète, en aucune façon ce genre d'allégorisme. Il est on ne peut plus évident, au contraire, que Philon entend parler d'un allégorisme de tous points semblable à celui qu'il employe lui-même dans tous ses ouvrages. C'est donc bien vainement qu'Eusèbe et, d'après lui, Montfaucon prétendent tirer parti de cette habitude des Thérapeutes d'interpréter allégoriquement l'Écriture pour prouver leur Christianisme. En fait, il est certain qu'à l'exception des Saducéens, les différentes sectes juives se livraient à l'allégorisme. Les docteurs mystiques chez les Juifs tiraient même leur nom de là; on les appelait *Darschanim*, c'est-à-dire *faiseurs d'allégories* ou de sermons. Et, d'un autre côté, il est certain aussi, en fait, que la phrase de Philon indique positivement cette espèce d'inspiration que les livres véritablement sublimes et marqués au coin du divin ont le privilège de communiquer, et non pas une interprétation positive et historique comme le prétend Eusèbe.

(1) Η καινὸν αὐτὸς πεποιηκώς, ἢ ἀρχαῖον τίνα τῶν παλαιῶν ποιητῶν * μέτρα γὰρ καὶ μέλη καταλελοίπασι πολλὰ (αἰ. ποιηταὶ) ἐπὶ τριμέτρων, etc. Philon veut-il parler de poésies et de chants particuliers aux Thérapeutes? Oui. Autrement, pourquoi parlerait-il de ces nombreuses compositions dont il se plaît à énumérer les différents genres? Tout le monde devait bien savoir à Alexandrie que les poètes juifs, en général, avaient laissé de nombreuses poésies chantées. Cette

» musique d'une multitude de compositions, chants trimè-
 » tres, cantiques de procession, hymnes proprement dits,
 » spondaïques comme dans les libations, chants devant
 » l'autel, pour les stations, pour les chœurs, admirablement
 » travaillés, et se déroulant en un grand nombre de strophes.
 » Après lui, les autres chantent, chacun à son tour, avec
 » toute la gravité convenable, tous écoutant dans le plus
 » grand silence, excepté quand il faut répéter les refrains
 » ou entonner les répons; car alors ils partent tous d'une
 » voix, hommes et femmes.

nation était fort adonnée au chant des hymnes. On en voit la trace dès le temps de Moïse. David, par ses poésies sacrées, augmenta encore ce goût. S. Hippolyte, dans le fragment que nous possédons de son Commentaire sur les Psaumes, dit que ce prophète changea en quelque manière le culte des Hébreux par le grand nombre de chants qu'il y mêla. Il y a dans l'Écriture un exemple de leurs prières et de leurs chants nocturnes dans le temple. C'est celui d'Anne la prophétesse, *quæ non discedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus serviens die ac nocte*. Philon, dans un de ses ouvrages, parlant des Juifs dévots d'Alexandrie, met au nombre de leurs mortifications leurs pieuses veilles. Les Talmudistes se sont expliqués plus clairement encore sur cet ancien usage. Buxtorf, qui a ramassé dans sa *Synagogue* tout ce qu'ils en ont dit, nous apprend que, les veilles de certaines fêtes, ils pratiquaient à peu près, sous ce rapport, la même chose que les Thérapeutes. Car ils s'assemblaient dans leurs synagogues pour y prier Dieu et pour y chanter ses louanges. Ils chantaient jusque fort avant dans la nuit, et même les plus zélés restaient jusqu'au lendemain dans cet exercice. Cet usage, au surplus, subsiste encore parmi eux aujourd'hui : *Pergunt postea, dit Buxtorf, et cantum in multam noctem producunt. Quidam, qui pietate sunt admirabili, et gravem penitentiam agere volunt, per totum festum diu noctuque stant in pedes, canunt et orant indesinenter, ut ego quosdam vidi*. Il est donc bien certain que les Juifs devaient avoir, du temps de Philon, de très nombreuses compositions sacrées, vers et musique. Mais est-ce de ces poésies en général, ou bien de poésies particulières, transmises dans la secte des Thérapeutes, qu'il s'agit ici? Il me semble évident, encore une fois, que Philon veut parler de poésies composées uniquement par ces solitaires, ou en général par des Esséniens. Il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher ce qu'il dit ici de ce qu'il a dit précédemment (Voyez page 225) : « Ils ont beaucoup d'anciens ouvrages composés par ceux » qui jadis ont fondé cette secte, véritables monuments de la science interpré- » tative et allégorique, et dont ils se servent comme de modèles pour tenter de » faire la même chose. Ils ne se bornent pas en effet à penser et à méditer; ils » composent des poèmes et des hymnes à Dieu, en vers de toutes sortes de » mesures, et dans toutes les formes usitées par les poètes, qu'ils rendent plus » faciles à se fixer dans la mémoire par l'accompagnement d'un chant grave et » religieux. » L'opinion de Montfaucou, qui prétend, d'après Eusèbe, que Philon a voulu parler de la récitation des Psaumes et de la lecture des autres parties de l'Écriture Sainte, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, ne mérite pas qu'on la réfute.

» Quand chacun a achevé son hymne, les jeunes intro-
 » duisent la table dont je parlais tout-à-l'heure, sur laquelle
 » est le plus sacré des aliments, du pain fermenté, et pour
 » assaisonnement du sel, à quoi l'on ajoute de l'hysope.
 » C'est la reproduction de la sainte Table placée dans le
 » vestibule du Temple : car sur cette table sont des pains
 » et du sel, sans autres mets (seulement le pain est sans
 » levain, et le sel sans mélange). Il était convenable, en
 » effet, que les choses les plus pures et les plus simples
 » fussent attribuées à la partie supérieure des prêtres (1),

(1) "Όταν δὲ ἕκαστος διαπερανῆται τὸν ὕμνον, οἱ νέοι τὴν πρὸ μικροῦ λεχθεῖσαν τράπεζαν εἰσφομίζουσιν, ἐπ' ἧς τὸ παναγέστατον σιτίον, ἄρτος ἐξυμωμένος μετὰ προσοψήματος ἄλων, οἷς ὕσσωπος ἀναμεικταί, δι' αἰδιῶ τῆς ἀνακειμένης ἐν τῷ ἁγίῳ προνάω ἱερός τραπέζης. Ἐπὶ γὰρ ταύτης εἰσὶν ἄρτοι καὶ ἄλες ἀνευ ἡδυσματων· ἄζυμοι μὲν οἱ ἄρτοι, ἀμυγῆς δὲ καὶ οἱ ἄλες. Προσῆκον γὰρ ἦν τὰ μὲν ἀπλούστατα καὶ εὐκρινέστατα τῇ κρατίσει τῶν ἱερέων (mal. τῶν ἱερών in vulg. edit.) ἀπονεμηθῆναι μερίδι, λειτουργίας ἄθλον· τοὺς δὲ ἄλλους τὰ μὲν ὁμοια ζηλοῦν, ἀπέχεσθαι δὲ τῶν ἄρτων, ἵνα ἔχουσι προνομίαν οἱ χριστιανοί. La plus grande partie de la controverse de Montfaucon et du président Bouhier a roulé sur cette phrase, qu'ils ne me paraissent avoir compris ni l'un ni l'autre. Montfaucon, qui voulait voir dans les Thérapeutes des Chrétiens de S. Marc, et dans leur repas, non point une Eucharistie juive, une Eucharistie source de l'Eucharistie chrétienne, mais l'Eucharistie même, telle qu'elle se pratiqua chez les Chrétiens, prétendait distinguer deux repas différents dans le festin décrit par Philon. Il imaginait donc que cette table apportée par les jeunes gens était une table différente de la table du festin, que c'était la vraie sainte table sur laquelle, à cet instant, on célébrait les mystères. Cette expression dont Philon se sert : *le pain, le pain sacré, le plus sacré des aliments* : τὸ παναγέστατον σιτίον, ἄρτος, emportait sa conviction, et ne lui permettait pas de voir là autre chose que l'Eucharistie. Au fond, et dans l'idée, il avait raison : il s'agissait bien, en effet, pour les Thérapeutes, et il s'agit bien pour Philon du repas sacré qui est devenu l'Eucharistie chrétienne; mais ce n'était pas pour cela une célébration particulière, différente du repas commun que prenaient les Esséniens. Il n'y a pas là deux festins. Quant au sel et à l'hysope, Montfaucon les regardait comme étant de pure cérémonie, ou comme servant uniquement à un rite préparatoire; il prétendait pouvoir démontrer que jusqu'au commencement du onzième siècle on employa le sel et l'hysope à bénir l'autel avant d'y célébrer la messe. Le pain levé des Thérapeutes ne l'embarrassait pas davantage; car, quoique la question du pain azyme et du pain levé soit sujette à de grandes difficultés, la plus commune et la plus sûre opinion est que de toute ancienneté les Eglises d'Orient consacraient avec du pain levé. Enfin l'absence du vin, dont il n'est pas question dans le texte de Philon, s'expliquait pour lui par l'ignorance où Philon avait pu rester des vrais mystères du Christianisme.

Il est évident que cette opinion de Montfaucon, quand même elle ne serait pas renversée par les autres raisons péremptoires qui dominent toute cette controverse, n'est pas soutenable. Le récit de Philon est d'une admirable clarté. Jusqu'ici il n'a décrit que les préparatifs du festin; ici on apporte la table.

» comme le prix du saint ministère, et que les autres, tout
 » en participant au culte divin et en s'efforçant de rivali-

C'était l'usage chez les anciens d'emporter et de remporter la table à chaque service ; je n'en donnerai pour preuve que la description même que Philon fait des repas des riches Payens dans la partie de son *Traité* que j'ai supprimée (Voyez p. 232) : « On apporte, dit-il, successivement jusqu'à sept tables, ou » même davantage, chargées de tout ce que la terre, la mer, les rivières, et » l'air, fournissent de plus délicat et de plus exquis... Et afin qu'il ne manque » rien de tout ce que produit la nature, il en vient d'autres sur la fin chargées de » toutes sortes de fruits, sans parler de celles que l'on réserve pour les réveillons » ou collations. L'on remporte ensuite ces tables, etc. » Il n'y a donc rien d'étonnant que jusqu'au moment où Philon en est ici de son récit, la table ne fût pas mise, tout s'étant passé jusque là en discours moraux et en chants religieux. Mais cette table qu'on apporte est tellement la vraie table du festin, que Philon l'appelle : *la table dont il a été question tout à l'heure* : τὴν πρὸ μικροῦ λεχθεῖσαν. Or précédemment, en effet, après avoir parlé des servants du festin, il avait décrit l'ordinaire du repas : « Ces jours-là, on ne sert pas de vin, mais » seulement de l'eau... Jamais de viande ; c'est le pain qui en fait l'office, et le » sel l'assaisonnement ; à quoi, pour les délicats, on ajoute seulement de l'hy- » sope. » Voilà cette table dont il a parlé et qui va paraître. Et en effet quels aliments paraissent sur la table qu'on apporte ? Les mêmes qu'il a mentionnés, du pain, du sel, et de l'hysope.

Quant au président Bouhier, il se trompait d'une autre façon. Il ne voulait voir dans ce repas, si souvent nommé par Philon *repas sacré*, qu'un festin sans signification aucune. Il interprétait donc cette phrase de manière à faire de ce *repas sacré* un festin de laïques, tenu fort à distance du repas que les prêtres juifs faisaient dans le Temple avec les *pains de proposition*. Voici comme il traduit : « Chacun ayant achevé son hymne, les jeunes apportent la table dont » nous avons parlé ci-devant, où est ce mets très vénérable, c'est-à-dire du pain » levé, et pour assaisonnement du sel mêlé avec de l'hysope ; et cela par une » distinction respectueuse pour la table sainte posée au vestibule sacré du » Temple, sur laquelle on ne met que du pain et du sel, sans autre assaisonnement ; savoir, du pain sans levain et du sel tout pur. Il est raisonnable, » en effet, que les mets les plus simples et les plus purs soient le partage du » plus excellent de tous les ordres, qui est celui des prêtres, comme le prix et » la récompense de leur ministère. Pour ce qui est du peuple, il doit se contenter de les imiter en faisant quelque chose de semblable, et s'abstenant » néanmoins de ces pains sacrés, afin que les principaux seuls aient le privilège d'y toucher. » Cette traduction est un contre-sens. Le prêtre Philon ne veut pas mettre le repas des Thérapeutes au-dessous du repas que les prêtres faisaient dans le Temple avec les pains azymes, c'est qu'il commence par appeler le pain fermenté qu'ils mangeaient, *le plus sacré des aliments* : Ἐφ' ἧς τὸ παναγιέστατον σίτον, ἄρτος ἐζυμωμένος. Ce qu'il ajoute ensuite : Δὲ αἰδῶ τῆς ἀνακειμένης ἐν τῷ ἁγίῳ προνάῳ ἱερᾶς τραπέζης, ne veut pas dire : *par une distinction respectueuse pour la table sainte posée au vestibule sacré du temple* ; mais signifie, au contraire, *par honneur pour cette table, par vénération pour elle, et vraiment par imitation*. L'intention évidente de Philon est de comparer le repas des Thérapeutes à ce repas sacré des lévites, et de l'assimiler complètement à lui. De quoi se composait ce repas des lévites ? De pain et de sel. De quoi se compose le repas des Thérapeutes ? Egalement de pain et de sel. Il est vrai qu'ils y ajoutent un peu d'hysope. Mais quelle différence cela établit-il, puisque Philon nous a prévenus plus haut que cet hysope n'était que pour les plus déli-

» ser avec leurs supérieurs, s'abstinssent néanmoins des
» pains, afin que les plus élevés eussent ce privilège.

» Après le repas (1), ils célèbrent la sainte veille (2) du-
» rant toute la nuit, de la façon que je vais dire. D'abord
» ils se tiennent debout et serrés, formant deux chœurs,
» de chaque côté de la salle, l'un composé des hommes,
» et l'autre des femmes. Chacune de ces deux troupes a son

cats, διὰ τοῦς τρυφώντας. Le plus grand nombre donc faisaient absolument le repas des lévites. Il est vrai que leur pain était fermenté. Mais quelle différence cela peut-il faire encore, puisque, dans l'idée de Philon, le pain, quoique fermenté, est *le plus sacré des aliments*. Si Philon avait vu entre le pain levé et le pain azyme une si profonde différence, il n'aurait pas commencé par appeler le pain même levé, παναγέστατον σιτίου. La remarque qu'il fait relativement aux pains de proposition du Temple, qui étaient sans levain, et au sel de cette table où l'on n'ajoutait rien, n'est qu'une parenthèse, une phrase incidente, qui n'a pour but que la précision et l'exactitude parfaite des faits. En un mot, l'idée de Philon est de nous faire comprendre la sainteté du repas des Thérapeutes en le comparant aux repas des lévites avec le pain de proposition. Il veut donc dire et il dit positivement : Dans la loi, le pain de proposition est le privilège des plus religieux des lévites, c'est-à-dire des hommes les plus vertueux du peuple hébreu ; il a été bon et convenable d'établir cette distinction dans le ministère des autels, λειτουργίας ἁθλον. Mais ici tous participent au pain. La preuve que Philon avait cette comparaison dans l'esprit, c'est qu'un peu plus haut il la fait très clairement et très explicitement, lorsqu'il dit que les Thérapeutes vivent comme les prêtres les plus saints *sacrifient* : Νηρόβλια γὰρ ὡς τοῖς ἱερεῦσι θύειν, καὶ τούτοις θιοῦν ὁ ἁρθὸς λόγος ὑψηλεῖται. Est-il nécessaire d'ajouter encore une remarque à ces raisons qui me paraissent invincibles ? Si la phrase de Philon avait le sens que lui donne Bouhier, Philon, lorsqu'il dit qu'à l'exception des prêtres de premier ordre, les membres inférieurs du sacerdoce et les laïques étaient exclus de manger des pains de proposition, n'aurait-il pas dit qu'ils devaient s'abstenir des pains *azymes*, au lieu qu'il dit tout simplement qu'ils étaient privés de manger *les pains*, ἀπέχεσθαι τῶν ἄρτων. Le sens de la phrase, si tout le raisonnement de Philon eût porté sur cette distinction, voulait impérieusement qu'il ajoutât ἄζυμων ; comme Bouhier le fait lui-même dans sa traduction par la paraphrase de *ces pains sacrés*.

Ce qui ressort donc incontestablement de cette phrase de Philon, c'est que les Thérapeutes imitaient dans leur repas sacré le repas religieux ordonné par Moïse avec les pains de proposition, et réservé dans la Loi aux seuls lévites. Voilà le sens positif et littéral de ce passage important.

(1) Μετὰ τὸ δεῖπνον. Cette expression prouverait encore au besoin contre la supposition de Montfaucon, que nous venons de réfuter. Il est évident que c'est bien du repas des Thérapeutes que Philon vient de parler immédiatement, puisque, continuant, il dit : Μετὰ τὸ δεῖπνον. S'il avait voulu distinguer un second festin sacré, c'est-à-dire une célébration particulière des mystères, du repas commun, il aurait dit : Μετὰ τοῦτο τὸ δεῖπνον.

(2) Ἱερὰν παννυχίδα. C'est ce que les Payens appelaient *sacra privigilia*,

» chef de chœur, choisi comme étant le plus digne et le
 » plus artiste dans le sens de la beauté harmonieuse et de
 » l'art élevé et bienséant (1). Alors ils chantent des hym-
 » nes à Dieu, sur diverses sortes de mesures et d'airs, tan-
 » tôt ensemble, tantôt par groupes qui se répondent, ac-
 » compagnant leurs chants de gestes, de danses, de pro-
 » sternations, et faisant des marches, ou des stations, tour-
 » nant en cercle ou se rangeant en ligne, suivant le sens
 » des compositions qu'ils exécutent. Puis, quand chacun des
 » deux chœurs isolément s'est rassasié de ces délices, quand
 » ils ont bu pour ainsi dire le vin comme dans les fêtes de
 » Bacchus, mais le vin de l'amour de Dieu, ils se mêlent
 » tous ensemble, et ne forment plus qu'un seul chœur des
 » deux, à l'imitation de celui qui eut lieu jadis sur les bords
 » de la Mer Rouge, à la suite du miracle qui s'y était ac-
 » compli. Car la mer, sur l'ordre de Dieu, devint le salut
 » des Hébreux et la perte de leurs oppresseurs. Les eaux,
 » s'étant séparées tout-à-coup et solidifiées comme deux
 » murailles, ouvrirent un chemin large et sec, par où nos
 » pères gagnèrent les hauteurs du continent opposé; puis,
 » se refermant bientôt, et inondant de nouveau le passage,
 » elles engloutirent dans leur sein l'ennemi acharné à pour-
 » suivre le peuple d'Israël. Tous donc, hommes et femmes,
 » saisis d'un transport divin à la vue d'un secours si ines-
 » péré, et d'une merveille qui surpassait tout ce qu'ils pou-
 » vaient concevoir et attendre, formèrent un seul chœur;
 » et ils chantaient des hymnes de grâce (2) à ce Dieu qui
 » les avait sauvés, les hommes conduits par Moïse le pro-

(1) Εμμελέστατος. Les anciens appelaient ἐμμελέια (*concinuitas*), une sorte de danse grave et bienséante, qu'on nommait aussi danse tragique. C'était la seule, parmi les danses pacifiques, à laquelle Platon accordait son suffrage.

(2) Εὐχαριστηρίου ὕμνους.

» phète, et les femmes par Marie la prophétesse (1). C'est
 » surtout à l'image de ce concert magnifique que les Thé-
 » rapeutes et les Thérapeutrides mêlent leurs chants et se
 » répondent. Le son aigu de la voix des femmes s'unit à
 » la voix plus grave des hommes, et il en résulte d'admi-
 » rables effets musicaux et une symphonie parfaite. Tout
 » est beau dans ces chœurs : les pensées en sont belles, les
 » paroles aussi, et les choristes, animés par l'art, par l'art
 » véritable, respirent également et montrent le vrai beau.
 » Pensées, paroles, exécutants, n'ont pour but que la
 » piété.

» Ivres ainsi de cette belle ivresse jusqu'au matin, n'ayant
 » ni la tête pesante ni les yeux chargés, mais⁷ plus éveillés
 » au contraire que quand ils sont venus au repas, tournant
 » leurs regards et tout leur corps vers l'Orient, et, aussitôt
 » qu'ils voient le soleil se lever, étendant leurs mains vers
 » le ciel, ils implorent la sérénité du jour, la vérité, et le
 » don de raisonner juste (2). Ces prières achevées, chacun
 » s'en retourne à son Semnée pour y cultiver, selon son
 » habitude, la philosophie, leur seul labour et leur seul
 » trafic.

» Voilà ce que j'avais à dire des Thérapeutes, ces con-
 » templatifs sectateurs de la vie et de ceux qui ont vécu
 » dans la vie et dans l'esprit seulement, citoyens du ciel et

(1) Exod., c. xv : *Sumpsit ergo Maria prophetissa, soror Aaron, tympanum in manu sua; egressæque sunt omnes mulieres post eam cum tympanis et choris, quibus præcinebat*, etc. Chez les Hébreux, comme chez les Indiens, les Egyptiens, et tous les peuples de l'antiquité, la danse faisait partie du culte divin. Dans la cérémonie du transport de l'Arche (*Reg.* lib. II, c. 6), nous voyons David, revêtu d'un éphod de lin, et à la tête de tout le peuple d'Israël, danser au son des trompettes et des autres instruments de musique : *Et David saltabat totis viribus ante Dominum*, etc.

(2) Il faut rapprocher ceci de ce que nous avons vu plus haut dans Josèphe sur la prière des Esséniens au soleil levant. (Voyez p. 183.)

» du vrai monde, naturellement chers au Père et Créateur
 » de toute chose pour leur vertu, qui leur vaut cette ami-
 » tié, la plus intime des récompenses : ils ont mis la vertu
 » au-dessus de la fortune ; ils sont parvenus au souverain
 » bien. »

Que ces pages écrites par Philon *avant la prédication de l'Évangile* sont à la fois belles et instructives ! Qui ne voit dans le régime des Esséniens le Christianisme tout entier en germe ? et qui pourrait se refuser à conclure que le Christianisme n'a véritablement été autre chose que l'explicitation de la Doctrine Essénienne par l'abolition de l'ésotérisme ?

Cette vérité rend-elle moins respectable, moins sublime, moins divine, la mission de Jésus ? Non ; suivant nous, la mission de Jésus n'est point ternie par là ; et nous ne le porterons pas moins dans notre cœur, parceque nous aurons trouvé une origine à sa Doctrine.

L'Essénianisme remontait aux premiers temps du Moïsaïsme, lequel remontait lui-même à la religion primitive. Mais l'Essénianisme était une secte presque éclipcée au sein du Judaïsme, et le Judaïsme lui-même était une secte presque obscure dans l'immense empire où coexistaient confusément tant d'idolâtries et de cultes divers. Il a fallu sauver le genre humain, disent les Chrétiens ; c'est-à-dire qu'il a fallu verser sur le genre humain, avec le sang d'un saint, la doctrine de vérité qui fera vivre un jour tous les hommes dans la loi naturelle et divine. Il a donc fallu faire ce que Jésus et après lui S. Paul ont fait, abolir toutes les fausses religions de la terre, en permettant à la *Sainte Philosophie* de sortir du cercle étroit où elle était cachée. Jésus l'a fait par l'exaltation du sentiment et par sa mort, S. Paul par ses travaux, par sa science, et par sa mort aussi. Et quand

je cite S. Paul après Jésus, je n'entends pas oublier les autres apôtres, compagnons de Jésus, et coopérateurs à son œuvre; ni toute cette légion de philosophes qui se convertirent au Christianisme, pour lui apporter les traditions du monde oriental et l'autorité du génie grec et romain; ni cette légion de grands esprits qui suivirent les premiers convertis, et qui furent les Pères des six premiers siècles; ni cette multitude qui n'eut surtout d'action que par le dévouement et le sacrifice, ces martyrs, hommes et femmes, qui souffrirent toutes les humiliations et toutes les douleurs; ni enfin ces solitaires qui portèrent au sein des déserts l'exaltation d'une nouvelle conception de la vie et les aspirations d'une âme déçue par le monde dans ses espérances infinies, et qui finirent par formuler la vie Monastique, reproduction de la vie Essénienne. Quel Chrétien, en effet, pourrait séparer les saints du saint des saints, de Jésus? Non, l'œuvre n'a pas été propre et particulière à Jésus; elle a été collective et solidaire. Jésus a, pour ainsi dire, été le levain qu'on met dans la pâte pour la faire fermenter et produire le pain.

Comprendre Jésus autrement, au point du temps où nous sommes, ce serait de l'idolâtrie. La plus grande marque de respect que nous puissions donner aux révélateurs, c'est de les unir ensemble dans l'éternelle et immanente Révélation qui éclaira l'Humanité à son berceau et qui l'éclairera dans tous les âges.

Cela étant, quelle impiété peut-il y avoir à donner un cortège antérieur à celui que l'on appelle avec raison le divin Rédempteur, et dont la venue et la mort marquent en effet une époque de résurrection dans l'Humanité? Il n'y a, certes, aucune impiété à découvrir la voie radieuse qui, de Jésus fondateur du Christianisme, remonte à Moïse; et il n'y en a pas davantage à découvrir les routes qui unissent Moïse

à Orphée, Moïse et Orphée à l'Égypte, l'Égypte à la Chaldée et à l'Inde. Certes, nous n'avons pas découvert ces rapports dans toute leur profondeur par l'étude que nous venons de faire ; mais, avec un cœur pur et sincère, cherchant la vérité de toute notre âme, nous nous sommes mis sur la trace de ces rapports, et nous avons, au moins, démontré, par les origines mêmes du Christianisme, cette importante vérité, que le *Christianisme est l'extension de la cité antique à tous les hommes.*

Au point où nous sommes parvenus, l'histoire entière du Christianisme se découvre ; et, sa signification profonde nous étant donnée, rien ne serait plus facile, ce semble, que de pénétrer dans cette histoire, pour y répandre une lumière toute nouvelle. Mais nous nous garderons bien d'entreprendre ce labeur.

Montesquieu raconte, dans la Préface de *l'Esprit des lois*, qu'il a bien souvent commencé et bien souvent abandonné cet ouvrage ; il dit qu'il a mille fois envoyé aux vents les feuilles qu'il avait écrites, qu'il sentait tous les jours les mains paternelles tomber, qu'il suivait son objet sans former de dessein, et ne trouvait la vérité que pour la perdre.

« Mais, ajoute-t-il, quand j'ai eu découvert *mes principes*,
» tout ce que je cherchais est venu à moi, et, dans le cours
» de vingt années, j'ai vu mon ouvrage commencer, croître
» s'avancer et finir. »

Heureux Montesquieu !

Nous n'avons pas le loisir que donnait le Dix-Huitième Siècle pour porter, vingt ans durant, un ouvrage dans notre sein, le méditer et l'accomplir.

CHAPITRE XIII.

Conclusion de cette Seconde Partie.

Et pourtant nous croyons avoir découvert et exposé dans ce livre quelques *principes*. Nous allons les résumer, en attendant qu'il nous soit possible, s'il plaît à Dieu, d'en suivre et d'en dérouler toutes les conséquences. Hélas! le temps où nous vivons est une époque de trouble et d'agitation, et notre vie en particulier est pleine de difficultés et d'entraves.

Ce temps où nous vivons, cette époque si douloureuse, a été le point de départ de nos réflexions. En examinant, dans la Première Partie de cet écrit, intitulée LE PRÉSENT, la société telle qu'elle se montre aujourd'hui, nous avons reconnu et prouvé :

1° Que la Révolution Française a justement résumé la politique dans ces trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité ;

2° Que l'Égalité est un principe, un dogme ; que le terme *Égalité*, dans le symbole révolutionnaire, veut dire : L'Égalité est une loi divine, une loi antérieure à toutes les lois, et dont toutes les lois doivent dériver ;

3° Que ce principe, bien que n'étant nullement mis en pratique, est pourtant aujourd'hui admis comme le critérium de la justice ;

4° Que la société actuelle, sous quelque rapport qu'on la considère, n'a d'autre base que ce principe ;

5° Que le mal actuel de la société résulte de la lutte de ce principe et de son contraire.

Et nous en avons conclu :

Que, dans l'ordre de la Nature, telle qu'elle se révèle

aujourd'hui à notre intelligence, l'homme est égal à l'homme, et que les conséquences légitimes de ce principe, quelles qu'elles soient, se réaliseront ;

Que, pareillement, dans la Cité, telle que nous la concevons aujourd'hui, le citoyen est égal au citoyen, et que les conséquences légitimes de ce principe, quelles qu'elles soient, se réaliseront.

Mais après avoir ainsi recueilli le sens du *Présent*, nous avons voulu remonter au *Passé*, pour voir s'il confirmerait ou démentirait les espérances que nous fondons sur ce dogme de l'Égalité.

De là la Seconde Partie de cet écrit, LE PASSÉ.

Or le *Passé* a complètement confirmé ce que nous avons découvert dans le *Présent*. Nous nous sommes assurés que la vie antérieure de l'Humanité contenait le germe de l'Égalité. Toutes les grandes religions, toutes les grandes philosophies, toutes les grandes législations, contiennent ce germe. Le but général de la Seconde Partie de notre ouvrage est d'en donner la preuve évidente et certaine. Le sens profond des religions, ou plutôt de la Révélation unique et éternelle, identique et pourtant diverse dans ses phases successives, ressort clairement des textes que nous avons rapprochés et commentés. La Religion est en essence la Solidarité humaine, dont l'Égalité est un aspect.

Si le développement de l'Égalité avait été aussi avancé à une époque qu'à une autre, il n'y aurait pas eu de progrès. Or le progrès, quelle qu'en soit la cause première, est la loi de l'espèce humaine. Toute notre étude du passé a donc abouti à prouver, d'une part, que le germe de l'Égalité a toujours existé, et, d'autre part, que ce germe n'a jamais été aussi développé idéalement qu'il l'est aujourd'hui.

Et pourtant, je le répète, la Révélation éternelle, mani-

festée par toutes les grandes religions, a toujours proclamé l'Égalité humaine.

De là, dans le passé, une antinomie que nous nous sommes attaché à suivre et à éclaircir.

Cette antinomie dure encore, ce qui fait que le droit social n'a pas eu de fondement jusqu'ici. L'Égalité humaine, comprise et acceptée, peut seule donner un fondement au droit politique. Aussi, je le répète, jusqu'ici le droit n'a pas été connu.

Nous l'avons prouvé en démontrant que depuis Aristote jusqu'à Montesquieu inclusivement les écrivains politiques n'ont su qu'ériger le fait en droit.

Nous ne reviendrons pas sur l'analyse que nous avons donnée, sous ce rapport, de la *Politique* d'Aristote et de la *République* de Platon. Aristote prend le fait pour l'idéal : Platon, ce grand artiste, tout en voyant l'idéal, ne le voit pas ; car il est encore enfermé dans les castes.

La religion primitive était supérieure à l'idéal de Platon ; et voilà pourquoi le Mosaïsme, qui, soit dans ses dogmes génésiaques, soit dans sa législation, renfermait le principe de l'Égalité humaine, a triomphé de toutes les religions et de toutes les philosophies où ce principe était, à des degrés divers, obscurci et défiguré.

Le Christianisme, issu du Mosaïsme en ligne directe, a fait faire un nouveau progrès à l'Égalité, en apportant aux hommes cette leçon : « Vous êtes tous fils du même Dieu, vous êtes tous frères, aimez-vous comme des frères. » Mais, sorti, comme nous l'avons vu, d'une secte du Mosaïsme, de la secte Essénienne, il n'a pas dépassé la science des Esséniens ni leur pratique. La vie béate de ses moines n'a fait que reproduire la vie des Esséniens ; et, tout en dominant le monde, il a laissé subsister l'*infraternité*, c'est-à-dire

l'inégalité. Pour se défendre lui-même, il a été obligé d'admettre et d'invoquer la fausse et absurde distinction du spirituel et du temporel, du royaume céleste et du royaume terrestre, de Dieu et de César. Il est donc vrai de dire que la venue de l'Évangile n'a influencé directement que le sentiment, et n'a agi qu'indirectement sur la connaissance et sur l'activité. Le Christianisme n'a pas apporté la science de l'organisation de l'Égalité : par conséquent, bien que, sous le nom de Fraternité, le principe de l'Égalité humaine se trouve avoir été proclamé par Jésus, il ne l'a été que comme une utopie commandée par la Charité, qui comprend à la fois et relie l'amour de Dieu et l'amour des hommes.

De même qu'après Platon et Aristote, l'Humanité avait un progrès à faire pour qu'un nouveau progrès philosophique fût possible, et que c'est ce pas fait par l'Humanité sans lumière nouvelle et sans autre idéal qui constitue l'histoire depuis Platon jusqu'à Jésus-Christ, de même après Jésus l'Humanité avait un progrès à faire pour qu'un nouveau progrès philosophique fût possible, et c'est ce pas fait par l'Humanité sans lumière nouvelle et sans autre idéal qui constitue l'histoire depuis Jésus jusqu'à la fin du Dix-Huitième Siècle et à la Révolution Française.

C'est ainsi que l'ÉGALITÉ HUMAINE est sortie peu à peu, laborieusement et successivement, des barrières qui l'obstruaient, et qui, comme je le dirai tout-à-l'heure dans la Conclusion générale de cet ouvrage, ne sont autres que les *Castes*. En abolissant les castes primitives, qui se rapportent à la famille, elle s'est d'abord manifestée sous un aspect individuel, et s'est appelée LIBERTÉ. En abolissant les castes qui succédèrent aux castes primitives, et qui se rapportent à la patrie, à la cité, elle s'est manifestée sous un aspect sentimental, et s'est appelée FRATERNITÉ. En abolis-

sant ou en tendant à abolir la troisième forme des castes, celle qui se rapporte à la féodalité, à la propriété, elle se manifeste sous un aspect qui, comprenant à la fois l'individu et ses semblables, réunit leur intérêt dans un même droit, et elle s'appelle enfin ÉGALITÉ.

Nous retrouvons ainsi, à la fin de notre étude du passé, la synthèse que la psychologie nous avait révélée au début même de ce livre (1). Ce sont les trois aspects de notre nature, Sensation, Sentiment, Connaissance, qui ont manifesté successivement la Liberté, la Fraternité, l'Égalité.

La nature humaine, en effet, nous donne trois termes distincts, quoique confondus dans l'unité de la vie : Sensation, Sentiment, Connaissance. Ces trois aspects de l'être engendrent trois besoins, qu'on appellera droits ou devoirs, comme on voudra : *Liberté*, répondant à Sensation ; *Fraternité*, répondant à Sentiment ; et *Égalité*, répondant à Connaissance. Et ces trois besoins intervenant dans le monde ont créé l'histoire. Aussi l'histoire nous donne trois époques.

La Liberté répond à l'enfance de notre Occident, la Fraternité à sa jeunesse, l'Égalité à son âge mûr.

Tout dans le développement de cet Occident s'est donc passé suivant la loi même du développement de la vie individuelle.

La Liberté, correspondant à la vie de Sensation, de manifestation, répond d'une manière prépondérante à l'enfance. Les enfants aiment la liberté pour eux, mais ils sont volontiers sans pitié pour les autres, comme dit le poète, et surtout la notion du droit des autres leur échappe et leur est inconnue. La Fraternité, correspondant à la vie de Sentiment,

(1) Voyez notre premier chapitre.

répond d'une manière prépondérante à la jeunesse. La jeunesse est l'âge de l'amour, de l'amitié, et de l'enthousiasme. Enfin l'Égalité, correspondant à la vie de Connaissance, répond d'une manière prépondérante à l'âge mûr.

L'Humanité, comme un seul homme, a donc successivement parcouru ces trois phases; et elle finira par les réunir. La Liberté reste le droit de l'homme moderne; la Fraternité, son devoir: mais l'Égalité est la doctrine sur laquelle s'appuie à la fois son droit et son devoir.

Au terme de l'évolution de l'histoire, l'Égalité est donc, tout inorganisée et incomprise qu'elle soit, la loi des âmes, la loi des lois, le droit, le seul droit.

Et elle a trois termes, qui se distinguent quoiqu'ils s'impliquent. Ou bien, en effet, il n'y a pas de droit ni de religion sur la terre, ou il ne s'agit plus aujourd'hui de Liberté seulement; car ce serait la liberté de quelques-uns au détriment des autres; — ni de Fraternité seulement, car la fraternité du Christianisme n'a réalisé que l'inégalité et l'aumône; — ni d'Égalité seulement; car l'égalité qui ne réaliserait pas la liberté et la fraternité, ne serait que l'égalité dans le néant, et ne donnerait pas satisfaction à la nature humaine, telle qu'elle se révèle aujourd'hui.

Aujourd'hui la formule est complète, et elle appelle une solution; elle est triple et une à la fois: *Liberté-Fraternité-Égalité*. Quant à nous, Hommes, sortis du passé, et presque émergés du présent qui fuit et s'écroule, nous voilà devant l'AVENIR, qui doit réaliser ces trois termes.

CONCLUSION

OU

LOI GÉNÉRALE DU PASSÉ.

CHAPITRE I^{er}.

Les trois sortes d'inégalité possibles, ou les Castes.

Longtemps j'ai considéré l'histoire avec tourment, avec anxiété, cherchant une loi générale du passé, afin que l'ordre m'apparût et apparût à d'autres dans le désordre apparent des siècles écoulés, et qu'il n'y eût plus lieu à ce trouble de l'âme dont parle ainsi Herder : « Combien j'en ai connu qui, » sur l'immense océan de l'histoire humaine, cherchaient » en vain ce Dieu que, dans l'immuable sphère du monde » physique, ils apercevaient des yeux de leur âme et recon- » naissaient avec une émotion toujours nouvelle dans cha- » que brin d'herbe, dans chaque grain de sable ! Dans le » temple de la création terrestre, de toutes parts s'élevait » un hymne à la gloire de la puissance et de la sagesse éter- » nelle. Au contraire, sur le théâtre des actions humaines, » ce n'était qu'un conflit permanent de passions aveugles, » de forces dérégées, d'arts destructeurs, de bons desseins » évanouis. L'histoire ressemble à cette toile déliée suspen- » due à l'angle d'un palais, et dont les fils inextricables con- » servent encore les traces d'un carnage récent après que

» l'insecte qui l'a tissé s'est dérobé aux regards. Pourtant,
 » s'il est un Dieu dans la nature, ce Dieu est aussi dans l'his-
 » toire. Car l'homme est aussi une partie de la création ; et,
 » même au milieu de ses passions, et jusque dans ses der-
 » nières égarements, il ne laisse pas de suivre des lois aussi
 » belles, aussi immuables, que celles qui président aux révo-
 » lutions des corps célestes (1). »

Voici la loi du passé, telle que la métaphysique et l'his-
 toire me l'ont fait connaître :

LE GENRE HUMAIN, suivant l'idée de Lessing, PASSE PAR
 TOUTES LES PHASES D'UNE ÉDUCATION SUCCESSIVE. IL N'EST
 DONC ARRIVÉ A LA PHASE DE L'ÉGALITÉ QU'APRÈS AVOIR
 PASSÉ PAR LES TROIS SORTES D'INÉGALITÉ POSSIBLES :

- 1° LE RÉGIME DES CASTES DE FAMILLE,
- 2° LE RÉGIME DES CASTES DE PATRIE,
- 3° LE RÉGIME DES CASTES DE PROPRIÉTÉ.

L'esprit humain aspire à sortir de ce triple régime des
 castes, qui est l'esclavage, pour entrer dans la liberté.
 Voilà ce qui caractérise le point du temps où nous vivons.

NOUS SOMMES AUJOURD'HUI ENTRE DEUX MONDES, ENTRE
 UN MONDE D'INÉGALITÉ ET D'ESCLAVAGE QUI FINIT ET UN
 MONDE D'ÉGALITÉ QUI COMMENCE.

CHAPITRE II.

Explication du mot *Caste*.

Il faut que j'explique ce mot *Caste*, et que je justifie l'em-
 ploi que j'en fais.

« On appelle *Caste*, dit le Dictionnaire de l'Académie,
 » les tribus entre lesquelles sont *divisés* les Indiens. »

(1) *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'Humanité*, liv. XV, préambule.

Le propre des castes en Orient est, en effet, la *division*. Ce mot exprime la séparation, la division d'un peuple en plusieurs peuples, ou, en généralisant, la séparation de l'espèce humaine en plusieurs parties, en plusieurs espèces (1).

Les écrivains politiques, faute de réflexion, n'ont pas vu jusqu'ici que les castes orientales ne sont qu'une des trois formes de l'idée de caste. Et de là le vide de toute la science politique.

Le droit de l'homme et son intérêt étant la libre communion avec tout le genre humain, et, par le genre humain, avec tout l'univers, tout ce qui détruit ce droit, tout ce qui divise le genre humain, tout ce qui parque les hommes en troupes hostiles ou indifférents les uns aux autres, mérite d'être sévèrement flétri, soit que le moyen de cette division, de cette séparation, de ce *parquage*, s'appelle famille, ou loi politique, ou loi civile; et le nom de *caste*, consacré pour un de ces genres d'emprisonnement et de séparation, peut très légitimement s'appliquer aux autres. Cela étant, pourquoi, si des divisions constituant des parties dans l'Humanité, des espèces dans l'espèce, sont fondées sur la propriété, ne verrais-je pas là des castes de propriété? Pourquoi les divisions des peuples, qui ont amené tant de guerres et fait verser tant de sang, ne seraient-elles pas aussi désignées philosophiquement sous ce nom de castes? En un mot, pourquoi les divisions provenant d'un seul des modes de manifestation humaine, la famille, seraient-elles seules réputées castes? Politiques, vous avez flétri les castes orien-

(1) Les Indous eux-mêmes rapportent à cette idée de *séparation* leur mot de caste : « Ce nom, dit un voyageur, prend, dans l'usage, une grande extension; il désigne non seulement les quatre castes, mais le métier, la patrie d'une personne, etc. On dit : *Tanti ka zat*, la profession des tisserands; » *Kon zat toumara*, quelle est ta nation? » (*Des castes de l'Inde*, par Morenas.)

tales, qui depuis des siècles sont tombées en décadence; mais vos yeux ne voient pas d'autres castes tout aussi réelles et tout aussi funestes à l'Humanité, et votre ignorance les protège!

J'entends donc par *castes de famille*, ou *famille caste*, la limitation de la liberté naturelle à l'homme par l'extension fautive donnée à la *famille*.

J'entends par *castes de patrie*, ou *patrie caste*, la limitation de la liberté naturelle à l'homme par l'extension fautive donnée à la cité ou *patrie*.

J'entends par *castes de propriété*, ou *propriété caste*, la limitation de la liberté naturelle à l'homme par l'extension fautive donnée à la *propriété*.

La nature humaine produit trois choses : la famille, la patrie, la propriété.

Ces trois choses, inhérentes à la nature humaine, sont bonnes en elles-mêmes, mais sont devenues mauvaises et ont produit le mal.

Il en est résulté trois modes d'esclavage pour l'homme. Toute société humaine jusqu'ici a été atteinte, simultanément, quoique à des degrés divers, de ces trois modes d'esclavage.

Dans la suite des âges et du développement de l'Humanité, ces trois modes d'esclavage ont *prédominé* tour à tour dans les sociétés humaines, en commençant par l'esclavage qui résulte de la famille, en continuant par l'esclavage qui résulte de la cité, et en finissant par l'esclavage qui résulte de la propriété.

Tous les anciens empires, l'Inde, la Chine, la Perse, la Chaldée, l'Égypte, l'Orient tout entier, ont été le siège du régime des castes de famille.

La Grèce, l'Empire Romain, toute la partie sud-occiden-

tale de l'Europe, jusqu'au temps de l'invasion des Barbares, ont été le siège du régime des castes de patrie.

Le régime des castes de propriété a commencé avec l'invasion des Barbares, et s'est prolongé jusqu'à nous. Il domine aujourd'hui en Europe et en Amérique.

Ainsi la haute antiquité, l'antiquité moyenne, et la modernité, sont trois âges bien distincts, trois âges qui se succèdent comme les trois phases possibles d'inégalité ou d'esclavage.

Et, dans l'espace, trois sièges différents de la civilisation répondent à ces trois âges de l'histoire. Si Bénéarès, Babylone, ou Memphis, ont été le siège de l'ancien régime des castes, c'est-à-dire du vice des castes de famille, si Sparte et Rome ont été le siège du régime moyen des castes, c'est-à-dire du vice des castes de cité, on peut dire que l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique sont aujourd'hui le siège le plus apparent du vice de propriété individuelle, ou du régime des castes modernes.

La civilisation a marché de l'Orient à l'Occident, et de l'équateur au pôle, changeant de principe et de vice. Les empires où a régné le vice de l'esclavage familial se sont fondés les premiers en Orient, et se sont écroulés les premiers. Les empires où a régné le vice de l'esclavage social se sont fondés ensuite aux confins de l'Asie et de l'Europe, et se sont écroulés comme les précédents. Enfin sont venus, dans le nord, des empires qui se sont basés sur le vice de l'esclavage de propriété : ceux-là fleurissent aujourd'hui ; mais toute grande âme a méprisé ce faux éclat d'une civilisation où l'homme devient une chose, et s'estime à l'or qu'il possède ou dont il est possédé.

CHAPITRE III.

L'homme des Castes.

Rousseau attribue l'origine de la société à l'établissement de la propriété, qu'il ne sait d'ailleurs comment s'expliquer : « Le premier, dit-il, qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de » dire *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour » le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de » crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'hor- » reurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, » arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses » semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous » êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et » que la terre n'est à personne (1). »

Rousseau a transporté dans les temps primitifs une idée que lui inspirait son temps, un vice de la société de son temps. Il est bien certain que la société moderne est principalement fondée sur la propriété, et que l'inégalité actuelle a pour cause principale la fausse propriété qui règne aujourd'hui. Mais il est faux que la société ait débuté par là, que les premiers empires aient souffert au même degré de ce vice, et que l'inégalité n'ait pas eu d'autres sources. L'esclavage qui résulte pour l'homme de la famille et de la cité n'est pas moindre que celui qui résulte de la propriété, et a précédé celui-ci de bien des siècles.

Demandez à l'homme antique ce qu'il est et quel est son droit : il remonte vite à sa race, il vous dit le nom de sa tribu et de son ancêtre le plus éloigné ; il vient de Melchisédech ou d'Abraham ; il est sorti de la tête, ou de la main, ou du pied de Brahma. Paria, il ne s'étonne même pas qu'il

(1) *De l'Inégalité des conditions*, seconde partie.

y ait des Parias et des Brahmes ; il ne se reconnaît de droits que ceux dont il a hérités ; il ne se sait, pour ainsi dire, et n'a conscience de lui-même, que parcequ'il sait ceux qui l'ont engendré et qui ont passé avant lui sur la terre par le même sillon de la naissance que lui. Cet homme n'existe donc réellement que par ses ancêtres : n'a-t-il pas d'ancêtres à vous nommer, il ne sait ce qu'il est, il rentre dans le néant, il cesse d'être.

Adressez la même question à l'homme de la moyenne antiquité, au Grec, au Romain. Il vous répondra en vous montrant la cité autour de lui. *Sum civis Romanus*, voilà le titre éclatant que l'orateur romain donne à ses clients, pour sauve-garde contre les tortures. Et ne vit-on pas S. Paul lui-même, le grand destructeur des castes de nations, obligé de recourir pour se protéger à ce titre de citoyen Romain ! Dans l'antiquité moyenne, l'homme n'est plus enfermé dans les castes de naissance, mais dans les castes de patrie ; il naît avant tout sujet de son pays, et son droit sort de cette qualité. Il a droit parcequ'il a actuellement une certaine société avec ceux qui l'entourent. Lui et ses concitoyens forment une alliance, une cité, d'où résulte pour chacun le droit, et tout le droit. Mais cette cité est séparée du reste du genre humain, comme l'était la caste de naissance. A la dualité Brahmes et Parias a succédé la dualité Grecs et Barbares. L'homme n'est donc encore associé qu'avec une portion infiniment restreinte de l'Humanité. Il est l'associé de quiconque fait partie de la même cité que lui ; mais il est hostile à tous les autres hommes, et réciproquement tous les autres hommes lui sont hostiles. Tous les autres hommes sont pour lui des étrangers, *βάρβαροι*. Le voilà qui leur fait la guerre, qui les réduit en esclavage, ou qui est réduit par eux en esclavage. Sa cité donc, qui fait sa

puissance, limite en même temps sa puissance : par cela même qu'il a des ennemis, il est faible; et par cela même qu'il a des esclaves, il est esclave.

Enfin faites la même question à l'homme féodal, à l'homme du Moyen-Age, ou au bourgeois d'à-présent, qui a succédé à l'homme du Moyen-Age et qui vit sans le savoir sous le même régime (1). L'homme du Moyen-Age vous montrera sa forteresse, et vous conduira jusqu'aux limites de sa terre. Cette terre lui appartient, mais il appartient à cette terre; c'est elle qui le limite et qui le constitue. Que le roi détruise son manoir, et tout son droit sera anéanti. De même le bourgeois aujourd'hui vous montre le capital dont il dispose; c'est son château féodal, à lui. Sa puissance est dans son or, mais réciproquement sa vie est enchaînée et limitée à son or. Que son capital soit détruit, il est perdu le misérable! il devient serf de l'industrie, de tyran qu'il était. Et tyran même, il n'est tyran que jusqu'à la limite de son capital.

Tel est, je le répète, le caractère distinctif et prédominant de chacune des trois grandes phases par lesquelles l'Humanité a passé jusqu'à nous.

Ce qu'on appelle la Civilisation, sans qu'on ait nettement formulé jusqu'ici en quoi cette civilisation consiste, a marché, comme je l'ai dit, de l'équateur au pôle. A l'équateur, l'homme fut caractérisé et limité par son titre de naissance; plus tard, sur les bords de la Méditerranée, il fut caractérisé et limité par son titre de citoyen; plus tard encore, dans l'Europe moderne, il fut caractérisé et limité par son titre de propriétaire.

Certes, je n'entends pas dire que les castes de naissance aient été radicalement abolies quand est venue ce que je

(1) La propriété actuelle, née au sein de la propriété féodale, est de même nature. La rente et le droit du seigneur sont choses identiques.

nomme l'*antiquité moyenne*. Je n'entends pas dire non plus que les castes politiques qui leur succédèrent aient été radicalement détruites lorsque le régime des castes de propriété a commencé à prendre, au Moyen-Age, la principale influence. J'entends seulement que, pour qui comprend l'histoire, trois grandes époques, caractérisées par trois prédominances diverses, partagent la vie du genre humain jusqu'à nous : 1^o l'*époque des castes de naissance*, ou l'époque orientale, l'Inde, la Perse, la Babylonie, l'Égypte ; 2^o l'*époque des castes de patrie*, ou l'époque méditerranéenne, les Grecs, les Romains ; 3^o l'*époque des castes de propriété*, ou l'époque féodale, qui se prolonge encore aujourd'hui.

Le régime des castes de naissance, le régime des castes de patrie, le régime des castes de propriété, sont en ruines autour de nous. Du moins, l'idéal de l'esprit humain a dépassé tout cela.

CHAPITRE IV.

L'homme nouveau.

Du milieu de toutes ces ruines sort un HOMME NOUVEAU ; c'est l'homme des temps modernes : c'est l'homme qui a reçu dans son cœur les enseignements du Christianisme et de la Philosophie.

L'homme moderne a d'autres ancêtres que ceux de la chair ; aussi il n'argumente pas de ses ancêtres : il est homme, et ce titre lui suffit.

L'homme moderne ne se sent pas dépendre, dans son essence, du lieu qui l'a vu naître, ni même de la nation qui lui a donné naissance. Il se sent non pas seulement *citoyen* dans cette nation dont il est sorti, mais *membre du souverain*. Il se sent même quelque chose de plus ; car, comme s'il craignait d'aliéner sa liberté, il met en tête de ses

Constitutions une distinction entre les *droits de l'homme* et ceux du citoyen.

La preuve que les castes de pays ont perdu à ses yeux toute leur influence, c'est qu'il repousse comme odieux l'esclavage de quelque race d'hommes que ce soit, et qu'il regarde la guerre comme un fléau, et dans beaucoup de cas comme un crime.

L'homme moderne déclame sur le théâtre :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux ;

ou bien :

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science ;

ou bien encore :

Les grands ne sont grands que parceque nous sommes à genoux : levons-nous.

L'homme antique ne concevait pas la société sans maîtres et sans esclaves, sans prêtres, sans nobles et sans rois. L'homme moderne ne conçoit plus ni maîtres, ni esclaves, ni prêtres, ni nobles, ni rois. Il se dit son propre prêtre, il se dit son maître à lui-même, il se sent noble, il se sent roi, par cela seul qu'il est homme. Luther lui a appris à se passer de la noblesse d'Église, Descartes à juger de tout par lui-même, Rousseau à se regarder comme membre du seul souverain légitime. Il n'est donc ni roi ni sujet, il est homme ; il n'est ni laïc ni prêtre, il est homme. Homme, cette qualité à ses yeux dit tout ; rien ne la borne ni ne la limite ; elle embrasse tous les temps et tous les lieux, toutes les générations et tous les peuples.

Ainsi, tandis qu'autrefois l'homme se cachait toujours sous des qualités, la qualité d'homme est aujourd'hui la première.

A force de renverser toutes les barrières de l'espace et du temps, l'esprit humain est arrivé à une immense généra-

lisation. Un seul Dieu pour tous les hommes, la terre pour la demeure et l'héritage de tous, et toutes les générations passées, à quelques races qu'elles aient appartenu, pour ancêtres de chacun de nous.

Quelle conscience nouvelle a dû sortir pour l'homme d'une pareille pensée ! L'Humanité, autrefois divisée en une multitude de ruisseaux, nous apparaît aujourd'hui comme un seul tout. L'homme antique, avec ses dieux particuliers et sa race isolée des autres, se sentait comme un flot dans le courant d'un fleuve : l'homme moderne, avec son Dieu unique et son genre humain solidaire, se sent partie d'un océan.

C'est ce sentiment nouveau que l'homme prend aujourd'hui de lui-même qui constitue au fond ce qu'on appelle l'ÉGALITÉ.

Se sentant partie d'un grand tout, l'homme se met en rapport avec tout, se conçoit lié à tout, et arrive finalement à comprendre qu'il a droit à tout.

Ce sentiment nouveau, cette conscience nouvelle que l'homme prend aujourd'hui de lui-même n'est au fond que la transformation et le développement du sentiment et de la conscience qui constituaient l'homme antique. La différence, comme je l'indiquais tout à l'heure, est seulement celle d'un fleuve à la réunion de tous les fleuves, à l'océan.

Les castes sont devenues la seule caste, c'est-à-dire le genre humain. L'homme n'est donc plus l'homme de telle ou telle caste, mais l'homme de la seule caste qui existe, l'homme du genre humain. Quand il n'était que l'homme d'une caste en particulier, il ne se sentait de droit qu'à certaines choses : devenu l'homme du tout, il se sent droit à tout.

Or, comme c'est en sa seule qualité d'homme qu'il se sent ce droit à tout, il ne peut pas s'empêcher de reconnaître ce droit aux autres, qui ont également cette qualité d'homme. C'est parcequ'il est homme qu'il a droit :

donc c'est l'homme qui a droit, l'homme en général; donc tous les hommes ont droit. De là une certaine notion incontestable, primordiale, absolue, du droit de tous à tout.

De là deux faces dans l'Égalité, deux faces qui se répondent et dont l'une ne peut exister sans l'autre. L'Égalité se trouve être le sentiment personnel, individuel, égoïste, que chaque homme prend de lui-même; mais en même temps elle ne peut pas être cela sans être la reconnaissance la plus positive et la plus certaine du droit des autres.

ÉGALITÉ, ce mot résume tous les progrès antérieurs accomplis jusqu'ici par l'Humanité; il résume pour ainsi dire toute la vie passée de l'Humanité, en ce sens qu'il représente le résultat, le but, et la cause finale de toute la carrière déjà parcourue. C'est pour que l'Égalité pût apparaître que tous les initiateurs et tous les révélateurs se sont succédé, que toutes les découvertes ont été faites, que tant de guerres ont eu lieu, que tant de sang a coulé sur la terre, que tant de sueur a été répandue pendant tant de siècles par la masse entière du genre humain. Les souffrances individuelles des hommes, comme les souffrances collectives endurées par eux, ont eu pour but providentiel l'Égalité, le sentiment de l'Égalité, la notion de l'Égalité. C'est pour que l'esprit humain arrivât à cette notion que Socrate et Jésus sont divinement morts; mais c'est aussi pour ce but que la boussole a été découverte, l'Amérique découverte, l'imprimerie découverte, toutes les grandes inventions découvertes. C'est encore pour ce but que les Alexandre, les César, et les Napoléon, ont passé sur la terre; mais c'est aussi pour cette même cause finale que les esclaves ont laborieusement aplani les routes qui ont servi aux armées des conquérants.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Le présent.

Chapitre I ^{er} . La Révolution Française a justement résumé la politique dans ces trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité.	4
Chap. II. L'Égalité est un principe, un dogme.	9
Chap. III. Ce principe est aujourd'hui reconnu comme le critérium de la justice.	12
Chap. IV. La société actuelle, sous quelque rapport qu'on la considère, n'a d'autre base que ce principe.	16
Chap. V. Le mal actuel de la société résulte de la lutte de ce principe et de son contraire.	51
Chap. VI. Conclusion de cette première partie.	58

DEUXIÈME PARTIE.

Le passé.

Chapitre I ^{er} . Il a fallu arriver jusqu'à l'égalité humaine pour avoir un fondement au droit politique. Jusque là le droit n'a pas été connu.	61
Chap. II. Les écrivains politiques, depuis Aristote jusqu'à Montesquieu, n'ont su qu'ériger le fait en droit.	66
Chap. III. L'antiquité n'a pas connu l'Égalité. Preuve par la <i>Politique</i> d'Aristote.	68
Chap. IV. Nouvelle preuve que l'antiquité n'a pas connu l'Égalité. La <i>République</i> de Platon.	75
Chap. V. Comparaison de Platon et d'Aristote relativement à la notion de l'Égalité.	108
Chap. VI. Après Platon et Aristote, l'Humanité avait un progrès à faire pour qu'un nouveau progrès philosophique fût possible. C'est ce pas fait par l'Humanité, sans lumière nouvelle et sans autre idéal, qui constitue l'histoire depuis Platon jusqu'à Jésus-Christ.	115

Chap. VII. Jésus est le destructeur des castes.	122
Chap. VIII. Du lien qui unit Jésus aux législateurs qui l'avaient précédé en Occident. Jésus a continué l'esprit des législateurs antiques, mais en donnant une extension nouvelle à leur pensée.	126
Chap. IX. Le Christianisme est l'extension de la cité antique à tous les hommes.	130
Chap. X. Le <i>repas égalitaire</i> , mais borné à la caste, était la base spirituelle aussi bien que temporelle de toutes les anciennes législations de l'Occident. Démonstration de cette vérité : 1° par la Phiditie lacédémonienne; 2° par l'Andrie crétoise; 3° par les repas communs des anciens peuples d'Italie, de certains peuples de l'Asie-Mineure d'origine dorienne, et des Hétairies carthagoises; 4° par l'institut cénobitique de Pythagore; 5° par la vie en commun des prêtres et des guerriers d'Egypte.	131
Chap. XI. Démonstration de la même vérité par la législation de Moïse. La Pâque a le même sens dans la loi de Moïse que la Phiditie dans les lois de Minois et de Lycurgue.	154
Chap. XII. Démonstration de la même vérité par la Pâque-Eucharistie des Esséniens.	174
Chap. XIII. Conclusion de cette seconde partie.	253

CONCLUSION

ou

Loi générale du passé.

Chap. I. Les trois sortes d'inégalité possibles, ou les Castes.	259
Chap. II. Explication du mot Castes.	260
Chap. III. L'homme des Castes.	264
Chap. IV. L'homme nouveau.	267

FIN.

Doctrine de l'Humanité

APHORISMES

Ce qui peut nous sauver, c'est la foi, c'est la Religion. Ce qui nous sauverait, ce serait l'Unité religieuse. Ce qui nous sauvera, c'est la secte qui aimera l'Unité au point d'être l'Unité en germe; c'est la secte qui réalisera la Liberté, la Fraternité, l'Égalité, l'Unité. (PIERRE LEROUX.)



BOUSSAC

IMPRIMERIE DE PIERRE LEROUX

—
1848

Chap. VII. Des principes de la morale.	170
Chap. VIII. De la morale en elle-même, et de son rapport à la morale en général.	171
Chap. IX. De la morale en elle-même, et de son rapport à la morale en général.	172
Chap. X. De la morale en elle-même, et de son rapport à la morale en général.	173
Chap. XI. De la morale en elle-même, et de son rapport à la morale en général.	174
Chap. XII. De la morale en elle-même, et de son rapport à la morale en général.	175
Chap. XIII. Conclusion de cette seconde partie.	176

CONCLUSION

Les généraux de l'armée.

Chap. I. Les trois sortes d'armées possibles, ou les Castes.	177
Chap. II. Explication de ces Castes.	178
Chap. III. L'homme des Castes.	179
Chap. IV. L'homme nouveau.	180

FIN.

BOUSSAC

IMPRIMERIE DE PIERRE FEROUX

AVERTISSEMENT.

Pendant quatre ans, sous la Monarchie, les principes exposés dans les différents ouvrages qui sont le fondement de la Doctrine de l'Humanité, et que nous présentons ici rassemblés et formulés en Aphorismes, ont réuni un certain nombre de familles, et les ont fait vivre dans une commune recherche de l'association.

Au début de cette œuvre, la Doctrine de l'Humanité basée sur la loi de la vie, sur la TRINITÉ, possédait une science de Dieu, de l'Homme, et de l'Humanité; elle affirmait le grand principe de la Solidarité humaine, elle avait foi dans la Liberté, dans la Fraternité, dans l'Égalité; elle était donc plus particulièrement Connaissance: mais elle impliquait nécessairement, pour être et Sentiment et Sensation, pour embrasser l'être tout entier, un principe politique d'organisation, une loi économique de subsistance.

C'est en face des aptitudes différentes que présente la nature humaine, c'est au milieu des obstacles de toute sorte de la vie matérielle, que le principe d'organisation et la loi de subsistance ont été découverts.

La révolution de février est venue. Elle a reconnu et proclamé le droit d'association. Un grand nombre d'associations tentent aujourd'hui de s'établir. Quelques-unes n'auront pas, comme nous, à combattre les difficultés matérielles; mais toutes échoueraient infailliblement si elles ne s'éclairaient de principes religieux, et d'une loi d'organisation et de subsistance. Le moment est venu peut-être, pour tous ceux que notre foi anime de se répandre dans le monde et d'aller y annoncer ce que nous ne craignons pas d'appeler la Bonne Nouvelle de notre temps.

Sur le point de nous consacrer entièrement à cette mission, nous avons besoin de résumer la Doctrine dans une série d'Aphorismes, qui, sans doute, demandent pour être compris de grands développements, mais qui présentent un ensemble et un enchaînement de toutes les formules qu'il faudrait autrement chercher et étudier dans un grand nombre d'ouvrages séparés.

Une autre raison nous engageait à faire ce résumé des principaux points de la Doctrine. Depuis la Révolution, les calomnies de tout genre ne nous ont pas épargnés: nous avons voulu donner une preuve manifeste de l'élévation et de la pureté de nos dogmes.

Enfin il est bon nombre des vérités soutenues et propagées par nous qui servent à parer de prétendus systèmes et à en voiler les taches et les impuretés. Ce perfide alliage de la vérité et de l'erreur disparaîtra quand ces vérités, vues à la place qu'elles doivent occuper, et qu'elles occupent en effet dans la vraie Doctrine, auront été montrées tellement attachées à la loi d'organisation que nous appelons Triade, qu'il sera impossible de les prendre à part pour en faire un usage impie.

Ce n'est point un Symbole que nous émettons. Le Symbole qu'appelle l'Humanité ne sera possible que quand un grand nombre d'hommes et de femmes pourront se réunir et convenir sur les principes d'une foi commune. Nous croyons fermement que cette foi sera celle dont nous faisons aujourd'hui profession.

En attendant ce Symbole, nous faisons œuvre individuelle et de simple proposition. Voilà le motif qui nous engage à signer un travail dont la rectitude n'a pour garantie que nos seules lumières, quoiqu'il soit toujours possible et facile de s'assurer si nous avons bien puisé aux sources.

Quant à ces sources, nous mentionnerons principalement les ouvrages suivants :

De la Doctrine du Progrès continu ou de la Perfectibilité; — Du lien qui unit le Dix-Huitième Siècle au Dix-Septième; — Des mystères du Christianisme (REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, année 1834).

Articles *Certitude, Conscience, Consentement, Confession* (ENCYCLOPÉDIE NOUVELLE).

Réfutation de l'Eclectisme.

De Dieu ou de la Vie dans l'Être universel et dans les êtres particuliers (REVUE INDÉPENDANTE, troisième volume, 1842).

De l'Humanité, de son principe et de son avenir.

De l'Égalité.

Discours aux philosophes et aux politiques.

D'une Religion nationale ou du Culte.

De la Ploutocratie ou du Gouvernement des riches.

Le Carosse de M. Aguado.

De la Recherche des biens matériels.

Discours sur la Doctrine de l'Humanité.

Trilogie sur l'Institution du Dimanche.

Et en général tous les articles philosophiques de la REVUE SOCIALE.

LUC DESAGES, AUGUSTE DESMOULINS.

PRÉAMBULE.

I.

L'homme individu ne peut vivre spirituellement, moralement, matériellement, sans former société avec d'autres hommes.

Aucune société ne peut exister ni spirituellement, ni moralement, ni matériellement, sans religion.

Des êtres humains ne sauraient, en effet, vivre dans la moindre société sans convenir sur certaines vérités, sans établir parmi eux une loi commune fondée sur une certaine idée de la justice, et enfin sans accomplir eux-mêmes ou sans forcer d'autres êtres humains à accomplir pour eux un certain travail.

La connaissance de ce besoin impérieux de religion pour les hommes explique toutes les divisions et aussi tous les progrès du genre humain.

Le genre humain a toujours cherché la Religion; de là ses aspirations, ses souffrances, ses erreurs funestes. La Religion s'est successivement révélée; de là les conquêtes du genre humain, ses lumières, son perfectionnement.

Aujourd'hui, cette révélation continue et progressive de la Religion nous découvre un monde nouveau, une conception supérieure de la Vie, et la possibilité de réaliser cette conception; la génération actuelle s'agite sous l'empire de pressentiments mystérieux, et se sent entraînée par un désir irrésistible vers ce monde à venir: tout se prépare pour une immense et universelle transformation.

Aujourd'hui l'être humain connaît sa perfectibilité, et il

cherche la cité fondée sur la Liberté, la Fraternité, l'Égalité, l'Unité.

Aucune de ces choses n'est encore réalisée : de là toutes nos misères matérielles, morales, intellectuelles, misères plus grandes peut-être qu'aucunes de celles que le genre humain a endurées dans le cours de ses évolutions antérieures; mais de là aussi toutes nos grandeurs, toutes nos espérances, toutes nos lumières.

Nous ne sentons, nous ne jugeons l'étendue de notre mal présent que parceque le principe qui doit en triompher éclaire déjà nos âmes.

Nous souffrons en nous et dans tous nos semblables des cruelles atteintes de la faim et du dénuement, mais nous savons que l'Humanité doit et peut s'en affranchir;

Nous souffrons en nous et dans tous nos semblables de l'immoralité des hommes, de leur injustice, de leurs divisions; mais nous ne pouvons ainsi connaître et mesurer le mal qui est en eux que parcequ'une conception plus élevée de la Morale et de l'Organisation de la société nous éclaire;

Nous souffrons en nous et dans tous nos semblables de l'irrégulation et de l'hypocrisie des hommes, de leurs ténèbres, de leur ignorance; mais nous ne pouvons voir ces choses et en être douloureusement frappés que parceque la Religion commence à luire à nos yeux.

II.

Sous le nom de DOCTRINE DE L'HUMANITÉ, nous présentons au monde un ensemble de vérités qui ne sont que le développement, approprié à notre temps, du Christianisme et de toutes les grandes religions antérieures.

La base de la Religion, c'est la TRINITÉ : la Religion, telle que nous la concevons, comprend indivisément le Dogme, la Morale ou l'Organisation Sociale, et l'Economie Politique.

La DOCTRINE DE L'HUMANITÉ est ce qu'a toujours été la Révélation, la Vie prenant conscience d'elle-même, triple et une à la fois : Dogme-Organisation-Subsistance.

Le Dogme forme la première partie de la DOCTRINE DE L'HUMANITÉ, et répond à Science;

L'Organisation forme la seconde, et répond à Morale;

La loi de Subsistance forme la troisième, et répond à Économie Politique.

Le Dogme est un ensemble de vérités touchant la vie en Dieu, dans l'Humanité, et dans la Nature, reliées ensemble par un même principe et unissant les êtres humains dans une conception commune et progressive de la Vie.

La Morale est l'association humaine telle qu'elle résulte des lois véritables de notre nature. La Morale n'est pas seulement une règle des mœurs, une loi sentie des relations sociales, c'est la société même se manifestant, c'est une Politique. Le mot Organisation exprime exactement cette idée.

L'Économie Politique est la science de la Consommation, de la Production, et de la Répartition des choses nécessaires à la vie. Elle a pour cause et pour effet cet aspect du fait universel de relation que l'on appelle nutrition. Le mot Subsistance exprime exactement cette idée.

Le résumé qui va suivre se divisera donc en trois parties.

PREMIÈRE PARTIE.

DOGME.

SOLIDARITÉ.

DIEU.

1. DIEU est VIE triple et une ; il est à la fois impersonnel et distinct des êtres particuliers, bien qu'immanent en chacun d'eux.

DIEU est simultanément :

ÊTRE DES ÊTRES, Puissance d'être éternelle et infinie, comprenant et portant en son sein tous les êtres, et embrassant l'Univers sous l'aspect de Totalité,

ESPRIT D'AMOUR immanent au sein de l'Être et au sein des Êtres, reliant entre elles les créatures, résumant leurs manifestations à mesure qu'elles ont lieu, les provoquant à en produire de nouvelles, pour les élever de plus en plus dans la Vie, et intervenant dans l'Univers à titre de Cause,

LUMIÈRE UNIVERSELLE créant les êtres particuliers, intervenant, à ce titre de Vie ou de Lumière Universelle, dans chacun des actes de la vie de ces êtres particuliers, pour les créer unis et se voyant, se pénétrant, et conscients d'eux-mêmes par l'homme et dans l'homme, type et résumé des créations ; et se manifestant dans l'Univers comme Existence.

DIEU, l'Infini Être, VIE triple et une, est à la fois et indivisiblement :

ÊTRE DES ÊTRES — ESPRIT D'AMOUR — LUMIÈRE UNIVERSELLE,

ou

FORCE — AMOUR — INTELLIGENCE,

ou

TOTALITÉ — CAUSE — EXISTENCE.

L'HUMANITÉ.

I.

2. L'HUMANITÉ est une espèce.

L'espèce Humanité est un être idéal composé d'une multitude d'être réels, qui sont eux-mêmes l'Humanité en germe, l'Humanité à l'état virtuel.

Chaque être humain est un être réel, dans lequel vit, à l'état virtuel, l'être idéal appelé Humanité.

Chaque être humain est l'HUMANITÉ.

II.

3. L'être humain, fait à l'image de Dieu, est, comme Dieu, triple et un.

L'être humain est sensation-sentiment-connaissance indivisiblement unis et simultanément manifestés.

De la vie dans l'être humain.

I.

4. La vie humaine à l'état latent est une *aspiration*, à l'état manifesté est une *communion*.

5. Chaque être humain s'unit avec ses semblables, avec Dieu, et avec l'Univers; directement avec ses semblables, indirectement avec Dieu et avec l'Univers dans une communion directe avec ses semblables.

La vraie formule de la vie entre les êtres humains est celle-ci :

Aimer Dieu en soi et dans les autres.

S'aimer par Dieu dans les autres.

Aimer les autres par Dieu en soi.

Ne pas séparer Dieu, et soi, et les autres créatures.

Dieu ne se manifeste pas hors du monde, et notre vie n'est pas séparée de celle des autres créatures.

II.

6. Les êtres humains vivent spirituellement les uns des autres.

7. Ils sont solidaires.

8. La Solidarité humaine est éternelle.

9. La vie dans chaque être humain se révèle par une suite indéfinie d'existences comprenant le temps sous ses trois aspects de Passé, Présent, Futur.

L'idée de temps est adéquate à l'idée d'existence.

10. La vie future ne diffère pas en essence de la vie présente ni de la vie passée, car elle n'est que cette vie avec une nouvelle manifestation.

11. Chaque être humain est, a été, sera l'Humanité; chaque être humain meurt et renaît, sur la terre, dans l'Humanité.

L'identité de chaque être humain et sa personnalité est jugée et conservée en Dieu, qui la transmet avec des conditions nouvelles d'existence, avec l'innéité; ce qui crée pour chaque être humain un rapport avec ses existences antérieures et un attrait vers ses existences futures.

III.

12. L'être humain est perfectible, l'Humanité est perfectible.

13. Le but de la vie pour l'être humain est de réaliser de plus en plus dans l'Unité et la Communion l'être Humanité, et de développer cet être sous son triple aspect sensation-sentiment-connaissance.

Tout acte qui tend à cette Unité et à ce développement est absolument bon;

Tout acte qui tend à blesser cette Unité et à entraver ce développement est relativement mauvais.

Le Bonheur est attaché à la pratique de la vie ainsi comprise.

14. La loi de la vie dans l'individu est le progrès, dont voici la formule : Changer en persistant, persister en changeant, et aspirer à réaliser de plus en plus le type idéal Humanité.

15. La loi de la vie de l'espèce et dans l'espèce est le progrès, dont voici la formule : Changer en persistant, persister en changeant, et aspirer à réaliser de plus en plus le type idéal Humanité.

16. Il y a réversibilité continue de la vie de l'espèce sur la vie de chaque individu ;

17. La vie de chacun des êtres particuliers sert à constituer de plus en plus la vie de l'espèce.

18. La réversibilité du progrès sauve à chaque instant tous les êtres humains.

DIEU ou la VIE UNIVERSELLE, pour qui il n'y a ni temps ni espace, et qui voit le but final de toutes choses, permet le mal et la souffrance comme des phases nécessaires par où doivent passer les créatures, pour arriver à un état de bonheur que la créature ne voit pas, et dont par conséquent elle ne jouit pas actuellement, en tant que créature, mais que Dieu voit, et dont par conséquent toute créature jouit en lui virtuellement parcequ'elle en jouira un jour.

L'UNIVERS.

I.

19. Tout ce qui existe est l'Univers. Tous les êtres, toutes les créatures qui peuplent cet Univers constituent l'Infini créé.

20. La loi de la vie dans l'Univers est la Trinité : hommes, animaux, plantes, minéraux, astres ou lumière, tout être de la nature, reflétant l'Être infini ou Dieu, qui est lui-même la Trinité. Car la vie dans l'Univers est la pénétration dans une certaine mesure de l'Infini dans l'être particulier et fini. Cette pénétration de l'Infini dans le fini a lieu par simultanéité ; c'est-à-dire que les trois attributs renfermés dans la nature de Dieu pénètrent simultanément et indivisiblement l'être particulier ou fini.

L'intelligence se trouve ainsi partout, même dans les êtres les plus dénués d'intelligence,

L'amour se trouve de même partout, même dans les êtres les plus dénués de sentiment,

L'activité se trouve aussi partout, même dans les choses inertes.

De cette loi de la pénétration de l'Infini au sein du fini résulte à la fois l'unité et la variété de l'Univers.

De la Nutrition.

21. La Vie se nourrit des produits de la Vie, et ainsi s'accroît et se perfectionne.

22. La Vie se distingue en trois grandes manifestations, appelées règne minéral, règne végétal, règne animal.

23. L'homme forme un véritable règne à part, qui pourrait s'appeler et que quelques penseurs ont appelé règne hominal.

24. Le végétal se nourrit du minéral.

25. Le végétal se nourrit du résultat des combinaisons du minéral avec les produits ou les dépouilles des végétaux ou des animaux morts, ou avec les détritux des êtres vivants.

26. Le végétal se nourrit donc des produits de la Vie.

27. L'animal se nourrit du végétal ou de l'animal à l'état de cadavre.

28. L'animal se nourrit donc des produits de la Vie.

29. Les végétaux sont des minéraux transformés par la vie végétale.

30. Les animaux sont des végétaux transformés par la vie animale.

31. La vie animale s'élève en se greffant sur la vie animale elle-même et en se nourrissant de cette vie dans d'autres animaux.

32. Les animaux ne se nourrissent les uns des autres que parcequ'il y a des espèces et des genres.

33. L'animal, à mesure qu'il s'élève, se nourrit des espèces inférieures.

34. Les genres et les espèces sont des créations successives.

35. Des créatures de plus en plus parfaites apparaissent à mesure que la Vie succède à la Vie. C'est ainsi que sur la terre l'Humanité a succédé à l'animalité, chaque être humain étant un animal transformé par la raison et uni à l'Humanité.

DEUXIÈME PARTIE.

ORGANISATION.

TRIADE.

Le Couple et la Société.

36. L'être humain en tant qu'individu, voilà une première manifestation de l'Homme-Humanité.

La Famille, voilà une seconde manifestation de l'Homme-Humanité.

La Société, voilà une troisième manifestation de l'Homme-Humanité.

37. La Société est cet être, à la fois idéal et réel, par lequel se manifestent le lien de tous les hommes, la Solidarité Humaine, l'Humanité, et qui a pour types, pour causes, et pour résumés la femme et l'homme.

La Société est le milieu naturel, créé par l'homme et la femme, à l'image de l'homme et de la femme, et où doivent être assurés la procréation, le développement, et la vie normale de l'homme et de la femme.

38. L'homme et la femme sont semblables en tant qu'êtres humains.

39. L'homme et la femme sont égaux en tant qu'êtres humains.

40. L'homme et la femme sont divers quant à la procréation de l'espèce.

41. L'homme et la femme ont été créés divers afin de s'unir pour la procréation de l'espèce.

42. L'homme et la femme s'unissent dans le Couple, qui complète l'homme et la femme et dont ils sont les deux faces égales.

43. L'homme et la femme ne se manifestent réellement

et ne doivent se manifester moralement comme sexe que par le Couple et dans le Couple.

44. Le Couple est la manifestation la plus intime, la plus profonde, la plus mystérieuse de cette loi qui fait le semblable objet du semblable.

45. Le Couple est divin : le Couple est créateur.

L'Amour et le Mariage.

46. Par l'Amour à l'état d'aspiration, l'homme et la femme sont amant et amante.

47. Par l'Amour à l'état de manifestation, c'est-à-dire par le Mariage, l'homme et la femme sont époux et épouse.

48. L'époux et l'épouse sont égaux dans le Mariage.

49. La loi du Mariage est l'Amour stable.

50. La loi de l'Amour n'est pas d'aimer uniquement, dans l'amant ou dans l'amante, dans l'époux ou dans l'épouse, l'être particulier avec ses dons et ses grâces ;

51. La loi de l'Amour est d'aimer aussi, dans l'être particulier, l'espèce manifestée homme ou femme, et capable d'acquérir tous les dons et toutes les grâces.

52. La loi de l'Amour n'est pas le désillusionnement à cause des défauts et des imperfections.

53. La loi de l'Amour est la constance malgré les défauts et les imperfections.

Car la Perfectibilité est la loi de tout être.

Mais la cessation de l'Amour, la séparation et le divorce équivalent à la mort avant la mort.

54. Le divorce est une règle exceptionnelle et temporaire ; il est contraire à l'Idéal.

L'État Social.

Associions-nous suivant les lois de la TRINITÉ SAINTE, et nous serons heureux. Avec Pythagore et tous les penseurs qui ont éclairé et guidé l'Humanité, nous en jurons par Celui qui a donné à notre âme l'Unité dans la Triplé, source de l'Eternelle Nature.

55. L'être humain, étant triple et un, manifeste la trinité de son être dans son langage, dans toutes ses expressions, dans tous ses actes, dans toutes ses créations.

56. La Destination, le Devoir, le Droit de tout être humain sont exprimés dans ce premier TERNAIRE sans lequel la nature humaine n'est point satisfaite, sans lequel il n'y a point de personnalité :

PROPRIÉTÉ-FAMILLE-CITÉ ;

répondant à

Sensation-Sentiment-Connaissance.

57. Le Droit et le Devoir dans la Cité ont pour base fondamentale et pour dogme ce second TERNAIRE, qui exprime dans son essence même la vie sociale :

LIBERTÉ-FRATERNITÉ-ÉGALITÉ ;

répondant à

Sensation-Sentiment-Connaissance.

58. Le Droit et le Devoir dans la Cité ont pour expression ce troisième TERNAIRE, qui détermine la condition des êtres humains à l'état social :

CITOYENS-ASSOCIÉS-FONCTIONNAIRES ;

répondant à

Liberté-Fraternité-Égalité.

La Propriété.

59. La Propriété, triple et une, répond en prédominance à la sensation. Sous ce rapport de la sensation, la Propriété est la possession et l'usage des choses nécessaires à la Subsistance.

La Propriété répond aussi au sentiment ; sous ce rapport elle est la possession et l'usage de distinctions honorifiques, que la Société devra créer, et qui seront attribuées suivant la Proposition, le Choix, et l'Acclamation des Citoyens.

La Propriété répond enfin à connaissance ; sous ce rapport elle est la possession et l'usage d'une Fonction.

La Famille.

60. La Famille répond en prédominance au sentiment.

La Famille est la manifestation du Couple ; elle résulte du Mariage.

61. La Famille est triple et une ; elle a pour cause réelle, bien que mystérieuse et cachée, et pour fin ce TERNAIRE :

PÈRE-MÈRE-ENFANT ;

répondant à

Connaissance-Sentiment-Sensation.

62. L'enfant est en premier lieu au père et à la mère, car il est d'eux et d'une certaine façon il est eux ;

L'enfant est également à la Société, car il ne vient pas au monde sans la protection et le support de la Société ; il est reçu par la Société.

63. L'enfant n'est pas seulement un être nouveau, fruit de l'amour du père et de la mère ; c'est un être humain qui a déjà vécu, et qui porte en lui le type de l'espèce Humanité.

64. Le droit et le devoir du père et de la mère à l'égard de l'enfant se combinent avec le droit et le devoir de la Société à l'égard de ce même enfant.

65. L'enfant est confié aux soins de la Famille jusqu'à l'âge de sept ans.

Néanmoins la Société intervient dès les plus tendres années de l'enfant dans les soins de la Famille à titre de soulagement, au moyen de ce qu'on peut appeler Crèches et Salles de première éducation.

66. L'être humain à l'état d'enfant n'est point libre au même titre que l'homme, car il n'a pas en lui la raison et les moyens d'exercer sa liberté ; l'être humain à l'état d'enfant est mineur.

67. L'être humain enfant est destiné à entrer dans la Société comme citoyen, associé, fonctionnaire : son Instruction, son Education, son Apprentissage appartiennent donc à la Société, mais ont lieu sans détruire ses rapports journaliers avec la Famille.

68. L'être humain, à l'âge déterminé pour la majorité, est libre, car il a en lui la raison et les moyens d'exercer sa liberté.

L'Etat a usé envers l'enfant de son droit de persuasion et d'éducation; devenu majeur, l'homme relève de lui-même comme pensée; il est citoyen; il jouit de la Liberté de Conscience et de la Liberté de la Presse.

La Cité.

69. La Cité répond en prédominance à connaissance. La Cité, sous ce rapport, s'appelle République.

70. La Cité est triple et une; elle comprend indivisiblement

LE CITOYEN — LA COMMUNE — L'ÉTAT.

La Cité est le milieu où se manifestent indivisiblement la Liberté, la Fraternité, l'Égalité.

La Liberté.

71. La Liberté est principalement le droit pour tout être humain de vivre en se manifestant; le droit d'agir, le droit de se développer conformément à sa nature et à ses facultés prédominantes, droit qui, pour être en plein exercice, ne peut jamais dépendre d'une condition où l'homme est subordonné à l'homme, ou exploité par l'homme. La Liberté implique directement pour chacun le droit de concourir comme Citoyen à la création du gouvernement de la Cité.

La Fraternité.

72. La Fraternité est le sentiment qui cimente l'Association où les êtres humains sont libres et égaux, en les pénétrant de leur commune origine, de leur Solidarité. La Fraternité est le lien qui unit la Liberté, ou le droit de chacun, et l'Égalité, ou le droit de tous, et montre leur identité au fond.

L'Égalité.

73. L'Égalité est le droit qu'ont tous les êtres humains semblables, sensation-sentiment-connaissance, d'être placés

dans des conditions semblables ; de jouir des mêmes biens en rapport avec les besoins et les facultés de leur être , de n'être dans aucun cas ni obéis ni commandés. L'Égalité, c'est le droit et la justice considérés dans tous.

74. La Liberté, la Fraternité, l'Égalité s'impliquent. Chacune d'elles prise à part ne peut exister et n'existe que de nom ou d'aspiration, quand les deux autres ne sont pas réalisées.

75. La Liberté, la Fraternité, l'Égalité organisées rendent tous les êtres humains CITOYENS-ASSOCIÉS-FONCTIONNAIRES.

Des Citoyens et de la Souveraineté du Peuple.

76. Les Citoyens se composent de Tous, de Quelques-Uns, et de Chacun.

77. La Souveraineté est la Puissance ; elle réside, en principe, en Dieu, et, après Dieu, dans l'esprit humain, dans la raison humaine, et se manifeste indivisiblement par Chacun, Quelques-Uns, et Tous. Elle est la lumière donnée à Chacun, à Quelques-Uns, et à Tous ; elle est la cause qui rend possible le Peuple et légitime le gouvernement du Peuple, en faisant concourir Chacun—Quelques-Uns—Tous.

Chacun—Quelques-Uns—Tous indivisiblement unis par le nombre, par l'amour et par la science, tel est le vrai Souverain après Dieu.

78. La Souveraineté est inaliénable, imprescriptible, intransmissible.

79. Elle est en essence et en virtualité le Législateur.

80. Elle est à chaque moment à l'état latent dans Chacun, à l'état d'expansion dans Quelques-Uns, à l'état de manifestation dans Tous.

Le terme Chacun représente l'Individu, le terme Quelques-Uns forme la Commune, le terme Tous donne lieu à l'État.

81. CHACUN—QUELQUES-UNS—TOUS créent l'Association.

De l'Association.

82. Tout être humain, pour être libre, frère, et égal dans a Cité, doit être associé avec d'autres êtres humains conformément à ses prédominances et à ses attraités légitimes.

Tout être humain est membre d'une Famille, tout être humain a des Amis, tout être humain fait partie d'un Atelier, et entre dans cet Atelier à titre d'Associé.

83. La base de l'Association dans l'Atelier, c'est le Compagnonage ;

La base du Compagnonage, c'est l'Amitié ;

La base et la loi de l'Amitié, c'est la Triade.

DE LA TRIADE.

84. La Triade est ou naturelle ou organique.

85. La Triade naturelle est l'amitié de trois êtres humains représentant chacun en prédominance l'une des trois faces ou facultés de notre être, l'un la Sensation, l'autre le Sentiment, le troisième la Connaissance.

Car bien que tout être humain soit dans tous ses actes sensation-sentiment-connaissance indivisiblement unis, chacun de nous est, à cause de ses grâces naturelles, à cause de ses innétés, c'est-à-dire abstraction faite de tout acte et par prédisposition, en prédominance, ou Connaissance, ou Sentiment, ou Sensation.

De même encore, suivant la nature de l'acte accompli, la Sensation, ou le Sentiment, ou la Connaissance prédomine.

Mais les hommes, prenant leur prédominance pour leur être tout entier, exagèrent cette prédominance au point de devenir des monstres de la Connaissance, des monstres du Sentiment, des monstres de la Sensation.

La Triade naturelle, réalisant par trois êtres humains l'union de trois prédominances différentes, est la véritable loi morale; elle corrige les tendances de chacun vers le développement excessif d'une de ses facultés, elle ramène chacun vers l'unité de son être, vers sa véritable personnalité.

86. La Triade est la véritable loi de l'Attraction se réalisant par l'Amitié.

Car, entre les êtres humains, l'Attraction n'est autre chose que cette loi qui fait le semblable objet du semblable.

La Triade est donc, après le Mariage, une seconde manifestation sociale et organisatrice de la loi de communion et de nutrition spirituelle de l'Humanité.

De la Triade organique.

87. La Triade organique est l'association de trois êtres humains, représentant chacun en prédominance l'une des trois faces de notre nature, l'un la Sensation, l'autre le Sentiment, le troisième la Connaissance, dans une fonction sociale quelconque.

88. La Trinité étant dans notre être, étant ce qui constitue notre être, se réfléchit dans tous nos ouvrages, se marque dans toutes nos œuvres.

Toute Fonction est triple et une, est trois fonctions en une; toute fonction a trois faces, et répond par l'une à la Sensation, par l'autre au Sentiment, par la troisième à la Connaissance.

Tout être humain, s'appliquant isolément à une Fonction, tend à n'exercer dans la Fonction triple et une que la face qui répond à sa prédominance.

L'élément social du travail n'est donc pas un individu, mais trois individus ou la Triade.

89. Toute fonction, soit industrielle, soit artistique, soit scientifique donne lieu à trois Ateliers.

La fonction et l'instrument de la Fonction sont remis dans leur unité à toutes les Triades associées pour la Fonction.

De la Triade Directrice.

90. Chacun des trois Ateliers auxquels donne lieu la Fonction est représenté quant à la demande par une TRIADE DIRECTRICE.

91. La Triade Directrice est formée par l'élection.

92. Chacun des trois Ateliers auxquels donne lieu la Fonction élit l'un de ses membres pour faire partie de la Triade Directrice.

Le principe de la Triade détruit le despotisme. Le despo-

tisme est venu de ce que la Fonction ou le travail a toujours été abandonné à un seul; de ce que Un commande, en tant que Un à Un ou à Plusieurs individus; de ce que Un possède, en tant que Un, les instruments de la Fonction.

Du Un commandant à Un ou à Plusieurs résulte le despotisme par voie directe.

Du Un possédant, en tant que Un, l'instrument de la Fonction résulte le despotisme par voie indirecte.

L'opposé du Un ou du despotisme, c'est donc la Triade.

Des Fonctionnaires.

93. L'être humain sensation-sentiment-connaissance se manifestant par le travail crée l'Industrie, l'Art, la Science.

94. L'Industrie est l'expression de la vie humaine en prédominance de Sensation et l'application des forces de l'homme à la terre, et aux différents objets que fournit la nature pour la production des choses nécessaires à la satisfaction de nos besoins, et au développement de nos facultés.

95. L'Art est l'expression de la vie humaine en prédominance de Sentiment. Les harmonies du langage, du son, de la lumière, de la couleur, des formes, et du mouvement, se révèlent à nous par l'Art, et lui servent à manifester par des Symboles les passions et les désirs de l'âme humaine dans son ardente aspiration vers le Beau.

96. La Science est la manifestation de la vie humaine en prédominance de Connaissance. C'est la révélation successive que fait la Vie en nous de la VIE UNIVERSELLE. C'est par elle que nous prenons conscience de l'existence des êtres particuliers qui nous environnent, et en même temps des lois générales auxquelles ils sont soumis. C'est par elle enfin que nous pouvons de plus en plus remonter vers la Cause Suprême. Par la Science nous nous mettons en rapport indirect avec les Corps et avec les Forces et en rapport direct avec les Causes.

Par la trinité Industrie-Art-Science, l'Humanité approprie chaque jour un plus grand nombre de Corps à son usage, soumet chaque jour plus de Forces, et s'élève chaque jour davantage vers Dieu, accomplissant sa fonction sublime

dans la vie générale, qui est de continuer en la perfectionnant l'œuvre de la Nature.

97. Toute Industrie, tout Art, toute Science se divise naturellement en trois Fonctions, et appelle des Fonctionnaires en Triades.

98. La Triade est le principe d'Organisation dans l'Industrie, dans l'Art, et dans la Science.

99. Dans la Société, les Fonctionnaires se distinguent naturellement en trois ordres égaux : les Industriels, les Artistes, les Savants.

La Commune et l'État.

100. La Commune est l'association de Quelques-Uns occupant une portion déterminée de territoire et formant un Atelier d'Industrie, un Atelier d'Art, un Atelier de Science, reliés et administrés par un triple Pouvoir émanant de l'élection directe des associés.

101. L'État est l'expression et la garantie des droits de Tous. Il relie ensemble toutes les Communes, et manifeste l'Unité de l'Industrie, de l'Art, et de la Science.

102. Le même principe qui organise l'Atelier organise la Commune et l'État ; ce principe, c'est la Triade ou l'Ordre Ternaire.

103. La Commune dans son administration est triple et une.

104. L'administration de la Commune comprend individuellement :

1° Une Triade administrative ;

2° Une ou plusieurs Triades éducatrices, chargées de l'Éducation des hommes et des femmes à l'état de minorité naturelle et donnée par l'âge ; une Triade judiciaire chargée de la répression des délits, c'est-à-dire de l'Éducation des hommes et des femmes à l'état de minorité légale et résultant d'actes qualifiés délits. La fonction judiciaire implique trois fonctions : celle d'Accusateur public, celle de Défenseur ou Ministre de Grâce, et celle de juge du fait ou Jury. Les Triades de l'ordre Judiciaire-Éducateur fonctionnent sous l'inspiration du Pouvoir Judiciaire-Éducateur, confor-

mément au Programme qu'il détermine, et conformément aux lois générales ;

3° Une Triade législative :

Ces Triades sont nommées directement par les Citoyens réunis dans la Commune ;

4° Une Gérance formée en Triade et se composant de : un membre élu par les Fonctionnaires administratifs, un autre membre élu par les Fonctionnaires judiciaires-éducateurs, un troisième membre élu par les Fonctionnaires législatifs. Cette Triade établit l'unité entre les trois ordres de fonctions, et a le soin des rapports extérieurs de la Commune.

105. L'État, comme la Souveraineté dont il émane, est triple et un. Il comprend indivisément trois ordres de fonctions ou Pouvoirs :

1° Le Pouvoir Administratif et Exécutif, c'est-à-dire le Pouvoir chargé de satisfaire à la consommation générale en faisant la demande au Travail, de faciliter, d'étendre la production, et de veiller à ce qu'il soit fait entre toutes les Communes une juste répartition des produits industriels, artistiques et scientifiques. Il exprime la Loi ;

2° Le Pouvoir Judiciaire-Educateur, c'est-à-dire le Pouvoir chargé de préparer la matière de l'Education et de veiller à l'application des lois ;

3° Le Pouvoir Législatif, c'est-à-dire le Pouvoir chargé de la confection des lois générales.

106. Chacun de ces Pouvoirs sort directement de l'Élection de tous les Citoyens.

107. A la tête de l'État, et réalisant l'Unité des trois Pouvoirs nommés par le Peuple, est une Gérance composée indivisément de trois membres nommés : l'un par les Fonctionnaires de l'ordre administratif, l'autre par les Fonctionnaires de l'ordre judiciaire-éducateur, le troisième par les Fonctionnaires de l'ordre législatif. Cette Triade a le soin des rapports extérieurs de l'État.

108. La fonction d'administrateur, de juge-éducateur, ou de législateur est triple et une comme toute autre fonction, car tout acte d'administration générale, toute loi, tout principe de justice et d'éducation doit satisfaire aux trois points de vue de l'Industrie, de l'Art, et de la Science.

Chaque Citoyen ou Souverain ne doit donc pas nommer

aux Pouvoirs de l'État un seul Administrateur, un seul Juge-Educateur, et un seul Législateur, mais trois Fonctionnaires de chaque ordre; chaque Citoyen ou Souverain doit nommer pour chaque ordre de fonction un représentant pris parmi les Industriels, un autre représentant pris parmi les Artistes, un troisième représentant pris parmi les Savants.

De l'Élection.

109. L'Élection est en essence triple et une. Elle a trois termes: 1° la Proposition, 2° le Choix, 3° l'Acclamation. La Proposition émane plus particulièrement de Chacun et du vote de Chacun, le Choix résulte de l'inspiration et de l'initiative donnée par Quelques-Us, l'Acclamation résulte de l'acceptation tacite ou expresse de Tous.

DE L'ÉDUCATION.

110. L'Éducation est triple et une : elle comprend la Gymnastique, l'Éducation proprement dite, et l'Instruction.

111. La Gymnastique embrasse tous les soins hygiéniques; c'est l'art de développer les sens et les facultés corporelles au moyen d'une série graduée d'exercices.

Elle donne lieu à l'Atelier des Gymnastes.

112. L'Éducation est l'art de nourrir et de développer les facultés morales à l'aide d'enseignements puisés dans la vie passée et présente de l'Humanité. Elle distingue les prédominances diverses des Elèves, et favorise la formation des Triades Naturelles.

Elle donne lieu à l'Atelier des Educateurs.

113. L'Instruction est l'art de nourrir et de développer les facultés intellectuelles au moyen de la Science.

Elle donne lieu à l'Atelier des Professeurs.

114. Le Pouvoir Judiciaire-Educateur de la Commune organise l'Éducation, et préside à la composition de l'Atelier d'Éducation.

115. L'Atelier d'Éducation se compose de trois Ateliers unis dans la Fonction :

1° L'Atelier des Triades de Gymnastes ;

2° L'Atelier des Triades d'Éducateurs ;

3° L'Atelier des Triades de Professeurs.

Les Triades de Gymnastes élisent un Gymnaste.

Les Triades d'Éducateurs élisent un Éducateur.

Les Triades de Professeurs élisent un Professeur.

La Triade Directrice de l'Atelier d'Éducation est donc ainsi composée :

UN PROFESSEUR — UN ÉDUCATEUR — UN GYMNASTE
indivisiblement unis dans l'unité de la Fonction.

De l'Apprentissage.

116. L'Apprentissage est l'initiation à une Fonction, soit industrielle, soit artistique, soit scientifique.

117. L'Atelier d'Éducation dirige l'Apprentissage.

—

DU CULTE.

La Religion et la Philosophie ne diffèrent pas en essence. La Philosophie est une Religion qui se cherche, la Religion est une Philosophie qui se connaît.

118. Le Culte est la manifestation de la Religion, 1° par les Institutions, 2° par la vie sociale même, 3° par un ensemble de Cérémonies symboliques et de Fêtes religieuses. Le Culte, sous ce rapport, est en premier lieu la Prière et la Communion, ou acte de fraternisation.

119. La Naissance, la Triade Naturelle, l'Initiation (à un certain âge), le Mariage, la Communion, la Mort, donnent lieu à des Signes ou Cérémonies du Culte.

120. Les adeptes de la DOCTRINE DE L'HUMANITÉ célébreront le Dimanche comme le jour consacré à Dieu, comme le jour consacré au repos, à la Liberté, à la Fraternité, à l'Égalité ; comme le jour social par excellence.

Le Dimanche, tel que nous l'instituons, a pour but de rappeler l'Égalité *en chacun de nous*, dans notre être tout entier, en nous mettant en possession de l'unité de notre être.

Le Dimanche, tel que nous l'instituons, a pour but de rappeler l'Égalité, telle qu'elle doit exister *entre nous*, dans nos relations individuelles, dans nos rapports les uns avec

les autres, en nous en montrant l'efficacité pour notre propre bonheur, attendu que, par le fait même de la trinité de notre être, nous ne sommes pas seulement semblables, et doués de la même nature, mais unis les uns aux autres dans une même vie.

Le Dimanche, tel que nous l'instituons, a pour but de rappeler l'Egalité, telle qu'elle doit exister *parmi nous*, dans nos relations sociales, dans nos rapports comme Citoyens et Fonctionnaires, en nous montrant cette Egalité réalisée, et en nous servant à la réaliser avec plus de perfection de semaine en semaine.

121. Le Dimanche est le jour du REPAS COMMUN, symbole de la Communion. La Communion est la réalisation de la Fraternité humaine, de l'unité de l'esprit humain, et de la solidarité réciproque des hommes. Le Repas commun est le signe qui exprime et symbolise l'idée que les hommes vivent tous de la même vie, que les pensées des uns servent à nourrir les autres, qu'ainsi la vie du genre humain consiste dans une assimilation véritable que les générations nouvelles font des produits des générations antérieures, se nourrissant pour ainsi dire de la vie et de la substance de leurs pères, et que c'est là la loi générale de manifestation et de nutrition de la vie au sein de toutes les créatures. Le Repas commun exprime et symbolise les idées précédentes généralisées dans celle-ci : Dieu, l'Être universel est le milieu de cette manifestation de la vie au sein de toutes les créatures; c'est de lui qu'elles vivent et se nourrissent, puisqu'il intervient dans toutes à trois titres, comme créateur, comme vivificateur, et comme lien qui les unit et les rapproche.

122. Le Dimanche est le jour de la prédication et de la Prière en commun.

TROISIÈME PARTIE.

SUBSISTANCE.

CIRCULUS.

I.

123. La Subsistance humaine est infinie en vertu de la fécondité infinie de toutes les espèces, et par le don fait à l'homme de pouvoir profiter de toute la Nature.

124. La Subsistance humaine, étant, par essence, infinie, n'est rare que par la faute du genre humain.

125. La Consommation est le but de la Production, mais elle en est aussi la cause.

126. La Nature a établi un CIRCULUS entre la Production et la Consommation.

L'homme s'empare des plantes et des animaux, de tous les produits de la vie que la terre lui donne; il les mange, et sa vie en est augmentée. Mais ce qu'il ne peut s'assimiler passe à l'égard de son être à l'état de détritns, d'excréments; ces détritns, ces excréments sont un produit animal, un composé de forces et de sucs, qui, retournant à la terre, et se combinant avec elle, la rendent fertile et productive.

Ce qui a lieu pour l'homme est une loi qui s'applique à tous les animaux. En outre les cadavres de ces animaux, les détritns de toutes les plantes, les dépouilles de tous les êtres, qui ont vécu, servent, ont servi et serviront, en se combinant, et en se mêlant à la terre, à la rendre fertile et productive :

La Science a établi que les excréments de l'homme sont DOUZE FOIS plus utiles pour la production des céréales que ceux des animaux. Elle a prouvé que *chaque homme produisait l'engrais nécessaire à la reproduction de sa subsistance.*

127. L'homme est donc à la fois Producteur et Consommateur.

II.

128. De par la Nature tout homme a droit de vivre; s'il consomme, il produit.

Ainsi l'enfant qui ne travaille pas encore, le vieillard qui ne travaille plus, l'infirme qui ne peut travailler, ont, outre le droit humain, un droit naturel à invoquer, et ce droit est fondé sur la loi divine que nous appelons Circulus.

129. L'homme qui se refuserait au travail aurait encore le droit de vivre, en se mettant à l'abri sous la loi du Circulus; seulement il ne serait plus ni Citoyen, ni Associé, ni Fonctionnaire.

III.

130. La loi en vertu de laquelle Dieu a établi pour tout être, au sein de la nature, un CIRCULUS entre la Consommation et la Reproduction de sa Subsistance, est également vraie pour le travail social. Aucun acte n'a lieu dans l'Atelier humain qui ne soit à la fois Consommation et Production.

A la lumière de cette loi, favorisée par elle, l'association satisfait les besoins de l'individu, dirige le travail collectif, et rétribue les Fonctionnaires.

Des Besoins de l'Individu.

131. Tous les besoins de l'Individu se rapportent à ceux-ci : Naître, Engendrer, Se Conserver.

Naître donne lieu à la Société, à la Patrie,

Engendrer donne lieu à la Famille,

Se Conserver donne lieu à la Propriété.

De la Conservation de l'Existence.

I.

Pour se conserver en dépit de l'action destructive qu'exerce à chaque instant sur lui la Nature par les alternatives de chaleur et de froidure, par l'air, par la lumière, par l'électricité, par la faim et la soif; en un mot pour dé-

fendre son corps de l'invasion continuelle de tous corps étrangers, et pour échapper à l'absorption incessante que tentent sur lui tous les milieux qu'il traverse, l'homme a besoin de s'abriter, de se nourrir, de se vêtir.

132. Tous les besoins auxquels donne lieu, pour l'Individu, la nécessité de sa conservation se rapportent à ces trois choses : l'Habitation, la Nourriture, le Vêtement.

II.

133. L'activité humaine, s'exerçant en vue de la satisfaction de ces besoins, crée le Travail et les relations qu'il fait naître et entretient.

134. L'Association humaine, profitant de la fécondité infinie de la Nature, profitant aussi du travail accompli par toute l'Humanité depuis ses premiers âges jusqu'à nous, secondée par les efforts de tous ses membres, donne à chaque individu, par la participation à l'héritage commun et par le travail, les moyens de se procurer l'Habitation, la Nourriture, et le Vêtement.

III.

135. Chaque être humain a droit à l'Habitation, à la Nourriture, et au Vêtement.

Le droit de Chacun à ces choses est limité par le droit de Tous.

136. Chacun et Tous ont droit de participer à tous les avantages de la Société.

137. Chacun et Tous ont le droit et le devoir d'exercer une Fonction dans la Société.

138. Chacun et tous ont droit à la Propriété.

139. La Propriété est le droit naturel pour chacun d'user d'une chose déterminée, de la façon que la Loi détermine.

Du Travail.

140. Le Travail est une manifestation de la vie de chaque être humain, soit par l'Industrie, soit par l'Art, soit par la Science.

La Société, le milieu collectif est le champ et le centre du travail de chaque homme ; c'est d'elle que chaque homme emprunte la science qu'il applique, les instruments qu'il emploie, la matière qu'il transforme ; c'est d'elle réellement qu'il tire tous ses moyens de produire. Dans tout fait de production le milieu social tout entier intervient à titre de détenteur des instruments de travail et des matières premières, à titre d'inspirateur, à titre de répartiteur.

141. Tout fait de production, dans la Société humaine, est le résultat d'une communion semblable à cette communion universelle qui est la loi générale de manifestation et de nutrition de la vie au sein de toutes les créatures.

142. Le Travail imposé par la Nature, demandé par la Société, entretient et nourrit matériellement ; moralement et spirituellement la Société.

143. Le Travail demandé par la Société à l'Industriel, à l'Artiste, au Savant, crée l'Association entre les Industriels, entre les Artistes, entre les Savants.

Il crée du même coup l'Association entre l'Industriel, l'Artiste, et le Savant.

144. Le Travail a trois termes :

1° Un terme qui répond au Passé, et qui représente la science, la tradition, les inventions successives de la pensée humaine relativement au produit demandé ; qui représente aussi la matière transformée par un travail antérieur en vue de ce produit. Jusqu'ici ce terme, expression d'une puissance éminemment sociale, puisqu'il manifeste l'association universelle des hommes dans le temps et dans l'espace, a été appelé improprement *Capital* (*Caput*, tête, chef). La force sociale qu'il exprime a été mise aux mains de quelques particuliers par suite des conquêtes et du système féodal, et y a été maintenue en l'absence du droit fondé sur l'Égalité, la Fraternité, la Liberté. Elle serait mieux exprimée par les termes généraux d'*Instruments de travail*, *Engrais*, *Science* ;

2° Un terme qui répond à l'avenir, et qui représente la force vivante de l'homme appliquée aux différents objets de la Nature ; ce terme a été appelé *Travail* d'une façon abstraite, il serait mieux nommé *Travailleur* ;

3° Un terme qui répond au présent et qui représente le

fonds sur lequel l'*Homme*, le *Travailleur*, s'exerce à l'aide d'instruments, la *Terre* ou une *Matière* quelconque que le travail doit transformer.

La formule du Travail est donc : *Science*, *Engrais*, *Instruments*, répondant au passé, *Travailleur*, répondant à l'avenir, *Terre*, *Matériaux*, répondant au présent.

Cette formule est celle de tout travail humain ; elle embrasse l'Industrie sous tous ses aspects d'agriculture et d'industrie proprement dite, l'Art sous tous ses aspects de poésie, de musique, et d'arts plastiques, et la Science sous tous ses aspects de philosophie, de sciences historiques et politiques ou d'organisation, et de sciences naturelles, comprenant les mathématiques, la chimie, la physique, et toutes les sciences d'observation et de raisonnement.

145. De la conception et de l'idée même du Travail par rapport à la Société naît ce TERNAIRE qui est toute la Science Economique :

RÉPARTITION — PRODUCTION — CONSOMMATION,
répondant à

Connaissance — Sentiment — Sensation.

De la Répartition.

Le Travail, sous cet aspect de *Science*, d'*Engrais*, d'*Instruments de travail*, de *produits* créés, prêts à entrer dans de nouveaux rapports, et prêts à créer des produits nouveaux, donne lieu à une branche de l'administration qui, sous le nom de crédit et de commerce, a été laissée aux particuliers. Ce que l'Etat a connu de cette partie de l'administration s'est borné à l'impôt, et l'administration sociale n'a eu jusqu'ici pour objet que de déterminer l'assiette et l'emploi de l'impôt.

Les trois idées représentées par les mots crédit, commerce, impôt, s'unissent dans la véritable science économique. Le terme Répartition les comprend toutes trois.

146. La Répartition est l'acte par lequel le Pouvoir administratif préside au partage général des produits et des instruments de travail, soit industriels, soit artistiques, soit scientifiques.

De la Production.

147. La Production, accomplie sur la demande de l'Administration, doit satisfaire les besoins présents et prévoir les besoins à venir; elle doit, dans tous les cas, être maintenue par le Travail au niveau de la Consommation.

De la Consommation.

148. La Consommation est à la fois l'expression des besoins et l'appel aux produits.

De la Rétribution des Fonctionnaires.

149. La formule de rétribution est triple et une :

A Chacun suivant sa Capacité.

A Chacun suivant son Travail.

A Chacun suivant ses Besoins.

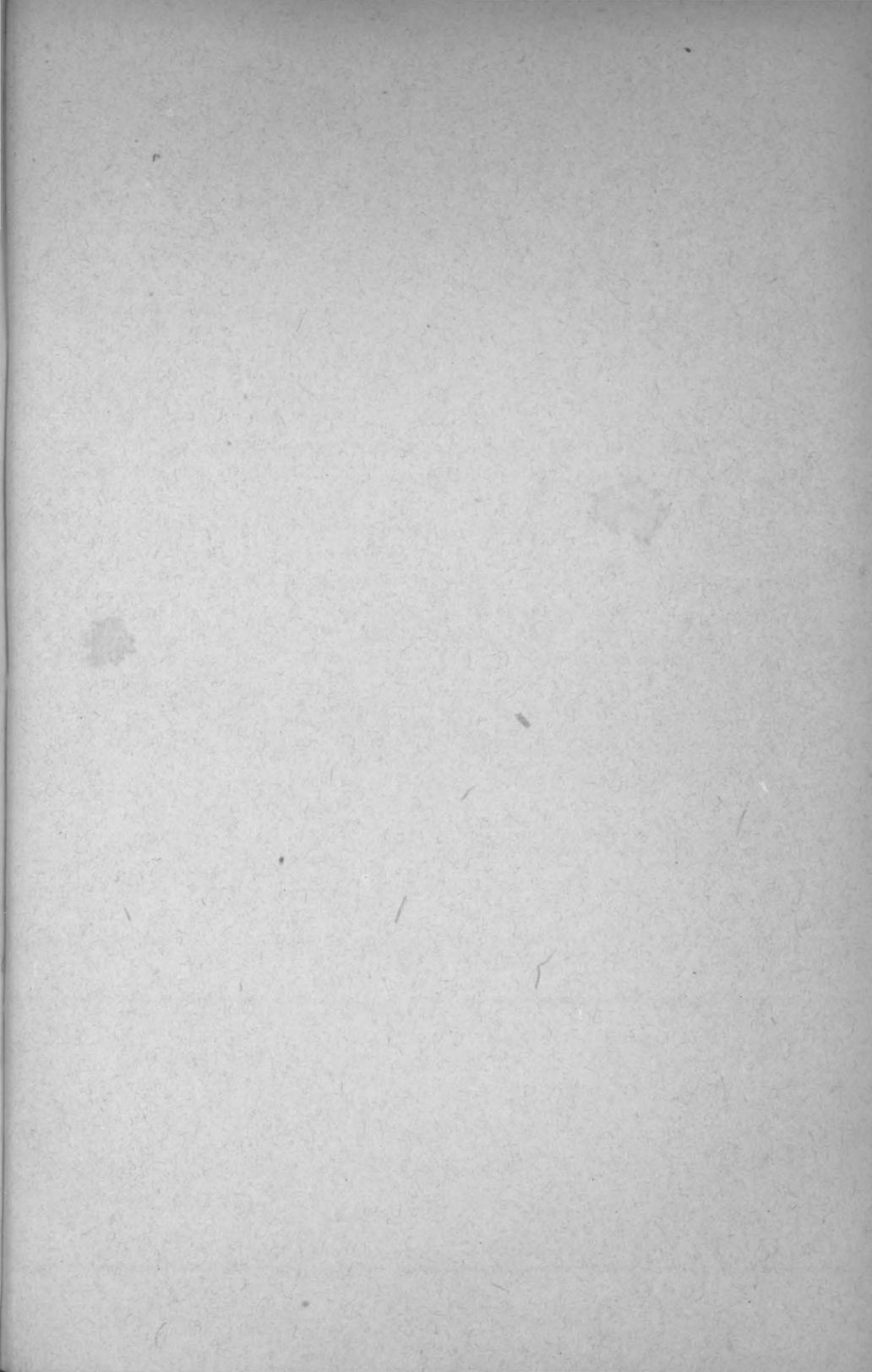
150. La Capacité se rétribue par la Fonction, et impose la Fonction.

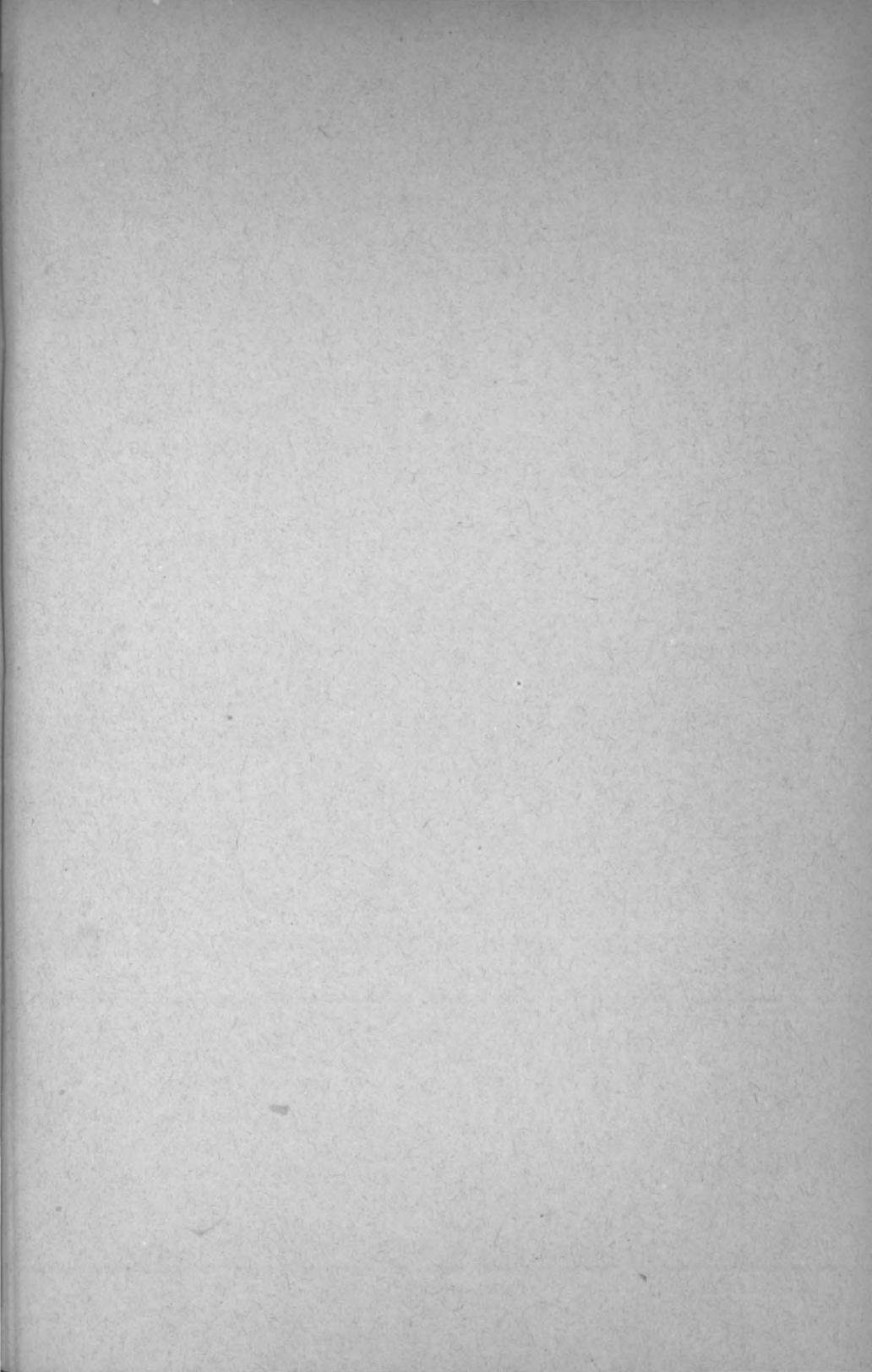
151. Le Travail accompli se rétribue par le Loisir.

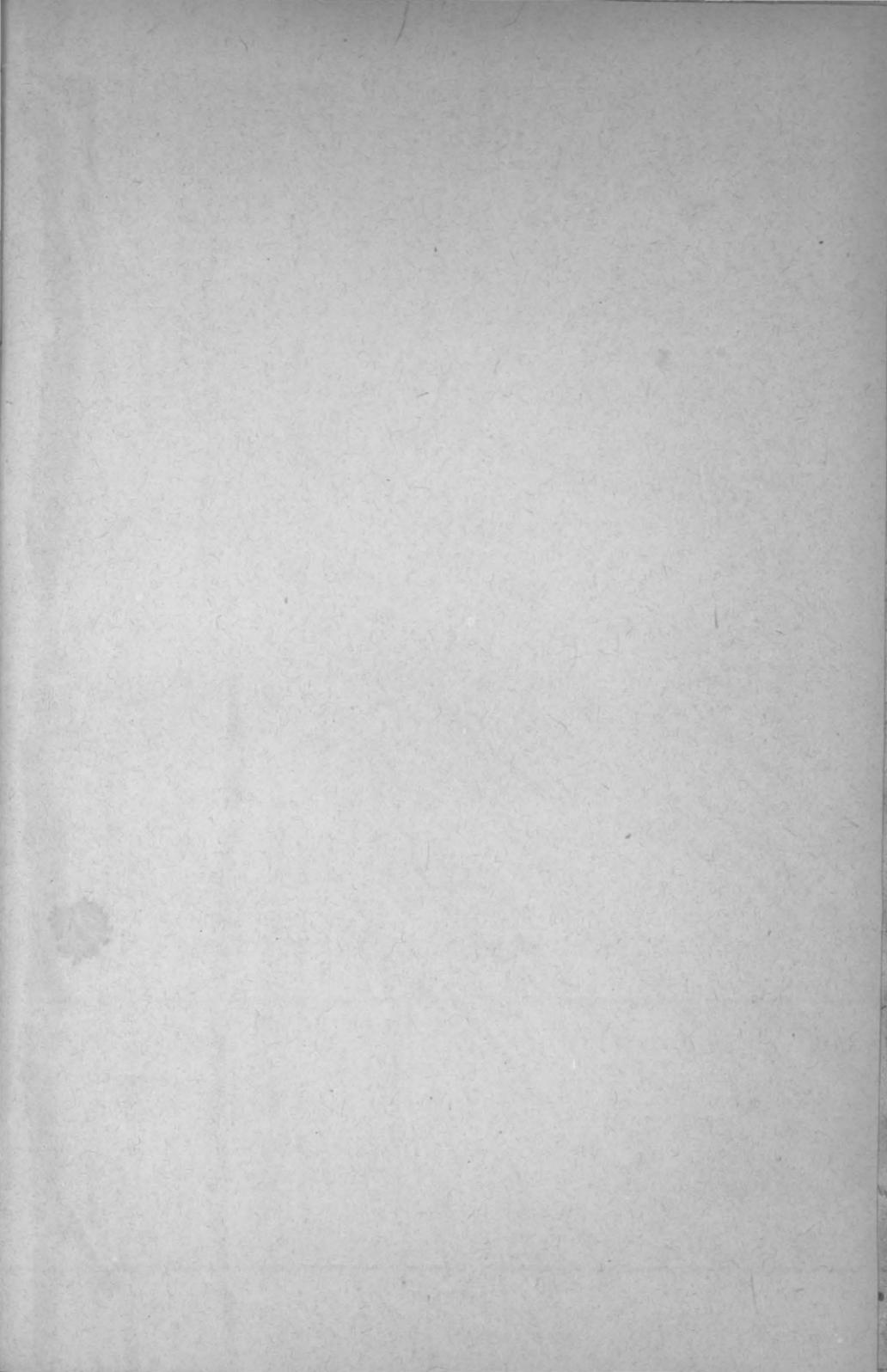
152. Le Besoin est satisfait par des Produits, soit naturels ou industriels, soit artistiques, soit scientifiques.

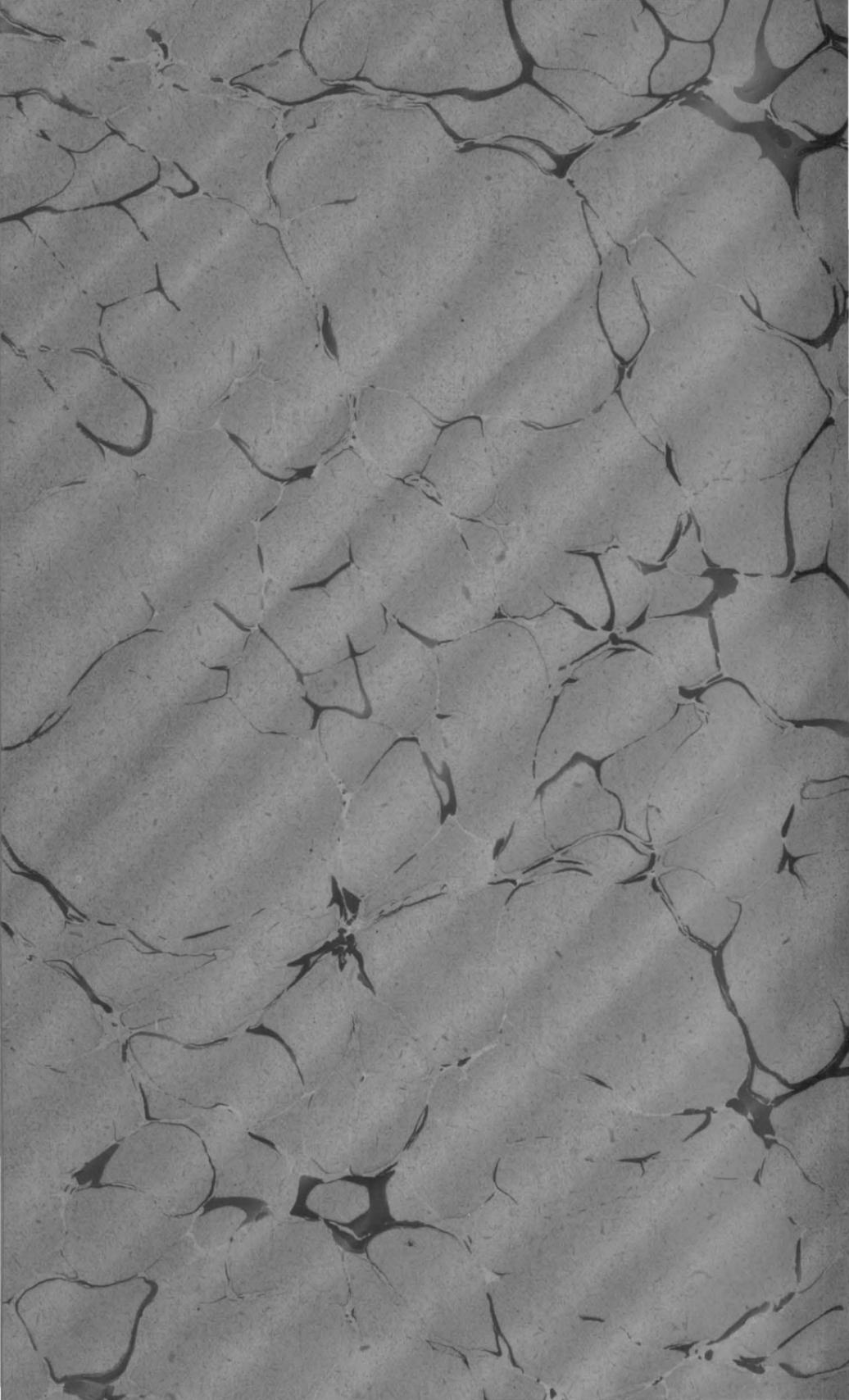
153. C'est ainsi qu'en distinguant ce qui doit être distingué, savoir 1° nos besoins proprement dits, 2° notre besoin de loisir ou de liberté, et 3° notre besoin de Fonction ou d'influence légitime sur nos semblables, et en satisfaisant ces trois demandes de notre nature comme elles doivent être satisfaites, en les payant d'une monnaie particulière, pour ainsi dire, répondant à la demande, et non pas comme on le fait aujourd'hui confusément et sans distinction par ce qu'on appelle argent et propriété, nous arrivons à mettre fin à une erreur infinie: *infiniti erroris finis et terminus ultimus.*

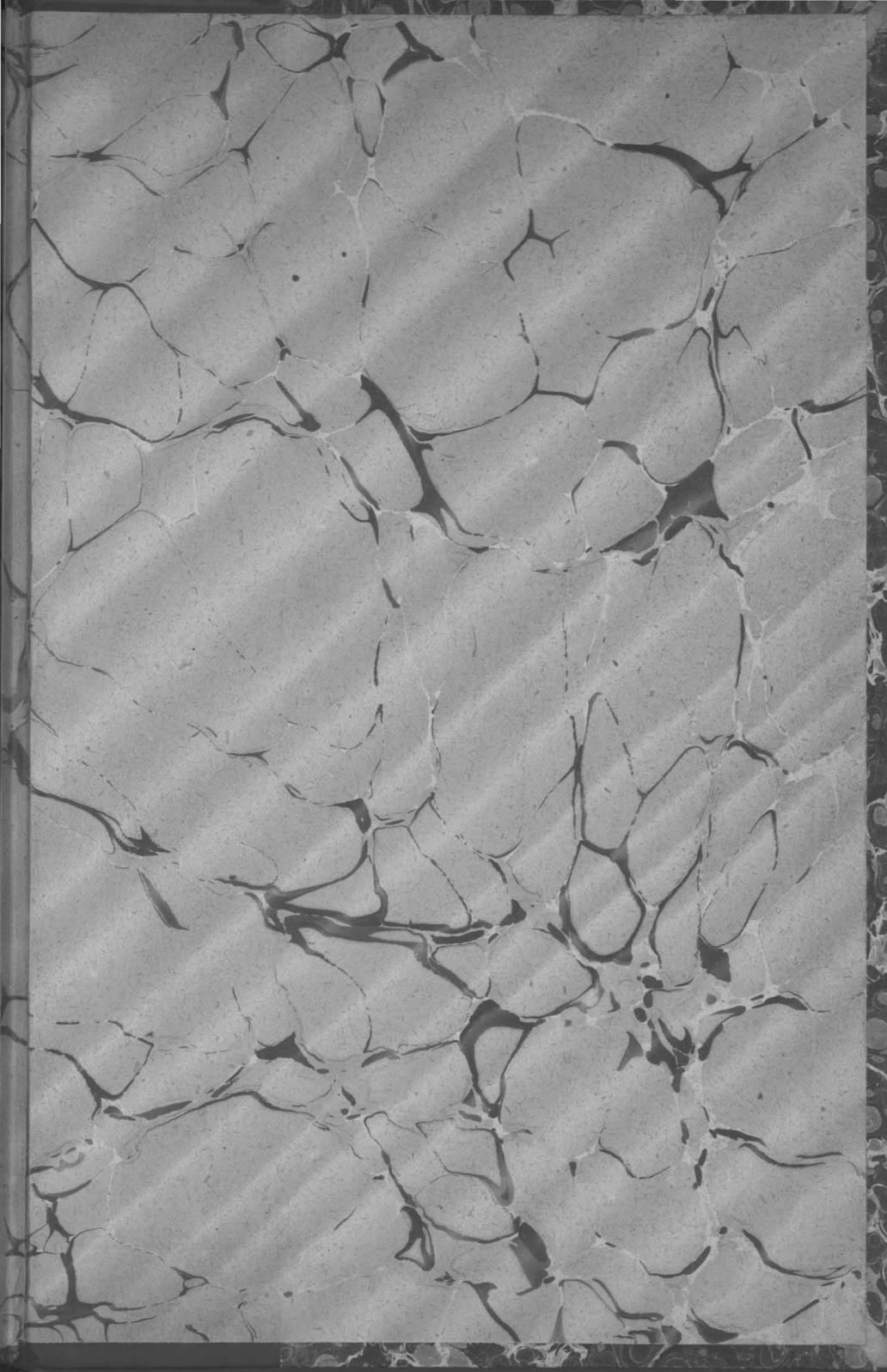


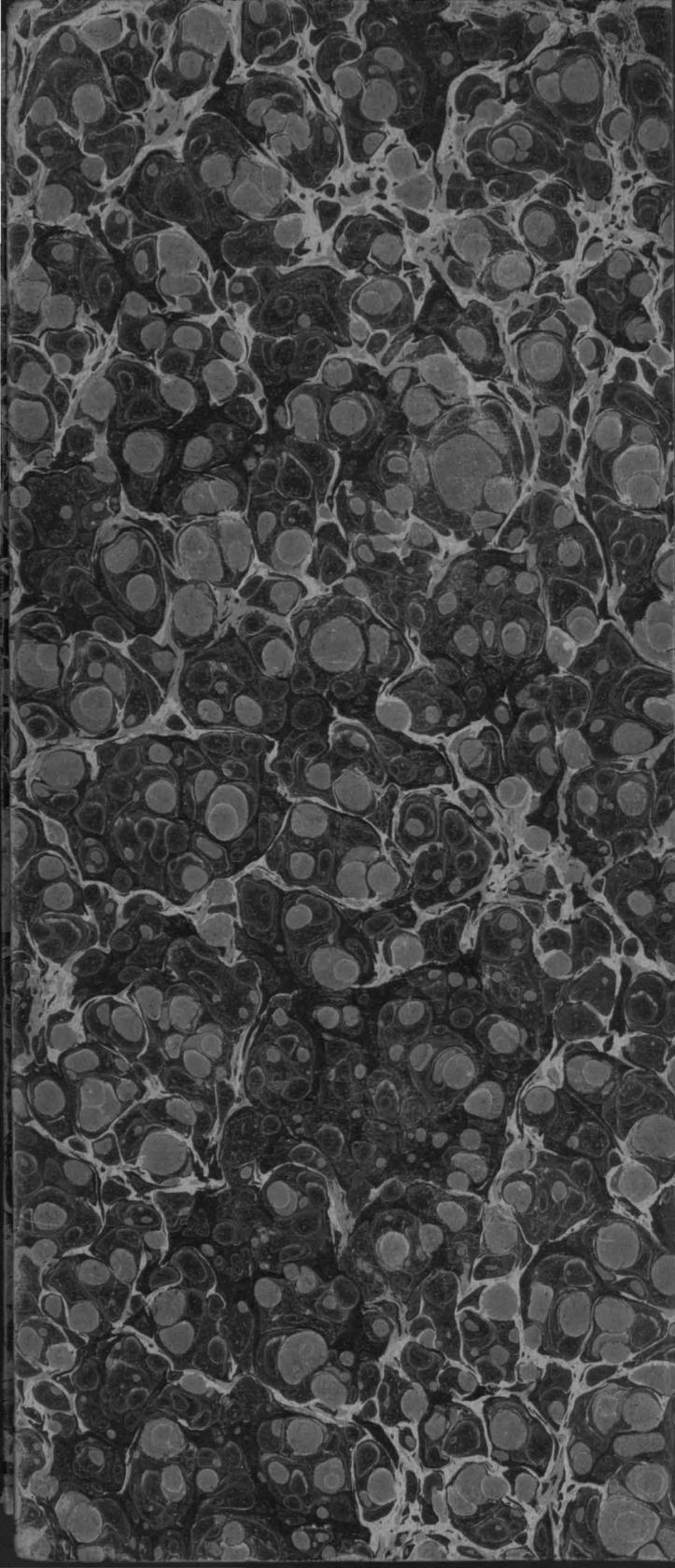












2010/01/19 09:20:47.140 16 ms

////////////////////////////////////
New Session
////////////////////////////////////

General Configuration :

Scanner = Suprascan
Camera = 6002 RGB
DespeckleSize = 1
Sensibility = 1
MargeDetour = 4
TramageAlgo = Diffuse
FileType = TIF
CompressFactor = 0
Interpolated Display = 1
ScanGammaRed = 0.600000
ScanGammaGreen = 0.600000
ScanGammaBlue = 0.600000
Basic Interface

Format :

Name = test
Saving Directory = D:\scan\scd\FD1273
Width = 400
Height = 320
Resolution = 218
Nb Pages = 2
Rotation = 0

2010/01/19 09:22:30.875 1219 ms GrayScale Mode
2010/01/19 09:22:38.921 1 ms Change General Configuration

DespeckleSize = 1
Sensibility = 1
MargeDetour = 4
TramageAlgo = Diffuse
Filter Kernel = 2
FileType = JPG
CompressFactor = 30
Interpolated Display = 1
ScanGammaRed = 0.600000
ScanGammaGreen = 0.600000
ScanGammaBlue = 0.600000
Convol While Scanning = 0
Scan While Saving = 0
Basic Interface

2010/01/19 09:24:21.515 78110 ms Change Scanning Format :

Format = scd
Width = 330
Height = 270
Resolution = 300
Nb Pages = 2
Rotation = 0

2010/01/19 09:24:56.531 31156 ms Mode 120° Selected
2010/01/19 09:26:24.484 7468 ms Scanning
2010/01/19 09:27:32.968 55406 ms Adjust Focus Exposure Time = 1510 ms
2010/01/19 09:27:32.984 55421 ms Adjust Resolution = 382 ppi
2010/01/19 09:28:10.109 8703 ms Scanning
2010/01/19 09:28:52.453 1 ms Auto Save Selected
2010/01/19 09:29:28.937 6688 ms Scanning Error

2010/01/19 09:29:28.937 6688 ms Scanning
2010/01/19 09:29:39.656 1 ms Auto DoubleScan Unselected
2010/01/19 09:29:52.531 8687 ms Scanning
2010/01/19 09:29:53.843 953 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000001.jpg
2010/01/19 09:30:05.515 1 ms File Deleted: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000001.JPG
2010/01/19 09:30:19.109 1 ms Auto Save Unselected
2010/01/19 09:30:27.984 1 ms Auto DoubleScan Selected
2010/01/19 09:30:39.593 8672 ms Scanning
2010/01/19 09:32:03.171 16 ms Frames With Fixed Size Unselected
2010/01/19 09:32:29.687 454 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000001.jpg
2010/01/19 09:34:16.515 8641 ms Scanning
2010/01/19 09:34:39.312 438 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000002.jpg
2010/01/19 09:35:03.984 8656 ms Scanning
2010/01/19 09:35:16.953 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000003.jpg
2010/01/19 09:35:58.140 8641 ms Scanning
2010/01/19 09:36:14.390 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000004.jpg
2010/01/19 09:36:40.953 8687 ms Scanning
2010/01/19 09:36:50.718 313 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000005.jpg
2010/01/19 09:37:15.625 8672 ms Scanning
2010/01/19 09:37:57.15 8688 ms Scanning
2010/01/19 09:38:17.859 328 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000006.jpg
2010/01/19 09:38:59.453 8656 ms Scanning
2010/01/19 09:39:18.781 328 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000007.jpg
2010/01/19 09:39:40.437 8672 ms Scanning
2010/01/19 09:39:49.953 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000008.jpg
2010/01/19 09:41:50.578 8672 ms Scanning
2010/01/19 09:42:07.843 328 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000009.jpg
2010/01/19 09:42:38.671 8688 ms Scanning
2010/01/19 09:42:47.125 328 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000010.jpg
2010/01/19 09:43:23.500 8672 ms Scanning
2010/01/19 09:43:32.250 297 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000011.jpg
2010/01/19 09:43:52.906 8687 ms Scanning
2010/01/19 09:44:02.250 312 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000012.jpg
2010/01/19 09:44:38.156 8672 ms Scanning
2010/01/19 09:45:13.734 296 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000013.jpg
2010/01/19 09:47:21.390 86688 ms Adjust Light
2010/01/19 09:49:38.687 85579 ms Adjust Focus Exposure Time = 1320 ms
2010/01/19 09:49:38.687 85579 ms Adjust Resolution = 378 ppi
2010/01/19 09:49:56.515 7922 ms Scanning
2010/01/19 09:51:25.296 7938 ms Scanning
2010/01/19 09:52:00.15 328 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000014.jpg
2010/01/19 09:52:26.0 7937 ms Scanning
2010/01/19 09:52:52.734 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000015.jpg
2010/01/19 09:53:11.296 7922 ms Scanning
2010/01/19 09:53:27.265 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000016.jpg
2010/01/19 09:53:48.62 7922 ms Scanning
2010/01/19 09:53:52.156 328 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000017.jpg
2010/01/19 09:54:10.15 7938 ms Scanning
2010/01/19 09:54:14.546 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000018.jpg
2010/01/19 09:54:32.968 7922 ms Scanning
2010/01/19 09:54:43.578 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000019.jpg
2010/01/19 09:55:04.78 7937 ms Scanning
2010/01/19 09:55:15.500 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000020.jpg
2010/01/19 09:55:34.546 7922 ms Scanning
2010/01/19 09:55:45.140 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000021.jpg
2010/01/19 09:56:05.437 7938 ms Scanning
2010/01/19 09:56:19.421 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000022.jpg

2010/01/19 09:56:38.140	7922 ms	Scanning
2010/01/19 09:56:48.593	344 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000023.jpg
2010/01/19 09:57:31.171	7938 ms	Scanning
2010/01/19 09:57:38.921	344 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000024.jpg
2010/01/19 09:57:57.375	7922 ms	Scanning
2010/01/19 09:58:05.296	328 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000025.jpg
2010/01/19 09:58:24.421	7938 ms	Scanning
2010/01/19 09:58:38.312	360 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000026.jpg
2010/01/19 09:58:58.171	7938 ms	Scanning
2010/01/19 09:59:06.281	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000027.jpg
2010/01/19 09:59:25.0	7937 ms	Scanning
2010/01/19 09:59:33.734	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000028.jpg
2010/01/19 09:59:52.218	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:00:03.640	391 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000029.jpg
2010/01/19 10:00:29.203	7937 ms	Scanning
2010/01/19 10:00:46.703	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000030.jpg
2010/01/19 10:01:13.109	7953 ms	Scanning
2010/01/19 10:01:26.62	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000031.jpg
2010/01/19 10:01:49.890	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:02:07.93	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000032.jpg
2010/01/19 10:02:29.93	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:02:46.765	360 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000033.jpg
2010/01/19 10:03:10.343	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:03:36.875	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000034.jpg
2010/01/19 10:03:57.484	7937 ms	Scanning
2010/01/19 10:04:10.46	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000035.jpg
2010/01/19 10:04:29.812	7954 ms	Scanning
2010/01/19 10:04:37.812	391 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000036.jpg
2010/01/19 10:04:55.406	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:05:22.906	343 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000037.jpg
2010/01/19 10:06:31.93	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:06:42.593	344 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000038.jpg
2010/01/19 10:06:59.937	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:07:10.828	328 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000039.jpg
2010/01/19 10:07:30.421	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:07:41.93	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000040.jpg
2010/01/19 10:07:59.671	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:08:09.93	344 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000041.jpg
2010/01/19 10:08:36.859	7921 ms	Scanning
2010/01/19 10:08:54.671	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000042.jpg
2010/01/19 10:09:34.171	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:09:45.625	344 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000043.jpg
2010/01/19 10:10:07.93	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:10:15.343	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000044.jpg
2010/01/19 10:10:36.546	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:10:52.250	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000045.jpg
2010/01/19 10:11:17.390	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:11:24.78	328 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000046.jpg
2010/01/19 10:12:55.93	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:13:11.343	344 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000047.jpg
2010/01/19 10:14:20.15	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:14:43.906	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000048.jpg
2010/01/19 10:15:07.953	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:15:20.312	391 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000049.jpg
2010/01/19 10:15:41.500	7937 ms	Scanning
2010/01/19 10:15:52.484	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000050.jpg
2010/01/19 10:16:13.171	7906 ms	Scanning

2010/01/19 10:16:24.328	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000051.jpg
2010/01/19 10:16:46.484	7921 ms	Scanning
2010/01/19 10:16:53.156	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000052.jpg
2010/01/19 10:17:12.906	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:17:27.671	344 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000053.jpg
2010/01/19 10:17:46.437	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:17:56.671	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000054.jpg
2010/01/19 10:18:18.734	7921 ms	Scanning
2010/01/19 10:18:25.546	344 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000055.jpg
2010/01/19 10:18:47.593	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:18:53.781	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000056.jpg
2010/01/19 10:19:14.609	7921 ms	Scanning
2010/01/19 10:19:20.656	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000057.jpg
2010/01/19 10:19:42.250	7937 ms	Scanning
2010/01/19 10:19:47.593	360 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000058.jpg
2010/01/19 10:20:10.281	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:20:17.46	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000059.jpg
2010/01/19 10:20:38.531	7937 ms	Scanning
2010/01/19 10:20:46.609	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000060.jpg
2010/01/19 10:21:09.406	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:21:13.734	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000061.jpg
2010/01/19 10:21:56.140	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:22:06.343	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000062.jpg
2010/01/19 10:22:28.437	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:22:40.515	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000063.jpg
2010/01/19 10:23:00.140	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:23:09.250	391 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000064.jpg
2010/01/19 10:24:43.953	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:24:49.218	391 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000065.jpg
2010/01/19 10:25:23.46	8016 ms	Scanning
2010/01/19 10:25:34.906	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000066.jpg
2010/01/19 10:26:11.796	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:26:22.328	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000067.jpg
2010/01/19 10:26:46.953	7937 ms	Scanning
2010/01/19 10:26:59.62	407 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000068.jpg
2010/01/19 10:27:35.109	7921 ms	Scanning
2010/01/19 10:28:00.718	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:28:15.515	360 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000069.jpg
2010/01/19 10:28:40.765	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:28:53.609	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000070.jpg
2010/01/19 10:29:17.562	7954 ms	Scanning
2010/01/19 10:29:27.0	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000071.jpg
2010/01/19 10:42:17.171	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:42:27.906	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000072.jpg
2010/01/19 10:42:49.703	7953 ms	Scanning
2010/01/19 10:42:57.109	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000073.jpg
2010/01/19 10:43:16.531	7937 ms	Scanning
2010/01/19 10:43:24.390	344 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000074.jpg
2010/01/19 10:43:42.765	7953 ms	Scanning
2010/01/19 10:43:46.906	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000075.jpg
2010/01/19 10:44:05.718	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:44:10.31	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000076.jpg
2010/01/19 10:44:30.328	7953 ms	Scanning
2010/01/19 10:44:40.718	360 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000077.jpg
2010/01/19 10:45:01.15	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:45:05.343	360 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000078.jpg
2010/01/19 10:45:27.234	7937 ms	Scanning

2010/01/19 10:45:31.421	422 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000079.jpg
2010/01/19 10:45:52.453	7937 ms	Scanning
2010/01/19 10:46:15.0	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000080.jpg
2010/01/19 10:46:34.718	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:46:44.421	359 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000081.jpg
2010/01/19 10:47:03.968	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:47:10.687	360 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000082.jpg
2010/01/19 10:47:48.265	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:48:13.843	7906 ms	Scanning
2010/01/19 10:48:30.406	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000083.jpg
2010/01/19 10:48:53.281	7937 ms	Scanning
2010/01/19 10:49:04.593	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000084.jpg
2010/01/19 10:49:26.406	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:49:33.375	406 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000085.jpg
2010/01/19 10:49:55.890	7953 ms	Scanning
2010/01/19 10:50:01.875	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000086.jpg
2010/01/19 10:50:23.312	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:50:34.921	391 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000087.jpg
2010/01/19 10:50:55.843	7953 ms	Scanning
2010/01/19 10:51:06.359	390 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000088.jpg
2010/01/19 10:51:32.421	7938 ms	Scanning
2010/01/19 10:51:40.437	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000089.jpg
2010/01/19 10:52:02.906	7937 ms	Scanning
2010/01/19 10:52:11.859	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000090.jpg
2010/01/19 10:52:48.421	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:53:00.468	391 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000091.jpg
2010/01/19 10:53:24.406	7953 ms	Scanning
2010/01/19 10:53:45.515	407 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000092.jpg
2010/01/19 10:54:11.125	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:54:15.812	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000093.jpg
2010/01/19 10:54:38.171	7953 ms	Scanning
2010/01/19 10:54:46.343	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000094.jpg
2010/01/19 10:55:15.953	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:55:25.500	375 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000095.jpg
2010/01/19 10:55:46.234	7937 ms	Scanning
2010/01/19 10:55:54.15	391 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000096.jpg
2010/01/19 10:56:17.312	7922 ms	Scanning
2010/01/19 10:56:36.250	406 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000097.jpg
2010/01/19 10:56:58.375	7953 ms	Scanning
2010/01/19 10:57:02.796	406 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000098.jpg
2010/01/19 10:57:22.359	7937 ms	Scanning
2010/01/19 10:57:36.453	422 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000099.jpg
2010/01/19 10:57:59.968	7953 ms	Scanning
2010/01/19 10:58:13.218	391 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000100.jpg
2010/01/19 10:58:33.906	7937 ms	Scanning
2010/01/19 10:58:39.281	390 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000101.jpg
2010/01/19 10:59:05.406	7937 ms	Scanning
2010/01/19 10:59:36.484	7921 ms	Scanning
2010/01/19 10:59:43.125	406 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000102.jpg
2010/01/19 11:00:27.906	7937 ms	Scanning
2010/01/19 11:00:39.406	406 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000103.jpg
2010/01/19 11:00:59.828	7937 ms	Scanning
2010/01/19 11:01:12.515	391 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000104.jpg
2010/01/19 11:01:32.968	7953 ms	Scanning
2010/01/19 11:01:41.375	391 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000105.jpg
2010/01/19 11:02:03.46	7938 ms	Scanning
2010/01/19 11:02:11.640	391 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000106.jpg

2010/01/19 11:03:37.328	7953 ms	Scanning
2010/01/19 11:03:58.453	7922 ms	Scanning
2010/01/19 11:04:06.625	422 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000107.jpg
2010/01/19 11:04:30.968	7938 ms	Scanning
2010/01/19 11:04:36.250	422 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000108.jpg
2010/01/19 11:04:58.203	7922 ms	Scanning
2010/01/19 11:05:04.843	406 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000109.jpg
2010/01/19 11:05:25.859	7953 ms	Scanning
2010/01/19 11:05:30.312	407 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000110.jpg
2010/01/19 11:05:53.109	7953 ms	Scanning
2010/01/19 11:06:00.390	407 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000111.jpg
2010/01/19 11:06:24.625	7953 ms	Scanning
2010/01/19 11:06:33.500	422 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000112.jpg
2010/01/19 11:06:55.93	7922 ms	Scanning
2010/01/19 11:07:08.765	422 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000113.jpg
2010/01/19 11:07:33.125	7953 ms	Scanning
2010/01/19 11:07:41.156	390 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000114.jpg
2010/01/19 11:08:03.203	7937 ms	Scanning
2010/01/19 11:08:14.546	391 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000115.jpg
2010/01/19 11:08:38.375	7953 ms	Scanning
2010/01/19 11:08:52.609	421 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000116.jpg
2010/01/19 11:09:12.906	7922 ms	Scanning
2010/01/19 11:09:27.312	438 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000117.jpg
2010/01/19 11:09:48.484	7937 ms	Scanning
2010/01/19 11:10:08.218	406 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000118.jpg
2010/01/19 11:10:32.984	7937 ms	Scanning
2010/01/19 11:10:47.78	422 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000119.jpg
2010/01/19 11:11:10.609	7968 ms	Scanning
2010/01/19 11:11:21.109	406 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000120.jpg
2010/01/19 11:11:41.906	7922 ms	Scanning
2010/01/19 11:11:54.15	422 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000121.jpg
2010/01/19 11:12:16.859	7937 ms	Scanning
2010/01/19 11:12:25.687	422 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000122.jpg
2010/01/19 11:12:56.62	7922 ms	Scanning
2010/01/19 11:13:04.921	438 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000123.jpg
2010/01/19 11:13:27.781	7937 ms	Scanning
2010/01/19 11:13:39.734	421 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000124.jpg
2010/01/19 11:14:00.906	7922 ms	Scanning
2010/01/19 11:14:07.218	422 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000125.jpg
2010/01/19 11:14:31.406	7953 ms	Scanning
2010/01/19 11:14:41.906	422 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000126.jpg
2010/01/19 11:15:12.843	7922 ms	Scanning
2010/01/19 11:15:19.859	421 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000127.jpg
2010/01/19 11:15:52.281	7953 ms	Scanning
2010/01/19 11:16:01.406	422 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000128.jpg
2010/01/19 11:16:21.531	7922 ms	Scanning
2010/01/19 11:16:27.750	437 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000129.jpg
2010/01/19 11:16:45.515	7938 ms	Scanning
2010/01/19 11:16:57.187	438 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000130.jpg
2010/01/19 11:17:15.984	7921 ms	Scanning
2010/01/19 11:17:24.906	437 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000131.jpg
2010/01/19 11:17:45.656	7937 ms	Scanning
2010/01/19 11:17:49.859	406 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000132.jpg
2010/01/19 11:18:08.0	7922 ms	Scanning
2010/01/19 11:18:12.484	421 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000133.jpg
2010/01/19 11:18:27.937	7954 ms	Scanning
2010/01/19 11:18:36.828	422 ms	Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000134.jpg

2010/01/19 11:18:53.734 7921 ms Scanning
2010/01/19 11:19:00.625 422 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000135.jpg
2010/01/19 11:19:16.515 7953 ms Scanning
2010/01/19 11:19:23.93 422 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000136.jpg
2010/01/19 11:19:39.468 7922 ms Scanning
2010/01/19 11:19:46.125 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000137.jpg
2010/01/19 11:20:03.296 7969 ms Scanning
2010/01/19 11:20:11.500 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000138.jpg
2010/01/19 11:20:28.687 7922 ms Scanning
2010/01/19 11:20:36.15 407 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000139.jpg
2010/01/19 11:20:54.93 7938 ms Scanning
2010/01/19 11:21:01.453 422 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000140.jpg
2010/01/19 11:21:19.718 7953 ms Scanning
2010/01/19 11:21:28.46 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000141.jpg
2010/01/19 11:21:46.765 7953 ms Scanning
2010/01/19 11:21:53.31 390 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000142.jpg
2010/01/19 11:22:12.968 7922 ms Scanning
2010/01/19 11:22:17.750 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000143.jpg
2010/01/19 11:22:36.546 7938 ms Scanning
2010/01/19 11:22:42.562 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000144.jpg
2010/01/19 11:23:00.125 7922 ms Scanning
2010/01/19 11:23:18.125 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000145.jpg
2010/01/19 11:23:30.843 7969 ms Scanning
2010/01/19 11:23:36.500 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000146.jpg
2010/01/19 11:23:52.984 7921 ms Scanning
2010/01/19 11:24:00.640 422 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000147.jpg
2010/01/19 11:24:19.218 7953 ms Scanning
2010/01/19 11:24:28.765 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000148.jpg
2010/01/19 11:24:46.453 7937 ms Scanning
2010/01/19 11:24:52.593 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000149.jpg
2010/01/19 11:25:09.31 7953 ms Scanning
2010/01/19 11:25:13.890 407 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000150.jpg
2010/01/19 11:25:28.734 7921 ms Scanning
2010/01/19 11:25:33.453 390 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000151.jpg
2010/01/19 11:25:54.171 7969 ms Scanning
2010/01/19 11:26:03.875 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000152.jpg
2010/01/19 11:26:19.984 7937 ms Scanning
2010/01/19 11:26:25.609 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000153.jpg
2010/01/19 11:26:41.765 7969 ms Scanning
2010/01/19 11:26:52.531 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000154.jpg
2010/01/19 11:27:10.812 7922 ms Scanning
2010/01/19 11:27:18.343 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000155.jpg
2010/01/19 11:27:36.656 7968 ms Scanning
2010/01/19 11:27:41.0 422 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000156.jpg
2010/01/19 11:27:59.640 7953 ms Scanning
2010/01/19 11:28:04.828 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000157.jpg
2010/01/19 11:28:22.437 7969 ms Scanning
2010/01/19 11:28:30.687 438 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000158.jpg
2010/01/19 11:28:48.250 7937 ms Scanning
2010/01/19 11:28:53.890 313 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000159.jpg
2010/01/19 11:29:13.62 7938 ms Scanning
2010/01/19 11:29:16.687 313 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000160.jpg
2010/01/19 11:29:32.359 7921 ms Scanning
2010/01/19 11:29:38.93 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000161.jpg
2010/01/19 11:29:54.343 7969 ms Scanning
2010/01/19 11:29:58.546 313 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000162.jpg
2010/01/19 11:30:13.859 7937 ms Scanning

2010/01/19 11:30:16.828 312 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000163.jpg
2010/01/19 11:30:34.828 7953 ms Scanning
2010/01/19 11:30:40.609 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000164.jpg
2010/01/19 11:30:56.359 7921 ms Scanning
2010/01/19 11:31:04.390 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000165.jpg
2010/01/19 11:31:21.390 7953 ms Scanning
2010/01/19 11:31:24.656 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000166.jpg
2010/01/19 11:31:39.484 7937 ms Scanning
2010/01/19 11:31:46.546 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000167.jpg
2010/01/19 11:32:03.93 7969 ms Scanning
2010/01/19 11:32:18.703 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\right\0000000168.jpg
2010/01/19 11:32:43.343 469 ms Leaving 120°
2010/01/22 11:23:30.46 125 ms Exit Application
2010/01/26 09:27:23.546 63 ms

////////////////////////////////////

New Session

////////////////////////////////////

General Configuration :

Scanner = Suprascan
Camera = 6002 RGB
DespeckleSize = 1
Sensibility = 1
MargeDetour = 4
TramageAlgo = Diffuse
FileType = JPG
CompressFactor = 30
Interpolated Display = 1
ScanGammaRed = 0.600000
ScanGammaGreen = 0.600000
ScanGammaBlue = 0.600000
Basic Interface

Format :

Name =
Saving Directory = D:\scan\scd\FD1273
Width = 400
Height = 260
Resolution = 375
Nb Pages = 2
Rotation = 0

2010/01/26 09:27:38.62 1 ms Change General Configuration

DespeckleSize = 1
Sensibility = 1
MargeDetour = 4
TramageAlgo = Diffuse
Filter Kernel = 2
FileType = JPG
CompressFactor = 30
Interpolated Display = 1
ScanGammaRed = 0.600000
ScanGammaGreen = 0.600000
ScanGammaBlue = 0.600000
Convol While Scanning = 0
Scan While Saving = 0
Basic Interface

2010/01/26 09:27:49.500 1 ms Change General Configuration

DespeckleSize = 1

Sensibility = 1
MargeDetour = 4
TramageAlgo = Diffuse
Filter Kernel = 2
FileType = JPG
CompressFactor = 30
Interpolated Display = 1
ScanGammaRed = 0.600000
ScanGammaGreen = 0.600000
ScanGammaBlue = 0.600000
Convol While Scanning = 0
Scan While Saving = 0

Basic Interface

2010/01/26 09:28:08.468 2969 ms Change Zoom Factor x1.0
2010/01/26 09:29:27.500 77297 ms Change Scanning Format :
Format = scd
Width = 330
Height = 270
Resolution = 300
Nb Pages = 2
Rotation = 0
2010/01/26 09:29:44.328 13453 ms Mode 120° Selected
2010/01/26 09:29:58.109 5625 ms Mode 120° Left Page
2010/01/26 09:32:32.15 46063 ms Adjust Focus Exposure Time = 1320 ms
2010/01/26 09:32:32.15 46063 ms Adjust Resolution = 372 ppi
2010/01/26 09:32:51.171 7766 ms Scanning
2010/01/26 09:33:33.15 7719 ms Scanning
2010/01/26 09:34:22.140 11532 ms Scanning
2010/01/26 09:34:28.203 422 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000001.jpg
2010/01/26 09:35:53.578 12156 ms Scanning
2010/01/26 09:36:13.234 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000002.jpg
2010/01/26 09:36:35.0 11562 ms Scanning
2010/01/26 09:36:47.406 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000003.jpg
2010/01/26 09:37:13.734 12125 ms Scanning
2010/01/26 09:37:24.609 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000004.jpg
2010/01/26 09:37:48.265 11563 ms Scanning
2010/01/26 09:38:00.31 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000005.jpg
2010/01/26 09:38:27.234 12140 ms Scanning
2010/01/26 09:38:32.937 329 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000006.jpg
2010/01/26 09:38:56.875 11562 ms Scanning
2010/01/26 09:39:07.984 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000007.jpg
2010/01/26 09:39:30.156 12140 ms Scanning
2010/01/26 09:39:45.687 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000008.jpg
2010/01/26 09:40:08.953 11578 ms Scanning
2010/01/26 09:40:19.0 453 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000009.jpg
2010/01/26 09:40:41.812 12141 ms Scanning
2010/01/26 09:40:51.78 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000010.jpg
2010/01/26 09:41:13.62 11547 ms Scanning
2010/01/26 09:41:19.843 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000011.jpg
2010/01/26 09:41:42.31 12109 ms Scanning
2010/01/26 09:41:49.671 313 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000012.jpg
2010/01/26 09:42:14.93 11547 ms Scanning
2010/01/26 09:42:32.671 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000013.jpg
2010/01/26 09:42:54.656 12109 ms Scanning
2010/01/26 09:43:04.921 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000014.jpg
2010/01/26 09:43:28.968 11563 ms Scanning
2010/01/26 09:43:37.609 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000015.jpg

2010/01/26 09:44:01.234 12156 ms Scanning
2010/01/26 09:44:09.828 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000016.jpg
2010/01/26 09:45:24.609 11593 ms Scanning
2010/01/26 09:45:37.468 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000017.jpg
2010/01/26 09:46:00.703 12125 ms Scanning
2010/01/26 09:46:21.734 328 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000018.jpg
2010/01/26 09:46:45.140 11532 ms Scanning
2010/01/26 09:46:55.359 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000019.jpg
2010/01/26 09:47:19.843 12141 ms Scanning
2010/01/26 09:47:24.546 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000020.jpg
2010/01/26 09:47:46.843 11547 ms Scanning
2010/01/26 09:47:50.750 328 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000021.jpg
2010/01/26 09:48:16.46 12141 ms Scanning
2010/01/26 09:48:25.15 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000022.jpg
2010/01/26 09:49:00.515 11547 ms Scanning
2010/01/26 09:49:07.828 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000023.jpg
2010/01/26 09:49:31.765 12157 ms Scanning
2010/01/26 09:49:38.31 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000024.jpg
2010/01/26 09:50:04.437 11547 ms Scanning
2010/01/26 09:50:16.468 328 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000025.jpg
2010/01/26 09:50:41.140 12125 ms Scanning
2010/01/26 09:50:52.343 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000026.jpg
2010/01/26 09:51:18.687 11547 ms Scanning
2010/01/26 09:51:33.62 329 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000027.jpg
2010/01/26 09:51:56.843 12156 ms Scanning
2010/01/26 09:52:07.812 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000028.jpg
2010/01/26 09:52:35.15 11547 ms Scanning
2010/01/26 09:52:43.671 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000029.jpg
2010/01/26 09:53:09.500 12141 ms Scanning
2010/01/26 09:53:22.437 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000030.jpg
2010/01/26 09:53:47.859 11546 ms Scanning
2010/01/26 09:53:58.531 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000031.jpg
2010/01/26 09:54:24.156 12125 ms Scanning
2010/01/26 09:54:28.859 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000032.jpg
2010/01/26 09:54:51.546 11547 ms Scanning
2010/01/26 09:55:00.687 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000033.jpg
2010/01/26 09:55:29.500 12156 ms Scanning
2010/01/26 09:55:42.375 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000034.jpg
2010/01/26 09:56:10.500 11547 ms Scanning
2010/01/26 09:56:23.468 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000035.jpg
2010/01/26 09:56:48.234 12125 ms Scanning
2010/01/26 09:56:57.765 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000036.jpg
2010/01/26 09:57:21.765 11578 ms Scanning
2010/01/26 09:57:35.718 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000037.jpg
2010/01/26 09:58:14.515 12125 ms Scanning
2010/01/26 09:58:20.796 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000038.jpg
2010/01/26 09:58:43.968 11578 ms Scanning
2010/01/26 09:58:58.250 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000039.jpg
2010/01/26 09:59:24.109 12109 ms Scanning
2010/01/26 09:59:36.265 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000040.jpg
2010/01/26 09:59:58.234 11562 ms Scanning
2010/01/26 10:00:06.765 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000041.jpg
2010/01/26 10:00:34.921 12109 ms Scanning
2010/01/26 10:00:42.843 328 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000042.jpg
2010/01/26 10:01:44.0 11547 ms Scanning
2010/01/26 10:02:01.953 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000043.jpg
2010/01/26 10:02:30.250 12125 ms Scanning

2010/01/26 10:02:35.515 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000044.jpg
2010/01/26 10:02:59.468 11547 ms Scanning
2010/01/26 10:03:12.640 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000045.jpg
2010/01/26 10:03:36.578 12125 ms Scanning
2010/01/26 10:03:40.578 328 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000046.jpg
2010/01/26 10:05:56.859 11625 ms Scanning
2010/01/26 10:06:10.140 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000047.jpg
2010/01/26 10:06:34.31 12187 ms Scanning
2010/01/26 10:06:47.843 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000048.jpg
2010/01/26 10:08:48.125 11609 ms Scanning
2010/01/26 10:08:57.31 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000049.jpg
2010/01/26 10:09:19.203 12172 ms Scanning
2010/01/26 10:09:30.406 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000050.jpg
2010/01/26 10:09:53.531 11578 ms Scanning
2010/01/26 10:10:03.625 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000051.jpg
2010/01/26 10:10:26.203 12156 ms Scanning
2010/01/26 10:10:33.656 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000052.jpg
2010/01/26 10:10:57.921 11609 ms Scanning
2010/01/26 10:11:09.437 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000053.jpg
2010/01/26 10:11:35.890 12172 ms Scanning
2010/01/26 10:11:46.531 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000054.jpg
2010/01/26 10:12:11.859 11593 ms Scanning
2010/01/26 10:12:15.906 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000055.jpg
2010/01/26 10:12:38.234 12156 ms Scanning
2010/01/26 10:12:46.984 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000056.jpg
2010/01/26 10:13:28.625 11594 ms Scanning
2010/01/26 10:13:41.46 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000057.jpg
2010/01/26 10:14:04.375 12172 ms Scanning
2010/01/26 10:14:11.531 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000058.jpg
2010/01/26 10:14:37.937 11625 ms Scanning
2010/01/26 10:14:50.78 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000059.jpg
2010/01/26 10:15:12.859 12171 ms Scanning
2010/01/26 10:15:30.875 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000060.jpg
2010/01/26 10:15:57.140 11578 ms Scanning
2010/01/26 10:16:07.515 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000061.jpg
2010/01/26 10:16:31.62 12172 ms Scanning
2010/01/26 10:16:43.187 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000062.jpg
2010/01/26 10:17:18.15 11610 ms Scanning
2010/01/26 10:17:25.203 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000063.jpg
2010/01/26 10:17:51.718 12172 ms Scanning
2010/01/26 10:18:01.656 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000064.jpg
2010/01/26 10:18:25.234 11578 ms Scanning
2010/01/26 10:18:30.593 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000065.jpg
2010/01/26 10:19:03.390 12157 ms Scanning
2010/01/26 10:19:15.562 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000066.jpg
2010/01/26 10:19:42.203 11594 ms Scanning
2010/01/26 10:19:59.31 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000067.jpg
2010/01/26 10:20:47.406 12140 ms Scanning
2010/01/26 10:20:56.750 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000068.jpg
2010/01/26 10:21:21.343 11578 ms Scanning
2010/01/26 10:21:47.703 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000069.jpg
2010/01/26 10:22:18.406 12156 ms Scanning
2010/01/26 10:22:30.875 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000070.jpg
2010/01/26 10:22:54.765 11578 ms Scanning
2010/01/26 10:23:07.812 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000071.jpg
2010/01/26 10:23:36.203 12172 ms Scanning
2010/01/26 10:23:43.578 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000072.jpg

2010/01/26 10:24:08.500 11578 ms Scanning
2010/01/26 10:24:17.437 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000073.jpg
2010/01/26 10:24:42.593 12156 ms Scanning
2010/01/26 10:24:54.140 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000074.jpg
2010/01/26 10:25:24.453 11594 ms Scanning
2010/01/26 10:25:41.109 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000075.jpg
2010/01/26 10:26:30.671 12188 ms Scanning
2010/01/26 10:26:39.718 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000076.jpg
2010/01/26 10:27:04.31 11609 ms Scanning
2010/01/26 10:27:14.718 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000077.jpg
2010/01/26 10:27:38.546 12172 ms Scanning
2010/01/26 10:27:54.187 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000078.jpg
2010/01/26 10:28:17.968 11594 ms Scanning
2010/01/26 10:28:31.78 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000079.jpg
2010/01/26 10:28:56.968 12188 ms Scanning
2010/01/26 10:29:02.171 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000080.jpg
2010/01/26 10:29:25.843 11610 ms Scanning
2010/01/26 10:29:41.250 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000081.jpg
2010/01/26 10:30:04.828 12172 ms Scanning
2010/01/26 10:30:18.562 329 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000082.jpg
2010/01/26 10:30:52.250 11594 ms Scanning
2010/01/26 10:30:59.515 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000083.jpg
2010/01/26 10:31:21.484 12171 ms Scanning
2010/01/26 10:31:36.562 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000084.jpg
2010/01/26 10:32:08.437 11594 ms Scanning
2010/01/26 10:32:16.46 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000085.jpg
2010/01/26 10:32:39.703 12172 ms Scanning
2010/01/26 10:32:46.625 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000086.jpg
2010/01/26 10:33:10.640 11625 ms Scanning
2010/01/26 10:33:22.640 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000087.jpg
2010/01/26 10:33:45.984 12187 ms Scanning
2010/01/26 10:33:58.812 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000088.jpg
2010/01/26 10:34:22.171 11594 ms Scanning
2010/01/26 10:34:54.250 12156 ms Scanning
2010/01/26 10:35:05.718 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000089.jpg
2010/01/26 10:35:43.656 11578 ms Scanning
2010/01/26 10:35:58.656 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000090.jpg
2010/01/26 10:37:10.984 12171 ms Scanning
2010/01/26 10:37:24.171 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000091.jpg
2010/01/26 10:37:47.546 11578 ms Scanning
2010/01/26 10:38:14.312 12141 ms Scanning
2010/01/26 10:38:25.906 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000092.jpg
2010/01/26 10:38:48.500 11625 ms Scanning
2010/01/26 10:38:56.203 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000093.jpg
2010/01/26 10:39:19.343 12156 ms Scanning
2010/01/26 10:39:32.703 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000094.jpg
2010/01/26 10:47:24.46 11609 ms Scanning
2010/01/26 10:47:27.296 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000095.jpg
2010/01/26 10:47:46.796 12188 ms Scanning
2010/01/26 10:47:52.31 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000096.jpg
2010/01/26 10:48:15.62 11610 ms Scanning
2010/01/26 10:48:22.187 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000097.jpg
2010/01/26 10:48:42.906 12203 ms Scanning
2010/01/26 10:48:50.500 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000098.jpg
2010/01/26 10:49:11.359 11593 ms Scanning
2010/01/26 10:49:16.625 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000099.jpg
2010/01/26 10:49:37.750 12172 ms Scanning

2010/01/26 10:49:42.453 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000100.jpg
2010/01/26 10:50:03.156 11593 ms Scanning
2010/01/26 10:50:09.531 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000101.jpg
2010/01/26 10:50:31.593 12172 ms Scanning
2010/01/26 10:50:36.781 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000102.jpg
2010/01/26 10:50:58.31 11609 ms Scanning
2010/01/26 10:51:03.953 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000103.jpg
2010/01/26 10:51:26.656 12172 ms Scanning
2010/01/26 10:51:30.546 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000104.jpg
2010/01/26 10:51:52.703 11625 ms Scanning
2010/01/26 10:51:59.125 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000105.jpg
2010/01/26 10:52:21.921 12156 ms Scanning
2010/01/26 10:52:28.859 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000106.jpg
2010/01/26 10:52:49.593 11610 ms Scanning
2010/01/26 10:52:54.359 359 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000107.jpg
2010/01/26 10:53:15.578 12172 ms Scanning
2010/01/26 10:53:20.781 468 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000108.jpg
2010/01/26 10:53:42.421 11609 ms Scanning
2010/01/26 10:53:47.828 390 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000109.jpg
2010/01/26 10:54:09.625 12172 ms Scanning
2010/01/26 10:54:13.531 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000110.jpg
2010/01/26 10:54:34.218 11594 ms Scanning
2010/01/26 10:54:43.15 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000111.jpg
2010/01/26 10:55:05.296 12188 ms Scanning
2010/01/26 10:55:12.343 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000112.jpg
2010/01/26 10:55:38.437 11610 ms Scanning
2010/01/26 10:55:47.187 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000113.jpg
2010/01/26 10:56:10.515 12157 ms Scanning
2010/01/26 10:56:16.0 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000114.jpg
2010/01/26 10:56:38.984 11593 ms Scanning
2010/01/26 10:56:49.468 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000115.jpg
2010/01/26 10:57:12.484 12171 ms Scanning
2010/01/26 10:57:17.640 407 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000116.jpg
2010/01/26 10:57:38.906 11593 ms Scanning
2010/01/26 10:57:52.31 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000117.jpg
2010/01/26 10:58:14.421 12156 ms Scanning
2010/01/26 10:58:22.156 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000118.jpg
2010/01/26 10:58:44.921 11594 ms Scanning
2010/01/26 10:58:54.937 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000119.jpg
2010/01/26 10:59:17.0 12172 ms Scanning
2010/01/26 10:59:24.343 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000120.jpg
2010/01/26 10:59:46.62 11594 ms Scanning
2010/01/26 10:59:54.687 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000121.jpg
2010/01/26 11:00:16.140 12203 ms Scanning
2010/01/26 11:00:27.343 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000122.jpg
2010/01/26 11:00:47.656 11609 ms Scanning
2010/01/26 11:00:58.937 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000123.jpg
2010/01/26 11:01:19.734 12171 ms Scanning
2010/01/26 11:01:26.46 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000124.jpg
2010/01/26 11:01:47.593 11594 ms Scanning
2010/01/26 11:02:01.906 422 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000125.jpg
2010/01/26 11:02:22.906 12156 ms Scanning
2010/01/26 11:02:36.593 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000126.jpg
2010/01/26 11:02:59.671 11578 ms Scanning
2010/01/26 11:03:11.406 390 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000127.jpg
2010/01/26 11:03:37.640 12172 ms Scanning
2010/01/26 11:03:51.609 421 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000128.jpg

2010/01/26 11:04:20.734 11609 ms Scanning
2010/01/26 11:04:30.937 422 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000129.jpg
2010/01/26 11:04:51.984 12156 ms Scanning
2010/01/26 11:05:01.484 421 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000130.jpg
2010/01/26 11:05:24.750 11625 ms Scanning
2010/01/26 11:05:35.437 407 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000131.jpg
2010/01/26 11:05:57.437 12172 ms Scanning
2010/01/26 11:06:07.125 422 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000132.jpg
2010/01/26 11:06:27.921 11594 ms Scanning
2010/01/26 11:06:40.234 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000133.jpg
2010/01/26 11:07:01.640 12188 ms Scanning
2010/01/26 11:07:08.921 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000134.jpg
2010/01/26 11:07:31.718 11594 ms Scanning
2010/01/26 11:07:40.718 422 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000135.jpg
2010/01/26 11:08:03.781 12156 ms Scanning
2010/01/26 11:08:13.593 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000136.jpg
2010/01/26 11:08:35.46 11563 ms Scanning
2010/01/26 11:08:43.312 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000137.jpg
2010/01/26 11:09:05.125 12187 ms Scanning
2010/01/26 11:09:14.593 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000138.jpg
2010/01/26 11:09:35.812 11594 ms Scanning
2010/01/26 11:09:46.734 421 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000139.jpg
2010/01/26 11:10:09.515 12172 ms Scanning
2010/01/26 11:10:18.265 407 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000140.jpg
2010/01/26 11:10:40.203 11594 ms Scanning
2010/01/26 11:10:49.765 407 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000141.jpg
2010/01/26 11:11:40.734 12187 ms Scanning
2010/01/26 11:11:45.484 375 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000142.jpg
2010/01/26 11:12:05.734 11593 ms Scanning
2010/01/26 11:12:30.921 12172 ms Scanning
2010/01/26 11:12:38.578 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000143.jpg
2010/01/26 11:13:06.687 11594 ms Scanning
2010/01/26 11:13:16.31 390 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000144.jpg
2010/01/26 11:13:40.375 12156 ms Scanning
2010/01/26 11:13:44.750 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000145.jpg
2010/01/26 11:14:09.46 11594 ms Scanning
2010/01/26 11:14:13.468 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000146.jpg
2010/01/26 11:14:37.109 12203 ms Scanning
2010/01/26 11:14:49.203 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000147.jpg
2010/01/26 11:15:13.750 11641 ms Scanning
2010/01/26 11:15:25.671 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000148.jpg
2010/01/26 11:15:46.656 12187 ms Scanning
2010/01/26 11:15:51.93 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000149.jpg
2010/01/26 11:16:12.62 11594 ms Scanning
2010/01/26 11:16:19.281 390 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000150.jpg
2010/01/26 11:16:41.734 12203 ms Scanning
2010/01/26 11:16:51.984 421 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000151.jpg
2010/01/26 11:17:11.609 11593 ms Scanning
2010/01/26 11:17:18.687 422 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000152.jpg
2010/01/26 11:17:41.468 12188 ms Scanning
2010/01/26 11:17:54.859 421 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000153.jpg
2010/01/26 11:18:22.718 11594 ms Scanning
2010/01/26 11:18:37.468 422 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000154.jpg
2010/01/26 11:19:13.515 12203 ms Scanning
2010/01/26 11:19:17.937 422 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000155.jpg
2010/01/26 11:19:42.390 11610 ms Scanning
2010/01/26 11:19:55.984 406 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000156.jpg

2010/01/26 11:20:19.156 12187 ms Scanning
2010/01/26 11:20:30.968 453 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000157.jpg
2010/01/26 11:21:20.312 11594 ms Scanning
2010/01/26 11:21:28.93 438 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000158.jpg
2010/01/26 11:21:54.265 12203 ms Scanning
2010/01/26 11:22:03.234 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000159.jpg
2010/01/26 11:22:27.203 11609 ms Scanning
2010/01/26 11:22:33.984 343 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000160.jpg
2010/01/26 11:22:56.234 12171 ms Scanning
2010/01/26 11:23:14.718 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000161.jpg
2010/01/26 11:23:50.781 11609 ms Scanning
2010/01/26 11:23:58.843 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000162.jpg
2010/01/26 11:24:20.234 12187 ms Scanning
2010/01/26 11:24:27.593 344 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000163.jpg
2010/01/26 11:24:50.531 11609 ms Scanning
2010/01/26 11:24:57.187 329 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000164.jpg
2010/01/26 11:25:22.609 12171 ms Scanning
2010/01/26 11:25:30.93 360 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000165.jpg
2010/01/26 11:26:05.656 11562 ms Scanning
2010/01/26 11:26:15.718 328 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000166.jpg
2010/01/26 11:26:43.640 12188 ms Scanning
2010/01/26 11:26:58.390 391 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000167.jpg
2010/01/26 11:27:29.609 11625 ms Scanning
2010/01/26 11:27:47.156 453 ms Saving File: D:\scan\scd\FD1273\left\0000000168.jpg
2010/01/26 11:29:52.0 50859 ms Mix Pages
2010/01/26 11:30:55.0 453 ms Leaving 120°
2010/01/26 11:31:02.46 1 ms Exit Application